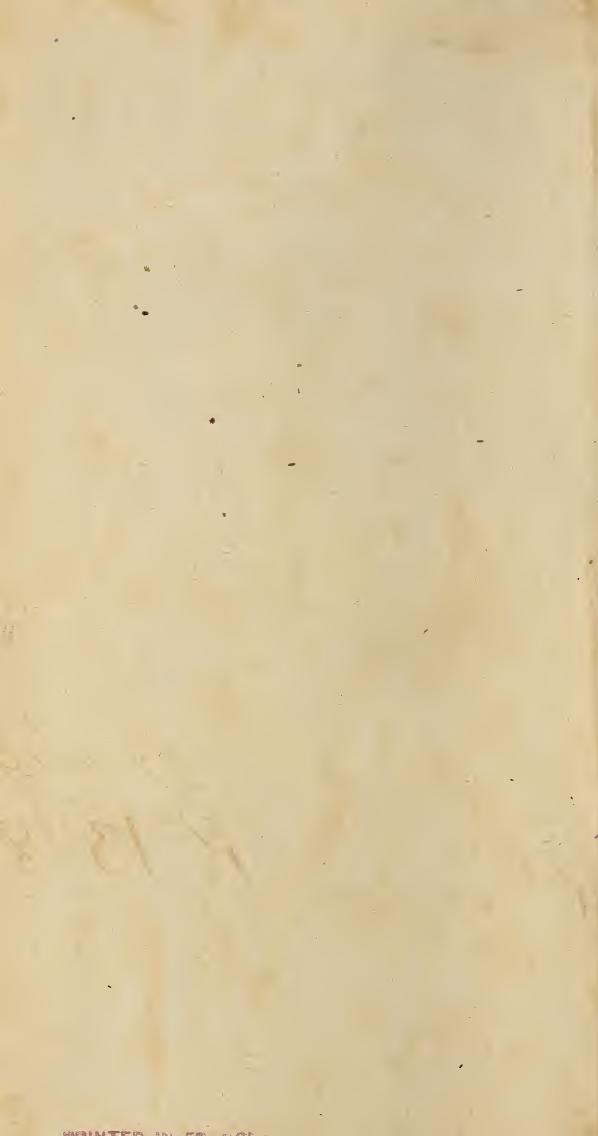




HISTOIRE
DE
L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE.

QUI CONTIENT

L'Hiſtoire des Iroquois, leurs Mœurs, leurs Maximes, leurs Coûtumes, leur Gouvernement, leurs Interêts avec les Anglois leurs Alliés, tous les mouvemens de guerre depuis 1689. juſqu'en 1701. leurs Négociations, leurs Ambaſſades pour la Paix generale avec les François, & les Peuples Alliés de la Nouvelle France.

Par Mr. DE LA POTHERIE, *&c.*

TOME III.

Enrichie de Figures.



A PARIS, Quay des Auguſtins,
Chez NYON Fils, à l'Occaſion.

M. DCC. LIII.



PREFACE.



Uand on parle en France des Iroquois l'on s'imagine que ce sont des Barbares, toûjours avides du sang humain : Erreur. Le caractere que je veux donner de cette Nation, si conforme à ce qu'elle est en éfet, est bien different des préjugez que l'on s'en forme : c'est la Nation la plus fiere & la plus redoutable de l'Amerique Septentrionale ; Nation en même temps la plus politique & la plus judicieuse que l'on puisse connoître. En éfet, elle a affaire avec les François, les Anglois, & presque tous les peuples de ce vaste continent.

Les Anglois sont trop heureux de rechercher leur amitié, les Iroquois

en ſont convaincus par tous les preſens que le General de la Nouvelle Angleterre envoye ſouvent aux grands Chefs de guerre de cette Nation pour entretenir une alliance cónſtante ; ménagement qui ſeul les empêche de ſe ſeparer d'eux lors que nous avons eû la guerre avec l'Angleterre , car ils ſont également attentifs à ce que les François ne détruiſent pas abſolument les Anglois, & que les premiers ne ſoient pas détruits par ceux-ci.

A notre égard nous les eſtimons pour leur valeur, & ce ſont des peuples veritablement braves, nos Alliez même ſe trouvent dans de terribles embarras lors que les Iroquoi cherchent à ſuſciter des ſujets de guerre.

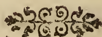
On verra dans cet Ouvrage leurs Mœurs & leurs Maximes ; j'ai crû être obligé d'abord de faire connoître par là ce que c'étoit que ces cinq Nations Iroquoiſes. Je me ſuis ſervi de la méthode Epiſtolaire pour déveloper an-

nées par années tous les mouvemens de la derniere guerre qu'il y a eû entr'eux & nous, & nos Alliez. L'on n'y verra point ce qui s'est vû & se void dans l'Europe, des Batailles semblables de Flerus, de Stinkerque, de Nervvinde, de Stafarde, de Malplaquer & d'Henin, où tant de milliers d'hommes ont répandu leur sang sur un Champ de Bataille. Cette Nation est trés-peu nombreuse, elle ne laisse pas ce neanmoins d'inquieter & de harceler toute l'Amerique Septentrionalle.

Je rapporte generalement tous les faits de guerre de part & d'autre, j'y introduits tous nos Alliez, j'y faits connoître les interêts des uns & des autres, leur Genie, leur Caractere, & leur Politique. J'avouë que je suis un peu prolixe dans cet Ouvrage, mais tous ces Pourparlers, ces Harangues, & ces Expressions métaphoriques, ont quelque chose de si singulier, qu'en matiere de Sauvages

mon but eſt de faire voir, en les raportant, que toutes ces Nations ne ſont point ce que l'on en juge en France.

J'ai crû d'ailleurs qu'en diminuant cet Ouvrage pluſieurs Officiers du Canada auroient lieu de ſe plaindre de moi de les avoir mis en oubli. La guerre que nous avons euë avec cette terrible Nation eſt trop cruelle pour ne pas citer juſques au dernier Subalterne & Habitant même qui y ont eû part. Il eſt juſte de tranſmettre à la poſterité ce qu'ils ont tous fait & ſoûtenu pour la gloire du Roi. Je ſçai qu'un Auteur qui m'a précedé a penſé & écrit autrement que moi ſur le Canada, mais je n'ai rien ici à dire autre choſe ſur ſon chapitre, ſinon que pour moi j'ai fait une eſpece de vœu de ne penſer n'y de n'écrire que conformement à la verité & à la juſtice, dûë au moindre des hommes.





TERMES ET EXPRESSIONS DES SAUVAGES.



LA Hache est le simbole de la Guerre.

Lier la Hache de Guerre, c'est faire suspension d'armes.

Affiler la Hache, c'est vouloir commencer une Guerre.

Jetter la Hache dans le plus profond de la terre, c'est ne plus entendre parler de Guerre.

Repêcher la Hache d'une Riviere, c'est recommencer la Guerre.

Oter la Hache, c'est faire cesser les attaques & les hostilitez de la Guerre.

Jetter la Hache au Ciel, c'est faire une Guerre ouverte.

Baiſſer la Hache, c'eſt faire ceſſation d'armes.

Reprendre la Hache, c'eſt recommencer la Guerre.

Attacher la Hache à la porte, c'eſt faire un défi.

Un mort qui couvre un mort, c'eſt la vengeance que l'on a faite pour le mort.

Laiſſer repoſer un homme mort, c'eſt differer de venger ſa mort.

Couvrir un mort, c'eſt lui rendre les derniers honneurs par l'éloge que l'on fait de ſes belles actions.

Aller voir les os d'un homme mort, c'eſt chercher les occaſions de venger ſa mort.

Fumer paiſiblement dans le même Calumet avec une Nation, c'eſt être dans une parfaite union.

Fumer le Soleil, c'eſt lui faire un Sacrifice.

Attacher le Soleil, c'eſt faire la Paix.

Rattacher le Soleil, c'eſt refaire une Paix ſolide.

des Sauvages.

Faire un même Feu, c'est être d'une même Nation.

Boucher le Chemin d'un lieu à un autre, c'est rompre les desseins & les mesures de quelqu'un.

Déboucher un Chemin, c'est donner un acheminement au succez d'une affaire.

Applanir le Chemin d'un lieu, c'est empêcher que l'on ne fasse des expeditions militaires.

Arriver sur la Natte de quelqu'un, c'est arriver chez lui.

Une Natte teinte de sang, c'est avoir eû des personnes tuées à la Guerre.

Nettoyer une Natte teinte de sang, c'est appaiser la douleur que l'on a des personnes tuées à la Guerre.

Préparer la Natte pour quelqu'un, c'est être prêt de le recevoir chez soi.

Fumer sur la Natte, c'est joüir d'une profonde Paix.

Placer le Feu de Paix & des bonnes affaires, c'est choisir un lieu

pour parler d'accommodement ou de Paix.

Planter l'Arbre de Paix sur la plus haute montagne de la terre, c'est faire la Paix generale.

Redresser l'Arbre de Paix, c'est rétablir la Paix.

Délier quelqu'un par un Collier, c'est procurer la liberté à un Prisonnier de Guerre.

Envoyer un Collier sous terre, c'est traiter d'une affaire secrette, ou dans le secret.

Garder le Sac des Colliers sur la Natte, c'est attendre le moment favorable pour déliberer d'affaires.

Envoyer porter un Collier, c'est envoyer quelqu'un pour parler d'affaires, ou de Paix.

Ainsi :

Un Collier c'est un Porte-paroles, ou un Contract, qui a la même vertu que celui que l'on feroit par devant Notaire.

Proposer une Chaudiere, c'est proposer une entreprise militaire.

Mettre à la Chaudiere, c'est brûler un homme.

Faire Chaudiere, c'est vivre ensemble de bonne union.

Rompre la Chaudiere, c'est se broüiller tout à fait.

Tirer un homme de la Chaudiere, c'est lui donner la vie.

N'entendre pas l'affaire, c'est n'être pas au fait d'une affaire, ou ne pas comprendre ce que l'on dit, ou ce que l'on veut dire.

Garder de méchantes affaires dans son ventre, c'est conserver une inimitié secrete contre quelqu'un.

Les feuilles sont rouges, c'est être dans l'Automne.

Estre maître du Fer, c'est être maître de toutes les choses necessaires à la Guerre.

Broüiller la Terre, c'est chercher des querelles & des sujets de Guerre.

Gâter la Terre d'un lieu, c'est faire irruption quelque part.

Lever ou tourner le Casse tête contre une nation, est lui déclarer la guerre.

Suspendre le Casse-tête, c'est suspension d'armes.

Un Découvreur est un homme qui va reconnoître un Parti.

Un Coureur de Bois, c'est un Canadien qui parcourt les Nations pour commercer de la Pelleterie.

Faire Coup, c'est tuër ou faire quelques prisonniers de Guerre.

Manger quelqu'un, c'est le tuër à la Guerre. Casser une tête, c'est tuër un homme à la Guerre.

Enlever une Chevelure, c'est par le moyen d'un coûteau faire tout le tour de la tête, & emporter en même temps la peau & les cheveux.

Se Matacher le visage, c'est se peindre le visage.

Boire du Boüillon de quelqu'un, c'est brûler un Prisonnier de Guerre.

Envoyer prier quelqu'un de venir boire du Boüillon d'un homme, c'est prier de venir le brûler, ou de le voir brûler.

Attacher un homme au Poteau, c'est le brûler.



HISTOIRE DES MOEURS, MAXIMES, ET DES GUERRES DES IROQUOIS, CONTRE LA NOUVELLE FRANCE, ET SES ALLIEZ.

LETTRE PREMIERE.



ONSEIGNEUR,

Le droit que vous avez ſur la Nouvelle France par votre miniſtere, me

donne lieu de vous parler des Iroquois, la plus belliqueuſe Nation de toute l'Amerique Septentrionale, je ſçai que vous n'êtes point dans l'erreur publique de la France qui croit que l'Iroquois doit être défini un mangeur de chair humaine, eſpece d'homme qui dans ſon tronc d'arbre eſt à l'affuct de quelque figure humaine pour le ſaiſir & en faire ſon repas. Ce ne fut jamais-là le caractere des Iroquois, chacun le verra par cette Deſcription que j'ai l'honneur de vous envoyer ; elle vous eſt dûë, Monſeigneur, par toutes ſortes d'endroits, ſur tout par un titre dont il m'eſt glorieux de conſerver toûjours la memoire, mais qu'un Ameriquain ne ſçait pas exprimer aſſez délicatement pour l'apeller par ſon nom. Si votre Filleul, mon petit Ameriquain, avoit été en France il vous auroit remis lui-même cette Lettre, & il auroit auſſi preſenté à Madame de Maintenon, ſa Maraine, l'Hiſtoire de la Nouvelle France. Recevez donc, Monſeigneur, s'il vous plaît, ce qu'aucun Auteur, juſqu'à preſent, n'a fait connoître fidellement à la France.

Jamais ces peuples n'ont fait plus éclater leur valeur que depuis dix à douze ans, les François ont avoüé eux-mêmes qu'ils étoient nez pour la guerre, & quelques

maux

maux qu'ils nous ayent faits nous les avons toûjours estimez.

L'opinion commune est qu'il n'y a jamais eû parmi eux plus de cinq Nations, quoi qu'il s'en soit trouvé une dans la Virginie qui parloit leur langue, & qui leur étoit auparavant inconnuë, ils ne la découvrirent qu'aprés qu'ils eurent porté la guerre bien loin hors de leurs limites, & ils se servirent de la conformité du langage pour les attirer à eux.

Ceux qui sont plus proche des Anglois sont les *Aniez*, à vingt lieuës de là où environ (car les Geometres n'ont pas encore mesuré cette terre) sont les *Annegouts*, & à deux journées plus loin sont les *Onontagues*, qui ont pour voisins les *Goyagouins* : enfin les derniers sont les *Tsonnontouans*, qui sont à cent lieuës des Anglois.

Si l'on ne consideroit que le Ciel, leur climat devroit être fort doux, la nége y fond dés la fin de Février ; mais faisant reflexion sur la situation du lieu il y fait aussi froid qu'à Quebec. C'est un païs montagneux, quoi qu'il n'y ait pas de néges au Printemps, cependant la terre ne pousse point, il faut avoüer qu'il y a quelque difference entre ce païs-là & ceux qui sont plus Nord. Ceux qui voyagent au mois

de Mai sur le Lac Ontario, autrement Frontenac, s'apperçoivent aisément de cette difference, car la côte du Nord est nuë & sterile; au lieu que celle du Sud est parée d'arbres verds, cependant il n'y a que deux lieuës de distance de l'un à l'autre. Les Iroquois ne sement leur bled d'Inde qu'au mois de Mai, il y géle quelquefois tous les mois de l'année, mais cela n'est pas ordinaire : le bled y est beau & les épics longs. Les Citroüilles & les Melons d'eau fort sucrez, d'une grosseur extraordinaire : ils y ont semé de la graine qu'ils avoient apporté des Isles Neuves, & les Melons en sont fort gros, charnus & bien rouges.

Il n'y a rien de plus sauvage que ces peuples en matiere de Religion : quand on leur demande ce qu'ils entendent quand ils invoquent *Agriskoué*, ou, *Tharonkiaoüagon*, ils ne donnent aucunes idées distinctes de ce qu'ils pensent. Ils jettent du tabac dans le feu où dans l'eau en passant devant une Roche, mais quand on leur demande la raison pour laquelle ils font cela, ils ne disent que des Fables, où bien ils répondent que nous n'entendons pas l'affaire : ils disent aussi que puisque ils nous écoutent sans nous interrompre lors que nous leur parlons de notre Religion,

nous devons aussi les écouter de même.

La crainte du mal où l'esperance du bien les engagent dans ces pratiques superstitieuses. Ils ont des Sorciers qui sont sans sortileges ; ce sont plûtôt des Joüeurs de Passe-passe. Ils ont des Medecins qu'ils appellent Jongleurs qui n'entendent rien aux maladies internes, mais qui font des Cures admirables pour les playes, avec des herbes ou de l'écorce d'arbres.

S'il se rencontre quelqu'un parmi eux qui ne tienne pas l'immortalité de l'ame, il n'est pas suivi, on le laisse faire, & on le laisse dire ; mais le commun est d'un autre sentiment. Ils ont un Paradis qu'ils apellent le Païs des Ames, ils se le representent comme un beau païs où tout est materiel, & où les Ames sont revêtuës de corps, ils croyent qu'elles ne souffrent point, & que si ce sont les Ames de leurs Esclaves, elles sont aussi leurs Esclaves ; mais ils ne reconnoissent pas de peines pour les crimes.

Toutes leurs connoissances touchant la Creation du monde & l'autre vie ne sont que des idées confuses & mêlées de fables, dont les Missionnaires ne laissent pas de se servir pour les instruire, les éclairer, & leur faire reconnoître la verité qui s'est éclipsée parmi eux.

Pour conserver ce phantôme de Religion ils ont établi une coûtume de s'assembler de trois en trois ans, & traitent de plusieurs affaires dans ces assemblées, entr'autres de la Religion ; ils prient le Soleil de leur donner des jours heureux sans dire si c'est un Dieu, & on ne remarque pas qu'ils lui attribuent aucune qualité Divine.

Ils rêvent beaucoup & l'on diroit que le Songe seroit leur Dieu. Le Songe n'est autre chose, Monseigneur, à les entendre parler que leur Ame qui sort de leur corps pendant le sommeil ; mais cette sortie ne se fait pas pour toûjours. Cette Ame va chercher quelque chose qui lui soit agreable ; quand elle l'a trouvé elle veut l'avoir. Quand l'homme pense à avoir cela, & qu'il ne s'en met pas en peine, l'Ame s'afflige & elle menace le corps de sortir pour toûjours : c'est pour cela qu'ils honorent le Songe, & font ce qu'ils peuvent pour le contenter. Ils apellent les Jongleurs quand ils sont malades afin qu'ils devinent ce que l'Ame demande ; ils font jeûner les enfans afin de les faire rêver, & de savoir par là ce que leur Ame demande, si c'est un oiseau, ou un fruit, ou une robe, ou un soulier ; & quand ils croyent avoir rencontré quelque chose de semblable ils en portent les marques sur

le visage, sur leur corps, sur leurs mains, & ils apellent cela mon *Agiaron*, où le maître de la vie. On ne remarque pas qu'ils offrent rien au Songe en forme de Sacrifice.

Il s'en est trouvé qui ayant faim dans les bois l'Hiver à la chasse, ont dit: Toi qui a tout fait donne-moi une de tes bêtes afin que je vive. Ils ont répondu aux Anglois qui prétendoient être maître de leur païs, que celui qui avoit fait la terre leur avoit donné ce païs-là.

Ils ont aussi des superstitions dans certains Festins. Ce sont les Vieillards qui la plûpart du temps n'ont rien à manger, ou quelques paresseux qui se font Jongleurs pour vivre aux dépens d'autrui, ils font quelquefois ces Festins par maniere de divertissement, tantôt pour se régaler les uns les autres l'Hiver, & tantôt sous prétexte de Religion. Ils font quelques Ceremonies diaboliques pour guerir les malades, comme font les danseurs nuds. Tout cela a été introduit chez les Iroquois par les Hurons ou par les Nations du Sud, que les Iroquois ont emmené dans leur païs La boisson & le libertinage y ont mêlé plusieurs sortes de superstitions. Ce qui me fait dire que les Iroquois sont devenus les Esclaves de leurs Esclaves tou-

chant la Religion, car ils ont pris les ſuperſtitions des autres Nations, n'en ayant que fort peu d'eux-même : On a remarqué que cette Nation avoit plus de diſpoſition au Chriſtianiſme que les autres.

Les Iroquois ont grand ſoin de leurs morts, ſoit que leurs gens meurent dans les villages, ſoit qu'ils meurent dans les bois, ſoit qu'ils ſoient tuez à la guerre. Les gens de guerre ſe jurent une amitié inviolable pour ne s'abandonner jamais. Si ils ont quelqu'un de leurs camarades tuez, ils s'expoſent pour enlever le corps & pour lui donner la ſepulture ; & s'ils ont le loiſir ils font les mêmes ceremonies que l'on a coûtume de faire dans le Village. Si ils ſont morts à la chaſſe l'Hiver ils attachent le corps à des arbres, envelopé dans leur couverture pour les faire geler, & ils les aportent le Printemps au Village pour les enterrer. Si ils ſont morts dans le Village ils obſervent certaines Ceremonies. Ce ſont les femmes qui ont plus de ſuperſtition que les hommes. Ils mettent dans la foſſe d'un mort tout ce qui lui a ſervi pendant la vie & tout ce qu'ils croyent lui devoir ſervir dans le païs des ames, ayant égard au ſexe, à la qualité, à l'âge, en quoi ils ſuivent beaucoup le caprice de leur imagination. Ils jettent dehors au-

tour de la cabane le bled que le mort auroit mangé dans l'année, & ce bled ſert la plûpart du temps à nourrir leurs cochons. Ils font des Feſtins dans le Cimetiere, mais c'eſt plûtôt pour ſe régaler de temps en temps. Les Vieilles ſont fort ſuperſtitieuſes, elles mêlent des pleurs feintes, & ils ont leur temps réglé pour ces pleurs. La femme dont le mari eſt mort demeure cachée dans la cabane, elle eſt échevelée & garde d'autres coûtumes. A preſent le deſordre de la boiſſon & de l'impureté a changé une paſſion dans une autre, ainſi l'envie de ſe marier qui étoit fort moderée parmi les Iroquois anciens, fait que le deuil eſt bien-tôt paſſé. Les Parens du Mari défunt font un Feſtin & on habille la Veuve, on lui racommode ſes cheveux, & alors elle peut ſe marier à qui elle voudra.

Leurs Mauſolées ſont de petites cabanes de Planches qu'ils font ſur les foſſes. Ils peignent le genie que le défunt avoit choiſi, & font d'autres figures ſans autre deſſein; ces Planches empêchent que les chiens n'entrent dans les foſſes, car ce ne ſont que des écorces qui couvrent le corps ſur lequel ils mettent des pierres & un peu de terre, de ſorte que l'écorce étant bien tôt pourrie il ſe fait de grands trous pa

lesquels la puanteur sort ; les animaux attirez par cette odeur pourroient entrer par là s'ils n'y aportoient pas du remede ; ils ont bien soin que leurs morts ne soient pas dans l'eau ; ils visitent de temps en temps dans la fosse, ils peignent ces cadavres à demi pourris, ils les changent d'habits, & ils racommodent la fosse : mais lorsqu'ils meurent par quelque accident extraordinaire, on les met avec tout ce qu'ils ont de précieux dans un cercueil, que l'on éleve sur quatre pilliers de douze à quinze pieds l'espace d'un an, & on les remet en terre aprés ce temps expiré.

C'est un usage, Monseigneur, de pleurer les morts tous les deux ans, la Nation qui veut pleurer ceux qui ont été tuez à la guerre envoye aux quatre autres des Colliers pour avertir les Anciens de se trouver en un lieu limité. Dés qu'ils s'y sont assemblez l'on fait un grand feu, autour duquel ils se mettent à fumer. Quelques jeunes Guerriers s'y trouvent aussi qui se tiennent un peu plus loin par respect. Aprés cette entrevûë l'on fait loger tous ces Anciens chez les familles de ceux qui ont été tuez. Les Guerriers vont à la chasse pendant ce temps pour régaler ces nouveaux affligez. On tient deux jours aprés un Conseil general pour pleurer les morts.

On fait donc *chaudiere* ce jour-là en attendant les pleurs, & lorſqu'ils viennent à pleurer effectivement ce ſont des paroles trés touchantes qu'ils prononcent avec douleur. Le fiel & l'amertume qui leur rongent le cœur dans ce moment leur inſpire un eſprit de vengeance qui n'eſt déja que trop enracinée. Ceux qui ont eû leurs parens tuez donnent quelquefois des Colliers; c'eſt alors que les pleurs ſe renoüvellent, & que les cris ou plûtôt les hurlemens ſe font entendre pour compâtir avec la perſonne affligée. Ces pleurs finis on fait le Feſtin d'un grand ſens froid, aprés lequel chacun ſe retire avec ſon *Ouragan*, qui eſt un plat d'écorce, & dit en même temps *Niochen*, qui ſignifie je vous remercie.

Les Iroquois ſont fort injuſtes envers leurs Chefs, car ſi un parjure Vieillard aprés avoir été toute ſa vie au ſervice de la Nation vient à n'en être plus capable, il faut qu'il ſe faſſe Pêcheur, & ſi il tombe malade on n'a pas plus de ſoin de lui que d'un autre. Il peut y avoir quelque exception, le vieillard qui eſt Chef dans le Village ne profite pas des preſens qu'on lui fait, la coûtume veut qu'il donne tout à la jeuneſſe, comme ſont les hardes dont on lui fait preſent, & autre choſe. Si l'on

donne des Colliers il les met dans la masse commune, si c'est de la viande il en fait Festin. Les Onnontaguez l'emportent sur les autres ; ils ont un certain serieux & un phlegme propre pour le conseil : mais à present leur gouvernement est bien changé, la jeunesse fait ce qu'elle veut, & l'eau de vie a changé la maniere de vivre. Ils prennent conseil tantôt des Anglois, tantôt des François ; mais principalement des Anglois, sur tout depuis la guerre, c'est ce qui me fait dire que le gouvernement est entierement changé. L'ancien gouvernement régloit les affaires de Paix, ou celles de la Guerre pendant la Paix : C'étoit aux Vieillards de déliberer sur les changemens de Village, sur les Assemblées qu'ils apellent *Porter le Sac*. Ils déliberoient aussi sur quelques travaux publics, sur les guerres qu'il falloit entreprendre, & sur plusieurs petites affaires, comme quand il falloit aller aux Tourtres. Leur politique étoit de tenir toûjours la jeunesse hors du Village & dans le travail. S'ils avoient des Nations à détruire, ils déliberoient sur les dissensions qu'il falloit mettre entre ces Nations-là pour les attaquer les unes aprés les autres ; pour faire traîner la guerre en longueur, afin d'avoir toûjours de l'occupation. Les On-

nontaguez ont ſoin de faire venir dans les conſeils quelques jeunes gens de bon eſprit, où de leur communiquer les affaires. Quelques jeunes gens s'aſſembloient le matin chez l'Ancien, où quelques Vieillards venoient auſſi, & ils s'entretenoient enſemble en fumant. Le ſujet de l'entretien étoit ordinairement des affaires du temps.

L'eau de vie ayant corrompu les mœurs des Iroquois, ce qui a achevé de les perdre, a été la multitude des Eſclaves qu'ils ont emmenez dans leur païs pour réparer la perte qu'ils faiſoient en guerre. Ils ſe plaignent eux-mêmes de ce que leurs Filles ne ſont plus que des coureuſes, & recherchent les jeunes gens en mariage. Leurs mariages ſont ou comme de ſimples accords que deux Familles font enſemble, & alors on marie les enfans dés le berceau, ou ce ſont des mariages d'interêt : pour lors le gendre eſt obligé de demeurer avec la femme qui reſte avec ſa mere, qui eſt pour ainſi dire maîtreſſe de toute ſa chaſſe juſqu'à ce qu'il ait des enfans. Il lui eſt permis pour lors d'avoir une cabane à part pour ſa famille. Mais la mere qui ne connoît que trop l'utilité de l'avoir auprés d'elle, ménage inſenſiblement ſon eſprit, & il arrive ſouvent qu'il ne la quitte pas.

Quand les Parens ont consenti de part & d'autre au Mariage, la Fille porte le pain de Mariage qui est comme le Contract, elle le fait cuire chez elle dans de l'eau boüillante, envelopé de feüilles de bled d'Inde, noüé par le milieu d'un filet, qui lui donne la forme d'une calebasse. Elle envoye tous ces pains par une femme dans la cabane de son Amant ; elle aporte auparavant le bois du mariage, qui est un bois coupé à plat, elle s'ajuste le mieux qu'elle peut. On lui graisse les cheveux avec de l'huile d'Ours, on lui met du vermillon dessus, on lui trace differentes couleurs sur le visage, elle attache de la porcelaine aux oreilles, elle en fait des bracelets, & elle se rend dans la cabane de son mari.

Enfin les Mariages se font par débauche, & cela se fait en deux manieres ; ou pour toûjours, autant que ces sortes de Mariages peuvent tenir, ou pour un temps, c'est-à-dire pour un parti de Chasse ou de Guerre, ce qui dure peut-être plus ou moins. Il n'y a pas trente ans que les Iroquois gardoient les degrez de parenté & d'affinité, ainsi les Parens & les Alliez ne se marioient pas. Cela est si vrai, Monseigneur, que quand on propose une Fille à marier, & que l'on nomme le Garçon, ils

ils répondent, le Mariage ne se peut faire parce qu'ils sont Parens. Plusieurs s'étant mariez ne changeoient pas de femmes. Quand on marioit en face d'Eglise des Vieillards avec des Vieilles, qui étoient déja ensemble depuis long-temps, & que l'on leur demande si c'est pour toûjours? Il y en a qui ont fait réponse : Nous sommes ensemble depuis l'âge de huit ans sans nous être separez, pourrions-nous à present le faire. Ces exemples ont été, comme on dit, parmi les Iroquois, mais à present ils sont rares, & on auroit peine à dire comme leurs Mariages se font, ils imitent les autres Sauvages leurs voisins, & ils sont devenus aussi débauchez qu'eux : il n'y a pas de châtiment parmi eux autres que la honte & la pudeur, l'ivrognerie ayant ôté ce frein : on ne sauroit dire les maux qui se commettent parmi cette Nation, ainsi les Meres qui ont été mieux élevées n'osent reprendre leurs Filles, & les jeunes gens se plaignent de ce que les Filles sont les premieres à les solliciter au mal. Cette Nation a toûjours été habillée, les femmes étoient couvertes & les hommes couvroient leur nudité. Quand on brûle un prisonnier de guerre c'est le plus grand dépit qu'on puisse lui faire que de l'exposer nud. On a crû avec

raison que Dieu avoit rendu l'Iroquois superieur à toutes les Nations voisines qu'il a détruites, à cause qu'il étoit plus honnête que les autres Sauvages, mais à present il tend à sa ruïne, Dieu l'a abandonné aux François qui ont brûlé leurs Villages, pris ou tué leurs Vieillards, & par consequent détruit leurs conseils, aprés quoi le desordre s'est mis parmi eux.

On ne voit pas de Femme ou Fille Sauvage avancée en âge qui ne soit ou grosse, ou qui n'ait un enfant à la mamelle, ou qui n'en porte derriere son dos. Elles nourrissent elles-mêmes leurs enfans, & elles les allaitent ordinairement deux ans ou dix-huit mois; pendant ce temps-là le mari ne couche pas avec sa femme, c'étoit l'ancienne coûtume qu'ils n'observent plus. Elles laissent leurs enfans tout nuds jusqu'à l'âge de cinq ans, elles couvrent les Filles dés qu'elles les sevrent. Les Meres élevoient assez bien leurs enfans, sur tout les Filles, mais aujourd'hui il n'y a que celles qui ont un bon naturel qui agissent de la sorte. Les Filles d'Onnontaguez qui ont été reprises par leurs Meres, mangent de la Ciguë pour s'empoisonner, les enfans se tuënt avec leur fusil ou avec leur coûteau. Toute l'instruction que les Meres donnent à leurs Filles consiste à leur

aprendre à porter du bois, & elles les y accoûtument des leur bas âge en leur faisant porter de petites charges. Leur maniere d'instruire est par des termes engageant : en disant, aye pitié de moi, ne me charge pas de honte, ny toi aussi ; ou bien la Mere se met à pleurer afin d'être interrogée, & elle répond quelquefois, ou elle ne dit rien, mais on voit bien ce qui la fait pleurer, & c'est par là qu'elles réüssissent pour corriger leurs enfans : ils ne savent ce que c'est que leur refuser le boire & le manger. La seule chose où les Enfans paroissent plus obeïssans c'est à aller chercher de l'eau & du bois pour mettre au feu; il faut en un mot que l'Enfant veuille de lui même ce que l'on veut qu'il fasse, leur phlegme naturel est ce qui contribuë le plus à leur éducation, ils ne laissent pas de tirer beaucoup de service de leurs Enfans par la patience qu'ils ont de souffrir, & en les gouvernant avec beaucoup de douceur. Dés lors que les Enfans commencent à avoir de la raison le Pere leur raconte les belles actions de ses Ancêtres, ou de la Nation, cela fait tant d'impression sur leur esprit qu'ils goûtent insensiblement ce qu'ils entendent. Si par hasard quelqu'un des Parens avoit fait une action indigne il leur en inspire un mépris, & ils

les élevent par là à une grandeur d'ame qui leur eſt naturelle.

Quand l homme & la femme s'aiment bien ils ne partagent pas leurs emplois, mais ordinairement l'un ne ſe mêle point de ce qui eſt du devoir de l'autre, leurs emplois ſont ou dans le village ou dans les bois. C'eſt à l'homme à faire la Cabane, les Canots, à paſſer les Peaux, à faire les Caiſſes, à accommoder l'endroit où ils couchent : ils ſe mêlent quelquefois de faire les Chaudronniers, les Armuriers, les Forgerons : ils font les Calumets, les Raquettes, les Paliſſades autour des jardins, les Parcs ſi ils ont des beſtiaux, à ranger les traiſes de bled d'Inde pour les faire ſecher. Dans les champs l'homme abat les arbres, il les ébranle, & pour cela il fait de groſſes cordes de bois blanc, avec leſquels il monte dans les arbres comme des Couvreurs ſur les toits ; voici, Monſeigneur, comme ils s'y prennent. Ils jettent un bout de cette corde qui a pluſieurs braſſes de long, & qui a trois pouces d'épaiſſeur, ou environ ; ils jettent, dis-je, le bout de cette corde en haut qui s'entrelaſſe dans les branches, & ils l'attirent à eux lors qu'elle reſiſte, ils s'en ſervent pour monter. C'eſt aux hommes à brûler les champs, ils ont de gros crochets de bois avec leſ-

quels ils traînent fur la terre des buches embrafées, & ils brûlent des racines des herbes pour femer enfuite. L'endroit où ils ont femé des féves, fert l'année fuivante pour y femer du bled d'Inde. L'homme fait les inftrumens du labourage qui font de bois. Quand ils n'avoient pas de pioches de fer ils en faifoient de bois, qui reffembloient à une croffe. Ils en font d'une autre efpece pour ramaffer la terre au pied du bled d'Inde. L'emploi de l'homme dans le bois l'Hiver eft de faire la cabane, qu'ils font d'écorce de bois blanc, longue & étroite; qu'ils arrangent comme nous faifons les tuiles fur les toits. C'eft à lui à chercher les bêtes & à les tuër : il paffe les Peaux, il en ôte le poil en les raclant avec une lame d'une vieille épée ou avec un coûteau, il les fait boucaner à la fumée, & il les rend molaffes avec de la cervelle d'Orignac, ou avec fa moëlle.

Quand les Femmes font dans le Village elles font les Farines, leur Mortier eft un tronc d'arbre qu'elles creufent avec le feu, le Pilon eft une perche de bois dur, mince par le milieu & gros par les deux bouts; quelquefois elles ont une pierre faite comme un oignon, & jettant le bled grain à grain elles l'écrafent : elles font le bois de chauffage & l'aportent, elles font les col-

liers pour porter le bagage, elles font mieux les souliers que les hommes, elles cousent quelquefois, elles égrennent le bled. Les jeunes Filles aiment fort à se parer, se poudrer, se laver & se graisser: ce dernier ornement fait que leur linge sortant de la lécive n'est pas plus blanc qu'auparavant: elles boucanent la viande dans les bois, elles fondent les graisses & les conservent dans des tresses ou dans de petites boëtes rondes de bois de bouleau, elles vont chercher les fruits dans les campagnes, elles font secher les framboises, les bluetes, les chataignes, dont elles font une provision pour l'Hiver: elles font des Trapes pour prendre les Martes. Les enfans chassent aux oiseaux: les Hommes croiroient s'abaisser de faire cette petite chasse sans necessité. Les Femmes sement, cerclent, & chauffent le bled d'Inde, elles en font les tresses, le mettent dans des manieres de grands tonneaux de bois de bouleau. Un Homme ne veut se marier qu'à une bonne travailleuse, pour ainsi dire, & la Femme ne veut se marier qu'à un bon chasseur.

Il y a des Femmes Sauvages qui sont fort têtuës, on accuse sur tout les Onnontagueses & les Onneyoutes, si elles n'ont pas rencontré un bon mari, elles

le quittent quelquefois les premieres, elles font mourir leurs enfans de langueur, ou par des breuvages empoiſonnez, la Ciguë eſt ordinairement la derniere reſſource dans leur deſeſpoir. Les Filles croyent faire un grand tort à leurs meres en ſe tuant, & leur diſent, hé bien tu n'auras plus de Filles, & elles vont ſe faire mourir, elles ſe mettent un collier au col & s'étranglent, ou elles aiguiſent un morceau de bois dont elles ſe percent la gorge. Leur colere & leur mélancolie dure long temps, ils n'ont pas de juremens mais ils ont le blaſphême; ils ſe plaignent de la Providence & diſent elle me hait. Cela arrive ſur tout aux jeunes gens, principalement aux Filles : on a vû de ces ſortes d'exemples, mais le commun des Sauvages ſouffre plus long-temps & avec plus de plaintes, du moins qui paroiſſent. Les jeunes mariées font gloire de ne pas crier en acouchant, ſi elles ſe défient de leur courage elles vont acoucher dans des buiſſons ou dans les champs. Si elles ſont dans la cabane elles s'empêchent de crier. Comme c'eſt une injure parmi les guerriers de dire tu as fuï, de même c'eſt une injure parmi les Femmes de dire, tu as crié quand tu étois en travail d'enfant.

Il y a une grande Fête qu'ils apellent la

Folie, qui ſe fait au mois de Février, à peu prés comme nôtre Carnaval, ils s'habillent quelquefois à la mode des François, les hommes prennent des habits de chauſſes & les femmes des coëfes, ils font des Feſtins à la Françoiſe, l'ame du Feſtin eſt de jargoner en mangeant, ſans ſavoir ce qu'ils diſent ; cela arrive quelquefois, mais le principal conſiſte à demander ce qu'ils ont ſongé. Quand ils entrent dans la cabane on leur dit, tu as ſongé cela ; ſi on ne devine pas juſte, ils rompent & renverſent tout ce qu'ils trouvent.

La Fête des Morts eſt celebre, les Vieilles y ont plus d'attache, & font des Feſtins dans les cimetieres.

Les Iroquois ſont auſſi ardens pour le Jeu que les Européens, ils y paſſent les jours & les nuits ; ce n'eſt pas ſeulement le divertiſſement qui les tient, mais c'eſt quelquefois l'interêt. Le Jeu ordinaire des hommes eſt celui du Plat, qui conſiſte à remuër & faire ſauter dans un plat ſix noyaux de prunes, dont trois ſont peints de noir à moitié & trois ont leur couleur naturelle, ils y obſervent certaines régles. Il faut pour gagner qu'il y ait pluſieurs noirs.

Ils ont un autre Jeu qui conſiſte dans une poignée de Pailles, le nombre eſt

pourtant limité. Ils ſeparent d'abord cette poignée en deux, faiſant certains gêts qui ſont ſeulement pour faire valoir le Jeu, ils en font autant pour le Plat en ſe donnant de grands coups ſur la chair nuë, ſur les épaules & ſur la poîtrine. Quand ils ont ſeparé ces Pailles ils en retiennent une partie & donnent l'autre à leurs compagnons. On ne connoît pas facilement, Monſeigneur, ce Jeu-là, à le voir il ſemble qu'ils joüent au pair & impair. Ils jouënt auſſi beaucoup à la Croce. Les femmes joüent quelquefois au Plat; mais leur Jeu ordinaire eſt de jetter les noyaux avec les mains comme on jouë aux dez. Quand elles ont jetté ces noyaux en l'air elles remuënt leurs bras, tantôt comme ſi elles faiſoient des geſtes d'admiration, ou ſi elles chaſſoient des mouches, elles ne diſent rien, on ne les entend preſque pas; mais les hommes crient comme des gens qui ſe battent, ils parlent juſte en diſant noir, noir; blanc, blanc, & de temps en temps ils font de grandes huées. Les femmes n'ont que cette ſorte de Jeu, les enfans joüent à la Croce, jamais au Plat ou rarement, les filles joüent avec des fuſeaux qu'elles font paſſer par deſſous un petit bois élevé un peu de terre; c'eſt à qui pouſſera plus loin ſon fuſeau.

Il y a des Jeux d'Hiver & des Jeux d'Eté, ceux de tout temps sont les Noyaux & les Pailles, ceux d'Hiver sont les Fuseaux pour les enfans, ceux ci y mettent une longue queuë de deux pieds & demi : ceux des filles sont de veritables Fuseaux. Les uns & les autres les moüillent avec la salive ou ils les mettent dans l'eau quand il géle bien fort, afin qu'il se fasse une croûte comme un verni, & ils les poussent sur quelque penchant d'une côte bien glacée, afin qu'ils aillent plus loin. Ils font couler aussi de petits bâtons plats & longs, ils peignent tous ces fuseaux & ces bâtons.

La jeunesse est fort libre en paroles, ils raillent sur leurs amours ou sur leurs faits de guerre, ils disent des paroles à double entendre, ils se divertissent aussi à jouër de la flûte, ils chantent toûjours sur le même air, ils chantent souvent ce qu'ils apellent la Chanson de guerre ou la Chanson de mort, ils batent la mesure avec le pouce ou un autre doigt, en le pliant ou le dépliant avec justesse, frapant aussi sur quelque chose de raisonnant, ils mettent une peau bien tenduë sur une chaudiere, & forme ainsi une maniere de timbale, autour de laquelle ils se mettent acroupis, chantant & frapant dessus en mesure avec

un petit marteau de bois, les femmes n'ont pas d'autre divertiſſement que le jeu. Tout le monde ſe baigne en Eté, les enfans & les filles y vont plus que les femmes, ou ſi elles y vont c'eſt à l'écart le ſoir, on n'en voit jamais le jour ſe baigner, ou cela eſt rare. Les enfans jouënt à ſe cacher & à faire deviner aux autres où ils ſont, ou bien les jeunes gens à luter & à courir, ils ſont naturellement railleurs, & le ſont quelquefois avec eſprit: leurs railleries tombent ou ſur la mine, ou ſur la poſture, ou ſur quelques avantures. Un François joüoit des gobelets devant un Iroquois, ce Sauvage voyant que ce François tiroit des rubans de ſa bouche l'imita, il avoit une perdrix morte, il la mit derriere ſon épaule & la tira par deſſus, diſant j'ai tiré cela de mon épaule. On dit un jour à un Iroquois que les ſoldats étoient conſiderez du Roi: le Sauvage répondit parlant de deux Soldats qu'il avoit vû garder les vaches, & dit, je porte compaſſion à ces deux Soldats qui gardent les vaches, que ne vont-ils en France ils ſeroient les camarades du Roi.

Ils ont des Nôces & des Danſes ſuperſtitieuſes; la Danſe des hommes conſiſte à avoir une couverture ſur l'épaule & à fraper du pied en tournant en rond. Les fem-

mes & les filles qui danſent en plus grand nombre que les hommes & les garçons, font des poſtures, des contorſions, des tours à droit & à gauche, en tournant en rond, & ſe laſſant juſqu'à n'en pouvoir plus. Elles n'épargnent rien pour ſe rendre belles & leurs filles auſſi, elles mettent pour cet effet des huiles d'Ours à leurs cheveux, elles ſe barboüillent le viſage, ce que l'on apelle ſe *matacher*, elles ſe peignent même toute la tête de pluſieurs couleurs, elles ont des pendans d'oreilles, des colliers à pluſieurs tours qui leur pendent ſur le ſein, des bracelets & une ceinture par deſſus leur chemiſe. Le joüeur d'inſtrumens eſt au milieu, aſſis ſur un banc, autour duquel on danſe en rond, il bat avec un ſquelete de tortuë dans laquelle il y a des pois, ou bien ils ont une petite gourde dans laquelle ils ont mis des pois ou des petites pierres ; ils chantent & battent la meſure avec l'inſtrument, & à chaque Chanſon on lui donne le payement en porcelaine ou en quelque autre eſpece.

Quand il y a des Feſtins il n'y a pas d'autres Cuiſinieres que quelques jeunes gens qui ſont nommez pour faire la marmite, ils portent une mâne de bled d'Inde par le village, & les femmes pilent le bled

bled dont elles portent la farine dans la cabane où le Festin se doit faire. Quand la viande est cuite on la tire pour mettre la farine ; quelques Anciens qui se trouvent autour du feu où ils s'entretiennent de ce que l'on doit faire ou dire dans le Festin, ôtent les os & les rongent.

Je vous ai fait connoître, Monseigneur, le caractere de cette Nation en vous parlant de ses emplois & de sa conduite pour la Paix & pour la Guerre. Chaque Nation a son caractere particulier, l'Anié & l'Onneyout sont genereux, francs autant que des Sauvages le peuvent être : l'on peut dire qu'ils n'ont qu'un même esprit. L'Onnontagué est fier, fourbe, moins genereux que l'Anié, car l'Anié lui a reproché souvent ses lâchetez, lors qu'ils alloient en guerre ensemble. Il y avoit toûjours plus d'Aniez tuez sur la place, tandis que les Onnontaguez retournoient toûjours chez eux. Le Goyogoüin est bon guerrier, ses mœurs tiennent plus du Sauvage, il est aussi fin & aussi rusé que les Tsonnontouans, l'Onnontagué, l'Anié & l'Onneyout. L'exterieur de ces deux Nations & leurs langages est plus barbare qu'ils ne le sont en effet ; car l'on a remarqué qu'ils avoient le naturel assez bon, facile à gouverner & fort accommodans.

L'Iroquois en general aime l'hospitalité, & il est bon ami ou ennemi juré ; ils n'ont pas de lettres, & ils sont accoûtumez à juger des choses par les sens & ont l'imagination fort vive. Un vice general des Iroquois qui est la paresse, & de n'avoir aucun métier pour s'ocuper, est cause qu'ils passent le temps sur leur natte couchez, sur laquelle ils font plusieurs Songes creux, & quand leur imagination est échauffée ils prennent tout ce qu'ils se sont representez pour des veritez. Je vous ai raporté, Monseigneur, d'où vient l'estime qu'ils font du Songe.

Quoiqu'ils ayent des séntimens de colere trés-violents ils savent les cacher, ils se disent froidement les injures les plus atroces, & ceux qui n'entendent pas la langue ne sauroient connoître s'ils se fâchent, ils conservent dans leurs cœurs les desirs de vengeance, & ils ont beaucoup de peine à pardonner, c'est ce qui est le premier mobile de toute leur conduite. Les particuliers ne veulent pas avoir affaire à un autre particulier, ils se craignent les uns les autres. Une sœur employe un étranger pour demander quelque chose à sa sœur, & ainsi des autres. Cela peut venir d'orgueil, & parce qu'ils ne veulent pas être refusez. Il n'y a pas de

Procez entr'eux, les Vieillards les terminent bien-tôt & l'on en vient promptement à l'execution, car l'on fait caſſer la tête à celui qui a tort, & pour cela on l'accuſe de ſortilege, ou quelqu'un fait ſemblant d'être yvre pour le tuër. Quand on ſurprend un larron de profeſſion, on s'en défait bien-tôt, les parens ſont les premiers à l'accuſer & à lui faire caſſer la tête.

Tous les Iroquois ſont partagez, Monſeigneur, par Famille; il y en a trois principales qu'ils apellent la Famille de l'Ours, celle de la Tortuë, & celle du Loup. Ce ne ſont pas de ſimples noms mais ils ont des Fables là-deſſus, c'eſt dequoi ils s'entretiennent de trois ans en trois ans, dans des aſſemblées generales. Chaque Village eſt compoſé de ces trois Familles, & chaque Famille a ſon Chef. Chaque Chef aſſemble ſa Famille pour déliberer ſur les affaires qui ſe preſentent, & les Chefs eux-mêmes s'aſſemblent enſuite pour prendre les dernieres réſolutions, c'eſt ce qui fait que les affaires traînent en longueur, car il faut que toutes les Nations ſoient de même ſentiment. Les Onnontaguez ont voulu ſe rendre les maîtres des affaires, mais les autres Nations leur ont fait voir de temps en temps qu'ils ne l'é-

toient pas : il y a un Ordre parmi les Aniez qu'ils apellent l'Ordre des Nobles. Les femmes en sont & en ont voix déliberative dans les affaires ; mais elles font de la dépense pour être de cet Ordre-là.

Quoiqu'ils n'ayent pas de Roi n'y de Chef qui leur prescrivent des Loix, cependant lorsqu'il s'agit de quelques affaires qui regardent la Nation, il se trouve une union si grande entr'eux qu'ils agissent tous de concert en ce moment, avec une deference particuliere que les jeunes gens ont pour les Vieillards ou les Anciens. Ces Chefs qu'ils apellent *Odianez*, ou *Odisthems*, sont les plus considerables : ce mot même le porte.

L'on choisit ordinairement, Monseigneur, la cabane d'un des plus considerables, que les femmes préparent, aprés-quoi elles se retirent ; il y en a cependant que l'on regarde comme des Heroïnes, qui demandent à y entrer, elles donnent quantité de Colliers de porcelaine pour ouvrir le discours, & lorsqu'il se fait quelques déliberations on demande leur sentiment. Ces femmes ont un si grand ascendant sur les Anciens que lors qu'elles demandent quelques graces pour le bien public ils ne peuvent se dispenser de les leur accorder, comme si un parti de guerre

étoit prêt d'aller en campagne, & que les femmes du Village reſtaſſent ſeules, cette mere de famille repreſenteroit un Collier pour les en détourner, les apellans *Ac nos fems*, qui veut dire mes oncles d'où vient que vous nous expoſez à l'inſulte de nos ennemis : pour lors on change de deſſein, mais à moins de quelques affaires de cette nature jamais les femmes n'entrent dans les conſeils.

Avant d'en tenir quelqu'un, un Ancien qui aura la meilleure voix crie à pleine tête, faiſant le tour du Village, & dit aſſemblez-vous nous allumons le feu : & lors qu'il s'agit d'un Conſeil de Guerre il y a quelquefois deux Conſiderables, qui crient par tout le Village de toutes leurs forces, avec précipitation, une parole n'attendant pas l'autre, & diſent entrez Guerriers, entrez Guerriers.

Les Anciens où les Conſiderables étant aſſemblez, celui chez qui l'on eſt, ou un Orateur que l'on choiſit, prend la parole qui explique le motif qui les a tous emmenez. Les déliberations faites quelques-uns des Anciens vont dans chaque famille avertir la jeuneſſe de ſe trouver en un lieu preſcrit, dans lequel ils leur communiquent ce qui s'eſt paſſé au Conſeil, & ſi c'en étoit un de Guerre. L'Orateur ayant ſçû le ſen-

timent des Anciens, fait ſavoir à la jeuneſſe qu'il ſeroit à propos de faire telle choſe. Voyez, leur dit il, jeuneſſe, ce que vous avez à répondre. C'eſt donc là, Monſeigneur, cette politique qui les unit ſi bien, à peu prés comme tous les reſſorts d'une horloge, qui par une liaiſon admirable de toutes les parties qui les compoſent, contribuënt toutes unanimement au merveilleux effet qui en reſulte.

Outre ces Anciens il y a des Chefs de Guerre. Ceux-ci qui entrent dans les Conſeils font quelquefois aſſembler le lendemain toute la jeuneſſe, & lui font le recit de tout ce qui a été propoſé, lui demandant la réponſe. Nous vous en laiſſons les maîtres, leur diſent les guerriers. Et la jeuneſſe, par une deference reciproque leur répond, vous en êtes les maîtres vous-mêmes.

Les Anciens qui ont déliberé ſur leurs affaires de Guerre propoſent aux guerriers ſi ceux-ci en ſont contens, ils chantent ou font un cri d'une commune voix, prononçant ce mot de *Ho*, qu'ils expriment du fond de la gorge, & s'il y en à quelqu'un qui n'eſt pas content il ne chante pas.

Quand les jeunes gens qui ont été déja avertis ſe ſont trouvez au lieu qu'ils ont

choiſi, ils s'aſſemblent en rond un peu à l'écart de ceux qui leur ſont venus parler de la part des Anciens, & déliberent entr'eux ſur la réponſe qu'ils doivent faire. La déciſion faite, la jeuneſſe qui a conſenti à ce qui lui a été communiqué l'aplaudit par le cri de *Ho.*

Il n'y a pas de Négoce ny de Commerce parmi eux, parce qu'ils ne veulent point avoir d'affaires les uns avec les autres, la plus grande traite eſt l'eau de vie, ce ſont les femmes qui en traitent ordinairement en échange du Caſtor. Ils n'ont pas d'autre marché que les cabanes, ils ſe payent fidellement, leurs meſures n'eſt autre choſe que la cueillere avec laquelle ils mangent leur *Sagamité.* Ils meſurent leur porcelaine dans le creux de la main, ils n'achetent pas de terres; mais les heritages paſſent aux Parens du défunt, ils ont leurs limites pour leurs champs, ils font des marques aux arbres avec la hache, en tirant une ligne à vûë & ſans methode. Celui qui a découvert un Lac, ou un endroit de Pêche, ou des maiſons de Caſtor, en eſt le maître, il marque l'endroit & perſonne ne lui en diſpute la proprieté. Les Vieillards & ceux qui ne peuvent ou ne veulent rien faire à la guerre & à la chaſſe, font des naſſes & ſe font Pêcheurs,

c'eſt un métier rôturier parmi eux. Leurs naſſes ſe font de fil, ou d orties , ou de bois blanc, dont ils réduiſent l'écorce en filet par le moyen de la leſcive qui le rend fort & maniable. Les femmes filent ſur leurs genoux en tordant le fil avec la paume de la main, elles mettent ce fil que l'on pourroit apeller plûtôt de la fiſſelle en peloton. Ils ne ſçavent ce que c'eſt que pêcher avec des filets à flotter, ils prennent beaucoup de ſaumons.

Ils apellent Colliers des grains de porcelaine enfilez que les François nomment corde de porcelaine, ils font avec ces cordes une maniere de hosâ long & large, où ils repreſentent pluſieurs figures. Ils s'en ſervent pour traiter la Paix , pour faire leurs Ambaſſades , pour déclarer leurs penſées , pour apaiſer les Procez, pour faire quelques entrepriſes. Pour juger , condamner , ou abſoudre c'eſt encore leur principal ornement, en un mot c'eſt leur or & leur argent : les jeunes guerriers allant en guerre s'en ſervent comme de bracelets & de ceintures ſur leurs chemiſes,& couvrent tout cela d'une belle couverture rouge, ils vont à une lieuë ou deux du Village , accompagnez de leurs femmes , & en ſe ſeparant ils leur donnent leurs Colliers. Les femmes

en font d'autres qui servent à porter du bois & à lier les Esclaves, elles font ceci d'écorce de bois blanc d'Orties & de Cotonniers. Ces porcelaines viennent de la côte de Manathe ; ce sont des bourgos ou manieres de colimaçons de mer qui sont blancs ou violets, tirant sur le noir.

Je vous ai donné, Monseigneur, une idée de l'Iroquois non Chrétien, vous voulez bien que je vous parle de ceux qui sont établis parmi les François, il y en a deux Missions, l'une à la montagne de Montreal, qui est à une portée de canon de la Ville, & l'autre est au Saut saint Loüis qui en est à trois lieuës. La Religion Chrétienne & le commerce que cette Nation a eûë avec nous par la conduite judicieuse des Jesuites, les a un peu humanisez depuis trente ans. Les mœurs de ces gens si barbares & si farouches ont été adoucis sans doute par le Baptême, avant & aprés la guerre déclarée contre les Iroquois. Ils ont fait voir des marques d'humanité,& quand ils ont vû que les Iroquois leurs ennemis en abusoient, ils ont fait voir que le Christianisme n'est point opposé à la veritable valeur.

Ces Iroquois convertis ont toûjours eû soin que leurs enfans n'entendissent point parler des superstitions & des coûtumes

de leur païs, en leur faisant sucer la Foi avec le lait, ils font ce qu'ils peuvent afin que quand ces enfans sont grands ils ne demeurent plus au païs de peur qu'ils ne se perdent.

Ceux qui ont été plus celebres parmi ces nouveaux Chrétiens ont été le grand Anié chef de cette Nation, la Cendre-Chaude Chef des Onneyouts, Paul Capitaine & Chef de la Priere, & le Borgne. Ces gens ont fait des actions & en Paix & en guerre qui meritent que je vous en parle, Monseigneur.

Le grand Anié aprés avoir dompté la Nation des Loups, se fit Chrétien, il apprit lui-même les Prieres dans les forêts étant à la chasse l'Hiver, il a Prêché la Foi dans son païs, il a confondu les Proselites des Anglois, il a emporté contre les Anciens qui ne vouloient pas que l'on vint demeurer à Montreal, il emmena lui seul cinquante de ses gens dont une partie vit encore & sert de pierre fondamentale à l'Eglise du Saut. Il a fait plusieurs belles actions contre les Onnontouans, il s'attiroit l'affection de tout le monde par sa pieté & sa bravoure; un moment aprés avoir fait la priere étant à la chasse en Hiver, il fut tué par les Loups nos Alliez dans un choc imprévû.

La Cendre-Chaude étoit un des deux Capitaines qui gouvernoient la Nation des Onneyouts, il fit brûler le Pere Brebœuf pendant son Paganisme ; mais aprés son Baptême il fut prêcher la Foi aux Iroquois, il commença par les Aniez & parcourut les cinq Nations Iroquoises ; son autorité en convertit quelques-uns, son éloquence confondit les Anciens, il prêchoit les Dimanches dans les cabanes où il assembloit la jeunesse. Quand la guerre fut déclarée il fut avec Monseigneur le Marquis de Denouville aux Tsonnontouans, où il fut tué combattant genereusement contre les ennemis.

Paul étoit un Huron, bon guerrier & fort zelé pour la Religion, Dieu l'a récompensé en lui donnant une fille qui a vécu comme une Religieuse, elle avoit à l'âge de treize ans l'innocence d'un enfant & la sagesse d'une personne de trente, & est morte vierge. Sa mere la voyant bien faite craignit pour sa vertu ; elle convint avec son mari de faire dire une Messe, afin que Dieu permit que sa beauté pût être alterée. L'on tient qu'il se forma depuis une tache dans son œil, & étant devenuë étique elle mourut en exhortant sa mere à être bien constante en la Foi, & laissa à la Chapelle une couverture de taf-

fetas, avec tous ses colliers, bracelets & autres ornemens.

Le Borgne ou en Iroquois Sogaresse a été mis en prison chez les Anglois, parce qu'il étoit trop ami des François, il regrettoit en mourant de ce que Dieu ne lui avoit pas fait la grace d'être martirisé. Il prenoit le soin des enfans dans la Mission, il les Catechisoit, il les corrigeoit, il leur faisoit faire les Prieres. Sa femme n'étoit pas moins fervente, & elle a demeuré prés d'un an en prison chez les Anglois avec son mari.

Ces nouveaux Chrétiens voyent bien quelle difference il y avoit de la vie Chrétienne à celle qu'ils menoient avant le Baptême. Ils savent si bien leur Religion qu'ils ont confondu les Heretiques d'Oranges sur l'invocation des Saints & sur d'autres articles de la Foi.

Il y a à la Prairie de la Madeleine, vis-à-vis de Montreal, une femme Sauvage enterrée, à l'occasion de laquelle l'on a reglé les enterremens. Les François n'ont pas voulu laisser enlever ce corps par les Sauvages qui vouloient l'avoir, c'étoit la femme d'un Capitaine. Le Capitaine & cette femme sont les deux premiers Sauvages Iroquois qui ont demeuré avec les François, & sur lesquelles l'Eglise du Saut est

est fondée. Quand elle fut morte son mari fit un Festin en forme de Testament, & dit aux assistans, vous savez que nous avons plusieurs superstitions dans nôtre païs touchant les funerailles ; à present que nous sommes Chrétiens, & que nous faisons prier Dieu pour les morts, je donne aux pauvres tout ce qui a apartenu à ma femme; il y avoit pour cinquante écus de hardes en Colliers & autres choses. Depuis ce temps on donne aux femmes qui ont fait la fosse, & aux pauvres, ce que ceux qui ne sont pas Chrétiens mettent dans la fosse avec le corps.

Nos Iroquois Chrétiens gardent entre eux, Monseigneur, le même ordre de police que les Payens, mais ils ne déterminent rien sans l'agrément du Gouverneur general, auquel ils viennent dire ce qu'ils ont conclu ; s'il l'aprouve l'affaire est décidée, s'il ne l'aprouve pas, ils font ce qu'il leur ordonne. Cela s'entend des affaires dont il faut que le Gouverneur ait connoissance, car pour le reste ils le gouvernent à leur maniere ; cela facilite la conversion des Anciens qui veulent se faire Chrétiens. Il y a un Chef de la Priere qui préside aux Chants, aux Offices qui se font dans l'Eglise & à tout ce qui regarde le culte Divin, mais il ne fait

rien sans consulter le Pere Missionnaire.

Quand on fait les Mariages l'on garde l'ordre de l'Eglise, & ces Sauvages sont plus scrupuleux sur la Parenté que les Européens ; car leur Parenté ne vient souvent que d'adoption, & elle n'empêcheroit pas le Mariage à cause qu'ils ne sont Parens que de loin ; cependant on n'ose pas passer les bornes qu'ils se sont prescrits avant d'être Chrétiens, pour ne les pas scandaliser. Les enfans qui n'ont jamais été au païs étant plus capables d'instructions que ceux qui ont été parmi les Infidelles, les Parens ont grand soin de leur faire aprendre les Prieres, & de les envoyer à l'Eglise. Ils ne sont pas portez à leur faire aprendre à lire n'y à écrire, à cause, disent-ils, que l'Ecriture ne leur donne pas dequoi vivre, Il vaut bien mieux qu'ils aprennent à aller à la Chasse, ou à Pêcher pour aporter quelque chose à la cabane. Ils sont bien aises qu'ils aprennent à servir la Messe & à chanter. Il y en à quelques uns qui élevent bien leurs enfans, mais la plûpart ont trop d'indulgence pour eux.

Je vous ay dit, Monseigneur, tout ce qu'il y a de bon dans leur maniere de vivre, la Foi n'a fait que perfectionner cet état de Sauvage. Par exemple, ce feroit

une honte pour un homme de porter du bois avec sa femme & d'aller travailler aux champs avec elle. On voit pourtant quelques maris qui font cela par humilité & par Penitence : Peut être que les Iroquois ont en horreur cet état de femme, à cause qu'ils ont vû parmi les Nations du Sud des hommes qui faisoient les femmes & qui quittoient les habits d'hommes pour prendre ceux de femme. On en void trés-rarement parmi les Iroquois, & ils condamnent par la seule lumiere naturelle cette façon de vivre.

Quoique les Iroquois soient de grands Joüeurs, cependant on est venu à bout de moderer cette passion. On n'a pas eû besoin de les empêcher de se fâcher, car ils ne se fâchent jamais en joüant, quelque grande que puisse être la perte qu'ils fassent au jeu.

Outre les occasions dans lesquelles ils faisoient des Festins, en ayant retranché les superstitions, ils font quelques Festins pendant l'année, au premier de Mai, en plantant le Mai devant l'Eglise, & lors que quelque personne considerable vient les voir, car parmi ce grand témoignage d'amitié c'est de faire *Chaudiere*, où en leur langage mettre la chaudiere haute, pour lors le Capitaine de la Priere dit le

Benedicité à voix haute, & quand on a mangé il dit les Graces. On a coûtume de chanter pour se divertir & pour rendre le Festin plus celebre. L'on ne voit pas d'Iroquois qui ait apris de métiers, il en est pourtant capable, mais c'est qu'il n'a pas de coûtume. Plusieurs parmi les Chrétiens s'occupent à abattre du bois, travailler aux champs, à pêcher de peur d'être tentez de boire & de devenir ivrognes comme les autres, mais ceux là ne sont pas le plus grand nombre. Une pierre de touche pour sçavoir s'ils sont bien convertis est le pardon des injures. Ils sont devenus interessez depuis qu'ils ont connoissance du commerce. Tout leur argent & leur monnoye consiste en ces grains de porcelaine, dont j'ai déja eû l'honneur de vous parler. La porcelaine se trouve dans la Virginie le long du bord de la mer, ils la commercent avec les François lors qu'ils viennent à Montreal, & ils achetent ce qui leur convient. Je leur ai vû un grand mépris pour l'or & l'argent qui ne leur est d'aucune utilité pour traiter avec les autres Nations : s'ils avoient l'usage de le battre ou de le fondre ils pourroient faire des bijoux.

Ces Peuples aiment à se parer avec autant d'amour propre que toutes autres

Nations du monde, ils aiment beaucoup le vermillon, l'on en fait un grand commerce en Canada les femmes s'en *matachent* le visage ; *mattacher*, c'est-à-dire peindre. Lors donc qu'ils se *matachent* elles mettent plusieurs couleurs sur le visage, comme du noir, du blanc, du jaune, du bleu & du vermillon. Les hommes se font des Serpens depuis le front jusqu'au nez, ils se piquent la plûpart tout le corps aussi-bien que les Canadiens, avec une aiguille, jusqu'au sang. De la poudre à fusil écrasée fait la premiere couche pour recevoir les autres couleurs, dont ils se font des figures telles qu'ils le jugent à propos, & jamais elles ne s'effacent.

C'est une maxime parmi eux, lorsqu'ils vont à la guerre, de se *mattacher* le visage avant que de livrer un combat, ils avoüent que n'étant pas maîtres quelquefois des premiers mouvemens de la nature, leurs ennemis pourroient apercevoir sur leur visage quelque air de pâleur & de crainte ; ils se sentent par là fortifiez, & ils se battent avec une intrepidité surprenante. Cette Nation est trés belliqueuse, mais à force de faire la guerre de toutes parts, à toutes les Nations, elle a beaucoup diminué. Les Mariages qu'ils ont fait avec leurs prisonnieres ont beaucoup con-

tribué à repeupler cette Nation.

Tout ce que les cinq Nations peuvent mettre sur pied presentement ce sont quinze cens guerriers, parce que la plûpart ont été détruits dans ces dernieres guerres, ils tiennent cependant toute l'Amerique Septentrionale en suspens : Les Anglois les menagent d'un côté, & nous les aprehendons nous-même. Leur maniere de faire la guerre est si particuliere, qu'un François n'est pas en sureté à la portée d'un pistolet de sa maison lorsqu'il est dans son habitation.

La résolution étant prise dans leur Conseil de Guerre d'aller vanger leurs freres, ils font en même-temps plusieurs partis, ils prennent quelque peu de bled d'Inde pour vivre en chemin, s'embaraſſant peu du reste, parce qu'ils chaſſent toûjours, marchant dans les bois où ils trouvent dequoi subſister.

Ils ignorent la maniere de se battre en pleine campagne de bled, que l'on apelle *Desert*, d'où ils découvriront ce qui s'y paſſe, ils y feront des irruptions subites & entreront dans les maisons, ils tâcheront de prendre quelqu'un, ils feront des prisonniers ou enleveront des chevelures : ce ne sont proprement que des coups de mains, & ils ont porté par ce genre de

guerre plus de terreur chez leurs ennemis que n'auroit pû faire une armée reglée ; les François ne l'ont que trop ressenti. Malheur donc à ceux qui tombent entre leurs mains, car ce sont autant de victimes qu'ils immolent à leur fureur.

Ils ont bien soin de leurs prisonniers pendant le Voyage, non par un esprit de charité ou de compassion, mais parce qu'ils se sont fait un point d'honneur d'en avoir en entrant dans leur Village qu'ils paroissent bien rigoureux. Ils éloignent pendant ce temps-là toutes les idées qui pourroient leur faire de la peine sur la juste aprehension des peines qui les attendent ; mais lors qu'ils sont prêts d'arriver c'est une metamorphose bien differente, cette aproche réveille tout-à-coup ce que la fureur avoit assoupi contre leur propre inclination, & l'imagination rapellant tout ce que la cruauté leur peut inspirer, elle fait éclater la rage qu'ils avoient conservée dans leurs cœurs, car ils leur coupent quelquefois les pouces, leur arrachent les ongles avec les dents, leur rongent le bout des doigts & les leur font brûler, leur font des estafilades dans les chairs avec un coûteau, & se les jettent de l'un à l'autre au travers d'un grand feu, ils ne donnent jamais la vie aux pri-

sonniers qu'ils font dans leurs campagnes de bled d'Inde : ils leur scient les poignets avec les cordes de leurs arcs, (ce sont les Tsonnontouans qui se servent de ce genre de suplice plus que les autres) on les fait asseoir & on leur suspend les pieds, liez entre deux piquets devant le feu, on leur fait brûler la plante des pieds & on la leur enleve quand elle est bien rôtie.

Quand il y a plusieurs prisonniers on les distribuë à toutes les Nations, ceux qui restent dans le Village qui a fait coup sont destinez aux familles qui ont eû de leurs parens tuez à la guerre ; on les méne dans les cabanes des femmes qui en ont perdu. Celles-ci versent des larmes sur ces infortunez, elles les reçoivent bien, leur donnent à manger, & pensent leurs playes si ils en ont reçû : mais s'ils pouvoient penetrer en même temps le fond du cœur de ces Megeres que de fourberies n'apercevroient-ils pas, car tous ces bons traitemens n'aboutissent enfin qu'à satisfaire leur vengeance.

Ces Esclaves étant à la discretion de ces Barbares, la famille à qui ils ont été donnez d ffe e quelquefois de s'assembler pour déliberer de ce que l'on en fera, on les *matache*, on les promene en attendant dans le Village de cabane en cabane, on

les fait chanter à l'Iroquoiſe, l'on s'en divertit, en un mot ils en font leur joüet.

Si quelqu'un eſt aſſez heureux pour être adopté, il eſt ſeur d'avoir la vie & la paſſe comme eux, autrement il eſt condamné au feu. L'Ancien du Village va faire le cri de mort, qui font des hurlemens à faire dreſſer les cheveux, pour lors tous les Chefs de guerre & la jeuneſſe ſe réjoüiſſent de la bonne nouvelle qui leur vient d'être annoncée.

Auparavant que de le mener au poteau ils lui mettent quelquefois au col, au bras & aux jambes, tout ce qu'on peut trouver de plus precieux, comme des Colliers de porcelaine. Je me repreſente, Monſeigneur, cette Victime que l'on conduit au bucher, comme ces holocauſtes que l'on immoloit aux faux-Dieux qui étoient couronnez de fleurs, on lui attache les mains à une corde du poteau, de maniere qu'il ait la liberté des pieds pour en faire le tour au milieu de ſes tourmens: c'eſt dans cet horrible état que s'exerce tout ce que peut inventer l'artifice d'un Iroquois.

On aproche le priſonnier d'un grand ſerieux, & on lui paſſe des canons de fuſil tous rouges ſur le corps, depuis les pieds juſques à la tête, avec une tranquilité ſi grande que l'on croiroit que ce ſeroit un

Peintre qui apliqueroit des couleurs ſur un Tableau : ils font rougir ces fers le plus qu'ils peuvent parce que l'ardeur du feu emporte plus aiſement la peau.

Comme ces tourmens ne dépendent que du caprice , ils ne ſont pas limitez dans leur maniere : les uns leur attachent l'extrêmité des nerfs à des bâtons , & tournant ces bâtons ils y roulent ces nerfs comme on fait un cordage ſur un eſſieu, ce qui leur fait retirer tout le corps & le plier en deux d'une maniere horrible, ils le couchent ſur le dos & leur apliquent des pierres toutes brûlantes deſſus. Ils meſurent la peine à la qualité, parce qu'ils diſent qu'un Officier doit avoir naturellement plus de valeur qu'un ſimple ſoldat, & qu'il eſt plus capable de faire paroître en ce moment plus de courage ; ils s'acharnent donc davantage aprés lui.

Plus l'on crie au milieu des douleurs plus ces Tirans prennent de plaiſir , ils n'aiment pas qu'un homme ſe rende ſi-tôt, ils n'en font pas d'état , ils le quittent même avec chagrin ; mais quand il s'agite autour du poteau , & qu'il eſt dans le deſeſpoir par la violence des maux qu'il ſouffre , ils jettent des cris de joye , ou plûtôt des hurlemens épouventables : on leur enleve la peau qui couvre le crane,

dans laquelle ils mettent de la cendre toute rouge qu'ils leur remettent ſur la tête.

Lors qu'ils voyent qu'un homme tombe comme mort, tout navré de douleurs, ils le délient & lui font un habit de paille de bled d'Inde auquel ils mettent le feu, ce moribond qui a encore quelque reſte de ſentiment veut faire un dernier effort pour ſe ſauver, ce ſont pour lors des tranſports de joye ; cet infortuné prie quelquefois qu'on l'acheve, mais ces cruëls inventent de nouveaux tourmens pour le faire ſouffrir. L'on a vû une choſe tout à fait extraordinaire, que la bien-ſeance devroit me faire paſſer ſous ſilence, mais c'eſt pour vous faire connoître juſqu'où peut aller la malice & le mauvais cœur de cette Nation lors qu'ils tiennent leurs ennemis. Une Femme qui avoit eû un de ſes parens tué à la guerre ne ſachant plus de moyens pour tourmenter un François, fit rougir un fer qu'elle lui paſſa dans l'une de ces parties que la pudeur me défend de nommer : çà été, ſelon le témoignage de quelque François qui avoit été adopté, le plus cruël ſuplice que jamais les Iroquois ayent pû s'imaginer.

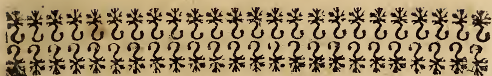
L'on ne meurt pas d'abord de tous ces ſortes de tourmens que l'on exerce à plaiſir

ſur eux : enfin auſſi-tôt que cette victime a expiré, ils lui arrachent le cœur ; ils ſuçent le ſang, & coupent le corps en pluſieurs morceaux qu'ils mangent. Tel eſt le caractere de la plus redoutable Nation qui ſoit dans l'Amerique, qui d'ailleurs ſont trés humains & trés genereux avec ceux qui deviennent leurs amis. Je ſuis avec reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre trés-humble, &c.

II. LETTRE.



II. LETTRE.

Sujets des premieres Guerres avec les Iroquois.

Interêt des Peuples du Canada avec les François.

Arrivée de Mr le Comte de Frontenac de France en Canada, avec Aurionaé le grand Chef des Iroquois.

Les Onnontouans veulent faire la Paix avec les Iroquois.

On déclare la Guerre aux Anglois dans la Nouvelle Angleterre & la Nouvelle York.

Aurionaé fait savoir à sa Nation par quatre Députez qu'il est de retour en Canada.

Gagniegoton Ambassadeur Iroquois aporte des Colliers.

Prise du Port Royal dans Lacadie par les Anglois.

Conversation particuliere de Mr de Frontenac avec Aurionaé.

Les Iroquois font un grand desordre vis-à-vis de Montreal.

Le Chevalier Guillaume Phis assiege Quebec avec toutes les forces de la Nouvelle Angleterre. Il en leve le Siege avec honte.

MONSIEUR,

J'ai tout lieu d'admirer les actions Heroïques de votre Vie, & je croi que je serois devenu un bon sujet si la destinée avoit pû me faire porter les armes sous votre conduite, je serois assurément devenu un bon Capitaine puisque vous êtes devenu un si bon General. Je ne passe pas les Mers pour faire ici votre Panegirique, votre réputation est trop bien établie dans les armées, le succez de la Bataille de Fleurus vous fut si glorieuse que vous commençâtes & donnâtes lieu à Monseigneur de Luxembourg d'achever une journée qui lui acquit tant de gloire; il reüssit, mais, si j'ose le dire, il suivit vos pas & ne fit que terminer ce que vous aviez si bien commencé. Vous, Monsieur, qui êtes si accoûtumé à des guerres d'Allemands, d'Anglois & d'Hollandois, souffrez je vous prie que je vous parle de celle des Iroquois, c'est une Nation dans l'Amerique fort illustre par la bravoure.

Les premiers François qui s'établirent dans le Canada furent quelque temps sans avoir guerre contre les Iroquois. La nouveauté des marchandises de France attira insensiblement cette Nation, comme plusieurs autres nos plus proches voisins. Les Iroquois Onnontaguez nous reçûrent avec plaisir chez eux, nous y fîmes même un Fort garni de petites pieces de canon, & des Missionnaires commencerent à y planter la Foi.

Mais comme ce vaste continent occupe quantité de Nations dont les langues sont toutes differentes, cette diversité de mœurs & de caracteres d'esprit excitoit souvent de la jalousie & de l'antipatie parmi tous ces Peuples lors qu'il s'agissoit de quelque interêt.

Les Anglois qui demeuroient aux environs de Quebec furent nos premiers; c'étoit une Nation polie pour qui les Iroquois avoient une aversion naturelle. La grande étenduë de chasse que possedoit la Nation Algonkine au Nord du fleuve de saint Laurent, donnoit d'autant plus d'ombrage aux Iroquois que les Algonkins tuoient beaucoup plus de Castor & d'autres animaux depuis qu'ils avoient l'usage des armes à feu, nous trouvions de l'avantage de traiter avec nos voisins sans

aller courir chez les Iroquois qui demeuroient à plus de deux cens lieuës de Quebec. Ceux-ci conçûrent aisement de la jaloûsie contre les Algonkins qui ne s'en embarassoient pas autrement, les reproches se firent aussi-tôt de part & d'autre, des paroles on en vint aux effets, en un mot la guerre se déclara brusquement entre les Iroquois & les Algonkins ; & les François se trouvant enfermez en la querelle des deux partis furent obligez de se mettre sur la défensive. Les Iroquois de leur côté ne balancerent pas à faire la guerre aux François. Plusieurs personnes de consideration qui avoient emmené des domestiques de France à leurs dépens s'oposerent à tous les actes d'hostilité des Iroquois, & toutes les familles contribuant alternativement à la culture des terres les armes à la main lorsqu'il falloit travailler à la campagne.

Je passe, Monsieur, sous silence plusieurs mouvemens de guerre qu'il y a eû dans ces premiers établissemens, pour ne pas m'engager à raporter sur tout ce que j'ai dit de Monsieur Champlain dans mon Histoire de la Nouvelle France.

Jamais Nation n'a été plus fidelle aux François que les Algonkins, mais la petite Verole qui se répandit dans le païs à

l'arrivée de quelques Vaiſſeaux, cauſa une grande deſolation parmi cette Nation, le Canada eût été pour lors fort à plaindre ſi Sa Majeſte n'y eût envoyé le Regiment de Carignan. En effet, Meſſieurs de Traſi & de Courcelle terminerent heureuſement la guerre en moins de deux Campagnes. La Paix ayant été concluë en 1666. l'on réforma ce Regiment qui s'établit dans le païs, la Colonie devint par là conſiderable par tous les Mariages des Soldats & pluſieurs Officiers, qui aimerent mieux reſter dans le païs que de s'en retourner en France.

Les Iroquois en Paix avec nous allerent porter la guerre chez toutes les Nations avec qui nous n'avions pû encore faire alliance, ils étendoient par là leur chaſſe pour pouvoir commercer avec les François, & à meſure qu'ils faiſoient des priſonniers ils les faiſoient Eſclaves, ou ils ſe marioient enſemble. Cette Nation s'augmentant inſenſiblement par là devint ſi fiere qu'elle inſultoit toutes les autres, même les François qui commençoient à faire des découvertes chez elles.

Les Anglois qui avoient pris ſur les Hollandois, dans la Nouvelle Hollande, Manathe & Orange, firent amitié avec les Iroquois, qui ſont beaucoup plus prés de

la Nouvelle Angleterre que de la Nouvelle France. Les Anglois ne pouvoient penetrer jusqu'aux Nations qui devinrent dans la suite nos Alliez, ils engagerent les Iroquois de faire chez eux toutes sortes d'incursions pour enlever leurs Pelleteries, ou pour chasser indifferemment sur leurs terres. Toutes ces Nations que nous avons nommez dans la suite du mot general d'Outaouaks, firent alliance avec les François; ils nous demanderent main forte & prétendoient qu'étant maîtres sur leurs terres ils ne vouloient pas que les Iroquois vinssent y chasser.

La Chasse est pour ainsi dire depuis que les François sont établis dans le Canada, le premier objet de toutes les guerres entre les Iroquois & tous nos Alliez, parce les Iroquois sont fort bornez, il y a trés-peu de Pelleterie dans la Nouvelle Angleterre, moins encore au Sud du côté de la Caroline, la Pinsilvanie, & la Virginie, dont les Indiens sont sous la protection de l'Angleterre.

Monsieur de la Barre, pour lors Gouverneur, ayant arrêté toutes les actes d'hostilité des Iroquois sur nos Alliez, resolut de leur aller declarer la guerre en 1684. le sejour que ses Troupes furent obligez de faire au Fort Frontenac, dans le Lac

Ontario, pendant six semaines, païs extrement marécageux, causa beaucoup de fiévres, & si je peux me servir de cette expression Mr de la Barre fut plus heureux que sage. En effet, il renouvella la Paix avec les Iroquois qui n'avoient pas trop envie d'avoir la Guerre, & il se retira adroitement avec sa petite Armée, accablée de Fiévres & de maladies.

Monsieur le Marquis de Nonville releva Mr. de la Barre en 1685. il crût qu'il étoit dangereux à la Colonie de souffrir que la Nation Iroquoise s'agrandit chaque jour, il avoit porté le fer & le feu à plus de cinq cens lieuës delà, dans le Missisipi, chez des Nations que l'éloignement avoit empêché de faire alliance avec nous. Tous nos Alliez étoient fort intimidez de cet agrandissement, parce que les Iroquois suscitoient contr'eux chaque peuple qu'ils avoient soûmis ; ils tenoient nos Alliez dans une si grande contrainte que ceux-ci n'osoient pour la plûpart venir à Montreal.

Monsieur de Nonville prit donc des mesures pour détruire entierement la Nation Iroquoise, il fit main basse sur quantité de Chefs de guerre qui s'étoient trouvez au Fort Frontenac, dont on en envoya quelques uns aux Galeres de Marseille. Il alla chez eux en personne avec des Troupes

d'un détachement de la Marine que le Roi lui avoit donné : il tomba malheureusement dans une Embuscade de cinq cens Iroquois où il reçût un rude échec. Il l'a força cependant & il brûla tous les Villages des Tsonnontouans, ravagea leurs campagnes de bled, & les hommes, femmes & enfans furent trop heureux de se jetter dans des païs inacessibles pour leur sureté.

Les Iroquois frapez d'une telle irruption ne penserent plus qu'à tromper les François, ils profiterent d'un contre-temps qui arriva à la Colonie. La Rougeolle que des Navires de France avoit aporté, nous mit hors d'état d'aller avec un détachement de huit cens hommes chez les Aniez qui sont nos plus proches voisins : les Iroquois envoyerent des Ambassadeurs en 1688. à Mr. de Nonville pour traiter de la Paix. C'est une maxime dans ce païs lors que l'on vient parler de Paix, plusieurs de la Nation partent en même temps sans consequence, soit pour se trouver à la Paix, soit pour commercer. Ils vinrent au nombre de quinze cens, & attaquerent à l'improviste le 5. Août 1689. la Chine, partie Meridional de l'Isle de Montreal, où ils ravagerent trois lieuës de païs, enleverent quantite de prisonniers, tuërent,

maſſacrerent tout ce qui parut devant eux, mettant même des Femmes à la broche qu'ils firent rôtir, & exerçant des cruautez inouïes que la bien-ſeance m'oblige de taire. Ils firent encore une autre irruption au mois d'Octobre au bas de cette Iſle, qu'ils ruïnerent aprés avoir fait pluſieurs priſonniers. Telle étoit la ſituation de la Nouvelle France quand Mr. de Nonville fut rapellé en France pour être ſous Gouverneur de Monſeigneur le Duc de Bourgogne, & Mr. le Comte de Frontenac le releva le 12. Octobre 1689.

Une Colonie eſt heureuſe lors qu'elle eſt gouvernée par un Chef qui ne regarde que l'utilité & la felicité publique : ceux que Dieu a choiſi pour prendre ſous lui le gouvernement des Provinces, & que la Providence a placé ſur la tête des autres hommes, doivent ſe faire aimer des peuples, parce que leur grandeur ne conſiſte pas tant au pouvoir qu'ils ont de leur commander, qu'aux moyens qu'ils doivent prendre de leur être utile.

Il eſt difficile, Monſieur, de vous exprimer la joye que reſſentit la Nouvelle France lors que Monſieur le Comte de Frontenac rentra cette année dans ſon gouvernement, auſſi étoit-il ſouhaité de toutes les Nations.

Les Sauvages Alliez des François qui avoient pris leurs interêts contre les Iroquois, demeurerent dans une espece de letargie depuis le saccagement de la Chine, les habitans enlevez & la plus belle côte du païs entierement ruïnée, avec un assoupissement universel de la part des François, donnerent lieu à toutes ces Nations de prendre dans la suite d'autres mesures pour n'être pas la victime des Iroquois.

La Durantaye Capitaine d'une Compagnie d'un détachement de la Marine qui commandoit à Michilimakinak, à trois cens lieuës de Montreal, s'aperçût bien de ce refroidissement, il dépêcha à Quebec Joliet qui négocioit en ce païs, pour informer le nouveau Gouverneur que l'on attendoit de France, de toutes les démarches que les Sauvages faisoient pour faire la Paix.

Les Outaouaks & les Hurons furent les premiers qui voulurent prendre leur sureté, ils avoient trop de penetration d'esprit pour se laisser tromper, & les mesures justes qu'ils prennent ordinairement dans leurs affaires, les mettent souvent à l'abri des incidens qui peuvent arriver.

Joliet arriva à Quebec sur la fin de Decembre ; la surprise de Mr de Frontenac

ne fut pas moindre de voir entreprendre à un homme un Voyage de cette conſequence, qu'il fut obligé de faire partie en ca notpartie ſur les glaces, accompagné ſeulement d'un autre que des nouvelles qu'il lui aportoit : en effet les changemens de Gouverneurs font ſouvent changer de face aux affaires d'un païs éloigné de ſon Souverain.

Monſieur de Frontenac reſolut des ſe même temps de le renvoyer à Michilimakinak porter ſes ordres à la Dutantaye, & ſa parole aux Sauvages, pour les détourner de leur deſſein & leur donner avis des differens partis qu'il envoyoit contre les Anglois pour commencer la guerre contre eux, & les faire repentir de tous les maux qu'ils nous avoient ſuſcité, à eux & à nos Alliez : mais les nouvelles que l'on eût que les Iroquois chaſſoient ſur le chemin, fut cauſe qu'il ne partit qu'au Printemps aprés la fonte des glaces.

L'on détacha pendant l'Hiver trois partis : le premier devoit ſe faire à Montreal, pour aller du côté d'Orange. Le ſecond ſe formoit aux Trois Rivieres, & devoit faire ſon coup entre Baſton & Orange. Le troiſiéme qui partoit de Quebec, devoit côtoyer le voiſinage de Baſton.

Ils réüſſirent tous, on eût d'abord des

nouvelles de celui de Montreal, mais auparavant que je vous en faſſe un détail plus au long je vous dirai, Monſieur, qu'au premier Voyage que fit Mr de Frontenac à Montreal à ſon retour de France, il fit partir un Convoi pour le Fort de Catarakou, ou de Frontenac, pour tâcher de le ravitailler, & le mettre hors d'inſulte pendant tout l'Hiver. Quatre Iroquois qu'il avoit ramené de France avec Auriouaé, un des plus conſiderables Chefs de leur Nation, partirent preſque en même temps. Je vous parlerai ſouvent de ce Chef, il étoit un des principaux ſujets de la guerre. On en attira pluſieurs au Fort de Frontenac ſous prétexte de Paix & d'un Feſtin d'alliance, qui eſt la maniere dont on traite les affaires avec eux, où ils furent arrêtez au nombre de quarante, que l'on envoya en France aux Galeres, mais le Roi qui fut informé dans la ſuite de cette action les fit repaſſer en Canada. On avoit lieu de ſe flâter que la Paix ſe feroit aiſément avec les Iroquois dès lors qu'ils aprendroient des nouvelles d'Auriouaé, pour qui effectivement les cinq Nations prenoient un interêt commun. On le ménagea pendant le ſejour qu'il fit avec les François, & il gagna aſſez ſur lui pour oublier les mauvais traitemens qu'il avoit

reçûs

reçûs pendant son esclavage. Il engagea lui-même Mr. de Frontenac à des confidences particulieres, & ce fut de son propre mouvement qu'il lui inspira de faire partir ses quatre Députez vers la sienne avec un autre Sauvage qui étoit venu en Ambassade. Son dessein étoit de faire avertir sa Nation de son retour, de l'obliger d'envoyer quelqu'un saluër le Comte de Frontenac leur Pere qu'ils avoient perdu depuis si long temps, & de le remercier en même temps des bontez qu'il avoit eû pour eux en les faisant delivrer des Galeres, chargerent ces quatre envoyez de ses Ordres. Ils revinrent à Montreal le neuviéme Mars avec Gagniegoton, ils y garderent le silence, mais aux instantes sollicitations du Chevalier de Callieres Gouverneur de cette Ville qui les pressa de parler, ils lui presenterent six Colliers de porcelaine.

PREMIER COLLIER.

Il marquoit le sujet de leur retardement causé par l'arrivée des Outaouaks aux Tsonnontouans, il disoit que des Esclaves Iroquois y avoient été rendus au nom de neuf Nations differentes, sans que les Hurons de Michilimakinak eussent aucune part dans cette négociation. Les Iroquois étoient invitez à se rendre au mois de Juin

à un lieu certain, pour mettre la derniere main à la Paix dont ils venoient porter la parole, & y recevoir encore vingt-six autres Esclaves. Gagniegoton ajoûtoit que c'étoit ainsi qu'il faloit faire les choses lors qu'on les vouloit acheminer à une bonne union, & venir soi-même parler d'affaires sans s'en remettre sur d'autres que de sa Nation.

DEUXIE'ME COLLIER.

Il témoignoit la joye que les Anglois & les cinq Nations Iroquoises avoient eû d'aprendre le retour d'Auriouaé, qu'ils nomment le Chef general de toute la Nation Iroquoise.

TROISIE'ME COLLIER.

Il parloit de la part de l'Onnonagué au nom des cinq Nations; il y redemande le promt retour d'Auriouaé, voulant qu'il fut accompagné du porteur de sa parole, de quelques Sauvages qui étoient restez volontairement parmi les François, & de tous ceux qui étoient revenus avec lui de France, que leur retour se fit avec lui sur les glaces afin qu'ils vissent ensemble les mesures qu'ils avoient à prendre. Il ajoûtoit que l'on avoit retiré à Onnontagué tous les prisonniers François qui étoient en diverses bourgades, & que l'on n'en disposeroit que sur ce que diroit Auriouaé à son retour.

QUATRIE'ME COLLIER.

Il s'adressoit au Comte de Frontenac. Vous dites *Onontio*, mon Pere, que vous desirez redresser l'arbre de la Paix que vous avez planté dans votre Fort, voila qui est bien. Mais,

CINQUIE'ME COLLIER.

Ignorez-vous qu'il n'y a plus de feu de Paix dans ce Fort, qu'il est éteint par le sang qui a été répandu, les places où l'on tenoit le Conseil en sont toutes rouges, on a gâté ce lieu par la tromperie qu'on y a faites, on a gâté la terre d'*Onneyout* (c'est un Village à dix lieuës au dessus du Fort) par les prisonniers qui y ont été faits par surprise, on a gâté la terre des Tsonnontouans par le ravage que les François y ont fait.

Racommodez tout cela il vous sera libre de placer le feu de Paix & des bonnes affaires ailleurs qu'où vous l'avez mis, car on l'a jetté hors de ce lieu. Mettez-le si vous voulez à Onsaguentara (c'est un lieu au delà du Fort) où si c'est trop loin vous pouvez choisir la Galette, où Theganissorens vous viendra trouver (c'étoit un Chef fort estimé de Mr de Frontenac, pour qui il avoit de l'affection) vous pourrez vous y faire accompagner par autant de monde qu'il vous plaira, & moi de

même. Au reste, mon Pere *Onontio*, vous avez foüetté vos enfans bien severement, vos verges étoient trop piquantes & trop longues, aprés m'avoir ainsi traité vous pouvez bien juger que j'ai maintenant de l'esprit. Je vous repete que moi Onnontaguez suis maître des prisonniers, aplanissez les chemins de chez vous à la Galette & du côté de Chambli.

SIXIÉME COLLIER.

Il avertit qu'il y a un parti de vingt hommes en campagne dès le mois d'Octobre contre vous, qui ne doit faire coup qu'à la fonte des néges : il promet que si il fait des prisonniers ils en auront soin, & prie que si nous en faisons de notre côté nous les conservions pareillement.

Il ajoûta encore ces paroles, j'avois huit prisonniers pour ma part de l'affaire de la Chenaye proche de Montreal, j'en ai mangé quatre, & les quatre autres ont ici la vie. Vous avez été plus cruël que moi, ayant tué douze Tsonnontouans à coups de fusil, vous avez mangé les trois autres qui restoient en vie, sans la donner à pas un, vous eussiez pû la donner à un ou deux; c'est pour cela que j'en ay mangé quatre autres, pour vous faire voir que vous êtes plus cruël que moi. Je ne sçai pas ce que les Onneyouts, avec qui j'étois allé en

guerre, auront fait des François captifs qui leur sont échus en partage.

La Harangue finie le Chevalier de Callieres demanda à cet Ambassadeur si le Pere Milet Jesuite qui avoit été pris au Fort de Frontenac vivoit encore ? Il répondit qu'il vivoit lors qu'il étoit parti du païs il y avoit vingt-huit jours.

On lui demanda de plus d'où vient que les Aniez étoient venus en guerre contre nous ? Il répondit que quatre-vingt dix Loups Sauvages, Alliez des Iroquois, avoient fait un parti dans lequel ils avoient engagé quelques Aniez & quatre Onneyouts, mais que l'on avoit fait courir aprés les Aniez. Quand on se trouva dans un endroit où les deux chemins d'Orange & de Corland se separent, l'on jugea à propos de prendre cette derniere route.

Lors que l'on fut à deux lieuës de Corland, le grand Anié Chef des Iroquois du Saut fit une Harangue, par laquelle il encouragea tout le monde à faire son devoir. Les fatigues extraordinaires que nous avons souffertes dans notre voyage, leur dit-il, ne doivent pas rallentir en nous notre courage, il suffit que nous soyons des hommes, il faut nous venger des injures que nous avons reçûës des Iroquois, à la sollicitation des Anglois, & les laver dans

le ſang de ces perfides. Ce Chef étoit ſans contredit le plus conſiderable de ſa Nation, honnête homme, plein d'eſprit, de prudence & de cœur, & capable des plus grandes entrepriſes. On trouva un moment aprés quatre femmes Sauvages cabânées, qui donnerent toutes les lumieres neceſſaires pour l'attaque de la Ville. L'on continua le lendemain la route & l'on envoya à la découverte un Canadien & neuf Sauvages : on arriva enfin ſur les onze heures du ſoir à la vûë de Corland, & quoi que l'on eût remis l'attaque ſur les deux heures du matin, le froid les obligea de ne pas differer davantage. Cette Ville fait une eſpece de quarré long où il n'y a que deux portes, l'une vis-à-vis de laquelle étoit notre parti, & l'autre qui conduit à Orange, qui n'en eſt éloigné que de ſix lieuës. Saint Helene & Mantet devoient entrer par la premiere que ces femmes avoient dites ouvertes, d'Hiberville & Monteſſon, avec un autre détachement, prirent ſur la gauche pour ſe rendre maîtres de celle d'Orange, qu'ils ne purent trouver. On garda un profond ſilence juſqu'à ce que les deux Commandans qui étoient entrez dans la Ville l'euſſent reconnuë : le cri d'attaque à la Sauvage ſe fit retentir tout à coup. Mantet à la tête

d'un détachement attaqua un petit Fort où la garnison se trouva sous les armes, il fit mettre le feu à la porte, y entra, & fit passer au fil de l'épée toute la garnison. Le feu étoit d'un autre côté dans la Ville, & le sang y couloit avec profusion par le massacre general de tous ceux qui la défendoient. On voulut épargner la maison du Ministre pour en tirer quelque connoissance, mais il fut tué & tous ces papiers furent brûlez avant que l'on pût la reconnoître. L'on envoya sommer le lendemain Cendre Major de la Place, qui étoit chez lui de l'autre côté de la riviere, il voulut faire de la resistance, mais comme on avoit résolu de ne lui faire aucun mal en consideration des bons services qu'il avoit rendus autrefois à des François, d'Hiberville & le grand Anié lui promirent bon quartier, l'assurant qu'on ne lui feroit aucun tort; il se rendit sur leur parole, il les régala & vint avec eux trouver les Commandans qui étoient dans la Ville: L'on acheva de brûler toutes les maisons, à la reserve de celle de ce Major & d'une Veuve chez qui on avoit mis Montigni qui avoit été blessé de deux coups de pertuisane dans le corps & dans le bras, parce que l'on vouloit ôter occasion aux Sauvages de s'enivrer, ce qui leur arrive dans

pareilles occasions. L'on donna la vie à cinquante ou soixante Vieillards, femmes & enfans, qui s'étoient sauvez à la premiere fureur, & l'on épargna une trentaine d'Iroquois ausquels l'on fit connoître que l'on n'en vouloit qu'aux Anglois. Cette perte monta à plus de quatre cens mille francs.

On attendoit avec impatience le retour des Partis des Trois Rivieres & de Quebec, dont l'on n'eût des nouvelles que long-temps aprés. Dés que le Fleuve fut libre Mr de Frontenac resolut de renvoyer quatre des Sauvages qui avoient aporté les Colliers que Gagniegoton avoit presenté à Montreal. Ils partirent & furent accompagnez du Chevalier d'O Capitaine réformé : Auriouaé chargea ses gens de huit Colliers qu'il prononça lui-même.

LE PREMIER COLLIER.

Est pour essuyer les pleurs des cinq cabanes (ce sont les cinq Nations Iroquoises) & leur faire sortir de la gorge ce qui pourroit y être resté de mauvais sur les méchantes affaires qui se sont passées, & pour laver le sang dont ils sont couverts.

LE II. COLLIER DIVISE' EN DEUX.

La premiere moitié est pour leur témoigner la joye qu'Auriouaé a euë d'a-

prendre que les Outaouaks ont promis de remener aux Tsonnontouans les prisonniers qu'ils avoient ; l'autre moitié pour leur dire qu'il est bien aise qu'ils l'ayent averti de dire à *Onontio* qu'ils avoient recommandé à leurs gens qui étoient partis dès l'Automne pour aller en guerre, de conserver la vie aux prisonniers qu'ils pourroient faire sur les François, & que *Onontio* lui a promis de son côté que si les François en faisoient quelques-uns des leurs ils en useroient de même, jusqu'à ce qu'il eut réponse des gens qu'il envoyoit aux cinq Nations.

Le Troisie'me Collier.

Remercie les cinq Nations d'avoir envoyé prier *Onontio* de le renvoyer avec ses Neveux sur les glaces, & les prie de mettre tous les prisonniers François entre les mains des Onnontaguez, afin que si les affaires s'accommodent ils les puissent rendre.

Le Quatrie'me Collier.

Est pour leur dire qu'il voit bien que ils l'ont oublié aussi-bien que leur ancien Pere *Onontio*, puis qu'ils n'ont pas envoyé de Considerables le chercher, & pour parler à leur Pere, & qu'ils lui auroient fait plaisir d'en envoyer seulement un.

LE CINQUIE'ME COLLIER.

Est pour dire à toutes les Nations qu'il desire voir des Considerables à Montreal, qu'il est comme un homme ivre & qui a perdu l'esprit de voir qu'ils n'envoyent personne pour le chercher, & qu'il souhaiteroit que ceux qui avoient accoûtumé de faire les affaires avec lui, vinssent afin qu'ils pussent connoître la bonne volonté qu'*Onontio* a pour toute la Nation, & les bons traitemens que lui & ses Neveux en ont reçûs depuis qu'ils lui ont été remis entre les mains en France.

LE SIXIE'ME COLLIER.

Est pour lier les bras des cinq Nations, afin de les attirer à Montreal, & qu'aprés cela ils le rameneront avec eux.

LE SEPTIE'ME COLLIER.

Pour leur dire que c'est à sa priere qu'*Onontio* a envoyé pour accompagner ses gens un des plus considerables Officiers qu'il eut, & qui même est fort connu parmi eux. Que ce Collier est aussi pour les exhorter à ne point écouter les Anglois qui leur ont renversé l'esprit, & à ne point se mêler dans leurs affaires, n'y être en peine de ce qu'*Onontio* a commencé à les châtier, parce que ce sont des Rebelles à leur Roi legitime que le grand *Onontio* protege, que cette guerre ne les regarde

point, ce qu'ils peuvent bien connoître, par ce que les François ont fait en enlevant Corlard, où ils n'ont fait aucun mal aux gens de leur Nation qu'ils ont tous renvoyez, ſans même en vouloir remmener de priſonniers.

LE VIII. ET DERNIER COLLIER.

Eſt pour dire que lui Auriouaé eſt frere de tous les François, mais particulierement de Colin qui eût un trés grand ſoin d'eux pendant leur Voyage de France & depuis leur retour en ce païs, & qu'ils ne ſont tous deux qu'un même corps, & que ne voulant pas les aller trouver qu'ils le les viennent querir, quoi qu'il ſoit en pleine liberté de le faire. Il ſe ſepare en deux & leur en envoye une moitié pour les engager de le venir trouver en toute aſſurance puiſqu'ils ſeront auſſi libres que lui, qu'il ne veut pas quitter ſon pere auquel il veut être toûjours uni, qu'ils prennent donc courage & viennent à Montreal où ils le trouveront avec *Onontio*, qui conſerve toûjours pour toute la Nation & pour lui la même amitié dont il leur a donné tant de marque pendant dix années.

Gagniegoton ne fut pas du nombre des Sauvages qui retournerent à leur païs, le Chevalier d'O étoit accompagné de quatre François & de Colin, qui avoit ſervi

d'Interprete à Mr de Frontenac dans le Voyage de France, & depuis son arrivée en Canada. Le Chevalier d'O n'étoit chargé d'aucune parole pour les Iroquois, il n'avoit ordre que de se trouver aux Déliberations que l'on prendroit sur ce qu'Auriouaé leur mandoit, apuyer la négociation de ces gens-ci sans y entrer lui-même, & être témoin de tout pour en faire un fidel raport.

L'on n'eût aucune nouvelle certaine de lui depuis son départ, l'on aprit par les Anglois qui vinrent l'Automne assieger Quebec, que les Iroquois pour leur montrer qu'ils ne vouloient aucun accommodement avec nous l'avoient conduit dans la nouvelle York, & qu'il y étoit gardé sans qu'on lui eût fait aucun mal.

Monsieur de Frontenac envoya en même tems à Michilimakinak Louvigni Capitaine réformé, pour y relever la Durantaye, avec Perrot qui étoit chargé de presens & des paroles, qu'il adressoit à toutes les Nations d'enhaut, il devoit les dissuader de l'Alliance qu'il négocioit avec l'Iroquois & l'Anglois, qui étoit presque concluë.

Louvigni étoit accompagné de cent quarante-trois François voyageurs & de six Sauvages; les François alloient chercher

la

la Pelleterie qui leur apartenoit, qu'ils n'avoient pû emmener ici bas les années precedentes à cause de la guerre. D'Hosta Capitaine & la Gemeraye Lieutenant, aussi reformé, eurent ordre de les accompagner avec trente hommes jusques aux Calumets, à soixante lieuës de Montreal, afin de raporter des nouvelles de leur passage, n'y ayant plus de risque au delà de ce détroit. Ils partirent de Montreal le vingt-deux Mai, & firent alte douze jours aprés à trois lieuës au dessous d'un endroit nommé les Chats, à l'abri d'une pointe qui avançoit fort au large dans la Riviere, d'où ils découvrirent deux canots d'Iroquois qui paroissoient au bout de la pointe.

Louvigni & d'Hosta resolurent d'y envoyer trois canots de dix hommes chacun, & que soixante autres iroient par terre pour les prendre de tous côtez. D'Hosta & la Gemeraye s'embarquerent dans les canots, & Louvigni devoit conduire ceux qui alloient par terre. Les trois canots arriverent bien-tôt où étoient les Iroquois, qui firent sur eux à bout portant une décharge de mousqueterie : il y eut d'abord quatre hommes de tuez, il n'en resta que deux qui ne furent pas blessez dans le canot de la Gemeraye, qui vouloit aborder le premier, ainsi ils furent obligez de re-

venir à l'endroit où ils avoient laissé les autres canots.

D'Hosta outré de sa retraite, & Louvigni au desespoir de la perte de ses gens, s'étant mis à la tête de cinquante ou soixante hommes, donnerent par terre tête baissée dans l'embuscade des Iroquois, qui aprés une premiere décharge, & ne pouvant ensuite soûtenir le choc des François s'embarquerent avec précipitation, aprés avoir eû environ trente hommes de tuez, sans compter plusieurs blessez à mort, quatre prisonniers, deux hommes & deux femmes, dont l'un fut mené à Michilimakinak, qui fut mangé par les Hurons & Outaouaks, & l'autre fut conduit à Quebec où il fut donné à Aurïouaé. D'Hosta revint à Montreal aprés le Combat, & Louvigni continua sa route.

L'on eut peu de temps aprés des nouvelles de l'expedition faite par Hortel qui commandoit le Parti des Trois Rivieres; il étoit accompagné de trois de ses Fils, de vingt-quatre Sokokis, & de cinq Algonkins. Ils partirent des Trois Rivieres le vingt-huit Janvier avec cinquante-deux hommes; aprés une marche assez longue & fort penible au travers des bois, il arriva le vingt sept Mars auprés d'un Village Anglois nommé Semenfals, qu'il avoit

resolu d'attaquer, il examina le terrein pour pouvoir faire trois détachemens. Le premier de douze personnes devoit s'attacher à un petit Fort de pieux à quatre bastions; le second de quinze qui devoit enlever une maison fortifiée, & lui avec le surplus devoit donner sur un autre où il y avoit une piece de canon. Ces trois Portes furent enlevez sans peine, ceux qui les défendirent furent tuez, & l'on fit cinquante quatre prisonniers, l'on brûla sept maisons dans lesquelles deux mille bêtes à corne perirent. Ce coup étant fait il se retira de peur de tomber entre les mains de deux cens Anglois de Pescadoüets qui venoient aprés lui, ils lui couperent chemin à la verité mais il les arrêta heureusement au passage d'un petit Pont fort étroit, où il en jetta par terre, en blessa dix, & mit le reste en fuite. Crevier Seigneur de saint François & un Sokoki y furent tuez, & le fils aîné d'Hertel fut blessé d'un coup de fusil dans la cuisse dont il fut estropié. Ce Commandant continua sa retraite le plus vîte qu'il pût. Il rencontra encore des Découvreurs Anglois dont il en tua trois, & gagna un Village de Sauvages où il mit son fils qui étoit blessé. Il aprit que Portneuf étoit à Keskebaye, à deux journées de lui, dans l'attente de faire

une expedition qu'il n'avoit pû encore terminer , il le joignit avec trente six François & Sauvages. Celui-ci étoit parti de Quebec avec cinquante Abenaguis du Saut de la Chaudiere, qui en est à deux lieuës ; ils furent pendant Février , Mars, Avril, & la moitié de Mai, à chasser dans les bois pour trouver dequoi subsister. Comme ils ne trouverent personne dans un Village d'Abenaguis qui étoient allez en guerre contre les Anglois , ils pousserent plus bas dans la riviere de Kenebequi , & rencontrerent dans un autre Village ceux-ci qui étoient de retour , n'ayant tué que six Anglois. L'on assembla tous les Sauvages des environs & l'on se rendit le vingt trois Mai à Kerkebaye, qui est sur le bord de la Mer ; il y avoit un grand Fort garni de munitions, avec huit pieces de canon , & quatre autres petits Forts assez proche.

Quatre Sauvages & deux François se mirent en ambuscade auprés du grand, d'où un Anglois qui en sortit au point du jour fut tué. Quand les Sauvages ont fait, Monsieur , des coups de cette nature , ils font ordinairement des cris de morts, les Anglois jugerent bien qu'il y en avoit auprés d'eux. Trente hommes sortirent sur le midi & vinrent droit où étoient nos gens;

ceux-ci qui étoient cachez les laiſſant aprocher à dix pas de leur Ambuſcade firent feu tout à coup, ſe jettant ſur eux l'épée & la hache d'arme à la main, & les pourſuivirent ſi vivement qu'ils n'en rentrerent que quatre tous bleſſez. Nos gens s'engagerent cependant trop avant dans cette pourſuite, parce qu'ils eſſuyerent le feu d'un des petits Forts, d'où ils tuërent un Sauvage & bleſſerent un François: l'on ſomma le ſoir le grand Fort de ſe rendre, ils répondirent que l'on s'y défendroit juſquês à la mort.

L'intention de Mr de Frontenac n'étoit pas d'attaquer de Forts parce qu'il jugeoit bien que l'on y perdroit trop de monde, il vouloit que l'on s'attacha ſeulement à ruïner la campagne : mais comme les Sauvages ne ſe laiſſent pas gouverner ſi aiſément, ils prennent ſouvent d'eux même de nouvelles reſolutions. D'un autre côté il n'étoit pas de l'honneur de Portneuf de revenir d'un Voyage ſi long & ſi penible ſans donner des preuves de la bonne opinion que l'on avoit conçûë de lui. Voyant que les environs de la campagne avoient été abandonnez ſur l'avis qu'un ſoldat, diſoit-il, avoit donné aux Anglois de ſon aproche, il reſolut de prendre à quelque prix que ce fut le grand Fort, dans lequel

tous les Anglois des petits Forts s'étoient retirez, on se logea la nuit du vingt-six au vingt-sept Juin, sur le bord de la Mer, à cinquante pas, où l'on fut couvert d'une terre fort escarpée qui mettoit à l'abri du canon & de la mousqueterie. Quoi que nos François & nos Sauvages ignorassent la maniere d'assieger des Places, ils ne laisserent pas d'ouvrir la tranchée la nuit du vingt-huit, ayant trouvé heureusement dans ces petits Forts des outils à remuër la terre : ils pousserent si vigoureusement leurs travaux que les Anglois demanderent à capituler. Comme on vouloit le Fort, les munitions & les vivres, il ne leur fut accordé que cette nuit pour se déterminer. Ceux-ci qui se flâtoient d'un promt secours par Mer demanderent cinq jours à se reconnoître : on leur refusa cette proposition, il se fit le lendemain matin grand feu de part & d'autre. Les ennemis jetterent force grenades qui ne firent pas grands effets, à la reserve d'un François qui eut le bras cassé d'un coup de canon, & d'un Sauvage qui eut la cuisse percée. Mais quand ils virent que l'on aprochoit de leurs Palissades une Machine pleine de matiere combustible dont ils ne pouvoient pas se garantir, ils aimerent mieux se rendre que de brûler tout vifs. La Garnison

& soixante & deux hommes sortirent ensuite qui furent conduits au Camp. Il parut sur ces entrefaites quatre Vaisseaux qui venoient à dessein de faire lever le Siege, mais n'apercevant plus de Pavillon Anglois ils revirerent de bord. L'on brûla ensuite le Fort avec les munitions, l'on encloüa les canons & les Sauvages se reserverent la plusspart des prisonniers. Le Commandant & deux Filles de son Lieutenant, qui avoit été tué, furent conduits à Quebec, où ils arriverent la veille de la saint Jean.

Il se fit encore un autre Parti en canot contre les Anglois. Beauvais & la Brosse Lieutenans, avec quatre François, allerent joindre les Sauvages du Saut, & de Lamontagne qui le composoit, à la tête desquels étoit le grand Anié: ils marcherent depuis le dix-huit Mai jusqu'au vingt-six sans faire aucune rencontre: Les Découvreurs qu'ils envoyerent le matin raporterent qu'ils avoient entendu tirer un coup de fusil. L'on attaqua peu de temps aprés deux cabanes, dans lesquelles l'on enleva quatre personnes. Ces prisonniers leur donnerent avis que sur le chemin qu'ils tenoient pour aller au Fort Anglois qu'ils vouloient attaquer, ils rencontreroient le reste de leurs gens au nombre

de trente, avec leurs femmes & les enfans. Ils continuërent leur route de ce côté-là, & furent chargez les premiers dans une Ambuscade que ces gens leur avoient dressé. Ils donnerent à la main & enleverent tout, aprés avoir tué quatre hommes d'eux & fait quarante-deux prisonniers, au nombre desquels il y avoit huit Angloises. Ils ne jugerent pas à propos de passer outre ayant apris qu'il y avoit sept cens Sauvages Loups à une journée & demie qui les attendoient, ils reprirent le chemin de Montreal ; ils sejournerent à la riviere du Saumon qui tombe dans le lac Champlain, où ils firent des canots. Comme ils faisoient les Prieres publiques le soir ils furent découverts par un Parti d'Algonkins & d'Abenaguis des Trois Rivieres, qui alloient en guerre au même endroit d'où ils venoient. Ceux-ci pour ne pas manquer leur coup donnerent à l'improviste dessus à la pointe du jour, en tuërent deux, blesserent deux François, six Sauvages, & deux Esclaves Angloises : cette méprise étoit d'autant plus fâcheuse que le grand Anié fut tué, ce fut une perte irreparable qui affligea sensiblement tout le Païs. Ces Algonkins & les Abenaguis étoient du parti d'Hertel, qui avoit fait l'expedition de Semenfals. Cet incident

causa beaucoup de trouble, qui n'eût pas de suite par l'adresse que l'on eût de rallier les esprits.

Les Iroquois qui avoient été maltraitez par Louvigni se détacherent dans la suite pour en tirer vengeance, ils furent découverts à la Pointe ou Tremble de Montreal par Gallet Chirurgien, qui donna avis de leur marche à Collombet Lieutenant réformé. Le Choc fut vigoureux de part & d'autre, celui-ci perdit la vie avec douze hommes. Il y eut du côté des Iroquois vingt cinq de tuez, le reste fut mis en déroute.

Il y avoit peu de sureté dans les habitations qui sont vis-à-vis les Trois Rivieres. Un Parti d'Iroquois enleva quinze ou seize personnes à la riviere Puante; on courut aprés ces Barbares, qui pour ne pas succomber aimerent mieux s'enfuïr aprés avoir égorgé tous leurs prisonniers. Tout étoit donc en allarmes dans le fleuve depuis Quebec jusqu'à Montreal. Mr de Frontenac fit deux détachemens de Troupes pour la sureté des côtes du Sud, l'un étoit commandé par le Chevalier de Clermont Capitaine reformé, qui avoit la Croisiere, depuis Montreal jusques à Sorel; environ dix-huit lieuës de païs: l'autre qui étoit commandé par la Mothe

devoit côtoyer les Trois Rivieres juſques à ſaint François, dans le lac ſaint Pierre, & décendre au deſſous.

Le Chevalier de Clermont arrivant à Forel aprit que cinq enfans qui gardoient les beſtiaux aux environs du Fort venoient d'être enlevez par un Parti ennemi, il les ſuivit avec les meilleures troupes qu'il avoit, & quelques habitans qui ſe joignirent à lui: il les ſurprit, en tua un ſur la place, delivra ces quatre enfans & mit le reſte en fuite. On trouva quatre hommes de tuez du même parti, parmi leſquels étoit un Anglois, & un peu plus loin le cinquiéme enfant qui n'avoit pû les ſuivre.

L'on aprit quelque temps aprés d'aſſez mauvaiſes nouvelles de Lacadie. Le Chevalier Guillaume Phis general Anglois, partit de Baſton pour prendre le Port Royal que les François y occupent. La Garniſon qui n'étoit que de ſoixante à quatre-vingt hommes, dix-huit pieces de canon qui n'étoient pas en batterie, & les fortifications aſſez négligées, tout ce peu de force n'étoit, dis-je, pas capable de reſiſter à ſept cens hommes qui étoient embarquez ſur ſept Navires. Maneval qui commandoit ces quartiers crût qu'il étoit plus à propos d'accepter une Capitulation avantageuſe que d'expoſer ſon monde mal

à propos. Les Anglois ne tinrent pas leur parole, ils pillerent les Eglises, on les fit passer à Baston avec Messieurs Petit & Trouves Missionnaires.

Les Habitans qui avoient signé la Capitulation se mirent sous la protection du Roi Guillaume : ils secoüerent dans la suite le joug à l'arrivée de Peraut qui vint pour y commander. Des Forbans Anglois y firent quelque temps aprés une décente, où ils brûlerent les maisons & pendirent plusieurs François. Peraut qui voyoit arriver un bâtiment dans lequel il avoit beaucoup d'effets, le fit avancer pour une plus grande sureté du côté de saint Jean, qui est vis-à-vis le Port Royal. Un Corsaire Anglois eut avis de ce Vaisseau qu'il enleva, mais Peraut qui étoit dedans avec Villebon Capitaine, gagnerent terre. Le premier crût être bien en sûreté quand il n'aperçût plus d'Anglois, le sommeil l'accabla dans un bois, les Anglois le surprirent dans cet état, & lui firent souffrir toutes les indignitez imaginables, ils le remirent dans son bâtiment qu'un Flibustier François reprit.

Saint Jean qui fut sommé de signer la même Capitulation du Port Royal n'eût pas le même sort, car les Anglois y furent mal reçûs, & se retirerent avec perte,

Quelques foibles que fussent les Abenaguis de Lacadie dans tous les Partis qu'ils détachoient contre les Anglois, ils ne laisserent pas de porter le fer & le feu jusques aux portes de Baston, ayant toûjours été maîtres de la campagne: & quand j'avancerois que quarante Abenaguis se battirent contre six cens Anglois qu'ils mirent en fuite aprés leur en avoir tué quantité, c'est un témoignage que je rends à ces Guerriers qui sont les plus redoutables ennemis de cette Nation.

Lors qu'ils furent la déroute des leurs, causée par mégard à l'expedition de Beauvais par les Iroquois du Saut & de la Montagne, ils en furent sensiblement touchez, ils écrivirent une lettre à Mr de Frontenac sur ce sujet. *Souffrez mon Pere*, lui manderent-ils, *que je vous aille interrompre pour un moment, pour vous raconter mes peines, car à qui un Enfant peut-il déclarer son cœur qu'à son Pere. Vous savez ce qui est arrivé à mon frere l'Iroquois qui prie*, (c'est ainsi qu'ils apellent les Iroquois de la Montagne & du Saut,) *il a pris pour ennemis mes parens, & quelques-uns même de ceux qui avoient peu de temps auparavant accompagné les François que vous avez envoyé contre les Anglois, il les tient encore comme Esclaves, voila ce*

qui fait ma peine. Je lui viens dire que regardant cet accident comme une pure méprise je n'en avois pas l'esprit mal fait, mais que j'esperois que s'en apercevant il l'a desavouëroit & me rendroit mes Parens. Mon Pere, ce Collier que l'on vous presente est pour vous prier de fortifier ma parole par votre voix, ou plûtôt de tirer de votre cœur plein de sagesse des paroles plus efficaces que les miennes, pour le porter à nous les rendre, qui viendront demeurer ici avec nous si vous le trouvez bon. J'aprehende que si on refuse de nous le rendre mon Frere qui est à Lacadie ne se ressente de cela, & n'en ait l'esprit mal fait, au lieu que je suis seur qu'il m'écoutera, quelques méchantes pensées que cela lui ait donné, si on nous les prend.

Voici aussi, Monsieur, le Collier qu'ils adresserent aux Iroquois, mon Frere qui prie, car enfin c'est le nom dont nous t'apellons depuis que la priere & l'obeïssance à Onontio *notre Pere commun nous ont heureusement réünis, je vai te trouver par ce Collier pour te dire que ceux que tu garde encore comme Esclaves sont mes Parens, & pour te prier de me les rendre. Ne croi pas que j'aye l'esprit mal fait de ce qui leur est arrivé, c'est ainsi que la Guerre est faite, l'on se tuë souvent sans*

se connoître les uns & les autres, ce sont des malheurs qui accompagnent la Guerre & que l'on ne peut éviter; mais tu aurois l'esprit mal fait si aprés avoir pris pour ennemis tes Alliez, mes Parens, & les auroit menez dans ton Village comme Esclaves, tu t'opiniâtrois à les garder lors que tu connois que tu as tort. Je mesure ton esprit sur le mien, si ce qui t'est arrivé m'étoit arrivé & que j'eusse pris pour ennemis tes Parens, je ne m'apercevrois pas plûtôt de ma faute que je leur donnerois la liberté & te les rendrois. Ne croi pas, mon Frere, que je te trompe lors que je te dis qu'ils sont mes Parens, les François peuvent bien rendre témoignage comme quelques-uns de ceux que tu as tué ou pris, les ont accompagnez aussi-bien que nous lors que nous avons été contre les Anglois, & cela fort peu de jours avant que ce malheur arriva. Je ne te dis rien de la perte que tu as faite d'un de tes braves, c'est le grand Anié, quoi que je la ressente extrémement je suis occupé à le pleurer avec deux de mes braves que j'ai aussi perdus dans cette triste rencontre, mon Frere l'Iroquois qui prie. Pleurons les braves morts, sans que leur mort nous renverse l'esprit & separe nos cœurs, que la priere & l'amitié unissent depuis si long-temps.

Les Iroquois du Saut & de la Montagne

renvoyerent les principaux Chefs & quelques femmes, & promirent de rendre les autres lors qu'ils les verroient tous disposez à se joindre à leurs freres qui sont ici établis au Saut de la chaudiere.

Je ne saurois passer sous silence l'intrepidité de Montorgueuil Lieutenant, qui commandoit à Chedebouetou, petit Fort de Lacadie, où il y avoit quatorze hommes de Garnison. Quatre-vingt Anglois y vinrent faire une décente aprés la prise du Port Royal : ils le sommerent plusieurs fois de se rendre sans qu'ils en fissent beaucoup d'état. Ils l'attaquerent vigoureusement, ils ne furent pas moins repoussez, & furent même obligez de se retirer. Il se trouva malheureusement de la poudre moüillée dans un vieux Magasin qui étoit détaché du Fort, ils en firent des Fusées, par le moyen desquelles ils mirent le feu à un des endroits du bâtiment qui étoit couvert de paille. Montorgueil voyant qu'il n'y avoit pas de salut pour sa Garnison & pour sa personne, leur dit encore, avec assez de fierté, que les cendres de ses murailles lui serviroient plûtôt de tombeau s'ils ne Capituloient eux-même, plus pour sa gloire que pour la leur, & que s'ils vouloient avoir le plaisir de le voir triompher ce seroit lors qu'ils le verroient sortir

des ruïnes de son Fort avec sa petite garnison, & un Religieux de Nazareth qui lui servoit de Missionnaire, tambour battant, balle en bouche, méche allumée, armes & bagage, & qu'il vouloit être conduit à Plaisance en l'Isle de Terre Neuve. Il n'en fut pas plûtôt sorti qu'il fut entierement consommé.

Les derniers mouvemens que les Anglois firent dans Lacadie se terminerent à l'Isle Percée : ce lieu qui est à l'entrée du fleuve de saint Laurent est le rendez-vous de plusieurs Navires qui y viennent faire la pêche de la moruë. Des Forbans y enleverent six Navires, brûlerent une maison des Recolets, en pillerent l'Eglise où ils firent plusieurs infamies. C'est assez le caractere de l'Heretique de s'attacher préferablement à tout ce qu'il y a de plus Saint dans notre Religion.

Monsieur de Frontenac qui prévoyoit toutes les démarches de nos ennemis ne négligea pas de pourvoir à la sureté de Quebec, il en fit rétablir les Fortifications & régla les Compagnies des Bourgeois pour la garde de la Ville. Aprés avoir mis bon ordre à la Capitale d'un si vaste païs, il monta à Montreal le vingt deux Juillet avec Mr de Champigni.

Montreal étoit comme le centre de tous

les mouvemens de guerre qui ſe faiſoient, l'on y avoit continuellement des allarmes, les Iroquois que l'on avoit épargnez à l'expedition de Corlard n'en étoient pas devenus plus amis des François, l'on ſe tint auſſi ſur la défenſive. La Chaſſaigne qui commandoit à la Chine écrivit en diligence à Mr de Frontenac qu'il paroiſſoit dans le lac ſaint Loüis, à deux lieuës delà, cent canots Sauvages qui décendoient. Tous les Habitans de la campagne ſe retirerent au ſignal du canon de l'Iſle. De Tilli raſſura auſſi tôt les eſprits par la nouvelle qu'il raporta que c'étoit cinq cens Sauvages de differentes Nations qui venoient de Michilimakinak en traite à Montreal, il étoit acompagné dans ſon canot de quatre principaux Chefs Outaouaks & Hurons. Le reſte des canots arriverent le lendemain.

Une avanture ſinguliere qui arriva à une jeune Fille de qualité dans le gouvernement de Montreal ne ſera pas ici hors de ſa place.

Mademoiſelle Marie-Anne de ſaint Ours, Fille de Mr de ſaint Ours, Oncle à la mode de Bretagne de Madame la Maréchalle de Talard, commandant de vingt-huit compagnies de la Marine, âgée de huit à neuf ans, étant allée avec de jeunes

enfans à l'Isle de saint Ours, à une demie lieuë de le terre de saint Ours, chercher des noisettes & des écrevisses. Un parti d'Iroquois vint fondre tout à coup dans cette Seigneurie, où ils brûlerent des maisons. L'incendie fit connoître à ces enfans que les Iroquois étoient à la côte, ils se rembarquerent aussi-tôt : comme ils coupoient droit sur le Fort en plein canal les Iroquois tirerent sur eux, ce qui les obligea de se cacher dans le fond du canot & de le laisser aller à la dérive, mais cette petite Damoiselle se desabilla bien vîte pour se jetter à l'eau, se flâtant que nageant extrémement bien l'on pourroit venir à son secours. Ces enfans se mirent à pleurer quand ils la virent se deshabiller par l'aprehension qu'elle ne se noya ; elle eut la précaution de se glisser le long du canot du côté de l'Isle pour n'être pas aperçûë des Iroquois ; le canot dérivoit insensiblement sans être gouverné. L'on fit dans ce moment une sortie du Fort pour aller aprés le canot, & les Iroquois se trouverent obligez de rentrer dans le bois.

A mesure que la belle Marie-Anne de saint Ours aprochoit de terre l'on crût que c'étoit un chien de la maison nommé l'écueil qui étoit un fort joli barbet, mais à la suite des Factionnaires aperçurent du

haut des baſtions une perſonne qui nageoit, un Officier s'embarqua pour aller au devant. L'on ne fut jamais plus ſurpris de voir cet enfant qui nageoit de tout ſon cœur : quand il falut la prendre ce fut l'embaras, car ces canots qui ſont d'écorce de bouleau, épais d'un écu, avec de petites varangues plates, qui ſont extrémement volages, & pour peu que l'on penche plus d'un côté que d'autre on les fait tourner. En éfet, un ſoldat empreſſé de la prendre en dedans par le bras tomba lui même à l'eau, la jeune perſonne fit auſſi-tôt le plongeon & paſſa ſous le canot, l'on jetta un aviron au ſoldat qui ne ſavoit pas autrement n ger : Enfin l'on ſaiſit le nouveau poiſſon par les cheveux. Elle ne fut pas du tout déconcertée, quoi qu'elle eut nagé un quart de lieuë & qu'elle eût dû être effrayée des coups de fuſil que l'on avoit tiré ſur elle. C'étoit qui la queſtionneroit étant arrivée à terre, & elle ne ſongeoit plus au danger qu'elle avoit encouru, mais fort inquiete des enfans qu'elle avoit laiſſez dans le canot, le détachement qui avoit favoriſé le décente à terre les ramena, & chacun fit le recit du petit voiage qu'ils avoient fait dans cette Iſle.

Cette Damoiſelle s'eſt mariée dans la ſuite à Mr de Mine Gentilhomme Pro-

vençal, Lieutenant de Vaisseau, qui a été tué à Gibraltar, & elle est presentement ma belle sœur.

Monsieur de Frontenac devoit être content de la négociation de Louvigni & de Perrot qui avoient calmé les Nations Alliées, c'étoit le seul moyen pour rallier ces esprits chancelans qui ne savoient auparavant quelles mesures prendre pour se mettre à l'abri de leurs ennemis. Monsieur de Frontenac tint conseil, où se trouva tout ce qu'il y avoit de Considerables tant de la part des François que de celle des Alliez. La Harangue de l'*Outaouak* ne roula presque que sur le Commerce: ils demanderent aussi l'explication de la Hache que Perrot avoit attachée à leur cabane, on differa de répondre à cet article.

Le Baron Chef des Hurons de Michilimakinak fut un peu plus politique, il dit qu'il n'étoit décendu que pour voir son Pere, écouter sa voix, & executer ses volontez, qu'il avoit besoin de poudre & de plomb, mais qu'il ne demandoit rien à son Pere; il presenta trois Colliers. Il exhortoit par le premier à faire la guerre à l'Iroquois aussi bien qu'à l'Anglois. Il disoit qu'il craignoit que son Pere & lui ne mourussent si cette guerre ne se faisoit, mais que quelque chose qui arriva il falloit

mourir enſemble dans le même lieu.

Par le ſecond il le remercioit de les avoir autrefois attirez à Michilimakinak, où ils étoient en ſureté.

Il le prioit par le troiſiéme d'avoir quelque égard pour ſes camades les Outaouaks, & de leur faire bon marché.

Ouaboutchit Chef des Nepiſiriniens, qui ſont de Nation Algonkine, dit que ſuivant les ordres qu'il avoit reçûs de ſon Pere il avoit été à l'attaque de Corlard, il s'y diſtingua beaucoup, où ils avoient épargné les Aniez, qui cependant étoient venus les tuër jusques aux portes de Montreal, qu'enſuite montant à Michilimakinak il avoit auſſi reçû ordre de ne pas attaquer les Iroquois qu'ils n'euſſent commencé les premiers, qu'il croyoit par là que ſon Pere vouloit faire la Paix avec eux, & qu'il lui demandoit ſa volonté.

La traite des Pelleteries ſe fit le lendemain; comme elle commençoit la Plaque Iroquois du Saut qui venoit de la découverte du quartier des Anglois, arriva à un quart de lieuë où étoient campez les Outaouaks, faiſant pluſieurs cris de mort: ceux-ci abandonnerent leurs Pelleteries, prirent les armes & allerent au devant. Cette terreur panique fut bien-tôt paſſée, la Plaque leur aprit qu'il avoit vû ſur le

bord du lac du saint Sacrement une grosse armée ennemie qui faisoit des canots, qu'il les avoit suivis quelques jours pour tâcher de faire un prisonnier, qu'il lui avoit été impossible, s'étant contenté de porter à une de leurs cabanes trois casse-têtes, par lesquels ils leur marquoient qu'ils étoient découverts, les défiant de venir à Montreal. Ces casse-têtes sont des bâtons qui ont la figure de coûtelas, sur lesquels ils font des figures qui font connoître la personne qui commande le Parti, cet avis servit à faire sejourner plus long-temps les Outaouaks. On leur fit un Festin solemnel, composé de deux Bœufs, six gros Dogues, & de Pruneaux, le tout mêlé ensemble. On leur donna deux bariques de vin & du tabac pour fumer. Les Chiens sont l'essentiel de ces sortes de Festins, qui parmi les Sauvages sont le simbole de la guerre, & ils ne manquent jamais d'en manger pour lors.

Monsieur de Frontenac leur dit qu'il ne doutoit nullement de leur obeïssance, & qu'il lui étoit inutile d'en exiger de nouvelles preuves, qu'il leur expliqueroit à cœur ouvert ses sentimens lors qu'ils seroient prêts de s'en retourner à leur païs. Qu'à l'égard de la guerre contre les Iroquois qu'ils sembloient tant souhaiter il

prétendoit la leur faire sans relâche jusqu'à ce qu'ils vinssent eux même lui demander la Paix avec soumission; que si elle se concluoit ils y seroient compris, n'étant pas moins ses enfans que les François. Je vous remets, leur dit-il, presentement la Hache à la main que je vous ai fait donner par Perrot, qui la tenuë suspenduë chez vous, & je ne doute pas que vous ne sachiez vous en servir dans cette conjoncture : voyez si vous voulez aller au devant de cette armée, où si nous l'attendrons de pied ferme. Comme on ne fait jamais de mouvemens d'éclat de guerre parmi les Sauvages que l'on n'en soit venu auparavant à des marques assurées, Monsieur de Frontenac commença la Chanson de guerre la Hache à la main, les principaux Chefs des François se joignant à lui avec de pareilles armes, la chanterent ensemble.

Les Iroquois du Saut & de la Montagne, les Hurons & les Nepisiriniens, donnerent encore le branle : l'on eut dit, Monsieur, que ces Acteurs étoient des possedez par les gestes & les contorsions qu'ils faisoient.

Les Sassagouez, où les cris & les hurlemens que Mr de Frontenac étoit obligé de faire pour se conformer à leur maniere,

augmentoit encore la fureur bachique. L'on fit ensuite le Festin de guerre, qui fut plûtôt un pillage qu'un repas.

Le Chevalier de Clermont quitta sa Croissiere, & eut ordre de côtoyer depuis Forel jusques dans le lac Champlain, qui est le chemin que les ennemis devoient tenir pour faire une décente en ce païs. Il découvrit dans ce lac quantité de feux, & entendit tirer des coups de fusil, il en aprocha la nuit & il vit passer huit canots, dans chacun desquels il y avoit dix huit à vingt hommes qui gagnoient une Isle au dessous de l'endroit où ils s'étoient mis en ambuscade; il revint sur ses pas pour n'être pas envelopé du reste de cette armée, il les observa encore une lieuë plus bas pendant deux jours; enfin comme il craignoit d'être attaqué il envoya deux de ses canots sauter le rapide Chambli & resta pour être seur de toutes choses, il se tint au milieu de la riviere pour les attirer. Deux canots Iroquois lui donnerent chasse, qui ne pûrent le joindre. Il retrouva ses gens au bas du rapide, & gagna avec eux par terre Chambli, d'où il dépêcha Labruere à Monsieur de Fontenac. L'on ne douta plus que les Iroquois ne vinssent attaquer Montreal, l'on tira quatre coups de canon pour faire revenir les troupes qui

qui avoient facilité la recolte des habitans dans toutes les campagnes voisines.

Il exhorta les Sauvages de se mettre de la partie, tous les guerriers l'accompagnerent, & l'on trouva douze cens hommes à la revûë qui se fit le premier Septembre. Quelques Iroquois du Saut demanderent deux jours aprés un éclaircissement sur quelque soupçon qu'ils avoient de la fidelité de tous ces Outaouaks.

Loüis Ateriata pria les Chefs des autres Nations de se trouver chez Mr. de Frontenac. Lorsqu'ils furent assemblez il prit la parole, il presenta d'abord divers Colliers & exhorta tout le monde à lui ouvrir son cœur & à ne lui rien cacher de ce qui s'étoit passé de plus secret, il dit aux Outaouaks qu'il savoit toute leur négociation avec nos ennemis, qu'il en avoit été instruit par eux-mêmes. Qu'ils disent donc s'ils étoient veritablement freres des François, par quelle raison ils avoient voulu faire alliance avec l'Iroquois sans leur participation.

Manitouchagan qui avoit été avec la Petite Racine chef de cette ambassade aux Tsonnontoüans, répondit qu'il étoit vrai qu'ils avoient rendu des Esclaves Iroquois & même promis d'en rendre encore d'autres ; qu'on les avoit obligez de faire la

guerre, de la cesser & de la recommencer sans qu'ils en sussent la raison, qu'ils n'avoient rien compris à cette conduite, & que craignant que ceux qui n'avoient pû se défendre eux-mêmes ne les laissassent accabler sans les secourir, ils avoient été contraints de songer à leur sureté & de prévenir leur perte par un acommodement.

Que cette négociation n'avoit pas été achevée que la Petite Racine étoit mort aux Tsonnontouans, que les autres Envoyez étoient à Michilimakinak & qu'ils n'avoient plus pensé à mettre la derniere main à cette affaire dés qu'ils avoient reçû les ordres de leur Pere, par la bouche de Perrot, qu'ils étoient décendus exprés pour savoir ses sentimens, & qu'ils ne seroient pas plûtôt en leur païs qu'ils executeroient tout ce qu'il leur ordonneroit.

Le Baron Chef des Hurons dit que sa Nation n'avoit eû aucune part dans cette affaire, que dés qu'il avoit sçû que son Pere vouloit faire la guerre à l'Iroquois, il avoit envoyé contr'eux une partie de sa jeunesse, & qu'il étoit décendu avec l'autre pour le voir.

Loüis Ateriata ne laissa pas de faire plaisir à Mr. de Frontenac, de lui avoir suscité un moyen de s'éclaircir avec les

Outaouaks, qui avoient eû un grand penchant pour se racommoder avec les Iroquois. Ce General leur promit de les mener contre leurs ennemis aussi-tôt que leurs découvreurs lui en auroient aporté des nouvelles : ceux-ci s'acquiterent assez mal de leur commission, n'ayant pas été aussi loin qu'ils devoient ; cette négligence nuisit beaucoup aux affaires. En éfet, les Iroquois étant cachez dans un bois oposé à l'endroit où ces découvreurs avoient été, examinoient tous les mouvemens que nôtre armée faisoit dans la prairie de la Madeleine : Quand ils virent qu'elle avoit repassé le fleuve pour retourner à Montreal, ils vinrent fondre à un quart de lieuë de là, du côté de la Fourche, où tous les habitans & la garnison du Fort étoient occupez à couper les bleds ; & comme tous les Moissonneurs étoient écartez les uns des autres, contre l'ordre qu'ils en avoient reçû, & n'avoient auprés d'eux aucunes armes à feu, l'Officier même qui commandoit ayant négligé de poser des Sentinelles & d'avoir un Corps-de-garde, les Iroquois trouverent beaucoup plus de facilité à faire leur coup. Ce fut donc un grand desordre, ils brûlerent les maisons, mirent le feu aux Recolets, enleverent vingt cinq per-

sonnes, dont ils en brûlerent onze à leur retour, tuërent dix soldats, firent un massacre de bestiaux & se retirerent devant que l'on pût repasser de Montreal. Il faut connoître le païs du Canada pour condamner les démarches d'un General quand il fait quelque chose mal à propos : tout ce païs n'est que bois, où il est entrecoupé de rivieres, de lacs, qui sont pour ainsi dire des Mers, il n'y a donc pas de chemin frayé & les pistes sont toûjours fort incertains à suivre. L'on tint aprés cette saillie un Conseil le quatriéme Septembre avec les Outaouaks qui pressoient fort leur départ. Ils eurent lieu d'être contens de l'acueil que leur fit Mr. de Frontenac & du bon marché qu'on leur fit dans la traite de leurs Pelleteries, ce qu'ils ne pratiquoient pas dans leur païs quand les François avoient besoin de vivres. Il leur donna de nouveau des haches qui sont encore un simbole de la guerre, lorsque Perrot en eut attaché une à leurs cabanes il l'avoit fait par son ordre, parce qu'il croyoit que c'étoit leur donner la vie que de les engager à faire la guerre aux Iroquois.

Les Hurons qui parurent avoir beaucoup d'attache aux interêts des François, reçûrent en partant toutes les marques d'estime qu'ils pouvoient souhaiter. Mr de

Frontenac les assura qu'il ne les abandonneroit jamais, leur promettant de ne pas quitter la hache qu'il n'eut réduit les Iroquois à lui demander la Paix dans laquelle ils seroient compris. Que pour ce qui regarde les Anglois qui avoient été les premiers mobiles des troubles, il s'étoit à la verité attaché a porter le fer & le feu chez eux plûtôt que chez les Iroquois, que le grand Anié avoit épargné à sa destruction de Corlard, parce qu'Auriouaé qui avoit fait savoir son retour de France aux cinq Nations, avoit crû qu'ils seroient rentrez dans le devoir & seroient venus demander la Paix à Monsieur de Frontenac, mais qu'il n'avoit plus de mesures à garder avec eux.

Monsieur de Frontenac avoit toûjours ménagé l'esprit d'Auriouaé, qu'il estimoit beaucoup pour la probité qu'il trouvoit en lui. Voyant d'un côté le peu d'empressement que témoignoient ceux de sa Nation pour le revoir, & de l'autre l'attache qu'ils avoient pour lui, il ne laissa pas de lui laisser une pleine liberté de prendre son parti. La conversation qu'ils eurent ensemble merite vôtre attention. Ecoute moi bien, mon fils Auriouaé, lui dit-il, je ne peux m'empêcher de te parler en Pere en te découvrant mon cœur,

& te dire que je ne connois rien dans les coûtumes de ta Nation qui avoit autrefois un veritable eſprit d'homme, & qui ſe laiſſe aller à preſent aux legeretez des petits enfans.

J'ai fait ce que j'ai crû devoir faire en les avertiſſant que je t'avois reſſuſcité, & que tu étois ici avec moi vivant, que je te conſervois cherement, & qu'ils te pouvoient venir trouver pour te rammener chez toi s'ils avoient quelque peu de reſſouvenir de ta perſonne. Tu vois la conſideration qu'ils ont pour toi, ou plûtôt le mépris qu'ils en font.

Tes gens ne ſe ſouviennent pas de l'amitié que j'ai toûjours eû pour eux, je les ai adoptez, & que pendant que j'ai été maître de ce païs, j'ai fermé la porte de la guerre, & je l'ai ouverte à la Paix. Le tonnerre n'a jamais étonné aucun de leurs enfans, les femmes ont été au bois ſans crainte, j'ai arrêté tous les orages qui les auroit pû incommoder, il n'y eut aucun ſang répandu, ni charogne qui ayent empuanti leurs deſerts.

Ils ont bien-tôt oublié un Chef ſi vaillant que toi, qu'ils ſembloient tant regreter, ils ne reconnoiſſent guere celui qui vient de ſi loin pour leur rammener.

Ils devroient craindre ſi je les avois

trahis : ils me connoiſſent, ſi je ne l'ai pas fait quand je l'aurois pû faire, penſent-ils que je veuille commencer, ou que je ſois capable de trahiſon.

Si les Chefs des Nations étoient venus on auroit racommodé les mauvaiſes affaires, on auroit pû eſſuyer le ſang de part & d'autre, & raplanir la terre qui eſt pleine de butes & de rochers.

Tu es un homme, je le ſçais, je ſçais que ton cœur eſt ennemi de l'ingratitude, tu as de l'eſprit, tu peux connoître par conſequent ce qu'on dit de toi, tu me cache ta penſée ſi tu ne m'avoüe que celui qui t'a donné la vie a raiſon. Il te renvoye ceux que j'ai envoyez pour les avertir avec deux enfans. Quoi ! croyent-ils que tu n'eſt pas ce que tu étois avant qu'ils t'ayent égaré; ne leur peux-tu pas témoigner que tu étois conſiderable dans ce temps-là, & que tu ne le dois pas être moins. Si l'Onnontaguez ne s'eſt pas voulu intereſſer pour te venir voir, le Gaigouin ne le devoit-il pas faire ?

Je t'ai tiré du tombeau, & quand j'ai ſçû les malheurs qui ont deſolé le Tſonnontouan & qui t'ont ôté la liberté, tu ſais ce que j'ai fait pour toi & pour tes gens, j'ai été cauſe que celui qui t'a tué & qui n'eſt plus ici s'eſt laiſſé tuër ſans ſe

venger. Sur ce que j'ai reprefenté au grand *Onontio* * en France que vous avez été trahi, il eft ennemi de la trahifon.

Je m'imaginois que toutes les Nations reconnoîtroient à qui mieux mieux un Pere qui venoit à leur fecours, & qui s'étoit allé repofer en fon premier païs voyant tous fes enfans en paix. J'attendois une grande reconnoiffance de tous les Villages pour le remerciement de la vie que j'aurois recouvré à Auriouaé, homme fi confiderable parmi eux.

J'ai pleuré aprenant ton malheur, j'ai pleuré la defolation de Tfonnontouan, je l'ai crû devoir faire car vous m'avez autrefois trop aimé pour n'avoir pas les tendreffes que j'ai dû avoir pour les veritables enfans que j'ai adopté le premier; c'eft ce qui m'a obligé de te faire rendre la vie qu'on t'auroit ôtée, & tu es vivant.

Mes predeceffeurs avoient adopté les Outaouaks & leurs Alliez avant que j'arrivaffe, mais c'eft moi-même qui vous ai nommé les enfans d'*Onontio*, uniffant votre cabane à la mienne.

Si vous avez été trahi pendant mon abfence vous ne l'avez jamais été en ma perfonne, prenez-vous à l'Anglois qui a voulu divifer les efprits & renverfer la

* Le Roi.

terre, qui depuis a été ensanglantée de votre sang, de celui des François, & autres qui étoient vos freres, c'est ce qui m'a obligé de me venger moi-même en vengeant mes enfans par Corlard * qui a été brûlée, il ne tenoit qu'à moi de faire tomber ma jeunesse sur Anié, on ne lui auroit pas resisté, mais j'ai toûjours eû un cœur de Pere, & bien loin de faire du mal j'ai commandé que si on en trouvoit on ne leur dit mot; mes ordres ont été executées.

Tes gens n'aiment guere ton promt retour, puisque une Ambassade de fous qui est arrivée chez eux les a retenus si longtemps, & les a empêchez pendant tout un Hiver de te venir voir, quoi qu'ils ne fussent ici. Si Teganisorens, Tegaronais, ou quelques autres Considerables étoient venus ils auroient fait leur devoir, & j'aurois connu la consideration qu'ils ont pour toi.

Je connois le mauvais cœur de ta Nation, si elle avoit eû bon dessein de raccommoder les mauvaises affaires elle auroit envoyé des Chefs qui auroient conclu une bonne Paix avec toi, qu'il regarde comme leur grand Chef, ils croyent être le dominateur de la terre. Tu le sais, Auriouaé, si je perds à la guerre j'en puis

* Ville de la Nouvelle York.

recouvrir tant que je voudrai, tu n'as vû que l'ombre du François en France, juge ce qu'il est & ce qu'il peut.

Qu'ils croyent que le Fort Frontenac m'est inutile, si j'ai fait la guerre je ne l'ai fait faire que pour les aller voir en Pere & non en ennemi, je ne leur ferai pas la guerre s'ils ne me l'a font, je ne les tuërai pas le premier, mais si je l'entreprends je ferai des Forts au milieu de leur païs, les forces me viendront de France quand je le demanderai, qu'ils prennent garde d'allumer le feu de la guerre, il leur sera peut-être bien difficile de l'éteindre, qu'ils n'animent pas trop le grand *Onontio*, * je l'ai apaisé.

Quand j'ai fait renaître Auriouaé j'ai prétendu faire renaître un veritable Fils, qui est un cœur de Fils pour moi, afin que tu eusse en moi un Pere qui fut tout à toi; & si ta Nation a si peu de considera-tion pour toi, sache que je veux que tu sois consideré de toute celle des François.

Dis-moi un peu pourquoi tes gens ont-ils en secret des pourparler avec l'Outaouak, croyent-ils que j'en sois jaloux, j'aime leur union & c'est ce que je souhaite? mais s'ils font la paix entr'eux sans que j'y sois apellé, qu'ils ne viennent pas

* Le Roi.

parler à l'avenir des differens qu'ils pourroient avoir ensemble.

Tu sais ce que j'ai fait pour ta Nation & pour tes Alliez, les Nations d'enhaut ne vous ont jamais tué depuis la Paix pendant que j'ai gouverné, quoique votre jeunesse égarée leur aye enlevé des Villages entiers, je les ai empêchez de se venger quand vous m'êtes venu parler.

Tu crois que je croirois ta Nation mes veritables enfans, & tes gens semblent ne me plus vouloir pour pere. N'auroient-ils pas été défaits, & y en auroit-il un si des ce temps je m'étois joint à mes autres enfans.

J'ai de l'esprit, & si Theganissorens ne craint rien, ouvre-moi ton cœur, je suis indigné du mépris que tes gens ont pour toi & pour moi.

Rien n'étoit plus touchant, Monsieur, que cet entretien, & la maniere avec laquelle Auriouaé reçût ce que Monsieur de Frontenac lui dit, fit bien juger dans la suite qu'il abandonnoit sa Nation, pour n'être plus qu'un même cœur & un même esprit avec lui.

Je reviens aux Outaouaks qui étoient venus faire la traite à Montrea, ils s'en retournerent chez eux aprés tous les éclaircissemens que l'on avoit jugé à propos d'a-

voir ſur leur ſoupçon que l'on avoit eû de leur fidelité.

Quatre jours aprés leur départ on aprit la mort de Deſmarais Capitaine réformé, qui commandoit le Fort de Châteauguai. Trois Iroquois qui l'avoient trouvé un peu à l'écart lui caſſerent la tête à coups de hache, & comme ils n'eurent pas le temps de lui enlever la chevelure ils lui arracherent trois doigts de la main ; ce leur eſt toûjours un trophée de gloire, car pourvû qu'ils puiſſent aporter chez eux quelques preuves de leur expedition, cela ſuffit pour être eſtimé.

Le Chevalier de la Mothe Capitaine réformé eut peu de temps aprés un ſort auſſi fatal au lac ſaint Pierre. En éfet, étant à la tête de trente-quatre hommes il ſurprit des Iroquois dans leur cabane ſur qui il fit faire une vigoureuſe décharge de mouſqueterie : ceux qui en échaperent gagnerent bien vite deux cabanes que l'on n'avoit pas découvertes, ils ſe rallierent enſuite & donnerent tête baiſſée ſur les François qui n'avoient pas obſervé d'ordre dans leur attaque, dont il ne ſe ſauva que la moitié : la Mothe fut tué & on ne pût ſavoir ce que devint Murat Lieutenant.

Monſieur de Frontenac étoit toûjours fort en peine du Chevalier d'O qui n'é-

toit pas revenu de sa negociation, il envoya au Fort de Frontenac Mantet & Perigni, saint Pierre & Montesson, avec les deux Fils de la Valliere Capitaine de ses gardes, accompagné de trente hommes, pour faire quelques Prisonniers par lesquels on pût aprendre de ses nouvelles & les desseins des Iroquois. Sur ces entrefaites le Major de Quebec dépêcha un canot à Mr de Frontenac pour lui donner avis de l'arrivée d'un Chef Abenagui qui venoit exprés de Lacadie. Je viens incessamment, dit ce Chef au Major, pour t'avertir que j'ai apris par une Angloise considerable que nous avons prise prés de Pesadoüet, que trente Vaisseaux, dont il y en a trois fort grands, partent pour venir prendre Quebec; que ces Vaisseaux sont de Baston & de quatre Villes considerables, que les Anglois se vantent qu'ils le prendront aussi facilement qu'ils ont pris le Port Royal. Aussi-tôt que les Chefs & les plus Considerables de notre Nation ont apris cette nouvelle ils ont jugé qu'il falloit avertir incessamment le grand Capitaine de Quebec. J'ai été douze jours à venir, ainsi il doit y avoir six semaines depuis le départ de ces Vaisseaux.

Ce Chef reclama aussi les Abenaguis que les Iroquois du Saut & de la Mon-

tagne avoient enlevez dans l'attaque de Beauvais. Il témoigna encore que les principaux Chefs de sa Nation ne pouvoient pas décendre cette Automne pour lui venir parler comme ils l'avoient promis, parce qu'ils étoient actuellement en guerre, qu'ils tâcheroient d'envoyer quelqu'un sur la fin de l'Hiver prochain, & qu'ils avoient resolu de faire aprés Noël une irruption sur les Anglois.

La nouvelle de cette Armée fut confirmée par Cannanville, qui l'avoit aperçûë à Tadoussac. Monsieur de Frontenac ne balança pas de partir aussi-tôt de Montreal, il en reçût encore à quinze lieuës la confirmation, ce qui l'obligea de dépêcher Ramezai au Chevalier de Calliers, afin qu'il fit décendre les Troupes & une partie des habitans.

L'arrivée de Mr de Frontenac à Quebec fit un bon éfet, & quoi qu'il ne pût amener d'abord que trois cens hommes avec lui, les habitans qui naturellement sont guerriers crurent être à l'abri de tout incident quand ils eurent leur General. Le Major ne laissa pas en son absence de pourvoir à la sureté de la Place, ayant fait rachever les Fortifications. Descherac Capitaine, qui se trouvant à Quebec par ordre de Mr de Frontenac, servit beaucoup dans cette conjoncture.

Le beau fleuve de ſaint Laurent forme un grand canal devant Quebec, qui a une lieuë de large de la côte du Nord à celle du Sud. La côte de Beaupré qui eſt celle du Nord eſt ſeparée de Beauport par le Saut de Montmorenci, dont la chute fait une des plus belles Nappes du monde. Et entre Beauport & Quebec il y a une petite riviere que l'on paſſe à quai de baſſe Mer. La pointe de l'eau fameuſe par un rocher de Diamans fait celle du Sud. Quebec eſt placé vis-à-vis cette pointe, où un peu au deſſus, il eſt diviſé en haute & baſſe Ville, qui n'ont communication enſemble que par un chemin fort eſcarpé. L'enceinte de la haute Ville étoit bien paliſſadée, & les endroits ouverts où il n'y avoit pas de portes étoient barricadées de poutres & de bariques pleines de terre. Le chemin de la haute & la baſſe Ville étoit coupé par trois differens retranchemens de bariques & de ſacs à terre. L'on dreſſa des batteries de part & d'autre. L'on ſe fondoit cependant plus ſur la reſolution que l'on avoit de ſe bien défendre que ſur la bonté des Fortifications. L'on vit donc paroître à la pointe du jour cette flotte le dix ſept Octobre.

Une Chaloupe portant à l'avant Pavillon blanc, partit ſur les dix heures de l'Amiral, & vint à terre.

Quatre canots de la Ville allèrent au devant, portant le Pavillon de même, c'étoit l'Envoyé du General Phips, accompagné d'un Trompette, qui venoit sommer Quebec. On le fit passer seul dans un de ces canots, on lui banda les yeux, & il fut conduit au Fort. Il se trouva en arrivant dans la chambre de Mr de Frontenac extrémement fatigué d'avoir escaladé les barricades. Aprés qu'il se fut un peu remis il lui presenta la Lettre de son General qui étoit écrite en ces termes.

Sieur Guillaume Phips Chevalier, & Commandant general en Chef sur toutes les forces de leur Majesté de la Nouvelle Angleterre par Mer & par terre. Au Comte de Frontenac Lieutenant general & Gouverneur pour le Roi de France en Canada, ou en son absence à son Député, ou à celui qui commande en chef à Quebec.

Les Guerres entre les deux Couronnes d'Angleterre & de France ne sont pas seulement un motif, mais la destruction faite par les François & Sauvages sous votre commandement, & encouragement sur les personnes & biens des Sujets de leur Majesté de la Nouvelle Angleterre, sans aucune provocation de leur côté les a obligez à faire cette expedition pour leur propre sureté & satisfaction.

Comme aussi les barbaries & cruautez qui ont été exercées par les François & Sauvages pourroit par cette presente occasion nous engager à nous revenger severement, cependant étant desireux d'éviter les actions inhumaines & contre le Christianisme, comme aussi pour prévenir l'effusion de sang autant qu'il se pourra, moi ci-dessus Sieur Guillaume Phips Chevalier, par ces presentes & au nom de leurs trés-excellentes Majestez Guillaume & Marie, Roi & Reine d'Angleterre, Ecosse, France & Irlande, défenseur de la Foi, & par ordre de leurs susdites Majestez Gouverneur de Massacastet, Colonie dans la Nouvelle Angleterre, demande que vous ayez à rendre vos Forts & Châteaux sans être démolis, comme aussi toutes les Munitions sans être touchez, comme aussi une prompte delivrance de tous les Captifs ensemble, avec la delivrance de vos personnes & biens à ma disposition.

Ce que faisant vous pouvez esperer pardon de moi comme un Chrétien, ainsi qu'il sera jugé à propos pour le service de leurs Sujets. Ce que si vous refusez de faire je suis venu pourvû & resolu, avec l'aide de Dieu dans lequel je me fie, par force d'armes, de revancher tous les torts & injures qui nous ont été faites, & de vous rendre

sous la sujetion de la Couronne d'Angleterre, & lors que trop tard vous le voudrez faire, vous faire regreter de n'avoir pas plûtôt accepté la faveur que l'on vous a offerte.

Votre réponse positive dans une heure renduë par votre Trompette, avec le retour du mien est ce que je vous demande, sur le peril qu'il pourra s'en suivre. Signé Guillaume Phips.

Aprés que la Lecture de cette Lettre fut faite l'Anglois tira une Montre de sa poche qu'il presenta à Mr de Frontenac, & lui dit qu'il lui donnoit une heure à se déterminer. Notre General répondit à cet Envoyé d'un air aisé qui marquoit par son intrepidité tout ce qu'une raillerie fine & délicate pouvoit inspirer. Celui-ci qui voyoit aller & venir quantité d'Officiers dans les sales du Fort ne savoit qu'en penser. *Allez*, lui dit il en le congediant, *allez dire à votre General que je n'ai pas de réponse à lui faire que par la bouche de mes Canons & à coups de Fusils, qu'il aprenne que ce n'est pas de la sorte qu'on envoye sommer un homme comme moi, & quand je voudrois me rendre tous ces braves Officiers que vous voyez n'y consentiroient jamais.* On lui banda ensuite les yeux & on le conduisit à la chaloupe,

aprés lui avoir fait faire exprés encore plusieurs escalades. Les Anglois mirent pied à terre sur les dix heures du matin au nombre de deux mille hommes, entre Beauport & la Petite Riviere. Comme l'on étoit incertain de leur décente, il ne se trouva guere de monde à les y recevoir, à peine trois cens hommes purent se joindre.

Les Anglois marcherent d'abord en ordre de bataille, mais nos Canadiens qui se battoient à la Sauvage voltigeoient incessamment autour d'eux d'arbres en arbres, ils firent plier le premier bataillon, & ils l'obligerent de regagner la queuë; les décharges continuelles les incommodoient beaucoup, on leur tua cent cinquante hommes, nous perdimes le Chevalier de Clermont & Latouche fils du Seigneur de Champlain; nous eûmes douze hommes de blessez, entr'autres saint Denis âgé de soixante ans, qui commandoit la Milice, de Beauport, lequel eut le bras cassé.

Les quatre plus gros Vaisseaux vinrent moüiller sur le soir devant Quebec, le contre-Amiral qui portoit Pavillon bleu se posta un peu plus sur la gauche, presque vis-à-vis du Saut au Matelot; l'Amiral étoit sur la droite, le vice-Amiral au

dessus, tous deux vis-à-vis la basse Ville; & le quatriéme qui portoit la flâme de Chef d'Escadre se mit du côté du Cap au Diamant; les canonnades furent assez vigoureuses de part & d'autre jusques à huit heures du soir.

L'on recommença le lendemain à la pointe du jour, & l'on s'aperçût que ce grand feu des ennemis commençoit à se ralentir; en éfet, le contre-Amiral qui avoit tiré le plus vigoureusement se trouva fort incommodé par les batteries du Saut au Matelot & celle d'en bas: il fut obligé de relâcher le premier, l'Amiral le suivit d'assez prés avec beaucoup de précipitation. Saint Helene Capitaine Canadien qui savoit assez bien le commandement du canon, tira plus de vingt coups dans le corps de son Vaisseau, dont plusieurs le percerent à l'eau, toutes ses Manœuvres étoient hachées, son grand Mâts presque cassé à qui on fut obligé de mettre des jumelles, beaucoup de morts & de blessez dans son bord; enfin l'Amiral peur de succomber tout à-fait fila son cable & se retira tout délabré, aprés avoir eû son Pavillon coupé d'un coup de canon. Ce fier General qui deux jours auparavant avoit promis pardon au Comte de Frontenac, se trouva lui-même presque à la

merci de celui qui le châtioit de sa témerité.

Monsieur de Frontenac qui avoit l'œil à tout se mit le Vendredi à la tête de trois Bataillons de Troupes reglées, en deçà de la petite riviere, pour y recevoir les ennemis qui firent une seconde décente. D'un autre côté Longueil & saint Helene son frere, avec quelques François, commencerent sur les deux heures les escarmouches à la Sauvage contre la tête de l'Armée, qui marchoit en bon ordre le long de la petite riviere. Ceux des ennemis qui s'étoient détachez du gros furent obligez de le regagner pour éviter le feu de nos Troupes qui étoient en embuscade. Saint Helene eut la jambe cassée, Longueil reçût un coup de fusil, & eût été tué sans une corne à poudre qui se trouva à l'endroit où donna la balle : nous perdîmes deux hommes, il y eut deux ou trois blessez ; les ennemis y firent une aussi grande perte qu'à la premiere décente.

Villieu Lieutenant réformé demanda le lendemain par grace à Mr de Frontenac le commandement de quelques soldats de bonne volonté. Aprés qu'il eut fait le coup de fusil quelque temps il eut l'adresse d'attirer les ennemis dans une ambuscade qu'il leur avoit dressée, où il se battit long-

temps, ils firent aussi-tôt un détachement pour l'entourer, qui fut chargé par les habitans de Beauport, de Beaupré, & de l'Isle d'Orleans. Cabanac & Beaumanoir vinrent à la charge, on lâcha le pied insensiblement pour les attirer encore proche d'une maison fortifiée de palissades, qui étoit sur une hauteur, tous nos gens s'y jetterent tout à coup. Les Anglois s'y acharnerent extrémement par le nombre des gens frais qui se relevoient, mais cette petite retraite ne fit qu'augmenter leur perte. Monsieur du Pui Lieutenant particulier s'avisa (je ne sai par quel motif) de faire sonner le toxin à la Cathedrale : cette allarme donnée à propos causa tant de trouble & de desordre parmi les ennemis qu'ils se jetterent pêle-mêle dans les chaloupes à la faveur de la nuit qui étoit obscure & pluvieuse, ayant abandonné cinq pieces de canon, cent livres de poudre, une cinquantaine de boulets. Deux Vaisseaux qui étoient dans l'ance des Mers ne jugerent pas à propos de rester pour les gages, ils mirent à la voile pour rejoindre leur flotte ; on les salua à boulets en passant. Soubrecasse & Dorvilliers Capitaines se jetterent avec cent hommes dans l'Isle d'Orleans ; de Villieu eut ordre de décendre aussi au Cap Tourmente pour

empêcher quelque reste de décente. Toute la flotte mit à la voile & ne parut plus.

Mademoiselle Lalande qui étoit prisonniere dans l'Amiral proposa au Chevalier un échange, lui promettant de la négocier auprés de Mr de Frontenac; il la laissa débarquer sur sa parole. Elle revint le soir à son Bord lui dire qu'elle seroit vis à vis l'endroit où ils étoient moüillez.

De la Valliere fit le lendemain la négociation, il n'y eut de considerable que le Capitaine Denis qui commandoit le Fort de Keskebaye que Portneuf prit, & les deux Filles de son Lieutenant qui y fut tué.

De la Valliere trouva le secret de garder le Ministre de l'Amiral, sur la difficulté qu'il faisoit de rendre Mr Trouvé Missionnaire de Lacadie : enfin l'on fit l'échange de bonne foi.

Le Chevalier Phips eut beaucoup de peine à arriver à Baston, d'où on aprit que le peuple étoit dans une extrême consternation de toutes les disgraces qui arriverent à sa flotte; huit Vaisseaux firent naufrage dans le fleuve aprés la levée du Siege, où plus de huit cens personnes perirent.

Quelques Abenaguis de Lacadie arriverent peu de jours aprés, qui raporterent une nouvelle assez particuliere des Iro-

quois. Ces Sauvages qui ne sont jamais malades furent attaquez de la petite Verole que les Anglois leur avoient communiquée ; cette maladie qui leur étoit inconnuë fit plus d'expedition que l'Art Militaire ; il en mourut quatre cens, & cent Loups, & même ceux-ci eurent leur grand Village tout desolé, dont il n'en réchapa que seize. Dans le temps que les ennemis venoient assieger Quebec il se fit un parti considerable d'Anglois & d'Iroquois, pour attaquer en même temps Montreal; la petite Verole se communiqua heureusement dans le Voyage parmi les Iroquois dont il en mourut une centaine : ils étoient si éfrayez de cette mortalité qu'ils se broüillerent avec les Anglois qu'ils ne voyoient pas mourir comme leurs camarades.

Les Anglois de la Nouvelle Angleterre qui ne voyoient aucune sureté dans leurs habitations par les irruptions continuelles que les Abenaguis de Lacadie faisoient sur eux, leur proposerent la Paix. Ceux-ci répondirent que ny eux, ny leurs enfans, ny les enfans de leurs enfans, ne la feroient jamais avec l'Anglois qui les avoit si souvent trompez. L'on rendit graces au Dieu des Armées de ce qu'il avoit fait au Canada, on porta à la Cathedrale avec pompe & magnificence le grand Pavillon

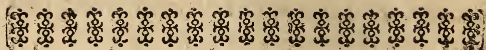
villon de l'Amiral qui étoit tombé dans le fleuve, & celui que Portneuf avoit pris dans Lacadie.

Monsieur l'Evêque chanta le *Te Deum*, on fit une Procession Solemnelle, & Mr de Frontenac alluma le soir le feu de joye au bruit du canon & de la mousqueterie des Troupes qui étoient sous les armes. L'on a bâti depuis une Chapelle dans la basse Ville sous les auspices de notre Dame des Victoires, où l'on va tous les ans en Procession rendre graces à Dieu de cette Victoire le même jour quelle a été emportée.

Je ne saurois finir, Monsieur, cette Lettre par un endroit plus agreable n'y plus glorieux pour la memoire de Monsieur le Comte de Frontenac, vous assurant en même temps que l'on ne peut être avec plus de passion que je le suis,

MONSIEUR,

Votre trés-humble, &c.



III. LETTRE.

Famine dans le Canada.

Députez de la part des Abenaguis de l'Acadie au Comte de Frontenac, qui s'engagent à une guerre irreconciliable contre les Anglois.

Quarante Espions Iroquois s'établissent au Saut pour savoir les mouvemens des François.

Loüis Ateriata Iroquois du Saut, Filleul du Roi, reçoit un Collier de la part des Iroquois.

Combat fort opiniatré dans la Prairie de la Magdeleine contre les Anglois, les Iroquois, & les Loups.

De Vallerenne Capitaine d'une Compagnie d'un détachement de la Marine, taille en pieces les ennemis.

La Forest Capitaine réformé, porte aux Outaouaks les presens du Roi.

MONSIEUR,

Le rang que vous tenez dans le plus Auguste Parlement de l'Univers est moins

estimable par lui-même que par le lustre, & le brillant qu'il reçoit de l'éloquence que vous y faites paroître. Heureux le peuple qui implore sa justice, toûjours content des Arrêts qu'il en raporte. Les Princes même se font l'honneur de vous remettre leurs interêts à démêler. Suspendez, je vous prie, un moment ces occupations importantes pour vous prêter à quelque amusement qui regarde les païs éloignez. Je veux vous parler, Monsieur, de la Nation Abenaguise, si fidelle aux François, & d'un des plus rudes combats qu'il y ait jamais eû en Canada.

La misere est pour l'ordinaire inseparable de la guerre, & souvent suivie de la famine ; le Canada qui se voyoit d'un côté soulagé par la retraite des Anglois, se trouva tout à coup réduit dans un état pitoyable & dans une disette de toutes choses necessaires à la vie. Le bled valoit douze à quinze francs le minot, le vin cent écus la barique, l'eau de vie six cens francs & toutes les autres marchandises à proportion. Monsieur de Champigni qui voyoit que les Magasins du Roi n'avoient plus de vivres que pour un mois, fit disperser les Troupes chez les habitans, qui furent obligez de les nourrir pour leur solde. Cette calamité publique, qui dura

ſix mois, empêcha que l'on n'envoya des Partis à droit & à gauche contre les Anglois & les Iroquois, & nous les laiſſames dans une eſpece de Letargie : ils ne firent pas moins à notre égard.

En éfet, un Sokoqui de Nation qui avoit été pris proche d'Orange ſe ſauva & vint aux Trois Rivieres; il raporta qu'aprés qu'il fut pris on le conduiſit au haut du lac Champlain, où s'étoient aſſemblées les Nations Iroquoiſes & autres Sauvages alliez des Anglois, que les Iroquois étoient au nombre de neuf cens Tſonnontouans, Goyogouens & Onnontaguez, & de quatre cens ſoixante & dix Aniez, Onneyouts, Loups, ou Mauraigans, qu'ils avoient travaillé l'eſpace d'un mois à faire des canots, que pendant ce temps les Anglois leur avoient fourni des vivres & envoyé quelques caſſettes fermées, dans leſquelles les Sauvages diſoient qu'il y avoit des habits empoiſonnez qu'ils devoient laiſſer en pillage aux François.

Lors que les canots furent achevez ſeize cens Anglois ſe joignirent aux Iroquois dans le deſſein de venir attaquer Montreal, mais quand il falut s'embarquer dans ces canots d'écorce ſi minſes ils ne voulurent jamais s'y hazarder. Les Iroquois furent ſi irritez de ce procedé qu'ils leur

firent beaucoup de reproches ſur leur peu de bravoure. Ils leur dirent que les François n'avoient point toutes ces delicateſſes, & qu'ils s'apercevoient bien qu'ils étoient incapables de les ſecourir, nonobſtant qu'ils les euſſent détournez de faire la Paix avec nous, que bien loin de leur aporter quelque avantage ils venoient de faire mourir quantité de leurs gens par le poiſon qu'ils avoient deſtiné aux François. Il mourut à la verité en trois jours trois cens Tſonnontouans, Goyogouens, & Onnontaguez, quatre-vingt dix jeunes Aniez & Onneyours, cinq à ſix cens Anglois, ſoit que cette mortalité vint de ces prétendus habits empoiſonnez ou de quelque maladie contagieuſe.

La des-union les ſepara : les Iroquois ruïnerent de dépit tous les grains des environs d'Orange, & tuërent la pluſpart des beſtiaux. Cet incident vint bien à propos, car toutes nos Troupes étoient dans ce temps du côté de Quebec, qui étoit aſſez embaraſſé à ſe défendre contre l'armée Navalle des Anglois.

Le Comte de Frontenac qui connoiſſoit la valeur des Abenaguis avoit fait ſon poſſible pour les attirer dans les Partis qu'il avoit détachez l'année paſſée de ces côtez-ci ; le manque d'habits, de poudre,

de plomb, & de fers de fléches, les avoit obligez de rester chez eux. Il en arriva cependant au mois de Mars de Pentagouet qui le prierent de ne pas prendre en mauvaise part le profond silence qu'ils avoient tenus à son égard, que le plus grand chagrin qu'ils avoient étoit de n'avoir fait aucune entreprise sur les Anglois pendant l'Hiver, qui est la saison la plus favorable, que ce qu'ils leur avoient déja déclaré suffisoit cependant pour ne pas douter qu'ils ne feroient jamais de Paix avec eux; & que si malheureusement il ne pouvoit leur donner dequoi continuër la guerre, ils se serviroient d'os de bêtes pour dards de fléches, & ne cesseroient de les harceler. Qu'au reste ils le prioient de leur faire rendre leurs freres que les Iroquois du Saut tenoient prisonniers, que quelque sujet de plainte qu'ils eussent contre eux de ne les avoir pas renvoyez, ils remettoient cependant tous leurs ressentimens entre ses mains, comme des enfans qui cherchent le moyen de vivre en bonne intelligence avec leurs freres.

Le Comte de Frontenac les remercia de leur bonne volonté, & les congratula de la fidelité qu'ils avoient toûjours conservée pour la Nation Françoise, les assurant qu'il ne les abandonneroit point.

Il avoit déja prévû le besoin qu'ils pouvoient avoir de balles & de poudre qu'il leur avoit envoyé par les terres : il promit qu'aussi-tôt que la Navigation seroit libre il envoyeroit une Biscayenne par mer, & des canots par la riviere de saint Jean, qui leur en porteroient encore avec des fléches & des marchandises, & qu'il leur donneroit un secours considerable à l'arrivée des Vaisseaux du Roi. Il les congedia aprés les avoir régalez, & fait des presens à tous les Chefs en particulier.

Quoique les Iroquois se fussent broüillez avec les Anglois, ceux-ci cependant qui ne connoissoient que trop l'utilité de les avoir pour amis, ménagerent encore leur esprit, on ne le reconnut même que trop dans la suite.

Des Iroquois du Saut & de la Montagne qui étoient à la chasse proche de Chambli, furent poussez vigoureusement par un gros parti d'Aniez & d'Anglois qui en enleverent dix. L'on fut surpris deux jours aprés de voir arriver au Fort du Saut trois Aniez sans armes, qui ramenoient deux Sauvages. On le fut encore plus lors que l'on vit arriver les autres avec quarante de cette Nation, sans armes, dont la pluspart ne voulurent pas s'en retourner chez eux. Ce fut une conduite judi-

cieuse que les Aniez vouloient tenir pour penetrer insensiblement l'état des affaires, & pour inspirer aux Iroquois du Saut de quitter les interêts des François & de s'en retourner en leur patrie ; ils déguiserent donc leurs sentimens. L'on peut dire que l'Iroquois est judicieux dans les mesures qu'il prend pour sonder le fort & le foible de son ennemi, qu'il est penetrant dans les affaires les plus cachées, & qu'il garde bien le secret sur les moindres ouvertures qu'on lui fait. Ceux-ci témoignerent d'abord qu'ils étoient las de tuër & d'être tuez, que les Aniez n'étoient pas éloignez de la Paix, qu'ils tâcheroient même de la faire agréer aux autres Nations Iroquoises, & que pour marquer le desir ardent qu'ils avoient de finir la guerre, ils étoient venus en diligence nous avertir que huit cens Iroquois étoient prêts de tomber sur nous, & de ruïner tout ce qui étoit entre Montreal & les Trois Rivieres.

Les guerriers demandent la Paix, disoient-ils, & l'ont déja concluë sans la participation des Anciens qui ne sont pas toûjours de bonne foi. Que si les Flamands & le reste des Iroquois ne veulent point entrer dans aucun accommodement, ils les laisseront & fumeront paisiblement sur leurs nattes.

L'on eut crû éfectivement que les Aniez parloient de bonne foi ; le Pere Bruyas Jesuite, Missionnaire du Saut, ne savoit qu'en penser, & le Pere Lamberville ne pouvoit aussi s'imaginer que tout ce qu'ils disoient fut sincere.

Ils répondirent juste à toutes les questions qu'on leur faisoit : le Chevalier de Callieres les fit venir à Montreal sans se mêler des propositions de Paix qu'ils avoient pû faire à nos Sauvages, ausquels on laissoit le soin de cette negociation. Ils aprirent en même temps que le Chevalier d'O, qui avoit été envoyé l'année precedente par le Comte de Frontenac, avec cinq François, de la part d'Auriouaé, avoit été mené à Manathe, qu'ils en avoient brûlé deux chez les Onnontaguez & les Tsonnontouans. Il y a quelquefois bien du risque d'aller trouver ces Barbares pour traiter de quelques accommodemens, car ils font brûler sans autre explication les Députez qu'on leur envoye. Le Chevalier d'O fut même attaché au Poteau à la sollicitation des Anglois, mais quand il fut question d'en venir au fait l'Iroquois voulut que l'Anglois commença le premier : celui-ci s'en défendit parce qu'il dit que ce n'étoit pas la maniere des Européens de brûler. Les Iroquois qui

vouloient que l'action fut commune ne le firent point aussi.

L'on examina de prés la conduite de ces Sauvages qui paroissoient prendre assez de part à nos interêts.

Il étoit à propos de faire savoir aux Outaouaks l'heureux succez de la levée du Siege de Quebec : cette nouvelle ne pouvoit que les encourager dans les bonnes dispositions où ils étoient l'année précedente. Courtemanche qui avoit été envoyé exprés s'acquita de cet ordre, il trouva qu'ils avoient déja envoyé leurs guerriers contre les Iroquois, esperant même de faire partir incessamment le reste. Les Miamis & les Islinois qui sont à plus de deux cens lieuës des Outaouaks s'étoient mis aussi en marche ; tous ces Partis de nos Alliez embarassoient extrémement les Iroquois. Les Tsonnontouans qui étoient plus à portée de l'insulte de leurs ennemis furent contraints d'abandonner leur Village par la grande perte qu'ils firent de leurs guerriers, & se joignirent aux Goyogouens.

L'avis que l'on avoit, Monsieur, que ces huit cens Iroquois devoient venir, obligea les habitans de se tenir sur leur garde, & de ne point trop s'exposer dans les campagnes. Tous ces grands projets

aboutirent à peu de chose ; il y eut pourtant quelques habitans qui tomberent entre leurs mains, ils brûlerent des habitations n'osant faire aucunes tentatives aux endroits où ils croyoient qu'il y auroit de la resistance.

L'Iroquois est plus hardi dans le bois qu'à rase campagne, c'est son fort que de pouvoir attraper un arbre, il voltige à l'entour avec tant de souplesse qu'il lui suffit de le joindre ; il a l'adresse de se mettre à l'abri du fusil quand même l'arbre ne seroit gros que comme le corps d'un homme, c'est un espece de retranchement pour lui, & lors qu'il peut prévoir le coup il se met de côté en travers pour en parer la balle.

Les Iroquois pousserent leur entreprise plus loin que l'on ne pensoit, ils vinrent jusques à la Montagne de Montreal, les Femmes Sauvages étoient pour lors occupées à couper les bleds, ils en enleverent plusieurs. Deux cens François & Sauvages vinrent au secours sous la conduite de Bienville ; ceux ci furent prêts de donner dessus lors qu'ils reconnurent que c'étoit des Aniez, ils délibererent s'ils les attaqueroient à cause des pourparlers qui s'étoient passez entr'eux au sujet de la Paix. Enfin nos Sauvages, dont le nombre étoit

bien plus considerable que les François ; ne voulurent point charger ces prétendus Alliez, dont quelques-uns prirent parti avec ceux-ci, qui parurent contens des propositions que les Aniez qui étoient déja venus avoient faites aux Sauvages du Saut, & qui aprouverent celles de Paix ou de Neutralité par Onontagouas l'un de leurs Chefs.

Le Chevalier de Vaudreuil commandant des Troupes ne fut pas si indulgent dans une occasion où il rencontra quarante à cinquante Onneyouts. En éfet, de Mine Capitaine examinant à la côte de Repentigni les mouvemens des ennemis, en aperçût quelques-uns qui se tenoient assez tranquilles dans une maison abandonnée, il se retira dans de petites Isles tout proche pour ne leur pas donner ombrage.

De Vaudreuil qui étoit parti de Montreal peu de temps aprés avec Auriouaé, joignit de Mine : les deux Partis entourerent cette maison avec toute la précaution possible, de maniere que personne ne s'en pouvoit sauver. L'on trouva à vingt pas des Iroquois endormis que l'on tua d'abord, le reste fit une grande resistance dans cette retraite, faisant un feu continuel par les fenêtres & les meurtrieres qu'ils

qu'ils avoient faites, & tuërent cinq à six François, entr'autres Bienville. Quand ils virent que l'on avoit mis le feu de tous côtez ils firent de petites sorties, mais ils perirent la plufpart ; il y en eût de brûlez dans la maison, l'on en prit cinq dont les habitans en brûlerent trois pour se venger de la mort de leurs parens, il falut en venir à ces extremitez parce qu'ils se seroient trop persuadez que nous les eussions trop ménagez, & en les traitant avec la même dureté on leur feroit connoître que quand ils tomberoient d'orénavant entre les mains des François ils se ressouviendroient de tous les maux qu'ils leur avoient fait souffrir : ce petit échec rallentit un peu leur ardeur, ils s'imaginerent d'autres stratagêmes. Ils renvoyerent pour cet éfet deux Femmes Sauvages qu'ils avoient prises, & sous prétexte d'un compliment de condoleance qu'ils vouloient faire par un Collier à la famille de saint Helene, qui mourut de sa blessure au Siege de Quebec.

Ils en envoyerent un sous terre secretement à Louis Ateriata Iroquois du Saut, Filleul du Roi, qui conserve precieusement une Médaille dont Sa Majesté l'a honoré. Ce Collier l'exhortoit & sa Famille de se retirer parmi eux, & d'amener

le plus qu'il pourroit des gens du Saut. Tannouraoua, Iroquois de la Montagne, en eut un aussi; ils demandoient réponse par un Tsonnontouan qu'ils reclamoient pour leur en aporter la nouvelle, & les menaçoient tous deux de ne les point épargner lors qu'ils attaqueroient Montreal. Louis Ateriata & Tannouraoua firent peu d'état de ces menaces & des Colliers, qu'ils mirent entre les mains du Chevalier de Callieres, l'assurant d'une fidelité inviolable.

Les Iroquois attendoient donc des momens favorables pour faire de rudes attaques sur les François. L'on aprit qu'ils étoient à vingt lieuës au dessus de Montreal, au long Saut de la riviere des Outaouaks, pour enlever tout ce qui viendroit de Michilimakinak dans l'attente de la recolte. Ils aprirent pendant ce sejour plusieurs nouvelles qui les détournerent de leur entreprise; ils savoient d'un côté que l'on faisoit deux cens canots pour aller fondre sur eux ou dans leurs Villages, & de l'autre on leur vint dire que nos Alliez faisoient des courses continuelles chez eux qui causoient de grands desordres; tous ces obstacles leur firent quitter prise, se contentant de laisser de petits partis pour enlever à droit & à gauche des chevelures.

Il y avoit déja du temps, Monſieur, que le Canada gemiſſoit dans la diſette des choſes neceſſaires à la vie lors que le Soleil d'Affrique arriva de France. L'arrivée de Dutas Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, avec ſa flotte, augmenta encore douze jours aprés la joye publique, l'abondance regna donc tout a coup dans ce vaſte païs par la bonté du Prince qui eut pitié de ſon peuple, mais quand on aprit par ces Vaiſſeaux la priſe de Mons, il eſt difficile d'exprimer les tranſports de joye que tout le monde fit paroître.

Des Outaouaks qui étoient décendus de leur païs pour faire la traite, conçûrent une ſi haute idée de la Nation Françoiſe lors qu'ils virent tous ces grands canots en rade, (ils apellent un Vaiſſeau un grand canot) qu'ils ne pouvoient s'imaginer comment l'eſprit humain pouvoit faire des Machines qui leur paroiſſoient ſi extraordinaires. Les illuminations qui étoient à quatorze beaux Vaiſſeaux le jour du *Te Deum*, les divers mouvemens des manœuvres par les Matelots, le bruit de l'Artillerie, la quantité de boulets & de canons qu'ils virent, étoient autant de ſujets d'admiration de la puiſſance du grand *Ononxio* de France, (c'eſt ainſi qu'ils apellent le Roi) & quand ils virent dans un repas

magnifique quantité d'eaux glacées de toutes sortes de couleurs, ce fut pour eux un sujet de surprise ; on leur fit acroire plaisamment que ces grands canots qu'ils voyoient dans le fleuve les avoient aportez, & que les François n'étoient pas moins curieux de ce qui pouvoit servir au plaisir & au divertissement de la vie, qu'à ce qui leur étoit utile pour attaquer & se défendre contre leurs ennemis.

Depuis que le Chevalier de Callieres eut été informé de tous les projets que les ennemis devoient faire dans son quartier il se tint toûjours sur la défensive ; il étoit donc menacé de toutes parts. En éfet, aussi-tôt qu'il eut apris la marche des Anglois, des Loups & des Aniez, il rassembla tout ce qu'il pût de Troupes & d'habitans qu'il fit camper à la prairie de la Magdeleine. Hartel le fils qu'il avoit envoyé à la découverte avec trois Algonkins & un Iroquois de la montagne, raporta qu'il avoit aperçû un canot d'Aniez dans la riviere de Richelieu, au dessus du Portage de Chambli, qui venoient aussi à la découverte, dont il en tua cinq. C'en fut assez au Chevalier de Callieres, il jugea bien qu'ils attaqueroient d'abord le Fort de Chambli, ou qu'ils prendroient un chemin qui conduit à la prairie de la

Magdeleine. Il envoya au premier endroit de Vallerenne ancien Capitaine, avec les ſoldats d'élite de ſon bataillon, de Mai & d'Orvilliers auſſi Capitaines, des Habitans & beaucoup de Themiſcamings, qui avoient pour chef Routine. Auriouaé qui ne faiſoit que d'arriver d'une aſſez belle expedition voulut être auſſi de la partie. Des Hurons de Lorette prés Quebec, les plus fideles Sauvages que nous ayons, furent auſſi du nombre, & quelques Iroquois de la Montagne & du Saut, qui avoient Paul pour Chef.

Ce détachement compoſé de ce qu'il y avoit de braves guerriers, conduit par un homme de tête & d'experience, contribua beaucoup à la déroute des ennemis. Je reviens, Monſieur, au Fort de la Magdeleine, il eſt à trente pas du bord du fleuve, ſur un lieu eſcarpé entre deux prairies; le côteau qui regarde la Fourche eſt coupé par une petite riviere à demie portée du canon, une Ravine qui eſt un peu plus prés du Fort la coupe auſſi, & entre ces deux courans d'eau il y a un moulin. Les Habitans furent poſtez de ce côté-ci avec les Outaouaks, les Troupes étoient campées ſur la droite & les Officiers avoient leurs tentes vis-à-vis ſur une hauteur. L'allarme ſe répandit dans le camp par un coup

de fuſil que tira la Sentinelle avancée. Les ennemis qui s'étoient gliſſez le long de la riviere de la Fourche & de la Ravine, vinrent fondre ſur les Habitans qu'ils mirent en deſordre & tuërent ſix Outaouaks.

De ſaint Cirque qui commandoit à l'abſence du Chevalier de Callieres ſe mit auſſi-tôt à la tête des Troupes. Comme il n'avoit point eû d'avis particulier de cette ſaillie il ne pût s'imaginer que le grand nombre que l'on voyoit dans le camp des Habitans fuſſent les ennemis, il marcha cependant droit à eux le long de la Gréve: les Anglois & les Iroquois firent tout à coup une décharge de mouſqueterie ſur eux. De ſaint Cirque reçût un coup de fuſil dans la cuiſſe, Deſcairac Capitaine fut bleſſé à mort, & d'Hoſta fut tué. Ce deſordre anima davantage les ſoldats, qui donnerent tête baiſſée deſſus: cette ardeur les pouſſa un peu trop loin, parce que les plus allertes tombérent dans une Ambuſcade proche de la Ravine où Domerque fut tué.

De ſaint Cirque tint toûjours nonobſtant ſa bleſſure, dont il mourut trois heures aprés: il mit en déroute les ennemis qui avoient pourſuivi les Habitans juſques dedans le Fort, & comme ils ne croyoient pas qu'il pût reſiſter, ils firent ce

qu'ils purent pour l'emporter d'emblée ; il leur fit cependant quitter prise aprés leur avoir tué beaucoup de monde, l'on prit un Anglois la grenade à la main tout prêt à la jetter dans le Fort. De saint Cirque eut toute la fermeté que l'on peut attendre d'un brave homme, il ne voulut jamais quitter la partie (quoi qu'il eut la veine cave coupée) que les ennemis n'eussent auparavant lâché pied : il mourut en entrant dans le Fort. Il avoit servi dans les meilleurs Regimens de France, & avoit commandé un bataillon en Sicile. Descairac qui mourut le lendemain ne fut pas moins regreté.

Les ennemis crurent en être quitte à bon marché, mais de Vallerenne qui les poursuivoit à la piste à la tête de cent quatre-vingt hommes acheva leur défaite. A peine les eut-il joint qu'il falut se battre dans le moment ; il se trouva heureusement deux grands arbres renversez par terre qui lui servirent de retranchement, il disposa ses gens de rang en rang. Les ennemis qui marchoient sans ordre y vinrent l'attaquer à la portée du pistolet avec de grands cris. Il détacha aussi-tôt une trenteine d'hommes qui firent un grand feu sur eux ; les Anglois & les Aniez revinrent jusques à trois fois à la charge, les

Loups qui ne s'attendoient pas à une ſi vigoureuſe reſiſtance plierent, Routine chef des Themiſcamings croyant pouvoir les entourer fut lui-même répouſſé, cette déroute fut cauſe que l'on en vint aux mains de part & d'autre : comme nous étions extrémement inferieurs en nombre ils eurent d'abord beaucoup d'avantage ſur nous. Les jeunes Habitans qui ne s'étoient pas encore trouvez dans aucune action furent ébranlez, mais le Bert du Chêne les raſſura.

De Vallerenne qui ſe trouvoit par tout & animoit nos gens, de même les Chefs de nos Sauvages animoient les leurs : l'on s'acharna cruellement pendant prés de deux heures, & quoi que les ennemis euſſent abandonné le champ de Bataille, tout le Bagage & leurs Drapeaux, on les pourſuivit encore trois jours dans des païs marécageux, entrecoupez d'arbres renverſez, pleins de ravines, & il n'en ſeroit réchapé aucun ſi les notres euſſent eû aſſez de force pour les pourſuivre : de Vallerenne fut contraint de faire faire alte, & de ſe retrancher par un grand abbati d'arbres. Les Sauvages du Saut ayant reçû la nouvelle de cette Victoire vinrent en diligence le trouver, l'on eut dit que des guerriers ſi frais & ſi allertes euſſent dû la rendre complete, ils ſe contenterent [illegible] les

morts & de les piller, & se retirerent sous prétexte des salves de coups de fusil qu'ils disoient avoir entendu à la prairie, qui ne se faisoient cependant que pour les Obseques des Officiers qui y avoient été tuez.

Les traces de sang que les ennemis laissoient par tout où ils passoient, marquoient assez leur foiblesse & le desordre dans lequel ils étoient réduits. Les Anglois perdirent environ deux cens hommes, il ne réchapa que vingt Aniez de cent qu'ils étoient, & la perte que firent les Loups ne fut pas si grande parce qu'ils plierent les premiers. Nous perdîmes quarante hommes dans cette action & celle de la Prairie, & nous eûmes une quarantaine de blessez.

Auriouaé s'y signala beaucoup, il ne faisoit que de revenir d'une expedition fort glorieuse pour lui; il s'étoit trouvé si choqué du mépris que sa Nation avoit eue de toutes les démarches qu'il avoit faites pour les attirer dans nos interêts, qu'il partit d'un propos déliberé pour s'en venger avec quinze Sauvages de Lorete & de la Montagne, il fit son coup entre Goïoguen & Onnontagué. Il fit rencontre à son retour de cinquante Tionnonthatez ou Hurons de Michilimakinak qui alloient en guerre: ceux-ci le prenant pour un Iroquois lui

blesserent un homme qui en mourut, mais s'étant ensuite reconnus Auriouaé les instruisit de la forte guerre que nous faisions, des avantages que nous avions remportez, & des secours que l'on attendoit de France. Il vint aux trois Rivieres avec de Vallerenne, qui rendit compte à son General de l'heureux succez de la Victoire en laquelle il avoit eû tant de part.

L'on fut bien surpris de revoir Auriouaé, on s'étoit persuadé que l'estime que le Comte de Frotenac avoit conçûë de sa fidelité étoit assez mal fondée, mais lors qu'ils le virent arriver d'une campagne de quatre à cinq mois, ils ne sçûrent qu'en penser : le Comte de Frontenac qui avoit l'esprit plus penetrant connoissoit à fond le cœur de cet affidé. Auriouaé lui fit present d'un Onnontagué, que sa bonté ne pût exempter de sacrifier aux Algonkins, qui le brûlerent. Auriouaé ne demandoit donc que des occasions à faire paroître sa fidelité & sa valeur ; il en trouva une assez favorable lors qu'il arriva à Montreal, on lui dit qu'un Parti ennemi avoit enlevé deux hommes & une femme à la riviere des Prairies ; il se mit à suivre leurs pistes, & les ayant joints au rapide plat de la riviere des Iroquois il en tua deux, fit quatre prisonniers, & ramena ces heureux

Esclaves. Quel acuëil ne fit on pas, Monsieur, à un Heros que chaque Nation demandoit pour Chef à l'envie l'une de l'autre. Il décendit à Quebec où il reçût le prix de tant de belles actions; la modestie qu'il faisoit paroître (quoi que rare à un Sauvage qui est naturellement vain) lui attiroit les bonnes graces d'un chacun: il repartit aussi-tôt pour retourner en guerre, c'étoit son élement, & il n'avoit point de plus grande passion que de faire éclater son courage.

La Chapelle Lieutenant réformé revint sur ces entrefaites d'auprés d'Orange, où il étoit allé faire quelque tentative sur des Aniez, les pourparlers de Paix l'empêcherent de pousser loin son entreprise, il aprit qu'il n'étoit arrivé en cette Ville que dix Anglois de tous ceux qui s'étoient trouvez dans le Combat de saint Cirque & de Vallerenne, & qu'Onnontagouas ce fameux Mediateur y avoit été tué. La Brosse arriva aussi peu de jours aprés avec quelques prisonniers qu'il avoit conduits dans un grand pays de chasse qu'il avoit battu, & comme il n'y trouva personne il se contenta de venir avec quelques chevelures.

Le Comte de Frontenac fit partir quelque temps aprés Dutas pour croiser à l'emboucheure du fleuve, d'où l'on eut avis

qu'il y avoit des Forbans Anglois, & Bonnaventure eut ordre de mener Villebon à Lacadie avec du monde. Saint Castin qui étoit en ce païs lui dépêcha un canot, qui fut accompagné de deux autres, que le Gouverneur General & le Conseil de Baston envoyoit à Quebec. Nelson Gentilhomme d'un merite distingué, qui écrivoit aussi conjointement avec eux, prioit le Comte de Frontenac de leur faire rendre les prisonniers qui étoient entre les mains des Abenaguis, ce General Anglois le faisant ressouvenir des obligations que sa Colonie lui avoit, le prioit en même temps de lui continuër les mêmes sentimens de bienveillance, malgré la guerre qui étoit entre les deux Couronnes. Il étoit aisé aux Anglois d'écrire si obligeamment parce qu'ils avoient besoin du Comte de Frontenac : mais notre General leur répondit à peu prés de même, se plaignant neanmoins qu'ils retenoient à Manathe, contre le droit des gens, le Chevalier d'O, qu'il avoit envoyé aux Iroquois, chez qui une partie de ses gens avoient été brûlez : n'ayant pas eû plus de raison de garder encore Menneval Gouverneur du Port Royal & sa Garnison, contre la Capitulation; que aussi-tôt qu'il auroit satisfait à ces contraventions on pourroit songer à une échange

generale

generale des Prisonniers qui pouvoient être parmi chaque Nation & les Sauvages Alliez. Saint Castin lui mandoit aussi que il y avoit à Manathe une guerre civile entre les Anglois & les Flamands depuis la mort de leur Gouverneur, & que tous ces pourparlers d'échange de prisonniers étoient un amusement, parce qu'ils vouloient engager nos Sauvages à une Paix, mais qu'il s'y oposeroit.

La Forest Capitaine réformé partit onze jours aprés de Montreal avec un convoi de cent dix hommes, pour porter à Michilimakinak les presens que le Roi faisoit aux Sauvages Alliez: il ramenoit avec lui les Outaouaks à qui l'on avoit fait present de deux Esclaves, c'étoit deux Victimes qu'il faloit immoler à cette Nation, pour essuyer leurs larmes sur la perte de six qui avoient été tuez au combat de la Prairie. Quoique ce Voyage fut absolument necessaire pour le bien du païs, & pour engager nos Alliez de continuër la guerre, il fut retardé par beaucoup d'intrigues. Les Sauvages du Saut qui avoient leurs raisons particulieres, remontrerent par des Colliers, qu'outre le danger qu'il y avoit d'être attaqué sur les chemins, on dégarnissoit la Colonie de sa plus belle jeunesse. Le Comte de Frontenac qui

voyoit par quel esprit ils agissoient, reïtera ses ordres & la Forest partit.

Neuvillette arriva le sixiéme de Novembre de Lacadie, il raporta que Villebon son frere avoit pris sur ces côtes un petit bâtiment, qu'ayant fait décente au Port Royal il fit arborer le Pavillon François à la place de celui de l'Anglois, les Habitans ne se soucient pas trop pour qui tenir, ils se voyoient si voisins des Anglois qu'il leur étoit difficile de se prévaloir contre les courses continuelles qu'ils faisoient dans leurs quartiers.

Villebon poussa sa route vers la riviere de saint Jean, où il eut avis que Nelson y venoit avec un bâtiment, il se cacha derriere une pointe, & aprés avoir tiré deux coups de canon pour signal aux Habitans de ce lieu que c'étoit lui, il donna chasse ensuite à Nelson qu'il enleva. Il revenoit de Port Royal avec le Colonel Tinc qui en étoit nommé Gouverneur. Les Habitans ne pouvant le garentir des insultes que les Sauvages pouvoient lui faire, il prit le parti de quitter son nouveau gouvernement. Villebon envoya Nelson à Quebec, qui ne pouvoit attendre que beaucoup d'honnetetez du Comte de Frontenac, il avoit donné trop de preuves de l'estime qu'il faisoit des Fran-

çois par tous les bons services qu'il leur avoit rendus pendant la Paix & pendant la guerre, son esprit & son merite lui donnoient un grand ascendant à Baston ; il étoit Chef d'une faction qui a été toûjours contraire au General Guillaume Phips. Je suis trés-parfaitement,

MONSIEUR,

Votre trés-humble, &c.



IV. LETTRE.

Irruption des Iroquois entre la riviere de Richelieu & le Fort des Vercheres.

Mademoiselle des Vercheres empêche que les Iroquois ne prennent ce Fort, & plusieurs autres.

Monsieur le Chevalier de Crizafi va à son secours à la tête de cent soldats.

Combat contre les Iroquois, retranchez parmi des Rochers.

Gategaronies chef d'un parti considerable d'Iroquois, est défait proche le Fort de Frontenac.

Déroute de la Chaudiere Noire, chef d'un Parti de deux cens guerriers Iroquois, par le Chevalier de Vaudreuil.

Le Comte de Frontenac propose une grande Chaudiere aux Sauvages ses Alliez.

MADAME,
MA TRE'S-HONORE'E COUSINE.

Que penserez-vous de moi de vous mettre ici à la tête d'une guerre d'Iroquois; il conviendroit mieux, je vous l'a-

voüé, que je vous entretinsse d'une guerre d'Allemands, d'Anglois & d'Hollandois, car je ne pourrois le faire sans rapeller en même temps toutes les belles actions de feu Monsieur de Vertillac votre illustre Epoux. Je n'entends nullement, Madame, à faire le Panegirique d'un homme aussi estimé de son Prince qu'il l'étoit, je laisse aux guerriers de la France à imiter & suivre un si bel exemple que le sien, & je me borne pour moi à décrire ici les mouvemens de la plus redoutable Nation de l'Amerique. Vous y verrez en passant un trait de valeur d'une Canadienne de naissance, dont les actions sont d'une veritable Amazone.

L'Hiver est si rude en Canada que pendant prés de huit mois qu'il dure tout y est dans une espece de létargie. Les Iroquois voulurent en tirer avantage, & se flâtans que les François étoient incapables de suporter les mêmes fatigues, ils se mirent en marche pour faire irruption sur nos côtes. On repoussa cependant la force par la force, ils perdirent de leurs Chefs des plus considerables, & quoique nous leur eûmes fait coûter chere leur perte, celle de plusieurs de nos Officiers, des meilleurs Habitans, & de nos Sauvages guerriers ne laissa pas de nous tenir à cœur.

Nos Alliez de Michilimakinak qui avoient reçû les presens du Roi, augmenterent plus que jamais l'affection qu'ils avoient fait paroître pour nos interêts, ils firent differentes courses sur nos ennemis dans lesquelles ils enleverent quantité de chevelures.

Les Aniez d'un autre côté avoient fait plusieurs détachemens, ils s'attacherent entre la riviere de Richelieu & les habitans du Fort des Vercheres, où ils firent du desordre.

L'action de Mademoiselle des Vercheres (Fille d'un Officier qui a cinquante ans de service) me paroît trop heroïque pour la passer sous silence.

Les Iroquois qui s'étoient répandus dans toute cette côte étoient pour ainsi dire à la fuë, cachez dans des buissons, ou le ventre contre terre, dans des endroits propres à faire leur coup, pendant qu'ils examinoient les démarches des habitans qui travailloient à la campagne.

Quarante Iroquois étoient aux environs du Fort des Vercheres sans que l'on s'en aperçût, lors que tout à coup ils vinrent fondre sur les habitans dont ils en enleverent une vingtaine. Cette jeune Heroïne qui se promenoit sur le bord du fleuve, à deux cens pas du Fort voulut s'en-

fuïr, ils firent sur elle une décharge de quatre à cinq coups de mousquets sans la blesser; un Iroquois courut aprés elle le casse tête à la main, mais elle conserva dans ce moment plus d'assurance que n'en pouvoit avoir une Fille de quatorze ans, elle lui laissa entre les mains son mouchoir de col se jettant dans son Fort, dont elle ferma la porte sur elle en criant *aux armes*, & sans s'arrêter aux gemissemens de plusieurs femmes desolées de voir enlever leurs maris, elle monta sur un Bastion où étoit la Sentinelle. Vous dirai-je, Madame, qu'elle se métamorphosa pour lors en mettant le chapeau de Soldat sur sa tête, ayant ôté sa coëffure, & faisant plusieurs petits mouvemens le mousquet sur l'épaule, pour donner à connoître qu'il y avoit beaucoup de monde, quoi qu'il n'y eut que ce Soldat. Elle chargea elle même un canon, & n'ayant pas de tapon elle en fit un avec une serviette & tira sur eux. Cette allarme se répandit de Fort en Fort jusques à Montreal, à douze lieuës de là. A peine y sçût-on cette nouvelle que le Chevalier de Crizafi Seigneur de Messine, cousin germain du Prince de Monaco, fut détaché par eau avec cent hommes de troupes réglées pour s'y rendre, pendant que cinquante Sauvages coururent par les ter-

res. Cette aimable Heroïne faisoit merveille dans son Fort, tantôt elle tiroit le canon sur les Iroquois, & tantôt elle tiroit des coups de fusil lors qu'ils vouloient aprocher des palissades ; il n'y a point de Canadien n'y d'Officier qui tire un coup de fusil plus juste que cette Damoiselle. Monsieur de Crizafi arriva une heure aprés que les Iroquois s'étoient retirez, mais nos Sauvages les joignirent au bout de six jours de marche dans le lac Champlain, & quoi qu'on les trouva bien retranchez parmi des Rochers, on les y força. L'on reprit nos Prisonniers, l'on en fit d'autres que l'on tua aprés le combat, & le reste perit dans cette ambuscade, à la reserve de quatre qui se sauverent. Les Chefs firent present au Comte de Frontenac d'une Femme que l'on envoya à Lorette pour être instruite dans la Foy Catholique, de trois prisonniers dont l'un étoit frere de la Plaque, un des grands Chefs des Iroquois du Saut, qui étoit pour lors en France autant ami des François que l'autre leur étoit contraire : ils avoient été instruits à la Foi Catholique, on ne leur donna que le temps de se reconnoître & on leur cassa la tête à coups de haches. Les Chefs qui avoient fait cette expedition porterent eux-mêmes des chevelures au

Comte de Frontenac. Le peu de ménagement qu'ils eurent dans cette occasion pour les Aniez ôta le soupçon que l'on avoit eû jusques alors de leur fidelité, la mort de ces deux Chefs les mettoit un peu en repos ; ils en craignoient, disoient-ils, l'esprit. Le Comte de Frontenac en donna un aux Hurons de Lorette qui le firent mourir, & le troisiéme fut mis entre les mains des Abenaguis qui devoient le conduire à leur grand village, il trouva le moyen de s'échaper : il fut tué depuis dans une autre occasion.

Le Comte de Frontenac congediant ces Chefs les exhorta de tenir leur jeunesse toute prête pour une entreprise qu'il prétendoit faire dans peu de jours. Comme il savoit que les Iroquois prennent peu de précaution lors qu'ils font tous les ans leur chasse le long de la riviere qui conduit au Fort de Frontenac, soit du côté Nord ou dans la Langue de terre qui est entre cette riviere & celle des Outaouaks, il voulut les surprendre par un parti de trois cens douze hommes, dont il donna le commandement à d'Orvilliers.

Bien des gens n'étoient pas de cet avis : ils partirent cependant le neuviéme Février, la guerre se faisant ici d'une maniere assez fatigante chacun porta à son col,

ou traîna ſes vivres & ſes hardes la raquette aux pieds. Il arriva un accident à d'Orvilliers au Portage de ſaint François, une chaudiere d'eau boüillanre fut renverſée par mégard ſur ſes jambes qui l'empêcherent de continuër le Voyage.

Beaucour qui ſe trouvoit le plus ancien Officier prit le commandement, c'étoit à la verité un jeune homme, mais plein de courage, qui fit bien paroître qu'outre la délicateſſe de ſon eſprit, ſa prudence ſupléoit aux qualitez que l'âge donne aux autres. Les fatigues du Voyage furent cruelles, pluſieurs François eurent les pieds gelez, & de vieux Sauvages s'en retournerent auſſi. Quelques coups de fuſil que l'on entendit tirer dans les bois firent juger que les Iroquois n'étoient pas loin, on laiſſa un Sergent avec vingt hommes, pour la garde des hardes, & le reſte marcha du côté où l'on entendit du bruit. L'accablement dans laquelle l'on étoit par une marche de deux jours auſſi précipitée que celle qu'il avoit fallu faire obligea, Madame, une quinzaine d'habitans & un ſoldat de quitter la partie: la honte fit rentrer le reſte en ſoi-même, la valeur eſt neceſſaire à un Commandant, l'éloquence ne l'eſt pas moins pour animer les eſprits chancelans, l'Hiſtoire nous fournit aſſez

d'exemples combien elle a fait d'impresſion au milieu des Batailles. Beaucour voyant que ce petit corps de Troupes s'alloit diſſiper par la crainte, leur parla d'une maniere ſi preſſante qu'il leur inſpira un nouveau courage. L'on ſe remit donc en marche, & quatre heures aprés l'on donna avec vigueur ſur quatre-vingt Iroquois qui furent bien ſurpris d'une telle ſaillie. Sategaroniez qui commandoit le parti fit ce qu'il pût pour raſſurer ſes guerriers ; il eut beau faire il fut contraint lui-même de s'enfuïr, avec une ſi grande vîteſſe que les meilleurs Coureurs ne pûrent l'attraper ; il n'en réchapa que treize, & trois femmes que l'on fit priſonnieres. La Plante Officier, qui avoit été pris trois ans auparavant à l'affaire de la Chine, ſe trouva heureuſement delivré de ſon eſclavage : nous perdîmes huit Sauvages & deux François, la retraite ſe fit en bon ordre & l'on arriva à Montreal. Les Chefs du Saut & de la Montagne qui avoient aporté vingt-quatre chevelures de cette expedition, firent preſent à Madame de Champigni de Tonnacoras, un des Conſiderables de ſa Nation.

L'on ſe préparoit à Montreal pendant ce temps à faire remonter des François chez les Outaouaks, ce Voyage paroiſſoit

assez difficile, parce que la *Chaudiere Noire* Chef des Nations Iroquoises, occupoit la riviere pour en empêcher le passage, la Noüe eut ordre de les escorter. Quand il fut au portage des Calumets il découvrit quelques ennemis, ce qui lui fit prendre la resolution de redécendre à Montreal, où il trouva le Comte de Frontenac qui revenoit du Fort de Chambli.

L'on finit les semences avec assez de tranquilité, les Partis que l'on avoit distribuez de toutes parts pour soûtenir les habitans ne firent aucune rencontre. Les Sauvages du Saut & de la Montagne qui étoient allez du côté d'Orange & des cantons Iroquois ne firent aussi aucunes entreprises, parce qu'ils avoient amené avec eux (contre la bonne politique) de nouveaux Esclaves à qui l'on ne devoit point trop se fier, malgré toutes les protestations de fidelité. Ceux-ci se voyant prés de chez eux se sauverent. Montesson eut plus de succez dans son Voyage, il cassa des têtes proche d'Orange : cette Ville étoit dans une grande consternation sur le bruit qui s'étoit répandu que l'on devoit y venir avec toutes les forces du Canada.

Le Comte de Frontenac avoit toûjours à cœur de faire revenir le Castor de Michilimakinak;

chilimakinak ; l'on fit une ſeconde tentative pour y aller, la Nouë eut ordre d'eſcorter les Voyageurs avec trente ſoldats d'élite, Auriouaé ſe mit à la tête de la pluſpart des Sauvages de la Montagne & des Hurons de Lorette. Leur voyage fut aſſez heureux juſques à la riviere du Liévre, qui eſt à trente lieuës de Montreal : ils aperçûrent peu de temps aprés pluſieurs canots Iroquois, le grand nombre les obligea de ne point paſſer outre ; cette retraite ne vint que de l'évaſion de Tonnacoras, parce qu'Auriouaé qui s'étoit détaché avec ſept à huit hommes courut de grands riſques par la fuite de cet Eſclave, qui avoit fait mine d'étre dévouë aux interêts des François.

L'on fit encore une troiſiéme tentative dont le ſuccez nous fut deſavantageux. Des Algonkins & des Têtes-de-Boules qui avoient fini leur traite à Montreal, demanderent qu'on leur donna une eſcorte juſques à la riviere du Liévre, ſe faiſant forts aprés cela de conduire les François à Michilimakinak par des chemins détournez. La Gemmeraye Lieutenant, la Freſniere & Hartel Enſeignes, partirent avec trente ſoldats & les Voyageurs ; ſaint Michel avoit avec lui cinq

François : ces Officiers eurent beau solliciter ces Sauvages d'envoyer à la découverte dans leur marche, ils furent attaquez au milieu des rapides du long Saut. Les Têtes-de Boules qui sont les plus lâches de toute l'Amerique s'enfuïrent aussitôt, & causerent par cette retraite si précipitée tant d'épouvente qu'il fut impossible aux Officiers de retenir leurs soldats, ils se jetterent avec précipitation dans leurs canots qu'ils firent tourner, quelques-uns gagnerent le bout de l'Isle de Montreal, & le reste fut pris ou tué. La Gemmeraye, la Fresniere & saint Michel, soûtinrent le choc avec deux ou trois autres pendant quelque temps ; il fallut ceder à la fin, ils se rembarquerent : ces deux derniers tournerent dans leur canot, & tomberent malheureusement entre les mains de leurs ennemis. La Gemmeraye trouva le moyen de se cacher, & arriva seul dans un canot ; sa réputation est trop bien établie dans le Canada pour qu'une pareille disgrace puisse lui donner la moindre atteinte, il fit tout ce qu'un brave homme pouvoit faire dans une conjoncture où il devint la victime de ses gens qui l'abandonnerent. L'on aprit peu de jours aprés des nouvelles du Chevalier d'O, qui

s'étoit ſauvé de Manathe, & la diſſention qui régnoit entre les Anglois & les Flamands.

Le grand repos dans lequel l'on avoit été dans les côtes obligea le Comte de Frontenac de redécendre à Quebec juſques aux récoltes ; il ſe flâtoit qu'on lui envoyeroit quelques Troupes de France, les forces du païs commençant à bien diminuër.

Il eſt difficile, Madame, qu'une bonace ſur Mer ne ſoit ſuivie de l'Orage, mais quoi qu'un Vaiſſeau ſe voye expoſé à la fureur des vagues, l'adreſſe d'un Pilote experimenté le garentit ſouvent de ſes menaces. Cette tranquilité qui faiſoit un peu reſpirer le peuple fut bien-tôt troublée ; la Chaudiere-Noire qui étoit le Heros des Iroquois s'ennuyant d'attendre les Voyageurs qui devoient décendre de Michilimakinak avec leurs Pelleteries, ſe répandit avec ſix cens hommes vers les habitations des Prairies, à peu prés comme un Fleuve qui ſortant de ſon lit inonde un païs & n'eſt arrêté que par une forte digue. Le Chevalier de Callieres en eut avis, il donna ordre à Dupleſſis-Fabert ancien Capitaine, de couvrir les Forts de la riviere des Prairies, de l'Iſle-Jeſus, & de la

Chenaye, qui ſont vis-à-vis les uns des autres, & de ne point s'engager à aucun combat dans les bois; il ne pût que faire des eſcarmouches dans les bleds : le Chevalier de Vaudreuil joignit ce détachement avec cent cinquante hommes, mais il ne pût attraper les ennemis : il revint à Montreal & en repartit quelque temps aprés à la tête de quatre cens hommes tant Sauvages que François. Aprés trois jours de marche on aperçût au deſſus du long Saut de la grande riviere un canot qui traverſoit du Nord au Sud.

De Vaudreuil laiſſa cent hommes à la garde des canots & des bâteaux, & le reſte marcha en bon ordre. Des Iroquois qui coupoient du bois aperçûrent les François, ils firent de grands cris qui retentirent juſqu'à leur camp qui n'étoit pas éloigné, nos Sauvages en firent de même avec un peu trop de précipitation, de Vaudreuil voulut les enveloper; comme ſa gauche avoit un grand circuit à faire, leur droite demeura découverte, ce qui laiſſa un paſſage qui leur facilitoit une retraite. Les Iroquois qui ſe virent ſurpris firent beaucoup de reſiſtance, on leur en tua une vingteine ſur la place, la pluſpart ſe jetterent à l'eau & ſe noyerent, l'on prit cinq

hommes, neuf femmes, cinq enfans ; & l'on delivra neuf prisonniers qui avoient été pris à la Chenaye peu de jours auparavant, & trois autres qu'ils tenoient depuis long-temps. La déroute des Iroquois qui étoient au nombre de deux cens guerriers fut presque entiere, & tout auroit passé au fil de l'épée si ces cris précipitez ne leur avoient donné le moyen de s'enfuïr : le redoutable la Chaudiere-Noire relâcha du côté du Nord, sans se mettre beaucoup en peine de sa femme que l'on mena au Saut. Nous perdîmes onze hommes, parmi lesquels il y eut quatre Officiers.

Peu de jours aprés cette expedition Lusignan Capitaine réformé eut ordre de conduire des bâteaux aux Trois Rivieres, il fut attaqué à son retour dans les Isles du lac saint Pierre par un parti d'Iroquois, & fut tué de la premiere décharge. La Monelerie Lieutenant soûtint un feu continuel avec beaucoup d'intrepidité, ses soldats qui voyoient quatre de leurs camarades de tuez perdirent la tramontane, & aprés deux heures de combat trouverent plus à propos de faire une retraite que de forcer les ennemis dans leur ambuscade.

Le Comte de Frontenac monta à Montreal le treize Août avec trois cens habitans pour faciliter les recoltes, elles ne se font dans ce païs que le fusil à la main, il y trouva deux cens cinquante Outaouaks & autres Sauvages de differentes Nations qui y étoient arrivez avec cent cinquante François ; il les remercia d'abord d'une cinquantaine de chevelures Iroquoises qu'ils lui firent present, il leur proposa une *grande Chaudiere.* Les Sauvages du Saut & de la Montagne respiroient depuis long-temps à faire une entreprise sur un des Villages Iroquois : les Hurons de Michilimakinak & de Lorette, les Algonkins & les Abenaguis l'avoient souhaité avec beaucoup d'empressement, les Outaouaks qui ne demandent que le commerce de leurs Pelleteries se trouverent assez embarassez dans cette entreprise, ils avoient d'un côté une grande impatience pour s'en retourner chez eux, & de l'autre ils dirent que tous leurs guerriers étant en guerre contre les Iroquois il ne restoit que leurs femmes & leurs enfans avec les Vieillards, qui étoient pour lors sans apui.

Deux Chefs Goïogouens & Onnontaguez qui étoient prisonniers ayant sçû

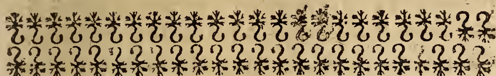
que l'on tramoit contre leur Nation, proposerent que l'un d'eux alla chez eux pour négocier quelque accommodement, ou du moins qu'ils se faisoient fort de faire revenir les prisonniers François. L'on commençoit déja à être accoûtumé à toutes ces ruses, l'on fit peu d'état de ces propositions. Le Comte de Frontenac se seroit trouvé assez embarassé pour l'execution d'un pareil dessein.

Comme il se persuadoit qu'on lui envoyeroit des Troupes de France par les premiers Vaisseaux, il se consoloit de la perte qu'il faisoit insensiblement de celles qui étoient en Canada, qui devint bien grande, mais dés-lors qu'on lui eut dépêché un canot de Quebec pour lui donner avis de l'arrivée de neuf Vaisseaux qui étoient à Tadoussac, dans lesquels il n'y en avoit point, ce fut un motif assez puissant pour ne pas engager les Outaouaks à cette expedition, qui sont assez méfians sans leur donner encore une idée du peu de forces que nous avions. Peu de jours aprés son arrivée à Quebec le Chevalier d'O arriva avec deux Abenaguis de Lacadie. Il faudroit une Histoire à part pour décrire toutes les avantures qui lui sont arrivées depuis que le

Comte de Frontenac l'envoya chez les Iroquois avec quatre députez d'Auriouaé, le risque qu'il a couru d'être brûlé par ces Barbares, les duretez qu'il reçût à Manathe de la part des Anglois, sa fuite de cette Ville, sa reprise à la Nouvelle Londres, enfin la maniere dont il sortit de Baston, sont autant de traits d'Histoires. Je suis avec beaucoup de respect,

MADAME,

Votre trés-humble, &c.



V. LETTRE.

Huit cens Iroquois font des courses dans le gouvernement de Montreal.
Prise de trois Forts des Aniez, dans lesquels on fait trois cens prisonniers, la plusspart guerriers.
Le Canada est menacé de toutes parts.
Arrivée de deux cens canots Outaouaks, qui viennent faire la traite de leurs Pelleteries.
Les Abenaguis de Lacadie ont de grands pourparlers avec les Anglois.

MONSIEUR,

Je n'aurois eû garde de vous interrompre au milieu de vos grandes occupations, si je n'étois persuadé que vous ressemblez aux Grands Hommes qui ne se délassent d'un travail d'esprit que par un autre, & que lors qu'elles vous laissent quelques loisirs vous croyez ne les mieux employer qu'à vous entretenir des matieres qui viennent des païs étrangers. Je vous prie,

Monsieur, de vous en dérober quelques-uns de ces momens, par le détail que j'ai l'honneur de vous envoyer. Vous y verrez la vivacité avec laquelle les Canadiens ont donné des preuves de leur zéle pour la gloire des armes du Roi.

Il est bien difficile, Monsieur, d'arrêter un torrent qui se répand avec rapidité dans une vaste campagne ; la confusion & le desordre, les ruïnes & la destruction de tout ce qu'il rencontre en sont les éfets. L'on peut dire avec quelque justice que les courses continuelles que les Iroquois avoient faites jusques alors dans ce vaste païs avoient causé une si grande revolution, que les forces commençant à beaucoup diminuër l'on y voyoit avec douleur ce torrent impetueux de Barbares s'y précipiter le fer & le feu à la main. Comme ils s'apercevoient que l'on s'étoit tenu sur la défensive ils jugerent de la foiblesse du courage des François, ou de l'impuissance de leurs forces. Deux soldats qui avoient été pris trouverent le moyen de s'enfuïr de Quebec ; ils rencontrerent huit cens Iroquois qui étoient en marche pour faire irruption sur nos côtes : c'en fut assez pour animer davantage cette Nation qui ne respiroit que le carnage. Ces fugitifs étoient si bien instruits du fort & du foible

du Canada, qu'ils leur donnerent toutes les lumieres poſſibles : on courut aprés & l'on offrit trente piſtoles à ceux qui les trouveroient. Quand les Iroquois eurent apris qu'il n'étoit point venu de troupes de France ils ſe ſeparerent auſſi tôt en deux bandes, les uns devoient venir par le lac Champlain, & l'autre par celui de ſaint François, où la riviere des Iroquois. Ceux qui prenoient cette route devoient ſe camper auprés du Saut, & ſous prétexte de négociation leur deſſein étoit d'attirer le plus de Sauvages qu'ils pourroient, & de leur caſſer la tête.

Le Chevalier de Callieres donna ordre à tous les habitans de ſon gouvernement de ſe retirer dans les Forts, ces forces n'étant pas ſuffiſantes pour aller au devant d'eux. Il jetta le plus de monde qu'il pût du côté du Saut, pour en ſoûtenir les Sauvages qui avoient promis d'uſer des mêmes ſtratagêmes que les Iroquois ſe l'étoient propoſé à leur égard. Le Marquis de Crizafi Capitaine, ſorti d'une des illuſtres Maiſons d'Italie, de Monaco & de Grimaldi, commandoit tous les François qui y étoient.

Enfin ce Parti qui devoit venir par le lac ſaint François parut à la vûë du Saut ; on l'attendit de pied ferme, & on le reçût

avec un feu de mousqueterie qui fut vigoureux de part & d'autre. Ils prirent le soir du même jour le chemin du lac saint François pour sans doute y chasser : ils détacherent de petits Partis qui surprirent quelques habitans, qui sont toûjours trop empressez à retourner sur leurs terres quand ils voyent les grandes allarmes passées. La femme du redoutable la Chaudiere Noire qui étoit prisonniere, avoit envie de s'évader, Thatha Kouicheré Chef des Onneyouts du Saut qui en avoit eû soupçon lui cassa la tête, & attacha une hache sur la porte, invitant par là ses freres à la même chose contre ceux qui feroient mine de s'enfuïr.

Le parti qui venoit par le lac Champlain étoit tout prêt à faire son coup, lors qu'un jeune François & deux Sauvages s'en sauverent heureusement. L'évasion d'un autre qui fut deux jours auparavant les embarassa fort, ce qui les obligea de tenir plusieurs Conseils, car ils jugeoient bien qu'ils étoient découverts. Ils vinrent camper dans une Isle du côté du lac Champlain. Comme la saison commençoit à être avancée l'on ne se mit pas beaucoup en peine de leurs menaces. Le Chevalier de Callieres fit partir par ordre du Comte de Frontenac un Convoi de six Compa-

gnies

gnies pour Chambli, avec une cinquanteine de Sauvages que l'on destina pour la découverte. D'autres se joignirent à ceux-ci, & allerent sur les bords du lac Champlain pour tâcher de surprendre quelques Iroquois qui y étoient; l'on cassa seulement la tête à un Tsonnontouan, & l'on trouva dans des paquets qui avoient été abandonnez les chevelures de deux habitans de Sorel.

L'entreprise que l'on avoit voulu faire l'année precedente sur les Onnontaguez n'ayant pû réüssir par tous les obstacles qui survinrent, le Comte de Frontenac en projetta, Monsieur, un autre sur les Aniez dés qu'il vit les choses dans une meilleure situation, celle-ci étoit plus d'éclat par les impressions qu'elle fit sur les Anglois qui sont leurs voisins.

Les Sauvages du Saut & de la Montagne ayant fait humainement tout ce qu'ils purent pour inspirer aux Aniez leurs freres de faire ensemble la Priere, & ceux-ci de leur côté s'étant servis de toutes sortes de ruses pour les attirer chez eux, les premiers resolurent d'en venir à d'autres extremitez: il se fit donc pour cet éfet un parti considerable de Sauvages, d'Habitans, & de Soldats d'élite: Mantet, Courtemanche & la Nouë, furent choisis pour

commander les François. Monſieur de Champigni donna tous les ordres neceſſaires, ſoit pour les munitions de guerre & de bouche que pour les raquettes, traînées, & autres choſes utiles à de pareilles expeditions. Les Hurons de Lorette, les Abenaguis du Saut de la Chaudiere, des Algonkins, & des Sokokis des Trois Rivieres s'y offrirent auſſi. Il ſe fit donc un petit corps d'armée de plus de ſix cens hommes, ſans compter une trenteine d'Officiers : des Habitans même éloignez de quatre-vingt lieuës de Montreal y vinrent auſſi.

Enfin toutes choſes étant en état l'on partit le vingt-cinq Janvier de la prairie de la Magdeleine, on alla camper à Chambli, où tous les François ſejournerent deux jours juſques à l'arrivée de nos Sauvages qui ſe joignirent à eux au retour de leur chaſſe, car c'eſt preſque toûjours leur coûtume d'en agir de même dans ces ſortes d'entrepriſes. Aprés beaucoup de fatigues l'on arriva le ſeize Février ſur le ſoir à la vûë d'un des petits Forts des Aniez, Mantet & Courtemanche ſe ſeparerent de la Noüe pour en attaquer un autre qui étoit à un quart de lieuë plus loin. La Noüe ſe rendit maître de ce premier, où il ne trouva que cinq hommes, pluſieurs femmes

& enfans : Mantet trouva moins de résistance au sien qu'il ne l'avoit crû : l'on brûla ces deux endroits. Courtemanche resta avec un détachement pour garder tous les prisonniers & plusieurs autres que l'on avoit fait dans les bois. Il y avoit un troisiéme Fort de plus grande consequence, Mantet & la Nouë qui y arriverent la nuit du dix huit furent surpris d'y entendre beaucoup de bruit, les Iroquois chantoient pour lors une chanson de guerre, & l'on crût d'abord que l'on avoit été découvert, mais l'on sçût dans la suite que c'étoit une quaranteine de guerriers qui devoient aller joindre un gros parti qui se formoit à Onneyout, l'on trouva le secret d'ouvrir les portes : on fit donc main basse tout à coup, l'on mit le feu aux cabanes, aux vivres, aux pieux du Fort, & à tout ce que l'on ne pût emporter. Quand l'ivresse de nos Sauvages fut passée on rejoignit Courtemanche ; nous en perdîmes une trenteine qui furent tuez au premier abord la Hache-d'armes à la main, ou qui perirent par leur ivrognerie. L'on se rendit maître de trois cens Iroquois, dont le tiers étoient des guerriers. Les troupes les plus nombreuses ne sont pas toûjours à desirer en guerre, non plus que les grands Corps qui sont pour l'ordinaire sujets aux

plus grandes maladies, qui coûtent beaucoup plus cher à nourrir, qui ont plus de difficulté à se remuër, & qui donnent plus large visée aux coups des ennemis.

C'eût été une belle défaite si les Sauvages du Saut avoient voulu executer leur promesse ; le Comte de Frontenac avoit si fort inspiré ces sentimens aux Chefs, qui lui en avoient donné toutes les assurances possibles, mais cette Nation promet volontiers ce qu'on lui demande, & s'en reservent aprés l'execution autant que le caprice ou l'interêt, qu'ils ne connoissent pas toûjours bien, les ménent : on ne pût donc les résoudre à leur casser la tête. L'on partit en bon ordre, les prisonniers au milieu, & les François les plus allertes soûtinrent l'Arriere garde. Les troupes sont augmentées de moitié par l'experience des Capitaines & le courage qu'ils portent à la guerre. Aprés deux jours de marche un Sauvage vint donner l'allarme sur l'avis qu'il avoit que les ennemis les poursuivoient à toute diligence.

Les Commandans François voyoient trop d'inconveniens à soûtenir un combat general, ils se trouvoient extrémement embarassez du grand nombre de prisonniers, & ils aprehendoient d'ailleurs que se fortifiant dans les bois ils ne fussent affamés

dans la ſuite. Ils ſolliciterent plus que jamais les Sauvages de précipiter la marche ; quelques raiſons que l'on pût leur aporter ils ne voulurent jamais les goûter, il fallut donc ſe rendre à leur avis quelque pernicieux qu'il fut. Mantet ne perdit pas de temps à ſe retrancher à la Sauvage, l'on fit une maniere de Fort à quatre baſtions, entaſſé d'arbre les uns ſur les autres, entouré de pieux : mais quand on aprit que les ennemis avoient fait halte derriere les retranchemens, pluſieurs Sauvages & François ſortirent d'un propos déliberé pour les empêcher de ſe fortifier: on n'eût que le temps de laiſſer une garde pour les priſonniers, & l'on fit une attaque ſi vigoureuſe que l'on pouſſa les ennemis de leur premiere ambuſcade juſques à trois fois : l'on battit la retraite à contre-temps, ce qui penſa cauſer beaucoup de deſordre : nous y eûmes une quinzeine de bleſſez, & nous perdîmes huit hommes.

L'on repreſenta encore aux Sauvages l'embarras où l'on alloit ſe trouver par les difficultez qu'il y avoit d'emporter les bleſſez, & aprés qu'ils eurent été pleinement convaincus que les ennemis qui étoient déja au nombre de ſept cens, ne manqueroient pas d'avoir du renfort au-

tant qu'ils le ſouhaiteroient, ils conſentirent à la fin que l'on décampa. On partit en bon ordre en plein jour, pour n'être point obligé de marcher la nuit dans les bois, l'on paſſa la riviere d'Orange ſur les glaces : heureuſement les ennemis pourſuivoient aſſez lentement, & ce fut un grand avantage aux François qui ſe trouverent ſoulagez par là dans le tranſport des bleſſez, qui étoit fort difficile, puiſqu'à peine vingt hommes ſuffiſoient pour en porter un ſeul dans un brancar. Lors que l'on fut arrivé vers le lac ſaint Laurent, pluſieurs de nos Sauvages nous quitterent pour chaſſer ; quelques priſonniers deſerterent, & d'autres Aniez vinrent prendre parti avec nous. Les vivres commencerent à manquer : l'on crût en trouver dans un endroit que l'on avoit cachez, qui furent tous gâtez. La miſere devint ſi generale par ce contre-temps, qu'il eſt difficile de vous exprimer, Monſieur, tout ce que l'on ſouffrit dans la ſuite du Voyage, & la ſeule reſſource qui leur reſta fut de faire boüillir des ſouliers Sauvages. Auſſi-tôt que l'on eût pû gagner la riviere de Charzi, qui eſt à ſeize lieuës de Montreal, on dépêcha au Chevalier de Callieres des Exprez pour le prier d'envoyer des vivres ; il y pourvût avec toute la diligence poſſible.

Chacun prit ſon parti quand on ſe vit proche des côtes, mais Courtemanche & Villedonné reſterent ſeuls avec les bleſſez.

Ce coup qui fut plus heureux & plus glorieux dans ſes commencemens, ne laiſſa pas de jetter les Iroquois & les Anglois dans une conſternation generale, (chaque Nation aprehendant un même deſaſtre) & la Victoire eût été parfaite ſi Mantet n'eût pas été forcé de condécendre aux ſentimens de nos Sauvages.

Perigni qui avoit été détaché à Lacadie, arriva un mois devant le retour de ce Parti, il raporta que l'Eſcadre commandée par le Chevalier du Palais avoit fait voile vers Terre-neuve, qu'aprés que deux Navires qui venoient de Quebec l'euſſent joint dans la Baye des Eſpagnols, en l'Iſle du Cap Breton, il avoit pris la route de Pentagoüet. Cette nouvelle fut ſuivie de la priſe des deux fugitifs Anglois qui avoient déclaré le fort & le foible de Quebec, & qui avoient ſi bien informé les Anglois des moyens les plus ſeurs pour s'en rendre maîtres.

Sur ce que l'on aprit d'ailleurs par des priſonniers que l'on faiſoit un armément conſiderable en la Nouvelle Angleterre, le Comte de Frontenac jetta les yeux ſur Baucour Capitaine, qui avoit beaucoup de

genie dans les Fortifications ; il travailla avec aplication à réparer les défauts de celles de Quebec. Ces travaux n'étoient pas encore si preſſez que l'on ne dût penſer à trouver l'expedient de faire décendre les Pelleteries de Michilimakinak : la quantité prodigieuſe qu'il y en avoit paroiſſoit d'une grande importance pour les y laiſſer, cependant la crainte où l'on étoit de l'irruption des Iroquois mettoit hors d'état d'y pouvoir envoyer le nombre de François ſuffiſant pour les tranſporter, outre que l'on eût été bien aiſe que deux cens qui y étoient décendiſſent.

Toutes ces raiſons obligerent le Comte de Frontenac d'y envoyer Dargenteuil, Lieutenant réformé, avec dix huit Canadiens, pour porter des ordres à Louvigni qui y commandoit : Une vingteine de Sauvages du Saut & de la Montagne s'offrirent d'être de la partie ; le départ fut heureux, mais le retour fut un peu traverſé. En éfet, pluſieurs Iroquois qui s'étoient jettez des deux côtez d'un rapide qui eſt au haut de l'Iſle de Montreal, firent leur décharge ſi bruſquement ſur les canots qu'ils furent trés maltraitez. La Valtri, Enſeigne d'une Compagnie, le fut davantage, parce que ſon canot coulant bas d'eau, il débarqua & fut tué en même

temps avec un de ses gens. Il perdit quelques François, & on prit un Sauvage de la Montagne.

Les difficultez extraordinaires qu'il y a de faire la guerre en ce païs par la quantité de bois impraticables, dans lesquels on est contraint de livrer des combats, sont cause que l'on n'envoye que de petits Partis que l'on détache de part & d'autre. Les endroits qu'il faut encore necessairement côtoyer sur les rivieres sont si remplis de dangers par les courses continuelles des Iroquois, qu'il est extrémement difficile de ne pas tomber dans quelques ambuscades, les plus braves en sont souvent la victime, il faut cependant passer par dessus toutes ces considerations. Tous ces petits Partis ne laissent pas d'être utiles, parce que l'on tient en bride son ennemi & qu'on le harcele : la dépense en étoit à la verité considerable, & quoi que le Sauvage soit naturellement porté à la guerre, il ne veut cependant jamais marcher qu'avec beaucoup de vivres & de munitions ; l'on a même de la peine à lui persuader qu'il fait la guerre autant pour son interêt que pour le notre.

Le Canada étoit menacé de toutes parts, il n'y avoit aucune sureté dans le fleuve depuis Quebec jusques à Montreal : ce

gouvernement-ci qui a toûjours été le theâtre de la guerre ne pouvoit être trop bien gardé. Sorel & Chambly qui le couvrent étoient les poſtes les plus importans; le Chevalier de ſaint Jean qui commandoit au premier reçût un renfort d'hommes qui réparerent ce qui n'étoit pas en état de défenſe : Deſbergeres qui commandoit celui-ci, qui eſt à la tête du païs, le mit au meilleur état que l'on pouvoit ſouhaiter, il y employa tout ce qui pouvoit ſervir à ſa conſervation, il rendit inhabitables les Portages par leſquels les ennemis étoient obligez de paſſer en grand corps, de maniere qu'il leur falloit enfiler des rapides d'où il eſt preſque impoſſible que des canots puiſſent ſe ſauver, ou il leur falloit paſſer à la vûë du Fort, dont le canon les auroit fort incommodez.

Quand on eût pourvû à la ſureté de ces deux poſtes on ne négligea rien pour celle de Montreal, l'on fit faire un petit Fort ſur un côteau qui commande la Ville, c'eſt un quarré long à quatre Baſtions, garni de Fraiſes & de Paliſſades, revêtu d'un petit Foſſé, & comme il eſt impoſſible aux ennemis d'y amener du canon, l'on peut dire qu'il eſt imprenable; toutes les ruës de la Ville l'ont en perſpective, de maniere que ſi elle étoit priſe les ennemis ne pourroient s'y loger.

De tous les Partis que nos Sauvages avoient faits, celui de la *Plaque* réüssit le premier du côté d'Orange, il surprit quatorze hommes dans les bois, parmi lesquels il y avoit un François qui avoit été enlevé aux Isles saint Pierre de Terre-neuve par un Navire Anglois, il assura que les ennemis devoient faire voile le vingt d'Avril de Baston pour assieger Quebec, que les préparatifs que l'on avoit faits dans tous les gouvernemens étoient considerables, que l'armement seroit de dix mille hommes, parmi lesquels il y en avoit six mille pour le débarquement. Il ajoûta que le Commandant devoit marcher par le lac Champlain, à la tête de six cens Anglois, sans compter les Iroquois, afin d'amuser les troupes qui étoient vers Montreal, & faciliter par ce moyen l'entreprise de Quebec.

Le Comte de Frontenac avoit déja reçû trop d'avis pour ne point s'attacher à la conservation de la Capitale de ce vaste païs ; il donna tous les ordres necessaires & passa à l'Isle d'Orleans, à la côte de Baupré, & autres lieux circonvoisins, il disposa toutes choses pour la sureté de ces côtes.

Les ennemis qui étoient bien-aises d'avoir un Espion chez les François, enga-

gerent Tareha un des principaux Chefs d'Onneyouts d'y venir examiner l'état des affaires. Ce Chef adroit prit le prétexte de chercher un de ses Neveux qui étoit prisonnier au Saut, qu'il vouloit avoir à la place de saint Amour, habitant de la Pointe-aux-Trembles, qu'il ramena pour cet éfet. Il presenta au Comte de Frontenac des Colliers, il l'assura que les Onneyouts l'avoient en même temps conjuré de lui demander la Paix, que si jusques à present ils n'avoient fait aucune démarche, la douleur où ils étoient d'avoir irrité si mal à propos un Pere, les avoit obligez de ne point paroître devant lui: qu'ayant bien voulu risquer de venir seul, il se flâtoit en son particulier qu'il ne recevroit aucun châtiment de sa main, que tout le Village suivroit l'exemple des cabanes pour qui il parloit, qu'il avoit fait avertir toutes les Nations qu'il venoit en Canada pour voir son Pere, & tâcher de racommoder ce que leur mauvaise foi avoit gâté. Le Pere Milet Jesuite, prisonnier depuis cinq ans, qui lui avoit donné des lettres, confirmoit tout ce que disoit ce Chef par ses Colliers. Le Comte de Frontenac qui connoissoit assez les fourberies des Iroquois, lui fit réponse par un seul Collier.

Le Collier, dit ce General, *qu'*Onontio *donne à Tareha, est pour dire que le juste ressentiment qu'il a de l'horrible perfidie que les Onnontaguez ont faite aux François, qu'il avoit permis d'accompagner les Iroquois qu'il avoit ramené de France, qu'Aurionaé leur avoit envoyé, joint aux cruautez inoüies qu'ils ont exercées depuis, aussi-bien que toutes les autres Nations, sur ceux de ses enfans qui sont tombez entre leurs mains, auroit dû l'obliger à user de represailles sur Tareha, & à rejetter les Colliers qu'il lui a presentez de la part des trois Familles les plus considerables d'Onneyout, sans vouloir écouter aucune des choses qu'il lui a dites, si la tendresse qui lui reste encore pour des enfans qu'il a toûjours aimez, & à qui il n'a jamais fait que du bien, ne l'avoit porté à essayer encore de leur faire trouver quelques moyens de pouvoir rejetter le poison qu'ils ont avalé, & de sortir de l'ivresse où ils sont depuis si long-temps, en rentrant dans leur bon sens & se remettant dans leur devoir.*

C'est le motif seul, dit-il, *qui m'engage à déclarer par ce Collier que si les Onnontaguez, Tsonnontouans & Goyogouins, veulent entrer dans ces dispositions où paroissent être les Onneyouts, ils ayent à m'envoyer incessamment deux des principaux &*

*des plus considerables Anciens de chaque Nation, dont je souhaite que Theganissorens soit du nombre, parce qu'il est de mon ancienne connoissance, pour me marquer la douleur veritable & le regret sincere qu'ils ont de toutes leurs fautes passées, & j'écouterai ce qu'ils voudront me dire la dessus, leur donnant une entiere assurance qu'ils pourront venir & s'en retourner en toute sureté, quelque chose qu'il puisse arriver. Ils doivent d'autant moins en douter qu'ils savent qu'*Onontio *n'a jamais manqué à sa parole, & qu'il est incapable de le faire.*

C'est à eux à se consulter sur la resolution qu'ils doivent prendre, parce que s'ils refusent d'entrer promptement par la porte que les Onneyouts ont commencé à leur ouvrir, Onontio *est resolu de se boucher les oreilles, de ne plus entendre aucunes propositions d'accommodement, & de les poursuivre jusques à leur entiere extermination.*

Soixante Amicois qui venoient des environs de Frontenac pour tâcher de surprendre des Iroquois, raporterent que les Nepisiriniens avec lesquels ils étoient partis en guerre, avoient fait rencontre de trois canots Iroquois, dont ils en avoient défait un, & qu'ils avoient repris le nommé le Lac Canadien, & Lorani, un des considerables de la Montagne, qui avoit

été bleſſé à la même occaſion que la Valtri fut tué.

L'on aprit auſſi des nouvelles de Lacadie par le Pere Binetau Jeſuite, qui fit ſavoir qu'un parti d'Abenaguis avoit pris onze Anglois auprés de Pemkuit, & que la flote Angloiſe avoit mis à la voile pour venir à Quebec. Saint Michel arriva le lendemain de ces nouvelles de chez les Iroquois; il fut pris dans la riviere des Outaouaks en un combat où la Gemeraye commandoit, il fut conduit à Onnontagué avec la Freſniere & Haſtel Enſeignes Il ſçût que dans un Conſeil general on avoit reſolu de le faire brûler pour le bien de la Nation : il crût qu'il n'étoit pas tout-à-fait à propos de leur donner cette ſatisfaction, & il trouva le ſecret de s'enfuïr.

Il aſſura à ſon arrivée que les Anglois avoient conſtruit chez les Onnontaguez un Fort à huit Baſtions, à trois doubleures de pieux, qui devoit ſervir de retraite aux Nations Iroquoiſes en cas que les François vinſſent chez eux. Il dit qu'il en devoit décendre huit cens pour troubler les recoltes, que ce que Tareha avoit dit de la part des Onneyouts pouvoit être de bonne foi, mais que les autres Nations ne vouloient point entendre parler de Paix. Il arriva auſſi peu de jours aprés un canot

de la Baye d'Hudſon, qui raporta que la famine les ayant obligez d'abandonner le Fort ſaint Anne, il reſtoit ſeulement cinq perſonnes pour le garder, parmi leſquels il y avoit un miſerable qui avoit aſſaſſiné le Pere Almas Jeſuite leur Miſſionnaire, qui lui avoit reproché ſon crime au ſujet d'un Chirurgien qu'il avoit tué.

La ſainte Anne de Bordeaux, le ſaint Joſeph & le Pontchartrain, arriverent peu de jours aprés, & pluſieurs autres Vaiſſeaux, qui amenerent des troupes de France pour le païs.

Le Chevalier de Callieres ayant apris en ce temps-là que nos Sauvages avoient découvert aux Caſcades de la riviere des Iroquois ſept à huit cens de cette Nation, en donna avis au Comte de Frontenac. Ce General fit partir le Chevalier de Vaudreuil avec cinq Compagnies, & cent cinquante hommes des nouveaux débarquez qui paroiſſoient ſe mieux porter. D'un autre côté le Chevalier de Callieres qui avoit apris que l'on avoit crû voir le Camp des ennemis à ſix lieuës dans l'Iſle de Montreal, marcha à la tête de huit cens hommes pour les prévenir : il fut juſques aux Caſcades ſans rencontrer qui que ce ſoit ; ce mouvement fit un aſſez bon éfet. Un Anié Eſclave du Saut prévoyant bien

que l'on alloit être en état de leur tenir tête plus que jamais, ne manqua pas de s'échaper. Le Comte de Frontenac qui se préparoit aussi à monter à Montreal, aprit l'arrivée de deux cens canots chargez de Pelleteries, qui étoient décendus des Outaouaks. La vûë d'un si grand nombre de richesses causa une joye universelle dans le païs; ce ne fut, Monsieur, qu'acclamations & benedictions que l'on donnoit au Pere du peuple & au conservateur de la patrie. Il sembloit pour lors que l'on oublioit les maux passez par la consolation qu'un chacun pouvoit avoir de joüir d'un bien qui leur avoit paru de si difficile accez. Les principaux Chefs de chaque Nation qui étoient arrivez au devant de ce Pere commun jusques aux Trois-Rivieres; ils firent leurs Harangues qui la pluspart n'aboutirent qu'à lui faire connoître qu'ils étoient décendus pour écouter sa voix, & dans le dessein d'obeïr à l'ordre qu'il leur avoit fait porter par d'Argenteüil.

Les Hurons qui aimoient plus la gloire de leur Nation, lui firent le recit de tous les Partis qu'ils avoient formez contre l'Iroquois, & des avantages qu'ils avoient remportez sur eux. L'on fit ensuite la traite, l'on examina pendant ce temps les mauvaises dispositions des Nations & le

merite des Sauvages les plus considerables, parce qu'il étoit absolument necessaire d'en faire un discernement pour les recompenser selon l'inclination dans laquelle ils avoient été, mais l'on fut touché quand on sçût que les Miamis avoient reçû des presens des Anglois par l'entremise des Loups. Le Comte de Frontenac qui en savoit trop la consequence fit marcher un plus grand nombre de soldats Canadiens & François qu'il ne se l'étoit d'abord proposé, pour chasser les Anglois de ce poste s'ils s'en étoient emparez, où du moins les empêcher d'y entrer. Les principaux Chefs Outaouaks furent régalez à la table du Comte de Frontenac, & l'on fit ensuite le Festin general, où chacun à l'envie l'un de l'autre chanta la guerre & raconta ses exploits : ils eurent lieu d'être contens du bon acueil qu'on leur fit ; ils s'en retournerent tous, & les François sous la conduite du Chevalier de Tonti Commandant & Seigneur des Illinois, avec Mantet, Courtemanche & d'Argenteuil.

Perrot étoit du Voyage : l'entiere connoissance qu'il a de toutes les Nations du Canada, & l'ascendant qu'il avoit sur l'esprit de tous ces peuples, obligea le Comte de Frontenac de le choisir comme pour mettre une barriere entre les Anglois, les

Miamis & les autres Nations. Maramek fut donc le lieu de sa demeure, qui étoit l'abord d'une infinité de peuples.

Le Sueur fut aussi envoyé à Chagouamikong pour entretenir la Paix entre les Sauteurs & les Sioux : c'est le seul endroit par où l'on puisse passer pour se rendre à cette derniere Nation, parce que si l'on prenoit le côté du Sud les Renards & les Maskoutechs ne font pas difficulté de piller les François, sous prétexte qu'ils portent des munitions aux Sioux leurs anciens ennemis.

Le Comte de Frontenac qui avoit si bien reglé les affaires des Outaouaks ne songeoit plus qu'à décendre à Quebec. Il aprit auparavant son départ que trois Navires Anglois ayant hiverné au fond de la Baye d'Hudson, s'étoient rendus maîtres du Fort sainte Anne. Il ne leur faloit cependant pas de grands aprêts pour y réüssir. Les cinq hommes dont je vous ai déja parlé, Monsieur, soûtinrent la premiere attaque contre quarante Anglois. Ce nombre-ci n'étoit pas encore suffisant : Ils firent une seconde tentative, mais les François voyant qu'il débarquoit plus de cent hommes ils abandonnerent le Fort la nuit, aimant mieux penetrer plus de deux cens lieuës à travers des

bois affreux pour ſe rendre à Montreal ; que de demeurer entre leurs mains. La perte monta à plus de cinquante mille écus en Caſtors, ſans compter les munitions de guerre &, de bouche.

Villebon qui commande à ſaint Jean dans Lacadie, fit auſſi ſçavoir, Monſieur, que les Abenaguis avoient été traiter au Fort de Pemkuit, qu'autant qu'il pouvoit juger il n'y avoit encore rien à aprehender pour le commerce. La haine irreconciliable qu'ils ont contre les Anglois, étoit un préjugé que ces pourparlers ne tendoient qu'à tirer des marchandiſes ſans en venir à d'autres concluſions. Villebon mandoit auſſi qu'il étoit bien menacé du General Phips qui devoit partir inceſſamment avec huit cens Anglois ou Sauvages pour l'aſſieger, que ce General avoit fort deſaprouvé le débarquement que l'on avoit fait à Beaubaſſin, terre qui apartient à la Valliere, Capitaine des gardes du Comte de Frontenac, où les Anglois furent repouſſez avec perte ; qu'il étoit arrivé à Baſton dix-ſept Vaiſſeaux depuis vingt juſques à ſoixante pieces de canon, qui revenoient de la Martinique en fort mauvais état, que leur armée y avoit été battuë, qu'ils y avoient perdu trois mille hommes, &

deux gros Navires de coulez bas ; que le General de Baston leur faisoit faire la quaranteine à cause de la peste qui y étoit, & qu'aussi tôt que les équipages se seroient rafraichis, il se flâtoit d'avoir le temps de prendre Quebec, ou du moins qu'il envoyeroit ses Vaisseaux au bas du fleuve saint Laurent, pour enlever les nôtres qui devoient repasser en France ; qu'il y avoit une mes intelligence entre le Gouverneur de Baston, & le Capitaine Farfax, que les Habitans de cette Ville étoient bien las de la guerre & de l'interruption de leur pêche, ayant déja perdu plus de cinquante Vaisseaux depuis quatre ans.

L'on aprit depuis, Monsieur, que les Abenaguis avoient eû encore des pourparlers avec les Anglois ; que ceux de Kenebeki avoient fait une Paix qu'ils ne prétendoient que conditionelle. C'est assez le caractere des Sauvages d'en agir de même : ils s'accommodent au temps selon leurs vûës & l'état de leurs affaires. Ceux de Panaouameské & d'Anmirkakan n'étoient pas entrez si avant dans le traité que les autres : leur but n'avoit été que de retirer leurs plus considerables qui étoient prisonniers. Toutes ces negociations-là ne laissoient pas de nous être

suspectes. La disette de marchandises qui regnoit alors empêchoit cette grande ouverture de traite, & l'Abenagui donnoit dans ce qui lui convenoit le plus. Ils assurerent cependant qu'il n'y auroit point de foiblesse de leur côté, & que ils recommenceroient la guerre plus que jamais au Printemps prochain.

Tareha Chef Onneyout ne pût réüssir dans sa négociation auprés des quatre autres Nations Iroquoises. Les Anglois qui aprirent que l'on avoit tenu plusieurs Conseils pour la Paix, tâcherent de l'empêcher. Tareha, dis je, apporta encore à *Onontio* un Collier de la part des Iroquois. Ce Collier disoit, Monsieur, que la crainte que ceux-ci avoient eûs de tomber entre les mains de nos Partis, & de ceux de nos Alliez, avoit empêché les considerables de chaque Nation de venir le trouver; que s'il vouloit envoyer deux François capables de régler les affaires, il les conduiroit en sûreté à Albanie *; ce lieu étant devenu l'arbre de la Paix & de la guerre, puisqu'ils l'avoient transporté d'Onnontagué. Le Comte de Frontenac rejetta ce Collier & répondit à Tareha que puisque les Iroquois n'avoient pas voulu accepter ce

* Orange.

qu'il leur propofoit, il avoit des moyens pour les contraindre à fuivre fa volonté. Ce Chef en prefenta un autre de la part des cabanes Onneyoutes, qui le remercioient de la reception agreable qu'il avoit faite à Tareha, & de la liberté qu'il avoit accordée à fon Neveu, l'affurant qu'elles ne participeroient point aux mauvaifes affaires des Iroquois.

Le Comte de Frontenac qui répondit à ce Collier, lui promit de ne confondre n'y lui n'y les fiens dans les entreprifes qu'il prémeditoit contre les Nations Iroquoifes. Il le renvoya avec des prefens affez confiderables, & il en fit à la vieille Sufanne qui étoit partie avec lui d'un propos déliberé pour voir le Comte de Frontenac, dont elle avoit tant entendu parler. Cette Onneyoute eftimoit les François, & leur avoit rendu de bons offices pendant leur efclavage.

Depuis le départ de Tareha la plûpart des Compagnies qui devoient hiverner dans le gouvernement de Montreal y arriverent.

L'on aprit que le fameux la Plaque qui étoit parti avec fix de fes camarades avoit fait coup affez prés d'Orange où il prit deux Soldats de la Garnifon. L'un fut tué pour avoir donné quelques coups

de haches à trois de ses Sauvages qui dormoient, & l'autre qui fut amené assura que les Anglois de Baston, de la Nouvelle York & de la Virginie, se préparoient pour venir à Quebec par terre au Printemps, & que les Sauvages leurs Alliez devoient partir d'Orange pour décendre à Montreal. Ce n'étoit que grands projets qui la plûpart du temps aboutissoient à rien. Tels furent les mouvemens qui se passerent cette année. Il ne me reste plus qu'à vous assurer que l'on ne peut être avec plus de passion que je le suis,

MONSIEUR,

Votre trés-humble, &c.

V. I.



VI. LETTRE.

Grands projets de la part des Anglois & des François.

Ambassade de la part des Abenaguis d'Amirkangan de Lacadie, au Comte de Frontenac.

Les cinq Nations Iroquoises envoyent deux Députez aux Iroquois du Saut de saint Loüis de Montreal.

Tegamisforens Ambassadeur, accompagné de dix autres, porte la parole de la part des cinq Nations Iroquoises.

Préjugé mal fondé des Outaouaks, sur ce qu'ils croyent que l'on fait la Paix avec les Iroquois, sans les y comprendre.

Arrivée du Pere Milet Jesuite, Esclave chez les Iroquois, qui presente un Collier au Comte de Frontenac de la part des Iroquois Catholiques.

MADAME,

L'Esprit est une émanation de la Divinité, mais il est sujet à des égaremens, s'il n'est guidé par la sagesse & par la rai-

son ; vous avez sçû les unir ensemble dès votre plus tendre jeunesse. Tous ces charmes, ces attraits, ce port si gracieux, & cet air noble qui vous rendent si aimable, font moins d'impression que la vertu & le merite qui vous rendent l'admiration de tout le monde. Une réputation de sagesse & de probité vous a attiré les bontez de la plus illustre * Dame du monde. Vôtre esprit vous les a conservées, & la bonté, la noblesse, la generosité de vôtre cœur ont justifié à toute la Cour que vous en êtiez digne. Vous devez à toutes ces perfections l'honneur que le Roi vous a fait de vous confier ce qu'il a de plus cher. Ce Prince fait l'amour, les délices & l'esperance de la France. Puisse-t'il conserver toûjours le desir que vous lui inspirez tous les jours d'imiter un jour les vertus heroïques de Loüis le Grand.

Vous jugerez, Madame, par la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, de la délicatesse d'esprit des Peuples Alliez de la Nouvelle France, & de la bonté de leur cœur. Leur fine conduite dans les négociations, leur adresse pour rompre les mesures de leurs ennemis, cette fidelité & l'attachement inviolable à tout ce qui regarde *le Roi* qu'ils reconnoissent

* Madame de Maintenon.

comme leur Pere & leur défenseur, sont des preuves que ces Peuples que l'on traite en France comme des Sauvages, meritent que l'on ait pour eux d'autres sentimens.

Il n'est pas toûjours à propos, Madame, d'aigrir l'esprit de son ennemi, le desespoir où il se trouve lui fait faire souvent les derniers efforts; il faut donc user de circonspection quand on veut le détruire.

Les Iroquois avoient été si maltraitez de toutes parts depuis quatre ans; ils avoient perdu tant de Chefs & de guerriers qu'ils commençoient à s'affoiblir; mais il étoit difficile de les pousser plus loin sans les rendre en quelque maniere invincibles.

Tareha Chef Onneyout, avoit donné un grand branle à un accommodement de Paix avec nous. Les Anglois prévoyoient de mauvaises suites de tous ces pourparlers, ils mirent tout en usage pour cacher leur foiblesse à l'Iroquois. Ils se seroient même fort peu souciez de devenir leurs Esclaves, pourvû qu'ils les eussent rendus nos ennemis irreconciliables. Les presens continuels qu'ils leur faisoient étoient encore un puissant motif pour les entretenir toûjours dans leurs interêts.

Les Anglois, dis je, qui sont si voisins

des Iroquois étoient donc un grand obstacle pour pouvoir faire diversion. L'on eut, Madame, attaqué volontiers le Village des Onnontaguez qui étoit comme la tête des autres Nations Iroquoises, mais il y avoit de grandes difficultez pour cette entreprise. On se seroit peu soucié de la bonté de leur Fort & de quinze cens guerriers Iroquois qui l'auroient défendu; mais outre que l'on savoit qu'une partie des Anglois de ces quartiers devoient s'y jetter, & que l'autre devoit tenir les bois pour nous harceler, c'est que nous ne pouvions avoir sur pied que deux mille hommes tant Sauvages, qu'habitans & Soldats, nouvellement débarquez de France, qui n'étoient pas encore stilez à la maniere de la guerre du Canada.

Cependant il falloit correspondre à tous les bons sentimens des Sauvages Alliez, qui avoient promis d'agir de leur côté avec fidelité contre l'Iroquois; il ne falloit point les frustrer de ce qu'ils attendoient de notre part. On s'appliqua cependant à faire construire quantité de bâteaux plats à Quebec, Montreal, & à la Baye saint Paul, pour transporter les Troupes. Tels étoient, Madame, les projets d'où dépendoit le repos ou la ruïne du Canada, dans le temps que deux

Abenaguis d'Amirkangan vinrent presenter au Comte de Frontenac un Collier d'une grandeur & d'une figure extraordinaire. Cette Ambassade fit bien connoître que cette Nation étoit veritablement de nos amis, ils lui témoignerent la douleur où étoit leur Nation d'avoir été forcée de donner des ôtages aux Anglois dans une maniere de Paix qui s'étoit faite ; mais que s'il consideroit la difficulté qu'ils avoient eûë de retirer quantité de leurs gens qui étoient prisonniers, & de joüir des choses necessaires à la vie qui leur avoient manqué, il devoit entrer en même temps dans leur affliction ; que toutes ces démarches n'avoient cependant point effacé de leurs cœurs l'estime & l'affection qu'ils avoient pour la Nation Françoise, & que bien loin d'avoir alteré les sentimens de tendresse qu'ils avoient pour lui, ils meditoient un projet contre les Anglois dont il entendroit parler.

Le Pere Bigot Jesuite, Missionnaire de cette Nation, marqua, Madame, trois mois aprés, que les Anglois viendroient au Printemps assieger Quebec. Comme c'étoit leur coûtume d'amuser les Sauvages par de vastes projets, qui la plûpart n'aboutissoient à rien, ils avoient fait courir le bruit que le fleuve de saint Lau-

S 3

rent seroit tout couvert de Vaisseaux, & par une exageration ridicule ils leur faisoient acroire que ne voulant pas tomber dans les mêmes inconveniens qui leur étoient arrivez devant cette Place, ils feroient mettre des bordages de fer aux Navires qui seroient le plus exposez à notre Artillere, & même que c'étoit une entreprise du Roi Guillaume. Ce Pere fit encore sçavoir par une autre Lettre qu'il se faisoit de grands mouvemens chez les Anglois; ils faisoient donc de grands préparatifs. Il sembloit que ce grand fracas n'étoit que pour abîmer tous les François & la Nation Abenaguise : car on disoit que mille hommes devoient s'assembler à Pescadoüet à la fin de Mars, & que d'un autre côté les Chefs Iroquois qui devoient amener un Jesuite & tous les Esclaves François, avoient résolu de tenir un Conseil General pour traiter de Paix, dans lequel ils commenceroient à poignarder le Comte de Frontenac & tous les plus qualifiez qui s'y trouveroient, & que leur Armée qui seroit prête acheveroit de détruire le reste. Il est vrai, Monsieur, que dans le mois de Février Torskim neveu de la Grande-gueule, l'un des principaux Chefs du Conseil d'Onnontagué, accompagné du Fils de Ga-

rioye, qui s'étoit retiré du Saut, commença la Scene. Torſkim n'ayant point trouvé le Comte de Frontenac à Montreal, preſenta au Chevalier de Callieres un Collier de la part de toutes les Nations Iroquoiſes. Il s'eſt fait, dit-il, au retour de Tareha une Aſſemblée generale à Onnontagué, dans laquelle nous avons réſolu d'envoyer Theganiſſorens à *Onontio*, & des plus conſiderables de chaque Nation, pour ſavoir les meſures qu'il ſouhaitoit prendre. Nous avons réſolu la Paix, marque que nous venons dans cet eſprit, c'eſt que le Pere Milet & les François ſeront ici au Printemps. Nous nous mettons fort peu en peine des Anglois, comme ils ont ſçû que nous étions déja dans ces ſentimens, ils ont envoyé Pitre Scultre Major d'Orange à Onneyout, que les néges ont empêché de venir juſques à Onnontagué, lequel a fait dire aux Iroquois qu'il étoit indifferent aux Anglois qu'ils fiſſent l. Paix avec nous. Torſkim fit acroire que ceux qui devoient le ſuivre n'étoient qu'à ſept journées de Montreal, & demanda en même-temps s'il y avoit de la ſeureté pour eux. La Plaque & le Grand Ciel voulurent accompagner ces deux Envoyez pour rendre un compte exact à *Onontio*.

Les Iroquois furent du temps ſans en-

voyer ces Chefs, & se doutant bien que l'on auroit quelque soupçon de ce retardement ils firent partir d'Orange trois vieux Aniez, qu'ils chargerent de trois Colliers, dont la teneur étoit écrite en François par un Ministre.

EXPEDITION DE TROIS Colliers que deux envoyez Iroquois portent aux Karigouistes, ou Indiens Catholiques du Canada, selon ce que les Agayandres, c'est-à-dire les principaux des cinq Nations, ont déterminé entr'eux à Albanie le neuviéme Février 1694.

LE PREMIER COLLIER.

Dit que les Agayandres Iroquois des cinq Nations ne peuvent pas venir en Canada au Printemps, comme ils ont fait savoir par le dernier Messager d'Onnontagué jusques à Kayenguirage, où le Gouverneur de cette Province a fait apeller tous les Iroquois & autres Indiens de venir exprez à Albanie au mois d'Avril, ce que les cinq Nations ont conclu de faire.

LE SECOND COLLIER.

Dit que si les Karigouistes ou les François ont quelque chose à proposer aux cinq Nations ils peuvent venir dans leurs ter-

res. Ce Collier leur ouvre le chemin pour y aller & revenir en toute fureté.

LE TROISIE'ME COLLIER.

Eſt pour faire ſavoir que les cinq Nations, comme auſſi leurs amis, lieront leurs haches de guerre juſques à ce qu'ils ayent reçû réponſe, qu'ils attendent dans quarante jours, mais à cette condition que durant ce temps-là les Karigouiſtes & les François lieront auſſi leur hache de guerre.

Ces trois Colliers étoient adreſſez aux Iroquois du Saut, qui ne voulurent pas les recevoir qu'en preſence du Chevalier de Callieres. Celui-ci n'oſa point y répondre à cauſe du Comte de Frontenac qui étoit à Quebec. Ce General écouta donc ces deux Députez ſans vouloir accepter les Colliers, & les remit entre les mains des Sauvages du Saut pour y répondre eux-mêmes, ce qu'ils firent non ſeulement devant lui mais encore à Montreal, où s'étoient aſſemblez exprés les plus conſiderables de la Montagne: & voici, Monſieur, leur réponſe.

Les Sauvages du Saut s'étonnent fort de ce qu'aprés qu'*Onontio* a refuſé le Collier que Tareha avoit aporté de la part des cinq Nations, & qu'il lui a déclaré qu'il auroit les oreilles bouchées s'ils ne ſe ſervoient de la porte qu'il leur étoit ou-

verte par les Onneyouts en lui envoyant Theganissorens, & du moins deux Chefs considerables de chacune des cinq Nations, ils se soient avisez de leur envoyer deux Aniez avec trois Colliers pour sonder leurs esprits, & tenter leur fidelité, comme s'ils pouvoient avoir d'autres sentimens & d'autre esprit que celui de leur Pere.

Par le Premier Collier.

Ils leur déclarent donc que puisqu'ils n'ont pas satisfait à la parole que Torskim & le Fils de Garioye ont aporté à *Onontio* de la part de Theganissorens & des cinq Nations, & qu'ils ont préferé la voix de la Grande Fléche (c'est le Gouverneur de Manathe) qui n'est que leur Frere, à celle de leur veritable Pere, ils n'ont pû obtenir d'*Onontio* autre chose que la permission de leur faire savoir que si Theganissorens, & les Chefs des autres Nations que *Onontio* a demandé, ne viennent à la saint Jean (comme ils l'avoient promis) lui témoigner avec toutes sortes de soûmissions le regret qu'ils ont de leurs fautes passées, ils ne doivent plus s'attendre qu'il leur reste aucune porte ouverte, n'y qu'ils puissent plus rien écouter de leur part, que c'est l'unique conseil qu'ils leur puissent donner.

PAR LE SECOND COLLIER.

Ils leur font savoir qu'encore qu'*Onontio* leur ait aussi promis que les Anciens des cinq Nations & Theganissorens venans ensemble ils auront une entiere sureté pour venir & s'en retourner, quand même les affaires ne s'accommoderoient pas; mais aussi ils doivent leur dire de sa part que comme il ne les veut point tromper, ils ne s'avisent plus de faire ce qu'ils ont fait, & font presentement en envoyant des gens pour porter des paroles en l'air, en disant seulement que les Anciens doivent venir sans en voir arriver aucun, parce qu'ils seront retenus par *Onontio* jusques à ce que les Deputez soient effectivement arrivez.

PAR LE TROISIE'ME COLLIER.

Ils déclarent aux cinq Nations qu'ils n'ont pas besoin de la sureté qu'ils leur offrent, & aux François, pour venir chez eux, parce qu'étant tous aussi soumis qu'ils le sont à la volonté d'*Onontio*, ils ne peuvent avoir aucun commerce avec eux que par ses ordres, & qu'ils ne soyent rentrez dans ses bonnes graces; qu'à l'égard de la hache qu'il les convient de lier, comme ils offrent de leur côté de faire la leur, ils auront toûjours les yeux attachez sur celle d'*Onontio* pour l'aigui-

ser, quand ils verront qu'il affilera la sienne, qu'il leur a déclaré ne vouloir lier que lorsque les Deputez qu'il demande seront arrivez, & que les cinq Nations seront rentrées par là dans leur devoir.

Cette réponse parut fiere à des gens qui croyoient nous intimider eux-mêmes; on trouva le moyen de les amuser quelque temps à Montreal, jusques à ce que nos Sauvages fussent revenus de leur chasse, & que les semences eussent été faites. On ne laissa pas de détacher aussi quelques Partis pour sçavoir des nouvelles, mais l'on aprit peu de chose. Enfin Theganissorens & deux Deputez des plus considerables de chaque Nation arriverent au Saut au mois de Mai. Le Pere Bruyas Superieur des Jesuites les conduisit à Quebec. L'on tint quelques jours aprés un Conseil solemnel dans la sale du Conseil Souverain, où l'on apella tout ce qu'il y avoit des plus qualifiez, les Ecclesiastiques, les Communautez Religieuses, & les Officiers. Cette Ambassade étoit d'un grand éclat pour n'y pas faire entrer Aurïouaé, la Plaque, & les plus considerables des Sauvages du Saut & de la Montagne, avec trois vieux Aniez qui étoient encore en Canada.

On donna d'abord à fumer à ces Am-

baſſadeurs, comme c'eſt la coûtume. Ils ſe retirerent enſuite un peu à l'écart, & diſpoſerent par ordre leurs Colliers ſur un tapis. Theganiſſorens le fidelle ami du Comte de Frontenac porta la parole, quoi que Onnagoga, le Chef le plus acredité du Conſeil de tous les Iroquois, fut le premier Ambaſſadeur; mais parce qu'ils ſavoient qu'*Onontio* avoit de l'eſtime pour lui, ils voulurent lui marquer par cette déference qu'on le lui avoit envoyé comme la perſonne qui lui fut la plus agreable. Il commença donc ſon diſcours en ces termes.

PREMIER COLLIER.

Theganiſſorens Ambaſſadeur Iroquois à mon Pere *Onontio*: Par le retour de Tareha que nous vous avons envoyé l'année derniere pour preſſentir s'il y avoit ſureté de venir vous parler, nous avons ſçû que lorſque je viendrois avec deux des plus conſiderables de chaque Nation, vous voudriez bien encore écouter les propoſitions que nous vous voudrions faire, & que quand même les affaires ne s'acommoderoient pas, nous pourrions nous en retourner en toute ſureté. Sur cette parole nous nous ſommes mis en chemin, & nous voilà maintenant arrivez ſur votre natte pour vous parler de Paix

au nom des cinq Nations Iroquoises, & même de la Grande Flêche Gouverneur general de la Nouvelle Angleterre, & de Pitre Scultie, Major & Commandant d'Orange, nos Freres.

SECOND COLLIER.

Vous nous permettez de vous dire, mon Pere, que ce sont vos Prédecesseurs qui ont donné occasion à la Guerre, ils ont châtié trop rudement vos enfans, & cela a fait qu'ils se sont impatientez; ils ont en quelque façon perdu l'esprit, & ont fait les coups dont nous avons maintenant regret. Ainsi je viens vous dire que c'est la Paix qui m'améne ici, & marque que je la demande sincerement, c'est que j'ai ôté la hache que j'avois donnée à tous mes Alliez. Je vous répond qu'ils ne la reprendront plus parce qu'ils m'obéïssent, & je doute si vous serez obeï de même de vos enfans. Nous avions jetté notre hache de guerre autrefois au Ciel, lorsque je vous parlai à Montreal, on y a attaché une courroye & on l'a retirée. Nous l'avons rejettée dans la riviere la Famine, croyant qu'on ne la pourroit pas repêcher, & on l'a retirée pour nous fraper, c'est ce qui nous a fait reprendre les nôtres. Nous les retirons maintenant, & nous les jettons dans le plus profond de la terre, afin

qu'on ne les reprenne plus, & qu'on ne les revoye même jamais si faire se peut.

PAR LE TROISIE'ME COLLIER.

Onontio Pere des Iroquois : C'est à vous à qui nous parlons ; nous vous presentons ce Collier pour vous faire savoir que nous avons adopté les Sieurs de Longueil & de Maricour Capitaines, à la place de feu Mr le Moine leur Pere, pour nos Enfans ; & Mr. le Ber pour notre Frere. Nous les prions d'être dans les mêmes sentimens pour nous qu'avoit leur Pere, & de porter toûjours *Onontio* à la Paix ; ils n'auront rien à craindre lors qu'ils viendront chez nous, & ils y seront bien reçûs quand ils seront envoyez de sa part.

PAR LE QUATRIE'ME COLLIER.

J'adresse ma parole à vous Sauvages du Saut, que j'apellois autrefois Iroquois, mais à present que vous êtes enfans d'*Onontio*, & que vous priez Dieu, je vous exhorte, s'il veut bien nous donner la Paix, de prendre les mêmes pensées que lui & de nous les faire entendre, vous nous connoissez & savez nos manieres d'agir : entretenez-là des deux côtez, & arrêtez tous les sujets de brouillerie. Nous nous sommes entretuez les uns les autres ; oubliez ce qui s'est passé comme nous voulons faire de notre côté, parce que si vous n'o-

beïssez pas à *Onontio*, celui qui est la haut & qui est le maître de la vie vous puniroit encore plus severement que nous si vous y contreveniez, vous qui êtes Chrétiens.

PAR LE CINQUIE'ME COLLIER.

Il dit la même chose aux Sauvages de la Montagne.

PAR LE SIXIE'ME COLLIER.

Je vous parle au nom des cinq Nations. Vous avez mangé tous nos Considerables, il n'en reste presque plus, je devrois avoir du ressentiment pour nos morts. Je vous dis par ce Collier que nous les oublions, & que pour marque que nous ne voulons plus les venger nous jettons & cachons notre hache sous terre afin qu'on ne la voye jamais : nous ne penserons plus aux morts pour conserver ceux qui seront en vie. Et comme vos enfans d'enhaut les Hurons, Outaouaks, Ilinois & autres, ne savent pas encore que nous sommes décendus pour parler de Paix, & qu'ils ne manqueront pas de tuër mes Neveux. Quand ils en détruiroient un grand nombre jusques à ce qu'ils en soient avertis, cela n'empêchera pas que nous ne continuyons à être dans les mêmes sentimens de Paix.

Mes Freres du Saut & de la Montagne

écoutez bien ce que je dis, & vous mon Pere *Onontio* nous vous exposons seulement nos pensées sans vouloir penetrer dans les votres.

Par le Septie'me Collier.

Vous avez sans doute reçû bien des outrages, notre Pere, vos enfans vous ont donné bien des sujets de vous fâcher, ce Collier est pour vous refaire l'esprit, c'est une Medecine pour vous faire rejetter tout ce que vous pourriez avoir de mauvais sur le cœur, & que vos enfans y pourroient avoir aussi; nous souhaitons qu'elle vous fasse l'éfet que nous nous proposons.

Par le Huitie'me Collier.

La terre est toute couverte de sang jusques au Fort de Frontenac, & particulierement dans ce lieu-là: nous prendrons une pioche pour la foüiller bien avant & en éfacer toutes traces, & nous nettoyerons la natte de ce Fort afin qu'il ne reste plus aucun vestige de sang, & que nous puissions y traiter de la Paix avec notre Pere, & nous y voir comme nous avons fait par le passé.

Par le Neuvie'me Collier.

Il n'y avoit plus de chemin de Paix; les bois & les rivieres étoient gâtées; que le chemin soit libre presentement jusques

à Onnontagué, je le débouche par ce Collier, afin que notre Pere quand il voudra nous faire ſavoir ſes volontez le puiſſe faire en ſureté, l'aſſurant que ceux qui viendront de ſa part ſeront bien reçûs, & que je prépare par ce Collier la natte à Onnontagué, qui eſt le lieu où nos affaires importantes ſe traitent.

PAR LE DIXIE'ME COLLIER.

Nous étions tous dans la nuit, on ne voyoit plus le jour tant l'air étoit couvert de broüillards & d'obſcuritez : je ratache le Soleil au-deſſus de nos têtes pour diſſiper tous les nuages, afin que nous les puiſſions regarder, & nous ſervir à l'avenir du beau jour de la Paix.

PAR QUELQUES BRANCHES DE PORCELAINES.

Pour marquer que c'eſt tout de bon que je viens, mon Pere, vous demander la Paix, je r'amene deux de vos Neveux François, & une Iroquoiſe de la Montagne : je ne vous demande pas que vous renvoyez ceux de nos gens que vous pouvez avoir, mais je vous prie s'il y en a quelques-uns qui veuillent s'en revenir de ne les pas arrêter, & de ne garder que ceux qui voudront reſter, vous aſſurant que de notre côté nous renvoyerons de nos villages tous les priſonniers qui voudront revenir.

Croiroit on, Madame, que des gens qui ne ſavent n'y lire n'y écrire puiſſent avoir autant de délicateſſe : les Iroquois ne ſont pas ce que l'on s'imagine en France. La Harangue ou les Colliers que prononça cet Ambaſſadeur fut ſi conforme à ce que le Pere Milet retenu priſonnier, qui avoit aſſiſté à tous leurs Conſeils, avoit mandé par la Plaque devoir être dite au Comte de Frontenac, que l'on n'y trouva aucun changement. Ce General ne voulut répondre à ces Colliers que deux ou trois jours aprés ; il les régala à ſa table juſques au jour du Conſeil general. On s'aſſembla donc comme auparavant, & voici de quelle maniere il leur répondit.

LE COMTE DE FRONTENAC, à Theganiſſorens.

PREMIER COLLIER.

VOus avez eû raiſon, Theganiſſorens, & vous autres Conſiderables des cinq Nations Iroquiſes qui l'a accompagné de venir me parler, ſur l'aſſurance que Tareha vous a donné de ma part d'une entiere ſureté, pourvû que vous vinſiez dans la ſoûmiſſion & dans le repentir que des enfans doivent avoir quand ils

ont commis des fautes contre leur Pere, aussi grandes que celles que vous avez faites. Je suis bien aise de voir par ce que vous m'avez dit que vous êtes dans ces sentimens, & que vous souhaitez une Paix sincere, en m'assurant de la part des cinq Nations Iroquoises, & des Loups vos Alliez, que vous avez abandonné tous les ressentimens de vengeance que vous pouvez avoir pour les personnes de toutes vos Nations qui ont été tuées tant par mes Neveux que par mes Alliez, afin de conserver ceux qui vous restent en vie. Je vous promets de mon côté d'oublier aussi tout le passé ; & pour vous mieux faire juger de mes sentimens je veux bien suspendre ma hache qui étoit toute prête à tomber, en arrêtant les Partis qui étoient en marche pour aller en guerre contre vous, & en differant l'execution d'autres desseins plus considerables que j'avois.

SECOND COLLIER.

Pour parvenir à cette Paix que vous me témoignez desirer, & que je prétends être tant avec moi qu'avec les autres Nations Sauvages d'enhaut, qui me sont Alliez, je souhaite que le Pere Milet ou quelqu'autre vienne avec vous pour m'amener dans quatre vingt jours, à compter de votre départ de Montreal, tous les pri-

ſonniers que vous pouvez avoir dans vos Villages, ſoit hommes, femmes ou enfans, tant des François que des Sauvages habituez parmi nous, & de toutes les autres Nations d'enhaut qui nous ſont Alliez dont les interêts me ſont auſſi chers que les miens propres, ſans en excepter aucun, pour me faire connoître que vous voulez tout de bon que l'on ratache le Soleil audeſſus de nos têtes, afin qu'il diſſipe tous les nuages & les obſcuritez qui pourroient vous empêcher de joüir de ce beau jour de la Paix que vous ſouhaitez, vous donnant ma parole qu'aprés les avoir tous vûs, s'il y en a quelques-uns de ceux des Sauvages qui veulent retourner avec vous je leur en laiſſerai une entiere liberté, & vous promettant de vous faire rendre tous vos Priſonniers & de faire ouvrir les portes de toutes les Cabanes où ils ſe trouveront pour retourner avec vous s'ils le deſirent.

TROISIE'ME COLLIER.

Je veux bien même par avance, & pour vous témoigner la ſincerité avec laquelle je veux agir avec vous, que du Planti que vous n'avez jamais dû regarder comme Priſonnier, s'en retourne comme vous le ſouhaitez & vous rendre encore dés à preſent les deux Aniez avec

deux femmes qui nous ont été amenées depuis peu de jours par nos derniers Partis ; mais je demande que de votre côté vous me laiſſiez deux de vos gens, afin de pouvoir perſuader aux Nations d'enhaut que les Propoſitions que vous êtes venus me faire ſont ſinceres, leur faire plus aiſément ſuſpendre leur hache, en les conviant de venir eux-mêmes à être les témoins de ce qui ſe conclura à votre retour dans le temps que je vous ai limité, & qu'ils n'ayent pas occaſion de me faire des reproches d'avoir trop facilement ajoûté Foi à vos paroles.

QUATRIE'ME COLLIER.

Pour répondre, mes Enfans, à ce que vous avez gliſſé dans vos paroles touchant les Flamands ou Anglois, je vous dis par ce Collier que la guerre que j'ai avec eux n'a rien de commun avec celle que j'ai avec vous, & que ce ſont des choſes entierement ſeparées : ſi neanmoins ils veulent venir me faire quelques propoſitions vous pouvez les aſſurer de ma part qu'ils auront la même ſureté pour venir & s'en retourner que celle que je voüs ai donnée, pourvû que ce ſoit dans les quatre-vingt jours que je vous ai marqué, & que ceux qu'ils voudront envoyer ſoient des Perſonnes autoriſées de leurs Chefs ;

mais s'ils vouloient vous charger de quelque Commiſſion de leur part, ne l'acceptez point, parce que j'aurois les oreilles bouchées à toutes les Propoſitions que vous me voudriez faire là deſſus.

CINQUIE'ME COLLIER.

Je ſuis bien-aiſe de voir par ce que vous m'avez dit que toutes vos Nations, & vos Alliez ſoient dans les ſentimens de vouloir nettoyer le ſang qui a été répandu de part & d'autre, dans le Fort Frontenac & aux environs, & que vous ſouhaitez qu'on y replante ce bel arbre, à l'ombre duquel vous fumiez autrefois ſi paiſiblement, & où l'on faiſoit de ſi bonnes affaires. Pour vous témoigner combien cela m'eſt agreable, je vous aſſûre par ce Collier que j'y travaillerai auſſi de mon côté au plûtôt, & d'une maniere que ſes racines ſeront ſi profondes & ſi affermies que rien ne ſera plus capable de l'ébranler.

SIXIE'ME COLLIER.

J'aprouve la parole que vous avez adreſſée aux Sauvages du Saut & de la Montagne, ils vous répondront lorſque vous paſſerez à Montreal en vous retournant. Je ſuis auſſi trés-content que vous m'ayez fait ſavoir que vous avez continué d'adopter le Sieur le Ber & ſes Neveux les Sieurs de Longueuil & de Maricour, à la

place de Monsieur le Moine leur Pere. Si dans la suite j'ai quelque chose à vous faire savoir, j'en chargerai volontiers l'un des derniers, puisque vous m'assurez qu'ils seront bien reçûs, & que l'on aura confiance en eux, & que vos cabanes le souhaitent.

SEPTIE'ME COLLIER.

Comme vous m'avez presenté un Collier pour me servir de portion cordiale, & pour me faire rejetter tout ce que je pouvois avoir de mauvais sur le cœur, je vous donne aussi ce dernier Collier pour vous servir de contrepoison contre tout ce que les Anglois & Flamands voudroient vous insinuër pour essayer de traverser les bonnes dispositions dans lesquelles vous me témoignez être, & m'obliger par là à perdre les sentimens d'amitié & de tendresse dont je vous donne tant de marques.

Le Conseil fini on conduisit ces Ambassadeurs chez Monsieur de Champigni, qui leur donna un grand repas, où se trouva le Comte de Frontenac & les plus considerables du païs.

Onnagoga & Theganissorens ayant sçû qu'*Onontio* soupoit ce jour-là chez le Chevalier de Vaudreuil, prierent Mr Trouvé qui avoit été autrefois Missionnaire chez eux,

eux, de les y conduire, parce qu'ils vouloient le prier de les écouter en particulier. Ils lui presenterent un Ferret ou Collier sous terre. Je m'explique.

Quand les Nations sauvages veulent parler de quelques accommodemens en particulier, ils donnent un Collier en secret aux Personnes avec qui ils ont à traiter. Ce Collier sous terre étoit de la part de Garagontié, la Grande Gueule, & Thorontisati, qui sont les trois Chefs les plus considerables des Onnontaguez. Ils lui demandoient la continuation de son estime, le priant d'être persuadé qu'ils feroient tout ce qu'ils pourroient pour engager non seulement leurs Parens à écouter sa voix, mais le reste de leur Village.

Le Comte de Frontenac fut trés satisfait du bon souvenir de ces trois Chefs, & leur envoya aussi un Collier de remerciement. Il voulut faire les choses de bonne grace devant leur départ.

Les presens sont des attraits qui font ordinairement quelque impression sur l'esprit de ceux qui les reçoivent. Tous ces beaux discours qui s'étoient faits reciproquement, regardoient à la verité le bien des deux Nations, il faloit encore leur faire voir en particulier que l'on faisoit état de leur personne. On les assem-

bla dans la même sale, & on leur donna des juste-au-corps galonez, chemises garnies de dentelles, chapeaux & plumets, avec d'autres hardes qui étoient necessaires à les couvrir ; au lieu qu'ils n'avoient que de simples capots de cuir sans chemises, & de trés mauvaises couvertures. Theganissorens étoit proprement habillé, il avoit un grand capot rouge galoné d'or, avec une couverture d'écarlatine : cet habillement ne lui avoit coûté qu'un remerciement qu'il avoit fait au Gouverneur de la Nouvelle York, qui le lui avoit envoyé pour le détourner de venir à Quebec, prétendant le lier par là à la cabane des Flamands, l'y tenir toûjours attaché, & l'empêcher de tourner les yeux du côté des François. Pour moi, répondit Theganissorens à ce General, ma résolution est prise ; je vais voir mon Pere *Onontio.* Je te renvoye ton Collier & romps les liens dont tu voudrois te servir pour me retenir ; cependant je garde ta couverture & ton capot ; je suis nud, ils me garantiront du froid pendant le Voyage. Messieurs les Ambassadeurs étoient charmez de toutes les liberalitez qu'on leur fit. On leur donna le lendemain le plaisir du mortier & du canon. Ce jeu militaire leur plût assez. Ils admirerent l'artifice de plusieurs fusées

qui ne pouvoient s'éteindre dans l'eau ny dans la bouë, quoiqu'on les y euſſent enfoncées à pluſieurs repriſes. Les Sauvages ſont naturellement ſuperſtitieux, & croyent toûjours qu'il y a de l'enchantement dans les choſes qui leur paroiſſent extraordinaires, ou qu'il y régne quelque Eſprit.

Le Comte de Frontenac ne pouvant s'empêcher de remercier les trois familles Iroquoiſes qui lui avoient envoyé un Collier ſous terre, crût être obligé de leur rendre le reciproque. Il leur en envoya un auſſi de même, les aſſurant qu'il feroit toûjours une diſtinction particuliere de leurs familles, & qu'il leur continuëroit la même amitié qu'il leur avoit accordé autrefois.

Il eut, Madame, pluſieurs converſations particulieres avec Onnagoga, Theganiſſorens & le frere de Tareha, pendant le ſejour qu'ils firent auprés de lui. Je ne doute pas qu'il ne leur fit connoître que le trop de ménagement que les Anglois avoient pour eux étoit plûtôt un effet de leur interêt propre que de la paſſion qu'ils avoient d'embraſſer le leur. Il leur repreſenta peut-être qu'ils pourroient être eux-mêmes leur Victime, dans une querelle qui leur avoit déja couté tant de monde.

Les trois cens prisonniers Aniez que l'on avoit fait dans leur Fort étoient encore un reproche qu'il faisoit aux Anglois de les avoir si peu soûtenus dans une occasion où ils étoient de la moitié plus forts que les François, qui n'étoient au plus que quatre cens, il leur tendoit aparemment encore ses bras comme un bon Pere toûjours prêt à les recevoir, lorsqu'ils quitteroient l'égarement où ils étoient, & il leur ouvroit la porte pour les faire rentrer dans l'Alliance qui avoit été autrefois entr'eux & les François.

Le bruit de la Paix que les Iroquois vouloient faire avec nous se répandit parmi toutes les Nations d'enhaut. Les Outaouaks jaloux de ces démarches voulurent savoir ce qui en étoit ; ils étoient fort surpris qu'à leur insçû le Comte de Frontenac se racommoda avec leurs ennemis irreconciliables sans le leur faire savoir : ils avoient soûtenu les interêts de la Nation Françoise avec tant d'éclat, qu'ils ne pouvoient comprendre que l'on voulut les sacrifier si à contretemps. Ils ne décendirent donc que pour faire des reproches sanglans. Louvigni qui avoit apris tous les ressorts que les Anglois faisoient joüer parmi ces Peuples, à l'occasion des Chefs qui étoient venus traiter de Paix, dépêcha

Mantet pour en donner avis au Comte de Frontenac. Il aſſura les Nations alliées que leur Pere étoit incapable de les rendre des Victimes, & les engagea d'envoyer de leurs principaux Chefs pour en connoître la verité. Mantet qui étoit parti exprés avec eux rencontra Maricour à ſept lieuës de Quebec, qui conduiſoit les Ambaſſadeurs Iroquois à Montreal. Cette conjoncture étoit, Madame, trop délicate pour les laiſſer paſſer outre, il ſe rendit inceſſamment à Quebec pour avertir le Comte de Frontenac de l'arrivée des Chefs Outaoüaks. Il en repartit auſſi-tôt & fit revenir de ſa part Theganiſſorens & quelques autres de ſa Nation.

Les Iroquois auroient eû trop d'impatience du retardement de leurs Chefs, l'on fut obligé d'en dépêcher quelques-uns pour leur faire part de l'alliance commune que l'on vouloit faire avec nos Alliez qui étoient venus exprés à Quebec; il étoit donc juſte de diſſiper leurs ſoupçons & de les guerir de leur crainte, l'on tint exprés un Conſeil pour eux ſans y appeller les Iroquois. L'on ne fit qu'y repeter ce que contenoit les Colliers qu'ils avoient preſentez. On en tint un autre où ceux-ci furent apellez. Theganiſſorens reïtera ce qu'il avoit dit. Quand les Hurons

& les Outaouaks virent cette conformité de ſentimens, ils aſſurerent le Comte de Frontenac qu'ils étoient déttompez de tous les mauvais préjugez que leur Nation avoit euë contre lui, & le remercierent de les avoir compris dans une affaire publique en laquelle ils croyoient n'avoir eû aucune part. Le Baron Chef des Hurons voyant qu'il manquoit dans ces aſſemblées un des plus grands Chefs d'Onnontagué qu'il connoiſſoit, eut quelque ſoupçon de cette entrevûë ſincere, il demanda à Theganiſſorens d'où vient qu'il n'étoit pas décendu avec eux ? Celui-ci dit qu'il étoit malade lors qu'il partit de ſon païs. Ce Chef Huron qui ne manquoit pas d'eſprit s'adreſſa enſuite aux Iroquois. Il ſemble, leur dit-il, que vous vous êtes bien oubliez d'avoir tenu une conduite pareille à la vôtre, & d'avoir avalé ſi facilement le poiſſon que l'on vous a donné, qui vous a fait perdre le ſouvenir de l'obeïſſance que vous devez à votre Pere. Pour nous Hurons nous n'avons jamais voulu manquer à notre devoir, & nous ſommes reſolus de continuër à l'avenir à écouter toûjours ſa parole, & à y être obeïſſans. Il ſe leva aprés, & tirant un Collier dedans ſa chemiſe, il hauſſa ſa voix & dit :

Baron Chef des Hurons.

Mon frere Iroquois, nous voici tous deux ſur la natte de notre Pere *Onontio*, je t'ouvre mon cœur, ouvre-moi le tien; fais voir que tu ne garde plus de méchantes affaires dans ton ventre: je n'ai plus de penſées ny de paroles que celles de notre Pere *Onontio*, & je ne regarde plus du côté de l'Anglois, dont la vûë m'eſt inſuportable. Montre-moi donc auſſi ſi tu eſt ſi fidele à *Onontio* que je le ſuis; voilà tout ce que j'ai à te dire preſentement.

Theganiſſorens ne voulut point répondre à ce Collier qu'il n'eût parlé en particulier à Onnagoga, & aux autres Ambaſſadeurs.

Voici la réponſe qu'il fit auſſi-tôt.

Theganiſſorens au Baron Saſtharhetſi, (C'eſt le nom que l'on donne aux Hurons de Michilimakinak,) nous devons nous raſſembler dans quatre-vingt jours à Montreal. Je t'ouvrirai mon ventre, & tu avouëras que mon cœur eſt auſſi ſincere & auſſi fidéle à *Onontio* que le tien.

Les Iroquois furent congediez enſuite & partirent avec Maricour pour Montreal. Les principaux Chefs du Saut & de la Montagne s'aſſemblerent, Madame, chez le Gouverneur, pour répondre aux Colliers que ces Ambaſſadeurs leur avoient

presentez à Quebec. Peu de jours auparavant le Frere de la Plaque qui avoit sa femme prisonniere au Saut, vint la trouver d'un propos deliberé, il donna avis que les Aniez ses freres venoient en Parti contre nous ; on en fit de grands reproches à Theganissorens, on lui dit que cette rupture ne venoit que des sollicitations des Anglois qui commençoient à faire leur éfort pour troubler ce qui avoit été déja projeté. On leur conseilla de se bien servir du cordial que le Comte de Frontenac leur avoit donné par le dernier Collier de ses réponses pour rendre sages les Aniez.

Theganissorens assura d'un grand sang froid qu'il ne croyoit point que les Aniez osassent faire un coup de cette nature, qu'au reste s'ils s'amusoient à porter obstacle à la Paix, & si les Outaouaks se déclaroient aussi contre eux, cela n'empécheroit pas les quatre autres Nations de la conclure.

Theganissorens qui prévoyoit toûjours les choses de loin avoit presenté en secret un Collier aux deux Capitaines du Saut pour les exhorter d'apuyer la Paix : il les pria en même-temps de leur donner avis des dispositions où seroit leur Pere en cas de changement. Les Sauvages du Saut qui

avoient averti le Chevalier de Callieres de ce Collier, répondirent qu'ils pouvoient ſe fier entierement aux paroles que *Onontio* leur avoit données ; mais qu'ils priſſent bien garde de leur côté à ne point violer ce qu'ils avoient promis. Enfin Theganiſſorens & les autres Ambaſſadeurs s'en retournerent fort ſatisfaits de la maniere avec laquelle ils avoient été reçûs.

Si les Iroquois eurent lieu d'être contens, les Outaouaks & les Hurons ne le furent pas moins : on leur fit de pareils preſens à leur départ.

Un Chef des Kikabous Outaouaks de Nation, ayant vû que perſonne de ſa Nation n'étoit décendu pour écouter comme les autres la voix de leur Pere, ſe haſarda malgré tous les perils qu'il pouvoit eſſuyer dans ſon voyage, de venir l'aſſurer de l'atachement de tous ſes gens. On lui dit, Madame, qu'on lui étoit bien obligé des marques de ſon attachement à la Nation Françoiſe, & qu'il aprendroit dans quatre-vingt jours par le Brochet & les Chefs des Outaouaks, ce qui auroit été conclu pour l'interêt commun.

Il étoit à propos de faire ſavoir aux autres Alliez les négociations de Paix qui ſe faiſoient, l'on profita pour cet effet du départ des François qui allerent cher-

cher leurs Pelleteries à Michilimakinak. Le Baron ne pût remonter à sa Nation à cause de son grand âge, il chargea un de ses gens de les assurer de tout ce qui s'étoit passé dans les Conseils qui s'étoient tenus à Quebec.

Quelque politique qu'ayent pû avoir les Iroquois dans les mesures qu'ils ont prises en venant traiter de Paix, il est toûjours glorieux au Comte de Frontenac d'avoir obligé la plus formidable & la plus fiere de toutes les Nations de l'Amerique à lui envoyer ses Chefs les plus considerables, & ce devoit être un cruël chagrin aux Anglois de voir que la Paix ou la guerre nous étoit fort indifferente; eux dis-je qui vouloient en être les Mediateurs. Nôtre General ne témoignoit n'y foiblesse n'y empressement pour la Paix, il leur en prescrivoit même les conditions.

Sur l'avis que trois Esclaves François & trois Onnontaguéses avoient raporté, aprés l'arrivée de Theganissorens, que les Anglois faisoient un grand armément à Manathe, dans la Nouvelle Yorc, où l'on prenoit les gens par force pour, disoient-ils, venir à Quebec. Le Comte de Frontenac donna ordre que l'on acheva la Redoute du Cap au Diamant, & que l'on mit dans sa perfection la plateforme de la Basse Ville.

L'on avoit trempé au Fort Frontenac les mains dans le ſang des Iroquois, il falloit les laver & y replanter cet arbre de Paix qui leur avoit été autrefois ſi agreable : ce lieu eſt un entrepôt pour les Partis qui auroient pû marcher contr'eux, tant de notre côté que de celui de nos Alliez, on y auroit trouvé des munitions de guerre & de bouche ; on avoit déja choiſi les Officiers, les Soldats & les Habitans pour y monter.

Tout étoit donc diſpoſé pour cela, lorſqu'il arriva trois Vaiſſeaux de guerre pour l'entrepriſe de la Baye d'Hudſon ; celui qui en étoit comme le Chef avoit permiſſion de la Cour de prendre des Canadiens pour ſon expedition : il fallut y obéïr, & le projet du Fort Frontenac fut par là interrompu. Des Corſaires Anglois s'attachoient à troubler le commerce au bas du fleuve ſaint Laurent, ils ſçavoient le temps que les Vaiſſeaux Marchands devoient venir de France en Canada, ils prirent le ſaint Joſeph qui valloit bien cent mille écus ; cette perte étoit conſiderable pour le païs qui y avoit de grands interêts.

L'on fut bien ſurpris, Madame, d'aprendre la Paix entre les Abenaguis & les Anglois. Edzirmet & Metaoüando, deux Chefs, s'aboucherent au Fort de Pem-

kuit avec le General Guillaume Phips; Nos affaires de Lacadie auroient été dans un mauvais état, si Villieu Capitaine qui commandoit au Fort de Nazoüat sur la riviere de saint Jean, n'eût donné un rude échec à toutes ces négociations. Il assembla les Abenaguis de Panaoüaniskau, qui n'étoient pas encore entrez dans cette Paix, pour la faire rompre à ceux mêmes qui l'avoient concluë. Les Anglois firent une trés-grande faute en cette occasion par le peu de soin & de diligence qu'ils eurent à renvoyer les prisonniers, aprés cet accommodement; cette négligence leur fut fatale. En éfet, Villieu leur fit connoître avec esprit que les Anglois ne faisoient que les amuser, & Medoctok Chef d'un grand Parti qui n'étoit point du tout porté à la Paix, goûta cette pensée. Des prisonniers Anglois qui n'attendoient que l'échange, firent tout ce qu'ils pûrent de leur côté pour en arrêter le coup. Aussi-tôt que la déliberation fut prise d'aller en guerre, Villieu se mit à la tête de deux cens cinquante Sauvages, n'ayant qu'un François qui lui servoit d'Interpréte, ils allerent à la riviere de Pescadouet, où tout étoit dans une grande tranquilité, ils se separerent en deux bandes; & aprés avoir formé plusieurs petits

Partis

Partis pour faire les attaques en differens endroits. Ils commencerent le vingt-deux Juillet celle de deux maiſons fortifiées, où réſidoient les Seigneurs de ces quartiers qu'ils enleverent. Ils en pillerent & brûlerent ſoixante autres, tuërent cent quarante hommes, & firent vingt-ſept Priſonniers. Tanons, Chef des Sauvages de Pentagoüet qui n'avoit point eû de part à toutes ces négociations, ne trouva pas que ſon Village eût aſſez enlevé de chevelures, n'y fait aſſez de priſonniers, il s'attacha vers Baſton. Il en fit pluſieurs qui raporterent que les Anglois faiſoient des levées conſiderables, & menaçoient encore Quebec; que l'on conſtruiſoit quantité de Bâteaux plats pour décendre à Montreal par le lac Champlain. Villieu crût qu'il étoit de ſon devoir d'avertir inceſſamment le Comte de Frontenac des démarches des Anglois. Quelques guerriers Abenaguis l'accompagnerent, qui firent preſent de pluſieurs chevelures Angloiſes à leur arrivée. C'eſt le plus grand preſent que les Sauvages puiſſent faire, & ils prétendent faire connoître par là l'attachement qu'ils ont aux interêts de ceux à qui ils le preſentent, & c'eſt auſſi une eſpece de trophée qui les rend recommandables dans leurs Nations. *Nançanakoüet*,

un Chef des Nations Outaouakses, arriva pour lors à Montreal, il dit dans l'Audience que le Comte de Frontenac lui donna qu'il étoit venu savoir ses intentions & écouter se voix ; qu'il aprehendoit fort quelques trahisons de la part des Iroquois qui parloient de Paix. Le *Rat*, Chef des Hurons prit ensuite la parole. Je vous demande excuse, mon Pere, si je n'ai point aporté de Castor, je suis venu pour écouter votre parole sur les affaires presentes, & voir si les Iroquois viendront comme ils vous l'ont promis, j'attends leur arrivée n'étant venu que pour cela, je suis nud & n'ai rien aporté ; ma jeunesse a baissé la hache, & est prête de la reprendre quand vous le souhaiterez.

On les remercia de leur bonne volonté, on les exhorta d'attendre quelques jours, parce que le temps que l'on avoit limité étoit proche, & on permit aux uns & aux autres de faire là traite de quelques Castors. Autiouaé arriva fort à propos avec des Goyogouens, qui ramenerent treize prisonniers, entr'autres Hertel, la Frêniere, Officiers.

Le Canada étoit donc, Madame, dans l'impatience du résultat du Conseil general des Nations Iroquoises. Le Comte de Frontenac donna une Audience, où tout

ce qu'il y avoit de Perſonnes de diſtinction, Eccleſiaſtiques & Officiers, furent convoquez. Les Chefs des Outaouaks, Hurons, Nations éloignées, Algonkins, Abenaguis de Lacadie, Iroquois du Saut & de la Montagne, y furent apellez.

Un des Députez des Goyogouens preſenta d'abord trois branches de Porcelaine en maniere de Chapelet, & s'adreſſant au Comte de Frontenac. Je vous parle, lui dit-il, mon Pere, de notre part & de celle des Tſonnontouans; nous voilà maintenant ſur votre natte, nous vous ramenons vos enfans, vous en pleurez la perte, c'eſt le ſort de la guerre, j'eſſuye vos larmes.

Il preſenta la ſeconde branche & dit. Celle ci eſt pour vous déboucher la gorge afin que vous puiſſiez parler, & la troiſiéme eſt pour nettoyer la natte teinte de ſang, afin que vous n'ayez plus que des penſées de Paix.

Ces branches de Porcelaine étoient, Madame, comme un avant-propos pour diſpoſer les Auditeurs, lorſque ce Chef preſentant enſuite un Collier, s'énonça en ces termes.

Votre fils Aurioüaé eſt revenu chez nous avec Theganiſſorens, & nous a fait connoître que pour faire une bonne Paix

il falloit vous ramener vos Enfans qui étoient prisonniers parmi nous. Le voilà de retour, nous vous en ramenons treize. Il en reste encore quelqu'autres tant François que Sauvages, vos Alliez, on est actuellement au Conseil sur leur renvoi ; mais nous avons voulu devancer les trois autres Nations, & ne pas attendre la décision de ces Conseils de peur de ne nous pas rendre dans le temps que vous nous avez prescrit.

Voici un second Collier qui vous fait connoître l'estime particuliere que nous faisons d'Auriouaé, parce que nous savons celle que vous, notre Pere, avez pour lui ; vous le regardez comme votre enfant, ainsi nous vous prions que comme il a écouté votre voix, & vous a obeï, en nous faisant savoir vos sentimens, vous écoutiez aussi la siene lorsqu'il vous parlera pour nous. C'est tout de bon que vos enfans les Tsonnontouans & Goyogouens vous demandent la Paix par le moyen de votre fils Auriouaé ; nous sommes sinceres & nous vous assurons que c'est pour toûjours : que si par malheur il arrivoit que les affaires changeassent dans la suite, nous écouterons Auriouaé dans toutes sortes d'occasions.

Lorsque Theganissorens, en donnant un

troisiéme Collier, vous parla, mon Pere, au nom de toutes les Nations, vous jettâtes dans une fosse toutes les personnes considerables qui avoient été tuées de part & d'autre, vous ne lui cachâtes pas que vous aviez toûjours une grande chaudiere suspenduë, prête à renverser toute la cabane. Nous vous presentons ce Collier pour vous dire que nous renversons cette chaudiere, que nous les brisons avec nos haches, & que nous jettons le tout au fond de la terre, parce qu'il ne faut plus songer qu'à la Paix.

Ce quatriéme Collier vous refera l'esprit, mon Pere, il vous donne une Medecine pour vous faire rejetter ce qui pourroit encore vous rester de mauvais contre tous vos enfans, nous vous prions de jetter les yeux du côté des autres Nations Iroquoises, elles décendent, comme je l'espere, dans peu. J'ai voulu moi Goyogouen, & Tsonnontouan, les devancer, pour vous marquer notre obeïssance dans le temps que vous nous avez prescrit: nous souhaitons que votre esprit soit aussi droit que ce rang de Porcelaine blanche qui est dans ce Collier.

Vous saurez, mon Pere, par ce cinquiéme Collier, qu'en partant du païs nous avons promis que nous serions de retour

dans trente nuits, pendant ce temps on eſt allé parler à la Grande Flêche ; on y délibere ſur les paroles que Theganiſſorens a aportées de votre part : au retour des Députez nous décendrons tous enſemble pour terminer entierement les affaires.

C'eſt une maxime generale, Madame, parmi tous les Sauvages de ſe conſoler les uns les autres par des Colliers, lors qu'il leur arrive quelques afflictions publiques. Le feu prit au Village des Sauvages de la Montagne par la faute d'un ivrogne, leurs cabanes & l'Egliſe furent brûlez, & la clôture du Fort entierement conſommée : cette perte monta à vingt mille francs.

Ce Chef qui avoit parlé juſques alors ſe tourna du côté des Sauvages de la Montagne, en leur preſentant trois branches de Porcelaine. J'eſſuye, leur dit il, vos larmes, mes freres de la Montagne, ſur l'accident qui vous eſt arrivé par l'Incendie de votre Village que j'ai vû brûler ; & outre cette Porcelaine ce Collier eſt encore pour vous exhorter à ne pas perdre l'eſprit ſur cet accident, qui ne doit pas vous empêcher de parler de Paix à notre Pere commun *Onontio*.

Le Comte de Frontenac écouta ce Chef avec beaucoup de tranquilité, mais comme il vit qu'il ne faiſoit pas mention de

nos Alliez, il lui demanda s'il ne vouloit pas les y comprendre ? il se trouva d'abord un peu embarassé. Aprés avoir consulté avec les autres Chefs il répondit, que quand il avoit remercié la Chaudiere que *Onontio* avoit suspenduë, il avoit prétendu que ce n'étoit pas seulement celle des François, mais celle de tous ses Alliez : cette réponse parut ambiguë. Le Pere Bruyas qui entend parfaitement bien l'Iroquois, lui dit de la part du Comte de Frontenac, qu'il étoit en peine de ce qu'il pouvoit répondre à ses enfans les Hurons, Outaouaks, Miamis, Islinois & autres ses Alliez qu'il voyoit presens, ne sachant pas encore précisement la pensée des trois autres Nations Iroquoises qui n'étoient pas décenduës.

Cette repartie inopinée consterna autant ces Députez qu'elle réjoüit tous les Sauvages Alliez qui étoient à ce Conseil. Quelles acclamations & quel bruit n'entendit-on pas en ce moment, à peu prés, Madame, comme celui d'un écho, qui par une agitation successive retentit dans une forêt ; où semblable à celui qui raisonne dans un Auditoire, lors qu'un Orateur qui flâte agreablement l'oreille de ceux qui l'écoutent, se voit en même temps aplaudi d'un chacnn. C'en fut assez aux Sau-

vages Alliez pour être persuadez qu'on les estimoit, & que leur Pere commun ne vouloit pas les abandonner.

Le Comte de Frontenac accepta le premier Collier, par lequel il les remercioit des treize prisonniers qu'ils avoient ramenez, auquel il differa de répondre. Il leur sçût bon gré d'avoir précedé les Onnontaguez, les Onneyouts, & les Aniez, leur laissant la liberté de s'en retourner dans peu de jours, ou d'attendre les Députez des trois autres Nations qu'ils disoient devoir décendre. Il leur remit les autres Colliers qu'il ne voulut recevoir, ne pouvant détruire cette grande Ch udiere qu'il tenoit süspenduë, que les cinq Nations ne vinssent unanimement lui demander une Paix generale en laquelle tous ses Alliez fussent compris.

Le reste du jour se passa en Festin; nos Alliez commencerent à bannir toute inquietude de leur esprit, ne songeant plus qu'à obeïr au Comte de Frontenac, & se reposant entierement sur lui: il trouvera, disoient-ils, les moyens de ne pas se laisser tromper par leurs déguisemens, puisque il s'est aperçû de leur peu de sincerité.

Aprés que l'on se fut bien rejoüi pendant deux jours, le Comte de Frontenac tint un autre Conseil, où assisterent les

mêmes personnes qui étoient au précédent. Toute l'assemblée fit silence, & un chacun jettoit les yeux sur lui lorsqu'il commença à parler ainsi.

Mes Enfans les Goyogouens & Tsonnontouans, je vous témoignai il y a deux jours la joye que j'avois de vous voir ici : j'ai peu de chose à ajoûter à ce que je vous ai dit pour lors, je suis bien aise de vous voir dans les bons sentimens de la Paix, vous me le faites paroître par la ponctualité avec laquelle vous vous êtes rendus ici dans le temps que je vous avois marqué par Theganissorens, en suivant en cela les conseils de mon fils Aurionaé, en qui vous ne sauriez prendre trop de confiance, n'y lui marquer assez l'estime & la considération que vous avez conservée pour lui, parce que c'est un bon esprit qui ne veut que votre conservation, & qui connoît bien que la Paix seule peut vous garentir des malheurs que vous ne pourriez éviter si vous suiviez les pernicieux conseils des Anglois.

Vous ne devez donc pas douter que je n'aye reçû avec plaisir les branches de Porcelaine que vous m'avez presenté pour me déboucher la gorge ; je l'ai libre & l'aurai toûjours, c'est pour vous témoigner que je suis dans ces sentimens que je réponds par ces trois branches de Porcelaine à celles que j'ai reçû de vous.

J'ai accepté avec encore plus de plaisir le Collier que vous m'avez presenté pour le renvoi de mes prisonniers, y en ayant un Considerable pour qui j'avois bien de l'affection & de l'estime, je suis bien aise que vous m'ayez donné cette marque d'obeïssance, & c'est pour vous en remercier que je vous donne ce Collier.

J'aurois bien souhaité pouvoir répondre à vos autres Colliers, mais vous voyez bien qu'il n'y auroit pas eû de prudence de le faire, voyant que vous ne vous êtes pas expliqué assez clairement sur la Paix que je desire que vous fassiez avec les Nations Sauvages qui me sont Alliées. Vous jugez aisement comme eux qu'il faudroit que j'eusse perdu l'esprit si j'y avois répondu, puisque les trois Nations Iroquoises ne sont pas décendus dans le temps prescrit, & qu'elles sont allées prendre conseil de l'Anglois, il ne manquera pas de les détourner de faire la Paix avec nous: ce sera le mauvais éfet de ses avis ordinaires, & il continuera de les leur donner ainsi qu'il a fait par le passé. Je ne puis demeurer dans l'inaction de mon côté n'y retenir mes Alliez, pendant que l'on délibere peut-être quelque chose à Orange contre moi, on vous entraînera malgré vous dans les mêmes sentimens, quoi que vous m'en ayez témoigné le contraire

par la conduite que vous avez tenuë à la démarche que vous avez faite.

Je vous déclare donc que je ne puis d'avantage ſuſpendre cette grande Chaudiere que vous avez voulu briſer. & jetter dans le fond de la terre avec vos haches, je dis à mes Alliez que vous voyez ici de continuër la guerre, & elle ne finira point que vous ne veniez tous enſemble demander la Paix, ſi vous y manquez il me ſera aiſé de connoître que vous n'agiſſez point de bonne foi, & que toutes les démarches que vous avez faites n'ont été que pour m'amuſer; vous voyez que j'ai le cœur net, qui parle librement, & je n'ai pas deſſein de vous tromper.

Les Goyogouens voulurent embaraſſer les Outaouaks par un reproche qu'ils leur firent ſur le champ, les accuſant d'avoir eû avec eux des Pourparlers de Paix ſans la participation d'*Onontio.*

Vous avez tort, continua-il, de blâmer les Outaouaks d'avoir été chez vous, c'eſt vous qui leur avez envoyé les premiers des Députez avec des Colliers pour les ſeduire, leur diſant que j'avois abandonné les Miamis, cela eſt faux, je n'en ai jamais eû la penſée, ils ſont du nombre de mes enfans, je les tiens ſous ma protection, il n'y aura jamais de Paix qu'elle ne ſoit pour

tous mes Alliez, & pour moi je leur ſçai bon gré d'être venus ici, comme vous les voyez, tous s'expliquer avec moi ſur les ſoupçons que vous leur avez pû donner : ils ont marqué en cela l'obeïſſance qu'ils ont toûjours eûë pour leur Pere, ils ſont venus entre Theganiſſorens, eux & moi ce Printemps, leur païs eſt plus éloigné de ma cabane que le votre, vos gens n'en ont pourtant pas fait de même.

Il vous ſera inutile dans la ſuite de vous ſervir de vos ruſes ordinaires, voila tous mes enfans aſſemblez, ils voyent comme je vous réponds, ils connoiſſent mon cœur, vous ne pouvez plus leur donner de méfiance de moi, agiſſez donc de bonne foi, ces ſubtilitez qui vous ont été autrefois ſi avantageuſes ne vous ſerviront plus de rien.

Le *Rat*, Chef des Hurons, le plus habile & le plus conſiderable des Nations d'enhaut, ſe leva, & adreſſant ſa parole aux Goyogouens, leur dit : Nous voilà en preſence de nôtre Pere, il ne faut rien lui cacher, raconte donc ce que porte les Colliers que tu nous as adreſſez & aux Outaouaks, c'eſt toi qui as le premier envoyé chez nous.

Le Goyogouen ſe trouva, Madame, un peu interdit à cette queſtion ; il répondit avec aſſez d'ambiguité, il s'éleva

un

un grand bruit ſourd parmi toutes ces Nations, & ils ne pûrent convénir de leurs faits. Il ſe fit de grands reproches de part & d'autre ſans que le Comte de Frontenac les interrompit. Comme il voyoit que cela n'aboutiſſoit à aucun éclairciſſement ſolide, il conclut en diſant aux Goyogouens.

Si je n'étois pas un auſſi bon Pere que je ſuis, je ne vous aurois point du tout écouté, puiſque vous n'êtes pas revenus ici tous enſemble : il me reſte pourtant encore de l'amitié pour vous, j'ai compaſſion de vosre miſere & je ne puis vous voir nuds; vous avez uſé le peu de hardes que les Anglois peuvent vous fournir pour me venir trouver, & ramener mes priſonniers, je vous donne celles-ci pour vous couvrir à votre retour.

Il leur fit en même-temps diſtribuër à chacun une chemiſe, un capot, une couverture, des Mitaſſes (bas à la Sauvage) & des ſouliers. *Mais je vous rëitere encore une fois que je ne diſcontinuerai point mes préparatifs de guerre juſques à ce que toutes les Nations Iroquoiſes ayent executé mes dernieres paroles, & je ne ſaurois vous promettre qu'ils ne tournent point contre Goyogouen & Tſonnontouan, à moins que vous ne me déclariez que vous vous*

separez des autres Nations si elles veulent continuer la guerre. Songez à ce que je vous dis, & ne vous prenez qu'à vous-même de tous les malheurs qui pourront vous arriver dans la suite; c'est votre Pere qui vous parle, il aura toûjours les bras ouverts pour vous recevoir quand vous agirez sincerement.

Vous pouvez vous en retourner vous autres Députez en toute sureté, si vous voulez même je vous donnerai de ma jeunesse pour vous escorter jusqu'au lac saint François. A l'égard des ôtages que Theganissorens m'a laissé au nom des cinq Nations, je les retiens jusques à ce que j'aye de ses nouvelles, je les assure que je ne leur ferai point de mal quand la guerre recommenceroit, je ne veux point de pareils prisonniers, & ne me sers point de semblables avantages, je les ferai pour lors retourner en toute sureté en leur païs: si l'envie m'en prend je saurai bien en aller chercher au milieu des Villages, prenez donc garde à vous si je recommence la guerre, je mettrai tous les prisonniers à la Chaudiere.

Les Outaouaks qui étoient outrez des reproches injustes que l'on venoit de leur faire, se trouverent si piquez que le *Rat* se releva encore une seconde fois, & dit, J'ai écouté tes paroles Goyogouen &

Tsonnontouan, voilà qui es bien que tu fois venu trouver nôtre Pere *Onontio*. Tu as entendu sa voix, tu vois ici tous ses enfans les Hurons, Outaouaks, Miamis, Islinois, & tu connois presentement comme eux ses sentimens, il veut bien revoir encore ici les Iroquois, pourvû qu'ils lui ramenent ses neveux qui sont prisonniers parmi eux, tant François, Hurons, Outaouaks & autres ses Alliez, je vous exhorte donc par ce Collier, vous Goyogouen & Tsonnontouan, de donner de l'esprit aux trois autres Nations Iroquoises, & de faire en sorte qu'ils viennent incessamment écouter la voix de leur Pere, & qu'ils executent les paroles qu'ils lui ont données. Je vous déclare moi, tant au nom de Tsonontatherõnon, (c'est le nom du Chef successif de tous les Hurons) qu'à celui de toutes ces autres Nations que vous voyez, que nous n'avons d'autre volonté que celle de nôtre Pere, s'il veut que nous fassions la Paix nous la ferons; s'il nous ordonne de faire la guerre, nous lui marquerons notre obeïssance en marchant incessamment.

Les Abenaguis ne disoient mot jusques alors, ils avoient écouté fort paisiblement toutes ces contestations, ils commençoient à s'ennuyer d'être spectateurs, lorsqu'ils

presenterent en pleine Audience quelques chevelures Angloises. Pour nous direntils, nous allons continuër une forte guerre contre les Anglois.

Cette Audience se termina, Madame, avec un aplaudissement general de tout le monde, & on laissa la liberté aux Deputez Goyogouens de s'en retourner quand bon leur sembleroit ; ce qu'ils firent au bout de cinq jours.

Le Comte de Frontenac qui ne respiroit que le repos & la satisfaction de tous ses Alliez songea aprés à les renvoyer ; mais auparavant que de les laisser partir il assembla encore un Conseil exprés pour eux, où tout ce qu'il y avoit de personnes de distinction s'y trouverent.

Mes enfans, leur dit-il, je croi que vous êtes persuadez de mes intentions, & que vous connoissez presentement que vos interêts me sont chers par la réponse que j'ai faite aux envoyez Goyogouens. Vous avez vû que j'ay refusé les Colliers qu'ils m'ont presenté, & que je leur ai dit que je ne ferois point la Paix avec eux que vous n'y fussiez compris, & que je ne voye toutes les Nations me la venir demander. Je dois vous avoir ôté toute la défiance que les Anglois, Loups & Iroquois avoient voulu vous donner, & jusques à ce temps-là je

ferai mes préparatifs pour le Printemps. Je vous exhorte donc mes enfans de faire des Partis sur notre ennemi commun aussitôt que vous serez de retour chez vous, & que vous n'alliez point chez les Sioux, n'y chez les Okages, qui sont Alliez des Islinois, comme j'ai apris que vous en aviez envie; & au contraire que vous tourniez toutes vos armes contre l'Iroquois, comme je ferai de mon côté, jusqu'à ce que je vous fasse savoir qu'ils soient venus tout de bon me demander la Paix.

Je vous sçay bon gré de vous être rendus ici en plus grand nombre que vous n'y étiez encore venus pour écouter ma voix; c'est une marque de l'obeïssance que vous avez pour votre Pere. Je ne veux pas vous laisser partir sans vous donner des marques de la satisfaction que j'ai de vous, & je vous faits ces presens.

Il fit donner à chacun des Chefs qui se trouverent au nombre de trente-cinq, un fusil, dix livres de poudre, quinze livres de bales, six livres de tabac, deux chemises, un capot, une couverture, & deux haches.

L'on fit quelques jours aprés le Festin de guerre, l'on croiroit manquer à la Ceremonie si l'on n'y faisoit boüillir des Chiens que les Sauvages mangent avec

délices. L'on chanta aussi la chanson de guerre, dans laquelle un chacun le Casse-tête à la main, rapella les actions qu'il avoit faites, où se forma des idées de vengeance contre les ennemis communs. Le Sauvage est naturellement d'un grand flegme, il faut quelque chose pour l'animer, l'esperance seule qu'il a de porter le fer & le feu quelque part, découvre en même temps les sentimens de son cœur.

Tous ces Alliez s'en retournerent chez eux, comblez des bien-faits qu'ils reçûrent encore pendant leur sejour, & fort contens de l'assurance qu'on leur avoit donnée de les comprendre dans la Paix generale.

Le Comte de Frontenac reçût deux jours aprés des nouvelles de Lacadie par saint Castin & M. Thuri Prêtre, Missionnaire de Panaouamsket; ce dernier lui fit savoir que le fameux Taxons dont je vous ai déja parlé, s'étant separé de Villieu, avoit pris ou tué quarante deux Anglois.

Le General Phips qui avoit crû la Paix generale avec les Abenaguis, ne s'imaginoit pas qu'il y eût des Chefs particuliers dont les Villages n'avoient point participé à cette Alliance, tout étoit donc fort tranquile parmi les Anglois lorsque ce Chef Abenagui vint fondre tout à-

coup proche de Baſton. Le Peuple fut ſi effrayé de cette irruption, que ſi ce General n'eût promis de le venger à ſes propres frais, il eût couru riſque de la vie. Il manda aux Abenaguis qu'ils euſſent à le ſatisfaire dans vingt jours ſur l'irruption qu'ils avoient faite nonobſtant la Paix, & ſur tout de lui remettre deux de leurs gens qui avoient été reconnus dans ce même Parti : que s'ils y manquoient il ne douteroit plus qu'ils ne fuſſent les Auteurs de cette rupture, & qu'il étoit à Pemkuit, pour s'en venger inceſſamment. Les Abenaguis ſe trouverent fort embaraſſez. L'état dans lequel ils alloient être réduits leur donnoit à refléchir ſur les fauſſes démarches que quelques-uns de leur Nation avoient faites. D'un côté l'affection qu'ils avoient pour les François, & de l'autre l'averſion qu'ils nourriſſoient dans leur cœur contre les Anglois les déterminoient à mépriſer toutes leurs menaces.

Les Abenaguis ſe flâtoient depuis longtemps qu'on leur envoyeroit de France du ſecours par mer : Les Vaiſſeaux cependant ne faiſoient que paroître à la riviere ſaint Jean, & faiſoient voile avec la même précipitation. Les preſens qu'on leur envoyoit ordinairement, ne venoient pas ; ce qui leur tenoit fort à cœur. Quelle

esperance pouvoient-ils donc avoir du côté du Canada. Ils savoient d'ailleurs par les Loups que toutes ces Ambassades des Iroquois n'étoient que des amusemens pour abuser les François, ainsi qu'il falloit soûtenir une forte & cruelle guerre de toutes parts.

Aprés toutes ces reflexions leur dessein étoit de témoigner au General Phips qu'ils n'avoient eû aucune part dans l'entreprise qui s'étoit faite par Taxon. Cet aveu n'eût pas été fort avantageux aux Canadiens qui se voyoient menacez à tout moment des Anglois, & qui se fioient peu à la probité des Iroquois.

Monsieur Thury fit revenir insensiblement ces Esprits chancelans. Quand on les eût un peu remis dans leur assiete ordinaire, ils résolurent de ne faire aucune réponse : ils s'attacherent à faire leur recolte, à ramasser le grain, & se préparerent à se retirer dans la profondeur des bois avec leurs Familles, pour être hors de l'insulte de leurs ennemis.

Le Pere Miler qui avoit été pris en mil six cens quatre-vingt neuf au Fort Frontenac par les Iroquois, arriva enfin à Quebec, il précedoit Tareha qui étoit Chef de la députation des Onneyouts, il étoit chargé de Colliers de la part des cinq

Nations Iroquoïses, principalement des Onnontaguez. Il eût une Audience publique; il presenta d'abord trois branches de Porcelaine, s'expliquant en trois paroles. J'essuye vos larmes mon Pere *Onontio* par cette premiere branche. Par la seconde je vous netoye la gorge, & par la troisiéme je vous débouche les oreilles.

Jonscaire qui avoit été fort long temps parmi les Tsonnontouans, s'étoit si bien insinué dans leur esprit, qu'ils le regarderent dans la suite comme le plus fidéle de leurs amis, & comme un homme qu'étoit naturalisé parmi eux; ils eurent tant de confiance en lui que les Tsonnontouans mirent leurs propres interêts entre ses mains, & le choisirent pour le Chef de leur députation, & voici de quelle maniere il parla au Comte de Frontenac en lui presentant trois paquets de cinq loutres chacun.

PREMIER PAQUET.

Je vous fais ce present, mon Pere, de la part des trois Chefs des deux Villages des Tsonnontouans, Gayaraouagon, Gariotario, & Sagotiarakon, pour vous dire que nous embrassons la Paix.

SECOND PAQUET.

Vos Alliez m'ont tué, je ne me suis pas défendu, parce que j'ai dit que je voulois

la Paix : Je vous prie d'inſpirer ces mêmes penſées à vos Alliez d'enhaut.

TROISIE'ME PAQUET.

Nous avons adopté votre Fils, c'eſt Jonſcaire, que nous avons nommé Sonnonchiez. Nous ſouhaitons qu'il faſſe nos affaires pour la Paix, comme il faiſoit autrefois des affaires publiques.

Le Pere Milet donna enſuite un Collier de la part de tous les Iroquois Chrétiens, pour prier le Comte de Frontenac de leur accorder la Paix. Je ſuis avec beaucoup de reſpect,

MADAME,

Votre trés-humble, &c.



VII. LETTRE.

La grande abondance des néges empêchent d'aller attaquer la Nation des Onnontaguez & des Aniez.

Louvigni part à la tête de trois cens hommes, pour surprendre les Iroquois dans leur partie de chasse.

Quatre Iroquois sont brûlez à Montreal.

Le Commandant Anglois de Pemkuit fait assasiner des Chefs Abenaguis, qui commercent de bonne foi au pied de son Fort.

Grand desordre chez les Outaouaks, qui reçoivent les Députez des cinq Nations Iroquoises pour faire la Paix.

Onaské Chef Outaouak, met en déroute les Iroquois.

Le Comte de Frontenac part a l'âge de soixante & quatorze ans avec un corps d'armée, pour attaquer les Onnontaguez.

Progrez de cette Campagne.

MONSIEUR,

Les Rois qui sont au milieu de l'éclat & de la grandeur ne savent pas souvent

difcerner le caractere de leurs Courtifans; mais un Monarque auffi penetrant & auffi judicieux que Loüis le Grand, dévelope à vûë d'œil ceux qui ne l'aiment que pour fa Perfonne. Le choix que Sa Majefté a fait de vous, Monfieur, en vous approchant de fi prés de lui en eft une preuve, l'on peut dire que vous êtes un Courtifan fort poli; mais toute cette politeffe eft accompagnée d'un amour parfait pour le Roi. Vous l'aimez fans déguifement & fans interêt, feulement parce qu'il eft bon & qu'il eft digne du cœur de toute la France, vrai caractere d'un Courtifan qui ne cherche que la gloire de fon Prince, & qui n'a d'autre occupation que de lui faire connoître fa fidelité & fon attachement.

Je puis vous affûrer, Monfieur, des mêmes fentimens que j'ai pour le Roi, je n'ai cherché que les moyens de lui plaire par tous mes ouvrages, qui ne regardent que fa gloire. Vous voyez dans la Lettre que j'ai l'honneur de vous écrire, avec quelle activité Monfieur le Comte de Frontenac l'a pouffe chez les Iroquois à l'âge de foixante & quatorze ans.

La politique d'un Gouverneur du Canada ne confifte pas tant à ménager l'efprit des François qui font dans l'étenduë

de

de ſon gouvernement, qu'à maintenir l'union étroite des Nations Sauvages qui lui ſont Alliées. Le Comte de Frontenac avoit trouvé le ſecret de ſe rendre recommandable chez ces Peuples par ſa valeur, & ſa generoſité lui avoit attiré une eſtime toute particuliere.

Ces Nations venoient à lui comme à leur Pere, & lui ouvroient leur cœur avec toute la confiance poſſible ſur tout ce qui regardoit le bien public, auſſi il entroit dans tout ce qui pouvoit leur être avantageux. La preuve la plus convaincante qu'il pouvoit leur donner de cette veritable bienveillance, c'étoit la deſtruction des Iroquois les plus affidez aux Anglois qui s'étoient le plus fortement opoſez aux négociations de Paix; ainſi c'étoit un coup d'état que de les accabler. L'Hiver étoit la ſeule ſaiſon propre pour en venir à bout, parce que l'on étoit certain d'y trouver du moins les femmes & les enfans, qui défaits ou pris attireroient celles des guerriers, ou les auroit obligez de venir ſe rendre à nous. L'abondance des néges qui ſurvint fit changer le deſſein que l'on avoit eû d'y aller avec un corps de Troupes conſiderables, parce qu'il fut impoſſible de faire paſſer les habitans de la côte du Sud à l'Iſle d'Orleans, dans le gouvernement de

Quebec, le fleuve ayant été absolument impraticable depuis le mois d'Octobre.

L'on jetta les yeux du côté des Aniez, dont l'expedition paroissoit plus aisée, mais comme les choses d'éclat ne se peuvent faire sans que la renommée le fasse retentir de toutes parts, un Esclave Anié qui en eût connoissance ne manqua pas de se sauver, qui en donna l'avis; de sorte que ce grand projet avorta encore.

Ce n'étoit pas l'embarras où l'on auroit pû être de se battre contre cette Nation & les Anglois qui nous auroient attendus de pied ferme; mais les mauvais temps qui continuoient toûjours ne purent permettre de faire une si longue traite.

Comme l'on ne vouloit pas être dans l'inaction l'on détacha trois cens hommes d'élite qui marcherent du côté de la langue de terre, entre la riviere des Outaouaks & celle des Iroquois, lieu ordinaire où ces derniers viennent faire leur chasse.

Louvigni qui commandoit ce Parti fut arrêté dans sa marche par une nége qui dura treize jours. Le Chevalier de Callieres en ayant été averti lui envoya un prompt secours de vivres pour supléer à ceux qui avoient déja été consommez.

L'on continua la route jusques à la riviere de Gananonkoui, à six lieuës du Fort

Frontenac, l'on y remarqua de vieilles pistes. Louvigni jugea à propos de ne détacher que des Sauvages pour les suivre, & d'attendre avec les François le retour de ceux qu'il avoit envoyez au Fort pour en aprendre des nouvelles. Ceux-ci aprés sept jours de marche, tomberent le soir sur une cabane, dans laquelle ils trouverent trois hommes endormis qu'ils firent prisonniers. Ils en prirent le lendemain à midi deux autres, & le soir ils en trouverent encore une, où il n'y avoit qu'un homme, une femme, & un jeune homme, qu'ils prirent aprés quelque resistance. Je ne parle pas de trois de la même Cabane qui furent tuez à la chasse, aprés s'être défendus en braves gens. Quatre de ces Onnontaguez passerent mal leur temps à leur arrivée à Montreal; car il n'y eût pas moyen de les garantir d'être brûlez.

Tiothariron Chef de la Montagne eût en partage deux Tsonnontouans, dont l'un se trouvoit heureusement son Neveu, & l'autre qui étoit Petit fils du fameux Garagontier, Chef des Onnontaguez, qui avoit toûjours été fort affectionné aux François, fut donné aux Sauvages du Saut. Ceux de Lorette qui avoient été de ce Parti eurent aussi une Femme. Lou-

vigni auroit poussé plus loin si les bois ; qui avoient sept pieds de néges, avoient pû être praticables. La disette des vivres étoit d'ailleurs un trop grand obstacle pour y resister plus long-tems.

Le Chevalier de Crisafi mourut à peu prés dans le même-temps. Il étoit non-seulement recommandable par sa naissance, mais son merite personel, joint à sa valeur & à une prudence consommée, ajoûtoit encore un autre lustre à ce que la Nature lui avoit accordé. L'on aprenoit de temps en temps des nouvelles de nos Partisans. L'on aporta deux chevelures d'un Anié & d'un Anglois pris proche d'Orange. Ce Parti qui étoit des Sauvages du Saut, dit que les Aniez s'étoient retirez dans leurs Forts, dans l'aprehension que nous n'allassions les resister. Deux autres prisonniers de la même Nation, qui arriverent deux jours aprés, déclarerent que les Onnontaguez, Goyogouens & Onneyouts, devoient venir au mois de Mai en fort grand nombre vous attaquer pendant les semences.

Icothariron qui avoit tué trois Anglois, pris Corlard & amené un prisonnier avec lui, fut détourné du dessein qu'il avoit sur le village des Aniez, par la desertion d'un de ses gens. L'on sçût du moins que les

Anglois & les Iroquois se tenoient extrêmement sur leur garde. Ceux ci demandoient du secours aux premiers en cas d'accident, & ceux-là qui étoient assez embarassez d'eux-mêmes, firent réponse qu'ils ne pouvoient prendre trop de précaution pour s'en garantir. Enfin deux Aniez qui s'étoient détachez de leurs camarades furent pris auprés du Saut, & avoient enlevé deux François à la Chenaye, proche de Montreal, & blessé un autre à Longueil.

Pendant que nos Sauvages de ces quartiers étoient occupez, nos Abenaguis agissoient, Monsieur, avec assez de fermeté de leur côté contre les Anglois.

L'on avoit projetté de faire un échange de prisonniers de part & d'autre. Saint Cartin devoit se charger de la part du Comte de Frontenac de cette négociation; quelques François devoient porter au general de Baston les Lettres, mais comme ils ne pûrent l'executer, l'on fut obligé de se servir de Sauvages, qui en rendirent une que les prisonniers Anglois écrivoient au Commandant du Fort de Pemkuit. Celui ci n'eût pas la bonne Foi que l'on doit avoir quand il s'agit du droit des gens. Il les attira insensiblement sous le feu de son Fort, sous prétexte de leur offrir ce qui

leur seroit necessaire pour la traite.

Taxon Chef considerable donna effectivement dans le paneau, quelque remontrance qu'on lui eut faite sur les inconveniens où le feroit tomber son incrédulité, il se separa des siens, se retirant dans les bois avec le plus de gens qui pût amener, pour pouvoir profiter de cette offre qu'on leur faisoit.

Ils y traiterent à la verité paisiblement pendant quelques jours, mais lorsque les Anglois virent les principaux Chefs sous le feu de la mousqueterie, ils firent tout-à-coup une décharge. Edzermet, fameux Chef & son fils, furent d'abord tuez à coups de pistolet. Taxon fut lui-même saisi par trois Soldats & quelques autres de même : les uns furent entraînez dans le Fort, d'autres qui n'avoient point d'armes se battoient à coups de coûteaux, & tuërent quatre Anglois. D'un côté la mousqueterie en jettoit par terre & de l'autre on se débarassoit le mieux que l'on pouvoit. Taxon fut heureusement secouru par un des siens, & poignarda de son coûteau deux Anglois.

Quelques Mikmaks & d'autres Sauvages informez de cette fourberie, se jetterent dans des Isles vis-à-vis le Fort, & surprirent un détachement de la Garnison

de Pemkuit, dont ils tuërent vingt-trois hommes. L'on fit un petit armement pour croiser vers la Nouvelle Angleterre, l'on détacha pour cet effet deux Soldats par Compagnie pour s'embarquer sur un Brigantin & une Fregate, que montoit de la Valliere Capitaine des Gardes du Comte de Frontenac.

Peu de temps aprés la partance de ces Vaisseaux l'on songea à cette grande chaudiere (pour me servir des termes de nos Sauvages) qui avoit été tant souhaité de nos Alliez. Quelques Ambassadeurs que les Iroquois eussent envoyez pour traiter de Paix, quelques protestations d'amitié & d'alliance qu'ils voulussent faire avec nous, & quelque bienveillance que le Comte de Frontenac pût conserver pour les Peuples qu'il regardoit comme ses enfans, il leur fallut cependant suspendre ses sentimens de Pere. La douceur ayant été jusques-là inutile, il falloit donc prendre d'autres voyes plus efficaces. L'occasion étoit favorable, la situation du Fort Frontenac engageoit à ne pas differer davantage cette résolution.

Il pourroit être un asile pour les malades de l'armée ; les vivres & les munitions de guerre y auroient été en abondance, c'étoit un entrepôt ; les prépara-

tifs de guerre à qui l'on avoit pourvû pendant l'Hiver, tout ce qui étoit en un mot necessaire pour une expedition de cette consequence fut prêt dans le mois de Juin. La milice du Gouvernement de Quebec, les Abenaguis du Saut, de la Chaudiere, & les Hurons de Lorette, partirent en bon ordre pour Montreal où ils se rendirent le vingt-deux du mois. Il arriva trois jours aprés des nouvelles de Michilimakinak, qui nous informerent de plusieurs particularitez.

La plûpart des Nations de ces quartiers, du moins les Hurons, ennuyez de prendre nos interêts, reçûrent agreablement les Députez des Iroquois. La politique de ceux-ci qui ne se rebutoient point de nuls obstacles qui survenoient dans toutes leurs tentives, fut si grande qu'ils s'insinuërent adroitement dans l'esprit de plusieurs de nos Alliez, qui jusqu'alors avoient fait paroître beaucoup d'empressement pour nos interêts, ils commencerent à tenir leurs Conseils en secret sans le communiquer au Commandant de Michilimakinak, & ils recevoient les Colliers des Iroquois. La paix même étoit presque concluë, jusques-là qu'ils envoyerent aux Iroquois un Calumet de pierre rouge d'une beauté & d'une grosseur extraordinaire, par le-

quel tous les Outaouaks invitoient les cinq Nations de fumer dans ce même Calumet, & en fumant de se refaire l'esprit & de s'assurer que Michilimakinak & leurs Alliez se souviendront du Collier d'Amik, qu'ils n'oublient pas de leur côté que ce present ne leur est pas fait en vain.

Onaské Chef des Kiskakons donna une idée de ce Collier, il dit que les Anglois s'étoient servis, Monsieur, de la voye de l'Iroquois pour mettre la division chez nos amis les François. Ce Collier invite, dit Onaské, à manger de la viande * blanche, & je vois qu'au départ de ces Députez toutes les Nations s'y accordent ; cependant tu peux compter qu'ils me mangeront aussi.

Ces Sauvages qui avoient aporté les nouvelles à Montreal, donnerent encore à leur retour un rude échec à nos affaires.

Ils publierent que tous les François étoient morts, que le fleuve saint Laurent étoit bouché, & que nous n'osions paroître sur le grand Lac, † que nous n'avions n'y vin, n'y eau-de-vie, n'y aucunes marchandises, & qu'ils n'avoient pas même bû, ce qui les chagrinoit le plus ; si un François qui aportoit en même-temps des Lettres du Comte de Frontenac au

* Les François. † L'Ocean.

Commandant de Michilimakinak, n'eût détrompé nos Alliez des faux raports de ceux-ci, je crois que toutes les affaires auroient été dans un pitoyable état.

Il fit valoir le coup que fit l'année passée la Durantaye sur les Iroquois au lac Champlain ; l'on se servit de toutes sortes de moyens pour faire revenir ces esprits Chancelans. Il leur offrit de leur donner ce qui restoit de marchandises dans les Magasins de Michilimakinak au même prix que l'on avoit accoûtumé, même à crédit ; dans l'attente de nos Vaisseaux que l'on disoit être retardez par les vents contraires : l'interêt seul animoit ces Peuples, & l'embarras où l'on étoit de satisfaire à leur passion nous exposoit à de cruelles disgraces ; car enfin dés que ces Nations quitteront nos interêts ce sera une catastrophe dans le Canada. Ils en sont le soûtien & le bouclier, ce sont eux qui tiennent les Iroquois en bride dans tous leurs partis de Chasse qu'ils sont obligez de faire hors de chez eux pour pouvoir subsister. Bien plus ils portent jusques dans le centre de leur païs le fer & le feu. L'on adoucit donc un peu ces esprits ébranlez, & l'on tint un Conseil General. Voici à peu prés, Monsieur, les expressions dont se servit le Commandant, au-

ſant que mon idée me peut le fournir.

Mes Freres il y a eu de tout temps des enfans rebelles, & de tout temps l'on en a vû qui ont reçû avec joye la voix de leur Pere. La méfiance a gâté le cœur de quelques-uns de vous; mais pluſieurs ont demeuré fermes & ne ſe ſont point ébranlez; je vois vôtre penſée, c'eſt en vain que vous ſongiez à me la déguiſer.

Je parle donc à ceux qui ont le cœur chancelant & qui ont crû que le Gouverneur vouloit conclure la Paix pour lui ſeul, ſans que tous ſes Enfans y fuſſent generalement compris; qu'ils faſſent reflexion à tout ce qui s'eſt fait, & rejettent les mauvais deſſeins que des eſprits mal faits leur ont fait prendre: voyez avec quelle furie il frape & ſe bat aujourd'hui, il a jetté ſon corps & ne veut plus écouter les Iroquois, les meſures ſont priſes pour les détruire entierement.

Regardez avec joye ce Katharakoui, (Fort Frontenac) c'eſt la grande chaudiere où toute la terre ira prendre ce qui ſera neceſſaire pour ſoûtenir la guerre juſques à la fin. Ne vous impatientez pas, cette chaudiere n'eſt pas encore cuite, elle le ſera bien-tôt, pour lors *Onontio* invitera tous ſes enfans au Feſtin, & ils y trouveront dequoi ſe raſſaſier. Les pleurs & les

ſoûmiſſions de l'Iroquois ne ſeront plus reçûs ; ils ont comblé la meſure, la patience du Pere commun eſt à bout, leur perte eſt inévitable. Le fidele Ouaſké prit la parole. Mes freres, j'entens ce que mon Pere me dit ; il ſe bat, il n'abandonne point les Iroquois, je le veux imiter, ceux qui ne voudront pas me ſuivre n'ont qu'à demeurer paiſibles ſur leur natte, il eſt inutile que vous ſongiez à rompre mon deſſein, je veux l'executer au peril de ma vie ; j'ai de la jeuneſſe qui ne me quittera point. Je ne preſſe perſonne de me ſuivre, chacun faſſe comme il l'entendra, & qu'on me laiſſe faire.

La Groſſe Tête, le plus conſiderable de toutes les Nations, parla auſſi. Mon Pere, je vois qu'il y a long temps que tu prens du chagrin de notre mauvaiſe conduite, j'en ai ſouffert comme toi ſans t'en rien dire ; mais il eſt temps de te delaſſer : je te dis hautement & je ne m'en cache plus, que ſi j'ai trempé en quelque maniere dans la Paix qui vous a été propoſée ç'à été ſans deſſein, pendant que les Iroquois étoient ici. Tu as pû voir que mon fils Mikinak en pleuroit : il ne s'eſt point peigné du dépit ; tu lui vas voir le viſage mataché, & les cheveux rafraichis. Son cœur eſt guai ; il entend la guerre, ainſi que

que tu le souhaite, c'est ma pensée, c'est la sienne. Qui est celui de cette terre qui me regardera, & qui pourra trouver mauvais ce que je ferai.

Personne n'osa les contredire dans cette Assemblée ; mais l'on joüa toutes sortes de ressorts pour les détourner de leur entreprise. L'on eût beau offrir quantité de presens à Ouaské, rien ne pût le fléchir ; sa Nation même faisoit ce qu'elle pouvoit pour l'en éloigner, & malgré qu'on lui eût coupé ses canots la nuit, il partit & alla joindre Mikimak au détroit.

L'on pouvoit dire, Monsieur, que ce Chef étoit veritablement de nos amis ; son voyage eût tout le succés possible. En éfet, les Iroquois qui chassoient fort paisiblement pendant l'Hiver, furent dans une grande intelligence avec les Hurons & les Outaouaks, le Commerce fut libre entr'eux dans les bois, ils étoient devenus les Commissionaires des Anglois qui profiterent assez mal du retour de leur effet : ceux-ci se servirent de cette grande union aprés laquelle elles avoient fait tant de démarches. Oueouiramek, Chef des Pouteouatemis partit ci-aprés pour venir en guerre. Ils se rencontrerent tous deux & joignirent leurs armes. Les Hurons donnerent aussi-tôt avis aux Iroquois du dé-

pait d'Ouaſké ; ils plierent bagage, mais Ouaſké fit une telle diligence jour & nuit qu'il les atrapa.

L'attaque fut ſi rigoureuſe qu'aprés un combat fort opiniâtré de part & d'autre, la plûpart des Iroquois ſe jetterent à l'eau, dont il ſe noya quarante guerriers, Ouaſké enleva trente chevelures, fit trente priſonniers, profita d'un butin d'environ cinq cens robes de Caſtor ; ce qui pouvoit monter à quinze mille francs, ſans compter pluſieurs marchandiſes qu'ils trouverent, & l'on fit main baſſe ſur quelques Hurons qui avoient ſuivi les Iroquois.

Ce coup fut d'autant plus conſiderable qu'il rompit entierement les commencemens de Paix entre les Iroquois & ces Nations alliées. Ouaſké fit preſent à ſon retour de ces Chevelures, & ſans affecter de chercher les aplaudiſſemens que l'on peut donner dans ſes momens à un guerrier, il ſe contenta de dire ces paroles. Je ne te dirai point (en parlant au Commandant de Michilimakinak) ce que j'ai fait, les François qui ont hiverné au Saguinan t'en ont informé ; je croi que tu ſçais qu'on m'a lié les bras, les jambes & le milieu du corps, qu'on a pendu des chaudieres & des fuſils pour m'arrêter, j'ai paſſé par deſſus tout, je t'ai écouté, mon Pere, j'ai fait ta vo-

lonté, j'ai accompli ta parole; tiens-moi je te prie celle que tu m'as donnée, fais boire de l'eau-de-vie aux guerriers, je m'y suis engagé, je n'en veux pas goûter, je leur en ai promis; ils ont fait ce que tu souhaitois, ils ne t'ont point menti, ils ont tué les Guerriers, ne leurs ments pas, fais les boire. Je croi, Monsieur, que la récompense alloit un peu trop loin; les Jesuites n'en furent du moins pas contens.

La Mothe ayant apris que l'on faisoit à Montreal de grands préparatifs pour faire une expedition sur les Iroquois, voulut engager les Outaouaks d'être de la partie; il leur dit que le temps de cette grande chaudiere qu'ils avoient si souvent demandée étoit venu, il les invita par des Colliers de s'y joindre, quoique le Comte de Frontenac ne lui marqua point un grand empressement de les avoir. Ouaské répondit le premier qu'il acceptoit volontiers ce boüillon que son Pere vouloit lui faire boire; mais qu'il ne pouvoit l'aller voir au Fort Frontenac, parce qu'il se trouvoit obligé de refaire son Fort pour mettre ses femmes & ses enfans à couvert. Les autres Chefs répondirent de même.

Quoique Ouaské & plusieurs autres ne purent donner leur parole pour faire la campagne d'Onnontagué, ils ne laisserent

pas de faire leurs brigues pour y envoyer 400. hommes ; mais il arriva un contre-temps qui renversa ce projet. Kitchinapé Chef des Outaouaks du Sable, fit un parti de vingt hommes pour aller contre les Iroquois ; le Fils du Rat, fameux Chef Outaouak s'y joignit. Aprés quelques jours de marche les Outaouaks rencontrerent un canot Huron dans lequel il y avoit un homme, deux jeunes gens, sept femmes ou enfans. Kitchinape revint à Michilimakinak faisant trophée des Chevelures qu'il aportoit ; comme si elles eussent été des Iroquois. Les Hurons eurent soupçon de ce coup, & envoyerent deux canots pour s'en éclaircir. L'on tint un Conseil dans lequel l'on résolut d'envoyer six canots de la même Nation, & l'on publia qu'ils alloient chercher les ennemis, que l'on disoit être proche. La Motte y fit joindre quatre-vingt-dix Outaouaks, & vingt François : l'on découvrit le lieu où les morts avoient été enterrez & coupez par morceaux. Le ressentiment des Hurons étoit juste, il y auroit eû, Monsieur, de cruelles suites si les Outaouaks ne les eussent apaisez par quantité de presens qu'ils leur firent. Ce contre-temps détourna donc ses Peuples de se trouver au Fort Frontenac, joint aux visions de quelques-

uns d'entr'eux qui publierent dans leurs Villages, que le mauvais temps qu'il faiſoit étoit une marque que *Jeſus* ne vouloit point qu'on allât en guerre. Il paroiſſoit fort extraordinaire que les Sauvages qui invoquent ſi rarement ce Saint Nom, & ne l'ont en veneration que par caprice, s'en ſerviſſent ſeulement pour autoriſer leur peu d'affection.

Je ne m'arêterai point à vous dire auſſi, Monſieur, qu'une Fille de l'Iſle d'Orleans traveſtie en garçon, s'étoit venuë preſenter au Comte de Frontenac deux jours auparavant ſon départ de Quebec, ayant, diſoit-elle, des nouvelles fort importantes à lui communiquer ſur les Anglois de Baſton, d'où elle venoit. Elle diſoit avoir vû arriver de cette Ville huit vaiſſeaux de guerre, dont quatre ſans moüiller croiſoient à l'emboucheûre du fleuve, dans l'attente de quarante à cinquante autres qui devoient arriver inceſſamment à Quebec; que d'Iberville avoit été pris à la Baye d'Hudſon, & qu'elle avoit aidé à le brûler à Baſton. Elle ſoûtenoit avec aſſez de fermeté ce qu'elle avançoit; elle diſoit tant de choſes qui avoient ſi peu de vraiſemblance qu'on l'examina de plus prés. L'on s'aperçût qu'elle étoit Fille, & elle fut fuſtigée trois jours aprés par la Ville. L'a-

mour qu'elle avoit pour son Amant qui étoit commandé pour marcher lui fit peut-être faire cette démarche indiscrete.

Les affaires des Outaouaks m'ont fait faire une digression sur la Campagne des Onnontaguez. Tout étant prêt, le Comte de Frontenac se rendit à la Chine le quatorziéme Juillet, d'où l'armée partit le lendemain en ordre de bataille.

La guerre se fait ici d'une maniere si particuliere, qu'il est assez difficile de donner une idée juste des fatigues extraordinaires que l'on y souffre. Il faut se persuader, Monsieur, qu'il n'y a point de Cavalerie n'y de Charoy pour porter les bagages & les munitions de guerre & de bouche, où il faut aller sur les eaux braver des Cascades & des chutes d'eau de sept à huit pieds de haut, dans lesquelles cinquante hommes ont bien de la peine à faire passer un bâteau, & dans les endroits les moins difficiles on se trouve obligé de se mettre à l'eau jusques à mi-corps, étant impossible de remonter les courans avec les perches & les avirons, quoique les canots soient extrêmement legers, qui ne sont que d'écorce de bouleau, où l'on trouve quantité de partages. Je m'explique ; un partage est une separation sur terre du bord d'une riviere à deux ou trois

lieuës, plus ou moins, pour pouvoir s'exempter de marcher toûjours dans des bouës impratiquables.

Il faut dans ces momens que chaque personne porte sur soi son petit bagage, ses canots sur ses épaules, & traîner les bâteaux. Toutes ces difficultez n'empêcherent point le Comte de Frontenac de conduire lui-même son armée à l'âge de soixante & quatorze ans.

Cinq cens Sauvages furent partagez d'abord, de sorte que la plus grande partie se trouverent toûjours à l'Avant-garde, composée de deux bataillons & de troupes de deux cens hommes chacune. Ils étoient suivis de plusieurs bâteaux détachez, qui étoient conduits par des Habitans, à qui l'on avoit donné la garde des vivres & du bagage, du Capitaine de Frontenac, des Chevaliers de Callieres, de Vaudreuil, & de Ramezay. Le Chevalier de Callieres commandoit l'Avant-garde, dans laquelle il y avoit deux grand bâteaux qui portoient deux pieces de canon de fonte, les mortiers, grenades & ustenciles d'artillerie. Le Comte de Frontenac marchoit aprés l'Avant-garde, suivi de le Vasseur Ingenieur, de plusieurs Volontaires, & des canots de sa maison. Quatre bataillons d'habitans plus forts que ceux des soldats, compo-

foient le corps de bataille. De Ramezai Gouverneur des trois Rivieres commandoit tous les habitans. L'Arriere garde, commandée par le Chevalier de Vaudreuil ne consistoit qu'en deux bataillons de troupes, & le reste de Sauvages qui fermoient la file.

De la Durantaye qui fit cette belle action dans le lac Champlain ; de May, le Chevalier de Graïs & Dumesnil, anciens Capitaines, commandoient les quatre bataillons des Troupes, Subercasse faisoit les fonctions de Major general. Il y avoit un Ayde-Major dans chaque bataillon des troupes & de la Milice. Saint Martin Capitaine réformé commandoit le bataillon de Quebec, Grandville Lieutenant, celui de Beaupré, Grandpré Major des trois Rivieres étoit à la tête des habitans de ce gouvernement, & des Chambaux Procureur du Roi commandoit le Bataillon de Montreal. Maricour étoit à la tête des Iroquois du Saut & des Abenaguis, qui faisoient Corps ensemble. Le Gardeur & Beauvais, deux freres Canadiens, commandoient ceux de la montagne ; les Hurons de Lorette, & Beraucour les Algonkins, Sokokis, Nepiciriniens, & le peu qu'il y avoit d'Outaouaks. L'ordre de bataille ne fut point interrompu pendant

la marche, & les troupes qui avoient fait un jour l'Avant-garde, passoient le lendemain à l'Arriere-garde. Il fallut faire cependant 30. lieuës de rapides dans cet état.

Une partie de l'Armée campa le jour du départ au dessus de la chûte le Buisson, le reste passa le lendemain à la file ; l'on fut obligé d'y sejourner un jour: on gagna au dessus du rapide des Cedres, & le lendemain l'Armée se separa en deux pour monter celui du côteau du lac, partie au Nord & l'autre au Sud. La même chose fut pratiquée le jour suivant, & l'on se rejoignit à l'entrée du lac saint François, qui a plus de sept lieuës de long, que l'on passa en bataille à la voile.

Il y avoit toûjours des Sauvages à la découverte, soit pour connoître les pistes dans les bois, soit pour prendre garde aux ambuscades. Les Découvreurs aperçûrent quelques pistes qui montoient & décendoient. L'on fit aussi-tôt un détachement de Sauvages & de François, pour marcher quelques lieuës devant le gros de l'Armée. L'on passa plusieurs rapides avec assez de peine & l'on fut obligé de radouber plusieurs bâteaux, trois lieuës au dessus de la Galete. Il y avoit toûjours plusieurs détachemens dans le temps des partages pour couvrir ceux qui traînoient les

bâteaux. Enfin, Monsieur, l'on arriva au bout de douze jours au Fort de Frontenac, qui est à soixante lieuës de Montreal.

L'on s'occupa en attendant l'arrivée des Outaouaks que l'on croyoit venir, à couper du bois pour l'hivernement, faire des ouvrages de Charpente, de Maçonnerie, à relever une Barque que l'on avoit coulé à fond exprés; mais quand on vit que les Outaouaks ne venoient point, l'on se rendit à l'entrée de la riviere des Onnontaguez. Comme elle est extrêmement étroite, l'on détacha cinquante Découvreurs de chaque côté, & l'armée ne marchoit que selon le raport de tous les mouvemens qu'ils faisoient. Les uns avoient apperçû les pistes de trente à quarante hommes, & les autres un canot qui ne venoit que d'être abandonné, l'on ne pût faire dans les rapides de cette riviere que cinq lieuës en deux jours. Il fallut faire le partage de tous les bâteaux, canots, & des hardes, étant impossible de passer le Saut. Cinquante Sauvages enleverent sur leurs épaules le canot du Comte de Frontenac, & le porterent dedans, chantant & faisant des cris de joie, semblable à ces Empereurs Romains que l'on portoit sur un bouclier pour les faire voir à toute l'armée, les bataillons qui n'avoient pû faire le partage,

le passerent le lendemain. L'on ne pouvoit pour lors prendre trop de précaution dans la marche pour éviter de tomber dans des ambuscades tout-à fait dangereuses. L'on détacha la moitié de l'armée au dessus de la riviere qui va à Onneyout, qui fit plus de cinq lieuës dans les vases, jusques au dessus du genoüil. Il fallut passer le Rigolet, qui n'a pas plus d'une demie portée de pistolet de large jusqu'à l'entrée du lac de Garenta, l'on connût que nous étions découverts, parce que l'on trouva une écorce d'arbre sur laquelle étoit décrite notre armée, & deux paquets de joncs coupez, qui marquoient que quatorze cens trente-quatre guerriers nous attendoient. C'est un usage, Monsieur, parmi les Sauvages de donner de ces sortes d'Indices, ce qui est proprement un défi.

L'on passa le lac en ordre de bataille, Le Chevalier de Callieres qui commandoit ce jour-là la gauche, qui regardoit le côté de l'Ennemi, fit un grand circuit pour feindre de faire la décente de ce côté-là, dans le même temps que le Chevalier de Vaudreuil avec la droite la feroit pour éloigner tout au tour ce qui pourroit se rencontrer d'ennemis. Cette décente se fit l'épée à la main avec beaucoup de fierté; de maniere que son détachement faisant

un circuit d'une demie lieuë, vint tomber à l'endroit où le Chevalier de Callieres, & tout le monde, décendit. Le Vasseur traça un Fort qui fut presque achevé en un jour, quoique l'on fut obligé d'aller chercher du bois à prés d'une demie-lieuë. Nos Découvreurs qui étoient dans de continuels mouvemens, raporterent que l'on voyoit des chemins qui alloient d'Onnontagué aux Goyogouens & aux Onneyouts, ce qui leur fit conjecturer que les femmes & les enfans s'y étoient retirez, & que les guerriers de ces deux Nations étoient venus pour secourir leurs freres.

Un Tsonnontouan qui avoit été pris par ce Parti que commandoit Louvigni au commencement de l'Hiver, avoit fait paroître tant d'attachement à nos interêts, qu'on l'envoya à la découverte avec le Chat Outaouak. Ceux-ci se saisirent proche d'Onnontagué d'un homme qui se baignoit avec sa femme. L'Outaouak voulut les lier; mais le Tsonnontouan s'y opposa & les relâcha sous prétexte qu'il en ameneroit d'autres. L'Outaouak commença à se méfier de son camarade, qui effectivement lui dit un moment aprés qu'il avoit envie de manger du bled d'Inde nouveau, & s'étant un peu écarté pour cet effet il fit tout-à-coup les cris d'allarmes,

pour

pour faire détacher quelques Onnontaguez qui lui puſſent couper chemin ; mais celui-ci ne perdit point de temps pour ſe ſauver. Ce deſerteur dit qu'il y avoit autant de François que de feuilles aux arbres, qu'ils avoient des Machines qui jettoient du feu en l'air,& des pommes de fer qui ſe crevoient. Un autre Tſonnontouan deſerta auſſi la même nuit,qui confirma tout ce que l'autre avoit dit. L'on avança toûjours le canon & l'Artillerie au travers de deux marais peu praticables, juſques aux Fontaines ſalées. L'on partit le lendemain à la pointe du jour en ordre de bataille.

L'armée étoit diviſée en deux lignes, le Chevalier de Callieres commandoit la premiere qui ſe tenoit ſur la gauche du côté de l'ennemi, le centre étoit occupé par deux Bataillons d'habitans, & les deux des troupes étoient ſur les aîles, l'artillerie au milieu, laiſſant paſſer devant elle les deux Bataillons du centre. La pluſpart des Sauvages de la premiere ligne avoient été ſur l'aîle droite, comme ils l'avoient ſouhaité, il ſe détachoit de temps en temps des enfans perdus pour découvrir & eſſuyer le premier feu.

La ſeconde ligne étoit commandée par le Chevalier de Vaudreuil, qui ſe poſta ſur la droite, compoſée de pareil nombre

de Bataillons. Le Comte de Frontenac étoit porté dans un fauteuil entre ces deux lignes, le canon devant lui, & en état de se mettre à la tête quand bon lui sembloit par l'intervalle des deux Bataillons de milice de la premiere ligne. L'ordre de bataille se rompoit quelquefois à cause de plusieurs ruisseaux que l'on trouvoit, & des quarts de conversion, & autres évolutions assez difficile à executer dans les bois. L'on n'atendoit que le moment d'arriver devant Onnontagué. Tout étoit disposé pour former les lignes & les retranchemens, lors que l'on aperçût que tout étoit en feu.

Les Onnontaguez étoient si fort résolus de se défendre jusqu'à la mort, qu'ils avoient envoyé toutes les femmes dans la profondeur des bois ; mais aprés plusieurs reflexions sur ce que ces deux deserteurs leur avoient raporté de notre Armée qui leur avoit paruë si nombreuse, ils aimerent mieux abandonner tout aux François que de hasarder une défense incertaine. Il est constant, Monsieur, qu'ils prirent le parti le plus seur, car il n'y auroit point eu de capitulation ny de quartier pour eux, tout se trouva donc réduit en cendres. L'on fit un dégât general pendant deux jours dans toutes leurs campagnes de blé d'Inde, soit par le fer, soit par le feu. L'on fit un assez bon pillage.

Nos Sauvages étoient cependant au desespoir de voir tous leurs pas perdus, car ils ne respiroient que le carnage. Un malheureux Onnontagué, âgé d'environ cent ans, qui n'avoit jamais voulu s'enfuir, fut la victime de ses camarades, le Comte de Frontenac ne pût jamais lui conserver la vie. Nos Sauvages lui firent souffrir tous les maux imaginables, il endura tous ces tourmens avec une égalité, une presence d'esprit & un courage digne d'un Iroquois. Bien loin de se plaindre, il exhortoit ceux qui le faisoient mourir à se souvenir de sa mort : il en laissoit, dit il, la vengeance à ceux de sa Nation. Un Sauvage ennuyé de ses harangues lui donna quelque coups de coûteau. Je te remercie, dit-il ; mais tu aurois bien dû me faire achever de mourir par le feu. Aprenez, chiens de François à souffrir, & vous Sauvages leurs Alliez qui êtes les chiens des chiens, souvenez-vous de ce que vous devez faire quand vous serez en pareil état que moi. Cette constance & cette valeur ne tient point de la ferocité ; il y a des Heros parmi ces Barbares comme chez les Nations les plus policées, & ce que l'on traiteroit parmi nous de brutalité, passe pour vertu dans un Iroquois.

Les Onnontaguez s'étoient retirez

Monsieur, à vingt lieuës dans les bois ; avec trés-peu de bled d'Inde, l'on présuma qu'une grande partie y periroit de faim : ils avoient de toutes parts des Découvreurs pour sçavoir si nous n'irions pas à eux ; mais à mesure que le Comte de Frontenac se seroit avancé, ceux-ci se seroient retirez ; & chercher un Iroquois dans un bois, c'est comme si l'on vouloit chercher un Lapin dans une garenne.

Les Onneyouts ayant apris la desolation de leurs voisins dépêcherent au Comte de Frontenac un François prisonnier & un Sauvage, avec un Collier, par lequel ils lui demandoient la Paix. Notre General la leur promit, pourvû qu'ils vinssent s'établir dans son Gouvernement, & qu'ils lui envoyassent cinq des plus considerables pour ôtages, jusques à ce que leurs femmes s'y rendissent elles-mêmes ; sinon qu'il leur feroit bien accepter de force ces conditions.

Le Chevalier de Vaudreuil partit en même temps pour aller avec un détachement de six à sept cens hommes des plus alertes. Il arriva à la pointe du jour à la vûë d'Onneyout, & commençoit à entrer dans les campagnes de blé d'Inde, lorsque les Députez de cette Nation vinrent le suplier de ne point passer outre, l'assurant

qu'ils executeroient de bonne Foi les ordres qu'*Onontio* (le Comte de Frontenac) avoit prescrit à leur premier Député. Ils apprehendoient que nos Sauvages ne brûlassent leur bled, la perte leur eût été trés-sensible & trés-préjudiciable.

Quand le Chevalier de Vaudreuil vit qu'ils avoient abandonné leurs Villages hors trente-cinq à quarante Chefs, & qu'un jeune Esclave François qui venoit d'arriver des Aniez, lui donnoit avis que ceux-ci & les Anglois se préparoient au nombre de trois cens pour fondre sur lui, il fit brûler tous leurs grains. Cette nouvelle causa une si grande joye dans le camp que les Abenaguis dirent qu'ils n'avoient besoin que de haches pour se défaire des Anglois, & qu'il étoit inutile de consommer de la poudre contre de pareils gens.

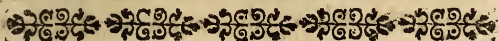
Le Chevalier de Vaudreuil se mit en ordre de bataille dans le bois pour les y recevoir, plutôt que de se renfermer dans le Fort; mais la consternation devint universelle quand l'on sçût par un Anié qui rodoit à l'entour du Fort, que les Anglois se tenoient chez eux : on y mit le feu, & aux bleds en partant, & l'on amena trente-cinq Onneyouts à Onnontagué. Nos Sauvages brûlerent avant le départ general de l'armée l'Espion qui avoit été pris l'Hiver,

par un de nos Partis. Je ne vous parlerai point, Monsieur, du retour de l'Armée par un détail ennuyeux de plusieurs incidens qui arriverent dans tous les rapides, dont je vous ai déja donné une idée, & sans vous expliquer de quelle maniere les Iroquois donnerent à la derobée sur quelques-uns de nos canots qui s'étoient trouvez un peu trop à l'écart.

Le Comte de Frontenac arriva le vingt Août à Montreal : cette campagne auroit été plus avantageuse aux armes du Roi, & plus glorieuse à ce General, si les Ennemis eussent suivi leur premier dessein : il en auroit coûté la vie sans doute à plusieurs des notres. Les Iroquois se seroient défendus en desesperez, mais leur retraite precipitée diminua beaucoup de ce dont on s'étoit flaté. C'est toûjours une action fort glorieuse à un General de cet âge de porter le fer & le feu dans le centre des plus fiers, plus cruels & des plus redoutables Peuples de toute l'Amerique, & de les mettre dans un état à perir de faim dans les bois. Je suis avec passion,

MONSIEUR,

Vôtre trés-humble, &c.



VIII. LETTRE.

La disette empêche le Comte de Frontenac d'envoyer des Partis considerables contre les Iroquois.
Grande des-union chez les Outaouaks.
Quebec est menacé.
Les cinq Nations Iroquoises déliberent s'ils feront une députation generale au Comte de Frontenac.
Les Anglois envoyent un grand Collier aux Iroquois, pour les détourner de la Paix.
Arrivée d'Otaxesté, Ambassadeur des Onneyouts.
Audience publique donnée aux Outaouaks.

MADAME,

A la fleur de votre âge de dix-sept ans, pleine de politesse & de délicatesse d'esprit, l'ornement des graces, aimée & cherie de Madame de Maintenon, la plus illustre Dame du monde, protegée du plus grand Roi de la terre, attendriez-vous de la foible plume d'un Ameriquain, un portrait fidéle d'aprés toutes ces vertus & de

tant d'autres perfections, dont la nature vous a favorisé. C'est ce que mon penchant m'inspireroit; mais par un malheur dont je suis bien sûr que vous ne me rendrez pas comptable, la foiblesse de mon genie se trouve ici au dessous de mon penchant. Je n'en ai d'autre, Madame, que celui de vous donner un petit amusement d'une Lettre que j'ai l'honneur de vous écrire sur le fait des Iroquois.

Quelque bravoure & quelque prudence, Madame, que puisse avoir un General, il ne sauroit executer ses desseins dés qu'il manque de secours necessaires pour faire subsister son armée. Les grands mouvemens militaires ne se peuvent faire que par quantité de ressorts, qui doivent agir de concert. L'abondance sur tout en est un des plus grands mobiles; & si-tôt que la disette commence à se faire sentir, il voit bien tôt ses desseins échoüez.

Le Comte de Frontenac qui avoit soûtenu de toutes parts l'effort de ses ennemis, & même qui avoit porté le fer & le feu chez eux, se trouva assez embarassé cette année aprés la partance des vaisseaux; il y eût une disette generale de grains par tout le Canada, le prix en devint excessif, bien loin d'envoyer des Partis considerables contre les Iroquois & les Anglois

pendant l'Hiver, qui eſt la ſaiſon la plus propre en ce païs pour faire la guerre, l'on fut contraint de chercher des moyens pour faire ſubſiſter les troupes dans le païs. Le Comte de Frontenac s'efforçoit cependant malgré tous ces inconveniens de faire marcher un grand Parti ſur les glaces; mais l'arrivée de trente à quarante Onneyouts à Montreal en détourna le projet. Thathakouicheré Iroquois du Saut, avoit pratiqué cette retraite; on les reçût parfaitement bien: ils témoignerent par pluſieurs Colliers qu'ils preſenterent au Comte de Frontenac qu'ils venoient executer la parole qu'ils lui avoient donnée de venir s'établir ſur ſes terres, qu'ils s'étoient débaraſſez de toutes les ſollicitations des Aniez & des Onnontaguez qui retenoient le reſte de leur Nation à droit & à gauche, & qu'ils eſperoient pouvoir trouver l'occaſion de ſe rendre à Montreal. Ils avoient toûjours conſervé pour le Pere Milet une eſtime ſi particuliere, qu'ils le demanderent pour leur Miſſionnaire, ſouhaitant pour cet effet qu'on leur donna un lieu à part pour y former un village, afin de conſerver le nom d'Onneyout.

Les Aniez impatiens d'aprendre la reception que les François avoient faite à ces gens-ci, prirent le prétexte de renvo-

yer par deux de leurs gens Mademoiselle Salvaye & sa Fille, qu'ils avoient prises à Sorel l'année derniere, le Gouverneur de Manathe lui donnant un Passeport pour une plus grande sureté.

Le Comte de Frontenac étoit bien-aise d'avoir ces nouvelles affranchies, & il auroit bien voulu faire repentir en même-temps ces deux guides de l'insolence avec laquelle ils lui parlerent par deux Colliers qu'ils lui presenterent, qui étoient au nom de toute la Nation. Ils lui demanderent, Monsieur, par le premier qu'elle étoit sa pensée, & si le chemin qui conduisoit autrefois d'Anié à Monreal étoit entierement bouché.

Par le second qu'il donnoit de son chef, il reclamoit son fils qui avoit été pris par les Sauvages du Saut. Le Comte de Frontenac leur dit, qu'aucun des Iroquois ne fussent si temeraires de se hazarder dans la suite à paroître devant lui qu'avec une entiere soûmission, qu'ils ne devoient pas ignorer qu'il avoit menacé de mettre à la chaudiere de pareils porteurs de Colliers, & qu'il ne leur pardonnoit que parce qu'ils avoient r'amenez ces deux Françoises.

Il est difficile d'aller en Parti au-travers des bois, sans prendre quelquefois l'ami pour l'ennemi. En effet, deux de nos dé-

tachemens qui s'étoient mis en marche dans le mois d'Octobre se rencontrerent; l'un étoit composé de Sauvages de la montagne, qui venoient de faire coup sur les Anglois, & l'autre étoit de neuf Soldats François qui s'étoient separez de leurs camarades. Ils s'acharnerent si cruellement les uns contre les autres sans se connoître, que les Sauvages blesserent deux Soldats, & ceux ci tuerent Tiorhathariron, principal Chef de guerre de la montagne. C'étoit un des grands guerriers que nous ayons eûs, qui avoit toûjours fait paroître beaucoup d'attachement à nos interêts : sa perte fut trés-considerable. Le reste de ce parti François qui étoit de vingt & un, eut une fin aussi tragique. Ils se battirent contre plusieurs Sauvages Loups & Aniez, qu'ils défirent.

L'on revint à la charge aprés qu'ils furent partis. Du Bau, qui en étoit le Commandant fut blessé, sa playe l'empêchant de suivre son monde, il se rendit à Orange avec deux autres plûtôt que de perir de misere dans les bois. Les Anglois les reçûrent à la verité, mais ils détacherent en même-temps des Sauvages qui joignirent bien-tôt les autres. Ils n'eurent pas beaucoup de peine à s'en défaire, parce qu'ils les trouverent extrêmement affoiblis par

la faim & par toutes ſortes de fatigues, il n'en r'échapa que deux ou trois dont l'on n'en a même jamais entendu parler, qui moururent aparemment dans les bois.

Les affaires de Michilimakinak furent bien brouillées, la deſunion devint grande parmi tous nos Alliez qui ſe firent la guerre ; quelques Outaouaks & Hurons qui avoient toûjours beaucoup d'affection pour le Comte de Frontenac, vinrent le trouver pour l'aſſurer de la continuation de leur fidelité. Ils ſe plaignirent beaucoup de toutes les intrigues ſecretes du Baron qui tramoit toûjours les menées ordinaires.

Le Comte de Frontenac les aſſura qu'il ne romproit jamais le lien qui les atachoit ſi étroitement, qu'il répareroit le tort que quelques-uns de ſes autres enfans pouvoient leur avoir fait. Il leur offrit des terres plus proches de lui, dans un lieu qui pût les mettre à l'abri de toutes inſultes, dans leſquelles il pourroit leur donner plus à portée ce qui leur ſeroit neceſſaire.

Je m'étendrois volontiers ici un peu plus au long ſur ce qui regarde ces nations. Un Conſeil ſolemnel que l'on tint exprés pour eux dans une conjoncture particuliere, m'oblige de ſuſpendre encore tout ce qui s'y eſt paſſé de plus remarquable, par ce que les paquets de la Cour que l'on

reçût par Lacadie, me donnent de nouvelles matieres ; on laissa quelque temps les affaires des Alliez pour se préparer contre les desseins des Anglois.

Quebec qui avoit été jusques alors l'écueil de cette Nation, pouvoit aussi leur être un lieu de triomphe, s'ils prenoient mieux leurs précautions. Le Comte de Frontenac fit assembler en cette Ville l'état Major & les Capitaines de la garnison, il leur communiqua que la Cour lui faisoit savoir que le Canada étoit bien menacé par tous les préparatifs d'un grand armement que l'on faisoit ; que d'ailleurs si les Anglois ne pouvoient y réüssir, il pourroit se faire quelque entreprise de notre côté où il plairoit à Sa Majesté le prescrire. L'on fit décendre à Quebec une partie des Compagnies du gouvernement de Montreal, pour être prêtes au premier commandement : il n'y avoit du moins rien à aprehender du côté de Baston.

Toutes ses menaces, de venir fondre dans la Capitale du Canada, étoient faites avec tant de fierté que l'on eut dit qu'il n'y devoit rester pierre sur pierre. Ces grands projets s'évanoüirent de ce côté-là, & quoi que l'on sçût derechef de Lacadie par le nommé de Premont, qu'il y avoit à Baston une grande disette de vi-

vres & de munitions de guerre, & qu'il paroiſſoit entr'eux une mes-intelligence : quoique l'on ſçût, dis je, ces particularitez, les Anglois ne laiſſoient pas de menacer toûjours le Canada, & de ſe fortifier en même temps chez eux le plus vîte & le mieux qu'ils pouvoient.

Ils réüſſirent ſi mal devant le Fort de Nachouat, qui eſt dans la riviere ſaint Jean en Lacadie, que l'on mépriſoit d'ailleurs tout ce qu'ils pouvoient entreprendre. Six à ſept cens Anglois & Sauvages Alliez l'attaquerent inutilement : ils firent, Madame, au retour de Nachouat une expedition où leur mauvaiſe Foi parut ; ils pillerent & enleverent tous les meubles des habitans de Chignitou ou Beaubaſſin, nonobſtant la neutralité qui s'étoit faite entre eux ; ils brûlerent les maiſons de ceux qui avoient fui dans les bois, & tuërent tous les Beſtiaux qu'ils pûrent attraper. Que ne firent-ils point à Villieu Commandant de Pentagouet, qu'ils prirent dans le temps qu'il fut envoyé pour faire un échange de priſonniers. Cet Officier qui s'étoit embarqué dans une chaloupe avec des Anglois, ne pût arriver au jour fixé par le mauvais temps qui l'empêcha de tenir le large d'une riviere. Eſt-il permis de violer le droit des gens, parce que l'on paſſe

un temps limité dans une conjoncture en laquelle l'on fait ses efforts pour son premier dessein. On l'arrêta, on le mit même dans une prison fort étroite où il pâtit beaucoup : il trouva le secret de mander son desastre au Comte de Frontenac, sur un petit morceau de papier écrit de son sang, faute d'encre.

La Cour ayant mandé qu'il se faisoit un grand armément contre le Canada, l'on prit toutes sortes de précautions pour se prévaloir à Quebec contre les Anglois. L'Ingenieur, le Vasseur, en fit rétablir les Fortifications dans sa perfection, les Soldats qui étoient en garnison y travaillerent ; les Bourgeois furent exempts de donner des corvées, parce qu'ils fournirent du bled pour la subsistance de six Compagnies : les habitans des côtes de Baupré de l'isle d'Orleans, terres du Sud & des autres quartiers, fournirent chacun un homme par maison pendant quinze jours.

L'Eté occupa insensiblement les troupes, l'on se trouva à la fin en état de resister aux forces que l'on pouvoit envoyer de la vieille & nouvelle Angleterre. Les ordres furent donnez aux habitans du bas du fleuve de se tenir sur leurs gardes, & l'on devoit aussi faire passer les bestiaux

des isles, dans la profondeur des bois.

Le Comte de Frontenac qui savoit la consequence de n'être point surpris tout-à-coup par l'arrivée d'une flotte ennemie, fit plusieurs détachemens pour aprendre ce qui se passeroit chez les ennemis, il dépêcha huit Abenaguis pour Baston ; ils amenerent un Anglois qui paroissoit si stupide, que l'on n'en pût tirer aucune lumiere. Cinquante Sauvages du Saut & de la Montagne, avec quelques Nepiciriniens, accompagnez de Belestre & de Batilli Officiers, partirent de Montreal pour aller du côté des Aniez, d'Orange, de Corlard, & d'Hisope. Ils aporterent des chevelures des habitans d'Orange & de Corlard, ils amenerent deux prisonniers au Saut qui furent si maltraitez de coups de bâton que l'on ne pût se rendre à Montreal. Ces Sauvages étoient trop irritez pour ne se pas venger des duretez que l'on eût à Londres contre de leurs camarades qui avoient été pris en la baye d'Hudson. L'autre prisonnier dit qu'il étoit venu des nouvelles que l'on parloit beaucoup de Paix en Europe, que l'on s'attendoit aussi que nous irions attaquer Orange dans le temps qu'il paroîtroit une flotte de France du côté de Manathe. L'on fit donc tous les préparatifs necessaires pour les premiers mouve-

mens qui se feroient de l'ordre de la Cour; L'on acheta pour cet effet tous les canots d'écorce qui se trouverent dans le gouvernement de Montreal & des trois Rivieres.

Joseph, Chef des Sokokis qui sont parmi nous, enleva un Anglois auquel il fut contraint de casser la tête, pour tous les cris qu'il fit, qui auroient pû donner l'allarme, il fit rencontre d'une bande de Sauvages Loups. Aprés deux jours de conference qu'ils eurent ensemble, ceux-ci le chargerent de dire au Comte de Frontenac que s'ils n'aprehendoient pas avec sujet son indignation & le châtiment que meritoit un coup qu'ils avoient fait à saint François sur nous, ils viendroient se remettre dans leur premiere habitation.

Il le renvoya les assurer de sa part, que pourvû qu'ils voulussent être sages, & amener leurs femmes & leurs enfans, il les recevroit encore. Ces gens-ci étoient bien établis aux trois Rivieres; c'étoient de si grands ivrognes qu'aprés s'être beaucoup endettez avec leurs Marchands qu'ils ne pouvoient plus payer, ils se refugierent sur les terres des Anglois.

L'on amena une Iroquoise qui avoit été prise proche de Corlard, & il revint en même temps un guerrier du Saut qui s'étoit separé de son parti pour savoir ce

qui se passoit chez les Aniez ; il leur fit acroire qu'il avoit quitté nos interêts pour venir demeurer chez eux : il ne voulut jamais aller à Orange quelques instances que les Flamands lui fissent. Aprés qu'il eut apris assez de particularitez, il trouva le moyen de revenir à Montreal. Theganissorens, considerable d'Onnontagué, l'assura que les Iroquois étoient sur le point de faire une députation generale de la part des cinq Nations pour conclure la Paix avec nous ; que, sur ce qu'un ministre Anglois qui étoit chez les Aniez leur avoit reproché qu'ils la négocioient sans la participation du gouverneur d'Orange, ces Sauvages avoient répondu qu'ils imitoient en cela les Anglois qui avoient fait la même chose.

Les Chefs des Aniez qui étoient las de la guerre ne sçavoient, Madame, comment faire savoir au Comte de Frontenac l'envie qu'ils avoient de se détacher des Anglois. Ils prierent en même temps ce guerrier de se charger de leur part d'un Collier qu'ils envoyoient à leurs freres les Iroquois du Saut. Ce Collier leur témoignoit qu'ils avoient résolu de venir demeurer avec eux, qu'ils fissent donc en sorte de le faire agréer au Comte de Frontenac, mais que cela se fit en secret, de

crainte que les Anglois ne vinssent à la traverse les en empêcher. L'Iroquoise raporta aussi que trente Hurons de Michilimakinak étoient venus à Orange, ausquels le Gouverneur avoit donné des terres pour faire un Village.

Aubert de Millevaches Canadien, revenant de Bayone à Quebec, prit un petit bâtiment Anglois qui fut vendu huit mille livres, que De Mui Capitaine arriva de Plaisance avec une partie du détachement d'habitans & de soldats qui avoient été envoyez l'année passée pour l'expedition de Saint Jean en l'isle de Terre-neuve.

Les Onneyouts qui avoient une forte passion de faire la Paix avec nous, députerent Otaxesté un de leurs Chefs, pour assurer le Comte de Frontenac qu'ils se préparoient tout de bon à venir s'établir parmi les François, & qu'ils envoyoient d'avance un jeune esclave François. Ce Chef étant de retour chez sa nation, les Onnontaguez furent en peine d'aprendre la reception qui lui avoit été faite. Otaxesté leur en rendit compte lui-même, ils résolurent sur cet aveu d'envoyer deux Considerables, pour aporter des Colliers au nom de toutes les nations. Il arriva un contre-temps qui donna un rude échec à ce premier projet. L'Iroquois est si porté

à la vengeance, que rien au monde ne peut étouffer son ressentiment, qu'il n'ait auparavant lavé ses mains dans le sang de quelqu'un. L'envoi de ces Colliers fut detourné par la broüillerie de quelques jeunes gens qui vouloient vanger la mort d'un Considerable de leur Nation, tué par un de nos partis, & de six autres par les Algonkins.

Les Anciens jugerent à propos de renvoyer en attendant Otaxesté avec trois Colliers. Le premier marquoit la cause du retardement des Ambassadeurs. Ils disoient par le second, qu'ils gemissoient depuis ces deux coups qui avoient été faits sur eux; mais qu'ils ne perdoient pourtant pas courage, & que le sac des Colliers & des provisions de leurs députez étoient encore sur leur natte pour venir.

Ils demandoient par le troisiéme, s'ils seroient bien reçûs, & qu'on leur fit réponse par trois Onneyouts du Saut, qui accompagnoient Otaxesté, qu'ils ont suspendu le départ des autres, jusqu'à ce qu'ils sachent la volonté d'*Onontio*, afin que les Ambassadeurs des quatre autres Nations puissent décendre avec eux.

Ils prierent aussi les Jesuites, par un quatriéme Collier, de prier Dieu pour le succez de la Paix, & de ménager pour cet

effet les bonnes graces du Comte de Frontenac.

Tout cela étoit parfaitement bon ; l'on étoit d'ailleurs si accoûtumé de recevoir tous ces Colliers, qui marquoient tant d'empressement pour une ferme & solide Paix, que l'on crût bien que ce n'étoit encore que des amusemens. Les Anglois venoient toûjours à la traverse pour la troubler. Ils envoyerent aux Iroquois un grand Collier pour les assurer qu'ils faisoient plus que jamais des préparatifs, pour nous faire la guerre. Un Sauvage qui étoit venu avec Otaxesté ne croyoit pas que l'on pût écouter fort favorablement ce Collier. Enfin le Comte de Frontenac leur renvoya trois Onneyouts comme ils l'avoient souhaité, avec un seul Collier, qui leur dit qu'ils pouvoient venir, pourvû que ce fut au plus tard à la fin de Septembre, en executant au préalable ce qu'il leur avoit ordonné de faire lorsqu'ils voudroient traiter veritablement de la Paix. Les Iroquois du Saut envoyerent aussi Couchecouchetouëha porter aux Aniez la réponse du Collier secret qu'ils avoient reçû ; ils leur dirent par le leur qu'ils seroient les bien venus s'ils vouloient s'établir parmi les François, mais qu'il falloit que ce fut dans peu.

Les Iroquois cherchoient en attendant l'occasion d'apaiser le sang de leurs Camarades, qui avoient été tuez dans ces deux partis dont je viens de parler. Ils en envoyerent pour cet effet qui firent coup à la Prairie de la Madeleine, ils y tuerent un homme, ils enleverent les chevelures de deux autres, dont l'un vit encore. Celui-ci se vengea bien de sa blessure, ayant tué dans le moment deux Iroquois, dont il enleva par droit des represailles les chevelures.

Il y eut de grands troubles chez les Outaouaks, il sembloit, Madame, que toutes les Nations de ces quartiers vouloient se faire la guerre aux uns & aux autres. Les Sioux avoient fait deux coups sur les Miamis, & ceux-ci furent attaquez par les Sauteurs. Le Baron Huron de Michilimakinak, qui n'est pas de la famille des Sastharhetsis avoit abandonné nos interêts, il s'établit chez les Miamis avec trois ou quatre Familles, & ne cessoit d'avoir des liaisons avec les Iroquois.

Perrot, dont j'ai beaucoup parlé d'ailleurs, qui étoit fort connu de toutes les Nations, fut pillé par les Miamis, & auroit même été brûlé si les Outagamis, ou Renards, ne s'y étoient oposez. Nous ne laissâmes pas d'avoir toûjours pour amis

les Pouteouatemis, les Sakis, & les Hurons, qui tuerent en cinq à six mois de temps plus de cent Guerriers Tsonnontouans.

Le dernier coup qui fut fait par le Rat, Chef Huron fut sur le lac Herier, où cinquante-cinq Iroquois furent taillez en pieces, aprés un combat de plus de deux heures. Ils se battirent dans des canots d'écorce à coups de fléches, de fusils, & de haches d'armes.

Cette défaite renversa toutes les mesures que le Baron avoit prises avec ces mêmes Iroquois, pour détruire entierement les Miamis. Le Rat ne manqua pas aprés le combat de donner avis aux Miamis de se tenir sur leur garde, & de se méfier du Baron qu'ils devoient regarder comme un ennemi domestique. Enfin toutes ces Nations Outaouakses qui étoient décenduës exprés pour voir le Comte de Frontenac, eurent une Audiance publique. La premiere Nation qui commença à lui ouvrir son cœur, furent les Kiskakons, dont le Chef porta la parole en ces termes.

Longecamp Chef des Kiskakons.

Nôtre Pere ! Nous sommes venus vous rendre visite, nous avons de la joye de vous voir en bonne santé à l'âge où vous êtes de soixante & quatorze ans. Qu'ont prétendu les gens des terres lorsqu'ils nous

ont tuez ? Ils se sont trompez en faisant coup sur nous. Je suis choisi de vos quatre Nations pour vous le representer.

Je passe cette affaire sous silence pour vous dire, mon Pere, que le Miami a pillé Perrot, qu'il vous a méprisé. J'entre dans les sentimens que vous pourriez avoir sur ce sujet ; & puisque le Miami fait l'insolent, nôtre Village pourra broüiller la terre. A l'égard du Renard il en a bien usé.

Les enfans viennent devant leur Pere pour savoir sa volonté. Nous sommes dans la crainte aujourd'hui que les Miamis qui se vantent de savoir faire la poudre & les armes, ne viennent renverser nos cabanes, en introduisant l'Anglois chez eux, comme quelques-uns avoient déja essayé de faire si nous n'eussions rompu leurs projets par le coup que vos enfans viennent de faire dans le lac Herier sur l'Iroquois. C'est à vous à déliberer & à nous dire vôtre pensée sur ce que je vous represente maintenant.

Autrefois, notre Pere, vous nous fournissiez la poudre & le fer pour vaincre nos ennemis, mais tout nous manque aujourd'hui, & nous avons été contraints d'abandonner nos Corps, (il vouloit dire se battre à coups de mains) pour battre ceux que nous venons de détruire. Ils ont la poudre

poudre & le fer, comment pourrons-nous nous soûtenir; ayez donc pitié de nous, & considerez qu'il n'est pas aisé de tuër des hommes avec du bois (c'est-à-dire le casse-tête.) Vous avez des enfans rebelles, nôtre Pere, voilà le Sauteur qui a levé le casse-tête contre le Miami, & il va le tuër. S'il s'en venge, pouvons-nous nous dispenser d'entrer dans cette vengeance? Dites-nous ce que nous devons faire? Nous ne sommes point ici en traite, mais pour écouter votre parole: nous n'avons plus de Castors, vous nous voyez tous nuds, prenez pitié de nous, il est tard, la saison nous presse, nos femmes & nos enfans pourroient être en peine si nous tardions plus long-temps; & ainsi dites-nous votre pensée afin que nous partions demain.

Ce Chef ne fit point son discours si juste qu'il n'obmit quelques particularitez dont les Sauvages étoient convenus entr'eux. Oüanguicé Chef des Pouteouatemis reprit la parole.

Oüanguicé, Chef des Pouteouatemis.

Puisque nous manquons de poudre, de fer, & de toutes les autres necessitez que vous nous envoyiez autrefois chez nous, comment voulez-vous que nous fassions, notre Pere? la plûpart de nos femmes

qui n'ont qu'un Castor ou deux, les envoiront-elles à Montreal pour avoir leurs petites necessitez ? en chargeront-elles des ivrognes qui les boiront & ne leur porteront rien ? Ainsi n'ayant dans notre païs aucune des choses qui nous sont necessaires, & dont vous nous aviez promis l'année passée, que nous ne manquerions point; & en nous envoyant des François qui ne sont pourtant pas venus nous voir, vous ne nous verrez plus, mon Pere, je vous le dis, si les François nous quittent, voilà la derniere fois que nous viendrons vous parler. Nous avions oublié à vous demander ce que vous souhaitiez que nous fissions à l'égard de la mort de la Fourche, c'est un Considerable tué par les Kançàs, Nation fort éloignée, nous ne voulons rien resoudre sans savoir votre volonté.

Je vous avouë, Madame, que tout le monde fut bien surpris du discours d'Oünanguicé. L'on ne sçût que dire de la fermeté avec laquelle il parla. Que d'inconveniens seroient arrivez en Canada, si ce Chef eut quitté nos interêts; il auroit entraîné avec lui bien d'autres Alliez, la perte entiere du commerce n'eut pas été le seul mal que l'on eut à craindre; le païs en auroit beaucoup souffert, puisque le Castor en fait toute la richesse. Les

garnisons que l'on auroit pû laisser dans les differens postes de ces Nations auroient couru risque tous les jours d'être égorgez par ces Nations brutales. Les Commandans n'auroient eû aucune autorité lors qu'ils auroient voulu rassembler dans les occasions les Voyageurs, qui joint aux soldats imprimoient de la crainte & du respect aux Sauvages.

Les ennemis sur tout auroient profité de ce refroidissement, & d'amis que tous ces gens-ci nous sont, ils auroient travaillé eux-mêmes à nous détruire par les courses continuelles qu'ils auroient faites de toutes parts sur nous. Qui auroit pû empêcher encore nos coureurs de bois, qui se voyant privez du commerce, se seroient échapez chez les Anglois, où ils avoient porté leurs pelleteries.

Cette Audience finit par le Chef des Renards, qui ne dit qu'un mot.

Makkathemangoüa Chef des Renards.

Que dirai-je à mon Pere? Je suis venu le voir tout nud, je ne puis lui donner aucun secours, le Siou me lie les bras; je l'ai tué, parce qu'il a commencé. Ne m'en sachez pas mauvais gré, mon Pere, je ne suis venu ici que pour vous écouter & executer votre volonté.

Le Comte de Frontenac les fit tous as-

ſembler le vingt Septembre, & leur parla de la ſorte.

Le Comte de Frontenac aux Outaoüaks.

Un Pere aime ſes enfans, & il eſt bien-aiſe de les voir. Vous me faites plaiſir de vous réjoüir de ma ſanté à l'âge où je ſuis, vous voyez que j'aime la guerre ; la Campagne que j'ai faite l'année paſſée aux Iroquois en eſt une preuve. Je ſuis bien-aiſe de vous repeter que j'aime mes enfans, & que je me réjoüis de les revoir aujourd'hui.

Les gens des terres n'ont point d'eſprit d'avoir tué ceux de votre village ; mais vous ne me dites point préciſement qu'elle eſt la Nation qui a fait ce méchant coup. En attendant que j'en ſois informé, ne gâtez point le chemin qui vient de Michilimakinak à Montreal, la riviere eſt belle, laiſſez-là en état, & ne la rougiſſez point.

Je ſai que le Miami a été tué par les Sioux, & qu'enſuite il a perdu l'eſprit ; il n'a pas voulu écouter le conſeil qu'on lui a donné à Michilimakinak, il auroit bien fait de l'avoir écouté, il n'auroit pas été tué comme il l'a été. Il a pillé Perrot, il eſt vrai, j'en tirerai ſatisfaction ; mais vous autres gens de Michilimakinak qui ne faites qu'un même feu, n'ayez point

la penſée de broüiller la terre. Tournez ſeulement vôtre caſſe-tête ſur le païs de l'Iroquois, vous voyez qu'il y a des Chefs & des ſoldats François chez les Miamis, cela pourroit faire de méchantes affaires; vous vivez paiſiblement dans vos cabanes, vos femmes & vos enfans vont dans vos deſerts ſans crainte & ſans danger. Si vous rougiſſez la terre du Miami, vous riſquerez de voir enlever ſouvent les chevelures à vos femmes & à vos enfans. Ecoutez bien ma parole : & puis qu'il ne fait qu'un feu avec vous, empêchez-le de broüiller la terre de ce côté-là.

Je ſuis content du coup que vous avez fait ſur les Iroquois, vous autres quatre nations Outaouakſes : vous auſſi Pouteouatemis & Hurons; voila qui eſt bien que de fraper de même l'Iroquois, c'eſt de ce côté là que toutes les Nations doivent jetter leurs corps. J'empêcherai bien que l'Anglois n'aporte du ſecours aux Miamis : quand bien même le Miami auroit le deſſein de l'y apeller; mais je ſai que le Miami n'en étoit pas informé. C'étoit le Baron & Quarante Sols qui avoient engagé l'Iroquois d'aller manger le Miami & d'aller enſuite ſe promener dans vos deſerts; je ſerai informé bien-tôt de cette affaire. Je vous ai fait fournir toûjours la

poudre & le fer. Je suis encore dans la même resolution ; mais de grandes raisons m'empêchent d'envoyer dans vôtre païs cette année ma jeunesse, en aussi grand nombre que je ferois, sans les grands desseins que j'ai formez contre mes ennemis & les votres. Je ne puis pas vous ouvrir mon cœur maintenant sur les entreprises que j'ai resolu de faire lorsque les feuilles seront rouges, * vous pourrez peut être les aprendre. Je travaille toûjours à détruire l'Iroquois ; & je médite sa perte, & bien-tôt vous trouverez la terre unie de ce côté-là.

A l'égard des choses qui vous sont necessaires & à vos femmes, je vous en ferai bien-tôt porter ; mais comme je suis resolu de ne penser qu'à la guerre contre l'Iroquois, je retiens ma jeunesse parce que j'en ai besoin. Lors qu'elle sera de retour elle ira voir vôtre Village, & je vous y ferai apporter ce qui vous sera necessaire.

Il faut encore laisser reposer la *Fourche*. Je vous ai déja dit que c'étoit moi qui le voulois venger. Je vous bouche le chemin, parce que c'est moi & ma jeunesse qui ira voir ses os. Vengez sa mort en attendant contre l'Iroquois.

* C'est l'Automne.

AUX RENARDS.

Je parle à vous maintenant Renards. Votre jeunesse n'a point d'esprit, vous avez le cœur mal fait, mais le mien commençoit de l'être davantage. Si vous n'êtiez point venus pour écouter ma parole & faire ma volonté, j'étois resolu d'envoyer une partie de ma jeunesse de Michilimakinak pour aller voir votre Village, cela auroit été fâcheux, car sans doute vos femmes & vos enfans en auroient eû peur. J'espere que vous aurez de l'esprit maintenant, & que vous fumerez paisiblement dans le même Calumet avec les François qui vous iront voir.

Je suis content de vous, (gens de Michilimakinak) usez-en bien à l'égard du Commandant que je vous envoye, c'est lui qui vous dira ma pensée, il la sait, faites ce qu'il vous dira.

Je ne veux point que vous vous en retourniez tout nuds, comme vous auriez peut-être fait si vous n'êtiez venu me voir, je serai l'année prochaine à Montreal lorsque vous décendrez, & vous n'aurez pas la peine de venir de si loin. Voila des fusils que je vous donne, de la poudre & des balles, faites-en un bon usage; ce n'est point pour tuër vos Alliez, ce n'est point pour tuër du bœuf n'y du chevreuil;

mais c'est pour tuër l'Iroquois qui manque bien plus quevous de poudre & de fer. Souvenez-vous qu'il n'y a que la guerre qui fait distinguer les veritables hommes, & c'est la guerre qui fait que je vous connois aujourd'hui par vôtre nom; rien ne me réjoüit tant que de voir le visage d'un guerrier. Voilà ce que je vous donne, vous pourrez partir quand vous voudrez.

Le Comte de Frontenac leur ayant fait distribuer aussi-tôt ces presens, il ajoûta. On ne portera plus de poudre & de fer chez les Sioux, & si ma jeunesse y en porte, je les châtierai severement. Il se fit ensuite apporter deux couvertures, deux Colliers, & quelques autres presens pour les parens de deux Chefs tuez par les Iroquois, & dit :

KOUTAKIRINI.

Je ramasse tes os dans cette couverture, afin qu'ils se conservent chaudement, jusques à ce que sa Nation t'ait vengé.

PINAON.

Je pleure ta mort. Voilà ce que je donne pour essuyer les larmes de tes pa-

sens, afin qu'ils prennent soin de te venger.

Les deux Colliers se devoient pendre dans la cabane des Morts, & y demeurer jusqu'à ce que cette vengeance fut achevée.

Le Comte de Frontenac envoya ensuite d'Argenteuil avec un détachement de Soldats qui devoient monter à Michilimakinak & aux Miamis. De Vincennes devoit commander dans ce dernier poste. De Tonti Capitaine reformé, frere du Chevalier qui a toûjours accompagné feu Mr. de la Sale dans tous ses voyages du Missisipi, se tenoit tout prêt pour monter à Michilimakinak, où il alloit commander dans le temps que l'on aprit que les Abenaguis faisoient la guerre aux Anglois plus que jamais.

Ils envoyerent à Quebec plusieurs chevelures, & ils firent brûler un Anglois; ce qu'ils n'avoient jamais pratiqué, pour effacer la mort d'un de leurs Chefs qui avoit été tué.

Le Collier que les Sauvages du Saut avoient envoyé aux Aniez pour réponse à celui qu'ils avoient reçû sous terre, n'eût point l'effet dont ils s'étoient flâtez. Couchecouchetouëha qui s'en étoit chargé raporta que le plus Considerable des Aniez avoit nié qu'ils eussent dit par leur Collier

qu'ils vouloient s'habituër avec nous ; qu'ils avoient seulement demandé à parler de Paix, & qu'ils verroient ce qu'ils auroient à faire lors qu'elle seroit concluë, voulant lui-même proposer un accommodement.

Cette année s'est plutôt passée en projets qu'en execution, & si le temps avoit pû permettre de faire quelque entreprise de consequence, celle de Manathe auroit été bien plus utile au Canada que de Baston. Les chemins par lesquels il faloit passer, les cruelles fatigues que l'on souffre au travers des bois impratiquables, font souvent manquer un dessein qui paroît quelquefois aisé à entreprendre. Vous voulez bien que je finisse cette lettre en vous assurant que je suis avec beaucoup de respect,

MADAME,

Vôtre trés-humble, &c.

Fin du troisiéme Tome.



TABLE DES LETTRES CONTENUES DANS CE III. TOME.

III. LETTRE.

IV. LETTRE.

V. LETTRE.

VI. LETTRE.

VII. LETTRE.

VIII. LETTRE.

Fin de la Table du III. Tome.

HISTOIRE
DE
L'AMERIQUE
SEPTENTRIONALE.

CONTENANT

L'Hiſtoire des Abenaguis, la Paix generale dans toute l'Amerique Septentrionale, ſous le gouvernement de Monſieur le Comte de Frontenac & Monſieur le Chevalier de Callieres, pendant laquelle des Nations éloignées de ſix cens lieuës de Quebec s'aſſemblerent à Monreal.

Par Mr. DE LA POTHERIE, *&c.*

TOME IV.

Enrichie de Figures.



A PARIS, Quay des Auguſtins,
Chez NYON Fils, à l'Occaſion.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.



IX. LETTRE.

Thiorhathariron Chef Iroquois de la montagne de Montreal, est soupçonné de trahison par les Colliers dont il est chargé de la part des cinq Nations Iroquoises.

Differents Partis en campagne contre les Iroquois.

Quincon de Saint Ours, (Oncle à la mode de Bretagne de Madame la Maréchale de Tallard) Commandant des Troupes d'un détachement de la Marine; arrête les irruptions des Iroquois sur le fleuve saint Laurent.

Neuf cens guerriers Outaouaks font de grands desordres chez les Iroquois.

Grands éclaircissemens à Michilimakinak entre les Outaouaks & le Commandant François.

Audience à Noskatin, Chef de vingt-deux Villages.

Scoux, qui vient faire Alliance avec le Comte de Frontenac.

Réponse au Vice-gouverneur de Baston par

Ousanmihouez, & Ekesambramet, Chefs Abenaguis.
Le Comte de Frontenac donne Audience à plusieurs Chefs ses Alliez.
La Durantaye Capitaine, défait les Iroquois au lac Champlain.
Les Iroquois du Saut envoyent prier les Outaouaks de venir voir brûler un prisonnier Iroquois, pris par la Durantaye.



ONSIEUR,

Je ne suis point surpris de toutes les questions que vous me fites chez le Roi sur mes Voyages, sans savoir qui vous êtiez, Monsieur, je m'aperçûs insensiblement qu'il y avoit en vous beaucoup de discernement sur tout ce qu'il y a de curieux dans le monde, il faut avoir autant de délicatesse d'esprit que vous en avez pour avoir aprofondi & dévelopé vous-même tout ce que je savois par experience. Je fus ravi d'aprendre dans la suite par Monsieur de Cheladet, que c'étoit Monsieur le Marquis de Courtenvaux à qui j'avois l'honneur de parler. C'est une consequence de cette ingenieuse curiosité qui vous est si naturelle que je tâche de vous fournir ici des objets capables de la

ſatisfaire. C'eſt avec raiſon, Monſieur, que le Sage nous dit de ne nous point fier à nôtre Ennemi, il connoiſſoit bien le cœur de l'homme & ſavoit que les proteſtations d'amitié d'un fourbe ſont autant de pieges qu'il nous tend.

Que vous dirai-je, Monſieur, du caractere de l'Iroquois, il parle & penſe tout autrement, il ſe méfie de tout le monde, & tâche de penetrer la penſée de ceux avec leſquels il à affaire, parce qu'il aprehende toûjours qu'on ne lui faſſe ce qu'il eſt prêt de faire aux autres.

Le Comte de Frontenac les connoiſſoit ſi bien qu'il ne ſe fioit à eux qu'autant que ſa prudence lui faiſoit découvrir leurs deſſeins. Toutes les Ambaſſades qu'on lui avoit faites juſques alors auroient flâté agreablement un cœur qui ſe laiſſe toucher par le doux poiſon de vanité & d'amour propre, mais il avoit trop de diſcernement pour ne les pas prévenir.

Tarcha Député des Onneyouts, qui étoit venu avec le Pere Milet, s'en retourna au commencement de Novembre avec Thiorhathariron Sauvage du Saut, accompagné d'Onon-Siſta Sauvage de la montagne. Ceux-ci avoient demandé permiſſion au Comte de Frontenac d'être de ce Voyage, pour l'informer de ce que l'on diroit dans

les conseils d'Onnontagué. Ils revinrent avec un Anié le vingt-quatre Mars, qui venoit voir sa sœur au Saut. Tarcha les conduisit jusques à une riviere qui tombe au pié du long Saut, à trois journées de Montreal, où ils trouverent Thathakoüicheré à la chasse, qui n'avoit pas été à son païs comme on l'avoit crû.

Le Gouverneur de Montreal interrogea Thiorhathariron sur plusieurs particularités ? celui-ci lui dit qu'il n'avoit jamais oüi parler que d'Ougan fut arrivé à Manathe; mais qu'il avoit sçû que quatre cens Soldats Anglois y étoient arrivez, & que les marchandises y étoient fort cheres ; que le frere de Pistre Scuestre Flamand, qui étoit à Onnontagué, lui avoit dit en confidence que les Bastonnois poussoient ceux de la Nouvelle York & les Iroquois à faire la guerre, & qu'au contraire ceux d'Orange étoient si fort portez à la Paix, que trois des leurs devoient accompagner les Iroquois quand ils viendroient en ce païs, pour en conferer ; que si les Onnontaguez n'étoient pas venus dans les quatre-vingt jours prescrits, c'est parce qu'ils en avoient été empêchez par les Anglois qui les avoient engagez d'aller chez eux, où ils avoient trouvé un nouveau Commandant à Orange, auquel ils demanderent ce qu'il vouloit d'eux.

Celui-ci répondit qu'il ne ſavoit pas ce qu'ils vouloient eux-mêmes, & qu'il n'avoit point ſçû qu'on leur eut fait dire de le venir trouver. Que le ſujet pour lequel les Onnontaguez n'étoient pas venus avec lui pour réparer la faute qu'ils avoient faites de ne pas le rendre prés du Comte de Frontenac au temps marqué, ſupoſé qu'ils vouluſſent la Paix, étoit l'aprehenſion où ils étoient qu'aprés lui avoir rendu tous les priſonniers François, il ne fut lui-même les attaquer chez eux avec les Outaouaks, ayant été averti par divers transfuges qu'il avoit donné un grand Collier ſous terre aux Nations d'enhaut pour venir le joindre, & aller enſemble manger les villages d'Onnontagues & d'Onneyout; qu'ainſi ils ne voudroient pas qu'on leur eût envoyé le Capitaine Maricour avec des priſonniers de leurs gens pour les raſſurer.

Il étoit aiſé, Monſieur, de juger du peu de Foi des Iroquois. Ces Barbares paroiſſoient attachez aux Anglois qui étoient bien aiſes de tirer les negociations en longueur, pour empêcher les François d'entreprendre ſur leurs Villages, & ce qui fit conjecturer qu'ils étoient d'intelligence fut que Thiorhathariron pria que l'on envoya chercher un Parti des Sauva-

ges du Saut, qui avoit ordre de faire coup du côté d'Orange. Leurs interêts étoient communs ; ce qui eut frapé l'un, l'autre s'en feroit ressenti par l'union secrete qui étoit entr'eux. Thiorhathariron alla lui-même faire au Comte de Frontenac un détail plus exact de son voyage.

Etant arrivé, dit-il, à Onnontagué avec mon frere, voici ce que j'ai dit par un Collier aux Iroquois & aux Anglois. Nous sommes ici de l'agréement de nôtre Pere sur la demande que lui en a faite Tarcha, pour vous dire que nous sommes surpris de vous voir venir un à un parler de Paix ; au lieu de venir tous ensemble amener les prisonniers de notre Pere *Onontio*, comme il avoit témoigné le souhaiter, car c'est votre Pere comme *le nôtre.*

Par un second Collier que ceux du Saut & de la Montagne m'avoient donné, je leur ai dit. J'ai écouté ce que vous avez dit à notre Pere *Onontio*, que vous avez aplani les chemins d'ici jusques à Quebec, je les applanis aussi afin que vous y puissiez venir, mais tous ensemble.

J'ai laissé à Montreal, continua Thiorhathariron (parlant toûjours au Comte de Frontenac) deux Colliers que les Iroquois m'ont donnez, qui s'adressent aux

Sauvages du Saut & de la Montagne, par lesquels ils leur témoignent la joye qu'ils ont eûë de me voir avec mon frere dans leur païs où nous sommes allez de notre chef avec l'agrément d'*Onontio*, & qui les prient de se joindre à nous pour moyenner qu'on leur rendent leurs gens qui sont parmi ceux du Saut, & de la Montagne, & de Lorette.

J'ai laissé pareillement deux autres Colliers pour remerciement de deux que nous avions reçûs à Onnontagué, & en voici six que j'aporte de la part des Iroquois à notre auguste Pere *Onontio*.

PREMIER COLLIER.

Nous exhortons le Capitaine Maricour de se joindre à nous, comme faisoit autrefois son Pere, pour obtenir la Paix de Monsieur le Gouverneur. La natte est préparée pour lui Onnontagué.

LE SECOND COLLIER.

Nous exhortons le Capitaine Maricour & du Planti, de nous amener au commencement du Printemps les prisonniers qui sont parmi les François. Ce sont les sentimens de toute la cabane.

TROISIE'ME COLLIER.

Nous prions *Onontio* d'arrêter la hache de ses Neveux, les gens de Lorette & des Abenaguis.

QUATRIE'ME COLLIER.

Comme *Onontio* est obeï de ses enfans, nous le prions de nous faire rendre nos freres qui sont prisonniers chez les Nations d'enhaut.

CINQUIE'ME COLLIER.

Pitre Anglois, nous a dit qu'*Onontio* lui a fait savoir qu'il avoit toute liberté de venir lui parler, mais qu'il ne le pouvoit sans le consentement du Roi d'Angleterre.

Toutes ces demandes étoient si insolentes que le Comte de Frontenac fut fort piqué contre ces deux Sauvages qui sans ordre étoient entrez en negociation; il ne voulut point répondre à ces Colliers. Bien plus il dit à l'Anié qui étoit venu avec eux que s'il en eût vallu la peine il lui auroit fait tâter de la grillade, pour aprendre à d'autres à ne pas venir espionner, sous prétexte de pourparler: qu'il feroit mettre à la chaudiere tous ceux qu'il pourroit attraper, ne les regardant d'orénavant que comme des Espions. Qu'il n'écouteroit aucunes propositions, s'ils ne lui ramenoient non seulement tous les prisonniers François, mais encôre tous ceux de ses Alliez qu'ils ont entre leurs mains.

Ces deux Sauvages ne furent pas trop contens de l'acceüil qu'il leur fit. Le premier

mier qui avoit envie de passer chez les Iroquois, demanda qu'il lui fut accordé deux mois pour faire une meilleure négociation. L'on vit bien que c'étoit un fourbe, & on ne le connût que trop dans la suite. En effet, il donna deux Colliers à Thathakouichere & à sept Chefs les plus considerables du Saut, qui ne les voulurent pas recevoir. Il les avoit reçûs lui-même chez les Iroquois.

Le premier s'adressoit directement à lui : Etes-vous de même cœur, disoient-ils avec Ononsista, & peut-on vous parler à cœur ouvert ? Surquoi il avoit répondu, si vous avez quelque chose à dire, dites-le moi en particulier.

C'est donc à vous, continuerent-ils, & à Thathakouichere, que nous savons être de vos amis, & des plus Considerables du Saut, que nous parlons ; & nous vous disons que nous vous avons déja parlé par Theganissorens par un Collier ; mais vous avez rejetté ma voix. En voici un autre que nous mettons entre vous & votre ami Thathakouichere, pour vous dire que comme bons Chrétiens vous portiez *Onontio* à la Paix.

C'est sous terre que je mets ce Collier entre vous deux, où il faut qu'il demeure trois ans, pour vous dire qu'il faut que

vous fassiez cas de l'union que vous devez avoir entre vous, & que vous n'oubliez pas que vous avez ici votre ancienne terre, que vous devez nous avertir des desseins d'*Onontio*, sans vous découvrir à lui : n'aprehendez point de venir chez nous, vous y serez toûjours les bien venus. L'on peut dire, Monsieur, que ce Tiorhathariron étoit un des plus grands ennemis domestiques qui fut parmi nos Sauvages, quoiqu'il fit paroître beaucoup d'empressement pour tout ce qui nous regardoit. Il donna avis aux Iroquois qu'il se presentoit une occasion favorable pour faire coup sur des François voyageurs qui étoient restez dans la grande riviere, & sur les Algonkins & Nepiciriniens qui y chassoient. Les Anglois, qui étoient à Onnontagué, insisterent fort que l'on ne fit l'entreprise. Les Aniez, qui avoient été abandonnez de ceux-ci dans un combat, n'en voulurent rien faire, ils ne songoient pour lors qu'à la Paix, sans vouloir encore aigrir le Comte de Frontenac. Ils leur dirent que les ayant si peu garantis de ses coups ils pouvoient y aller eux-mêmes.

Affinaré Onneyout de Nation, qui étoit depuis long-temps avec les Nepiciriniens donna ces avis, & il ajoûta que le mê-

me Tiorhathariron avoit détourné les Iroquois de venir parler à *Onontio* l'Hiver, les ayant assurez de leur rendre compte de l'état des affaires.

Le Comte de Frontenac ne laissa pas de détacher differens Partis, il étoit à propos de tenir nos Canadiens en haleine, & d'avoir quelques prisonniers qui pussent nous informer des démarches des ennemis. Saint Ours qui commandoit quinze Sauvages du Saut, amena d'abord trois Aniez, nonobstant la prétenduë Paix que ceux-ci s'efforçoient de leur alleguer.

Tothariron, Chef de la Montagne, accompagné de deux de ses Sauvages, attaquerent cinq Flamands si proche d'Orange, que l'on entendit fort distinctement la voix de ceux qui parloient dans la Ville; quatre se sauverent, & le cinquiéme eut la chevelure enlevée. Ce coup si hardi donna assez de frayeur aux habitans. Enfin un troisiéme Parti enleva un Cavalier Flamand, & tuërent le cheval.

L'on aprit, Monsieur, par ces prisonniers que les Onneyouts avoient refusé d'envoyer aux Anglois Tiorhathariron & Ononsista, qu'ils avoient demandez avec instance, lorsqu'ils les surent à Onnontagué.

Les Anglois qui mettoient tout en usa-

ge pour aigrir les Iroquois contre nous, leur dirent que le Comte de Frontenac ne faisoit que les amuser, qu'il n'agissoit pas selon les manieres des Européens, & qu'ils lui feroient bien-tôt connoître l'effet de tous ses préparatifs de guerre: qu'ils voyoient d'ailleurs les guerriers Iroquois qui avoient donné dans leur sens, aller attendre à la grande riviere les Sauvages & les François qui devoient monter & décendre. Ils avoient résolu en cas que ils fussent les plus forts de les tailler en pieces, où s'ils étoient en plus grand nombre ils leur devoient dire que la Paix étoit concluë.

On savoit ainsi qu'il étoit arrivé des troupes d'Angleterre, qu'on levoit dans le païs quinze cens hommes pour s'oposer au rétablissement du Fort Frontenac, & que les Iroquois avoient promis de fournir aux Anglois huit cens hommes si les François commençoient la guerre.

L'on étoit déja trop convaincu de la fourberie des Iroquois, ils en donnerent encore des preuves si convaincantes que l'on ne fut point surpris d'aprendre que deux Aniez ayant rencontré trois François au delà du Fort la Mothe, qui est dans le lac Champlain, se demanderent les uns aux autres qui vive. Nous sommes

Aniez, dirent les premiers: & nous nous ſommes François. Bon, reprirent les Aniez en couchant en joüe, ceux-ci ce ſont ceux que nous cherchons. En même-tems, Monſieur, Montour reçût un coup de fuſil qui ne l'empêcha pas de tirer le ſien ſur celui qui l'avoit bleſſé, qu'il jetta par terre comme mort; les deux autres François en firent autant du ſecond; mais ils furent bien ſurpris lorſqu'ils les entendirent un moment aprés faire des cris. Les François gagnerent bien vîte du pied, dans la crainte où ils étoient, qu'il n'y eut pluſieurs Sauvages dans un bois voiſin.

Quelques jours aprés l'on prit un de ces bleſſez, qui raporta qu'il s'aſſembloit à Orange beaucoup d'Anglois & d'Iroquois, pour faire quelques expeditions conſiderables dans les habitations Françoiſes.

Le Comte de Frontenac qui ſe voyoit menacé de toutes parts, mit tous ſes ſoins de bonheur aux fortifications de Quebec. Tout étant en bon ordre pour recevoir derechef l'armée Angloiſe qui avoit déja ſi mal réüſſi, il monta à Montreal pour prendre d'autres meſures du côté du Fort Frontenac qu'il avoit voulu réparer. Il aprit aux trois Rivieres le coup que les ennemis avoient fait depuis deux jours au lac des deux Montagnes, au bout de

l'iſle de Montreal. Charleville qui avoit aperçû de la fumée dans cet endroit, eut la curioſité de ſavoir ce que c'étoit. Il fit rencontre d'un canot de quinze Iroquois contre leſquels il ſe batit vigoureuſement. Il reçût malheureuſement deux coups de fuſils & de fléches, dont il mourut. Le choc fut rude. Sept Sauvages qui étoient dans ſon canot ne pouvant reſiſter davantage, forcerent de rames pour ne pas tomber entre leurs mains, aprés leur en avoir tué cependant quelques-uns.

Auſſi-tôt que l'on eut apris cette action, l'on détacha Repentigni, Nepiſiriniens & Sauvages du Saut & de la Montagne, pour ſurprendre ces Iroquois.

Quand on crût, Monſieur, les trouver au lieu où l'on diſoit qu'ils avoient fait ce coup, l'on vint dire à Montreal que les notres s'étant ſeparez en deux pour tâcher de les joindre, Repentigni avec quatre autres François avoient été tuez dans la riviere des Prairies. L'on envoya inceſſamment ſaint Ours Capitaine, à la tête de cent vingt hommes, tant François que Sauvages, dans des bâteaux plats; & il vint heureuſement à bout d'arrêter les courſes de ces Barbares qui s'étoient répandus de toutes parts.

Les affaires n'ont pas toûjours, Mon-

ſieur, de ſi mauvais ſuccés, qu'il n'y ait quelquefois des retours heureux qui répare le paſſé. On conſole ſouvent les affligez pour participer aprés à la joye de ſes amis. L'on fut touché à la verité de la perte que l'on venoit de faire; mais les nouvelles que l'on reçût enſuite conſolerent. Elles portoient que nos Outaouaks & nos Alliez faiſoient merveilles, n'étant occupez qu'à porter le fer & le feu chez tous nos ennemis; qu'il y avoit neuf cens guerriers en campagne qui les fatiguoient cruellement, à la reſerve des Hurons qui n'étoient point partis.

Courtemanche, qui commandoit un Fort chez les Miamis, décendit à Montreal avec douze canots d'Outaouaks, & dit au Comte de Frontenac que les Iroquois ayant enlevé trois femmes & trois ou quatre enfans Miamis, avec le plus jeune fils de leur Chef, qui piochoient dans leurs champs, s'étoient aprochez de ſon Fort ſans que l'on s'en aperçût. Courtemanche, dis je, voyant qu'ils paſſoient leurs fuſils dans ſes paliſſades, fit faire une décharge ſi à propos, qu'aprés avoir tué & bleſſé beaucoup de leurs gens ils ſe retirerent en deſordre, lui criant qu'ils n'en vouloient pas à lui; mais ſeulement aux Miamis, parce que la Paix

étoit faite entr'eux & *Onontio*. Ils ne sa-voient comment se venger de l'affront qu'ils venoient de recevoir. Ils voulurent l'engager ensuite de venir dans leur camp, sous prétexte de lui remettre les Esclaves qu'ils avoient faits. Courtemanche leur répondit qu'il ne leur feroit aucun mal, s'ils vouloient entrer chez lui pour faire un échange de part & d'autre. Toutes ces Conferences faites à pleine tête ne se terminerent qu'à des injures : on suivit à la piste les Iroquois. L'on trouva au bas d'une riviere voisine quinze brancards, qui faisoient juger qu'il y pouvoit avoir trente blessez, & l'on vit dans des broussailles sept à huit places toutes pleines de sang.

L'Officier qui avoit relevé Louvigni, Commandant de Michilimakinak, voulut savoir le motif qui avoit engagé le Baron, fameux Chef des Hurons, à recevoir deux Colliers de la part des Iroquois, sous prétexte qu'ils tenoient deux de sa Nation prisonniers. Il assembla plusieurs des Alliez avec les Hurons, & leur fit un discours assez convenable à leur maniere. Mes Enfans, je veux vous dire ma pensée, sur ce que l'Iroquois vient de faire ; il a formé le dessein de manger le Miami, & en chemin faisant il a lié cinq

ou six Hurons, à ce que l'on dit, & faisant reflexion qu'un coup de si petite consequence ne laisseroit pas d'allarmer les Nations, & les faire tomber sur lui, ce qui l'obligeroit de rompre son projet contre le Miami, il a usé de ruses, imitant un homme qui veut surprendre & tuër son ennemi sans courir aucun risque; il prend le temps qu'il dort, & quoique son chien veille à sa garde, il aproche cet animal avec un os qu'il lui jette en le caressant, & pendant qu'il le ronge, il poignarde son maître.

Qu'en arrive il encore, le chien qui croyoit avoir fait capture, se trouve pris lui-même par celui qui l'a caressé, & étant mis à la chaudiere avec son maître qu'il a si mal gardé, tous deux font la proye de leur ennemi commun qui en fait un bon repas. Voila ce que l'Iroquois fait par ce Collier, il veut manger son ami & son Allié, c'est pour cela qu'il vous jette ce Collier, sachant bien que pendant que vous serez occupez à l'admirer, à le considerer, à le tourner de toutes parts sur votre natte, à tenir conseil sur conseil, en un mot à ronger cet os, il aura tout le temps de détruire le Miami, & de se retirer sans danger, en attendant l'occasion favorable de vous faire boüillir à

votre tour dans la chaudiere qu'il forge par les Colliers qu'il vous envoye.

Je ſai enfin que pluſieurs d'entre vous ont éprouvé en leur particulier la perfidie de l'Iroquois, & que pluſieurs Nations qui n'ont plus de noms ont eſſuyé ſa trahiſon; & toi qui n'eſt qu'un foible reſte tu dois t'en ſouvenir mieux que perſonne. C'a, courage, ſoyez des hommes des maintenant, ou prenez la fuite, vous éloignant au delà du Soleil. Penſez-vous vivre en ſureté proche d'un voiſin qui ne reſpire que le ſang, & dont le cœur eſt rempli de venin contre le reſte des hommes. Seroit-il bien vrai qu'un méchant Collier vous lieroit les mains & vous creveroit les yeux, s'il eſt poſſible que vous n'y voyez plus goute; ouvrez du moins vos oreilles pour m'écouter, que ce que je vous dirai tombe dans votre cœur, & retenez le bien.

Il faut que vous rompiez les liens dont l'Iroquois a crû vous avoir garoté, s'imaginant que vous n'auriez pas l'eſprit de vous en apercevoir: il ne faut plus que vous regardiez ce Collier qu'avec des yeux d'indignation, parce que de quelque côté que vous puiſſiez le tourner, la trahiſon eſt toûjours cachée ſous lui comme le feu ſous la cendre; ſongez maintenant à ce

que vous devez faire, voici une occasion favorable, le maître de la vie vous la presente: si vous allez secourir le Miamis qui vous tend les bras, sans doute l'Iroquois se trouvera accablé sous le poids de mes armes victorieuses. J'ai ici des François considerables qui connoissent l'Iroquois, & qui ont plusieurs fois mangé leurs Villages, ils sont prêts à se mettre à votre tête avec tous les François qui sont ici, vous voyez leur valeur, imitez-les, songeons encore une fois non seulement à faire la guerre, mais à la continuër jusques à l'entiere destruction de l'ennemi commun. Depuis qu'elle est commencée vos Villages en ont grossi, vos cabanes se sont remplies d'enfans & de belle jeunesse; voila ma parole, c'est l'esprit d'*Onontio*, c'est sa voix, écoutez-là bien, & c'est tout ce que j'ai à vous dire.

Quelques-uns s'aviserent de dire que la Paix avoit été faite à Montreal, & que les Iroquois avoient amené la robe noire, (c'étoit le Pere Milet) & tous les Esclaves François.

Si la Paix est faite pourquoi donc vont-ils fraper le Miamis, peuvent-ils porter leurs haches impunément contre les enfans d'*Onontio*, sans que celui ci leve la sienne pour les venger.

Tous ces préambules n'étoient pas encore ſuffiſans pour découvrir tout le miſtere de ces Colliers, il faloit en avoir une connoiſſance plus parfaite: l'on tint le ſeize de Mai un Conſeil où beaucoup de Chefs ſe trouverent. Le Baron qui ſe voyoit la partie la plus lezée par le reproche qu'on lui fit, étoit bien aiſe de ſe diſculper ; il commença, Mr, à entamer le diſcours.

Le Baron, Chef Huron.

Je parle à toutes les Nations. Le maître de la vie eſt témoin que je ne veux rien ajoûter n'y diminuër au recit veritable de tout ce qui s'eſt paſſé.

Cinq de nos gens avec deux de nos Eſclaves Iroquois ont été rencontrez & pris par l'ennemi, qui en ayant délié trois en a amené deux avec eux pour être les ſpectateurs du coup qu'ils vouloient faire ſur les Miamis, & être menez enſuite à Onnontagué, où toutes les affaires doivent ſe conclure, afin qu'aprés un d'eux vienne à Michilimakinak & l'autre à Montreal en faire leur raport: ils ont délié ces trois par un Collier, & ils leur en ont donné un autre pour porter ici, leur témoignant qu'ils avoient du bonheur de n'avoir pas été pris ſur une autre terre, & qu'eux auſſi étoient heureux d'avoir délivré deux hommes de leur Nation.

Gardons-

Gardons-nous donc bien, mes freres, de gâter le discours, car ils assurent que le Gouverneur a loüé & employé Tiorahachariron pour ménager la Paix, & que celui-ci est actuellement à Onnontagué. Quand à nous qu'avons-nous pû faire que d'envoyer avertir les Miamis de se munir d'une bonne Palissade, & les encourager à se battre en gens de cœur. Les Nations Iroquoises s'étant assemblées l'Hiver à Onnontagué, se sont recommandez aux uns & aux autres de ne point fraper sur aucune Nation de celle des Lacs; & comme nos gens n'ont point pensé à la guerre contr'eux cet Hiver, ils avoient voulu tourner leur hache seulement du côté du Miami.

Que l'Outaouak Okantikan aye à rendre compte de tous les Colliers dont l'Iroquois l'a chargé, puisque nous Hurons n'en étant pas encore informez, ce n'est pas sans sujet que nous en sommes surpris.

Okantikan n'a-t'il pas aporté ici l'Automne un trés grand Collier qu'il a reçû à Montreal? nous demandons qu'on nous dise ce que sont devenus cinq Colliers qu'Amik avoit aporté de leur part. Nous ne voulons rien cacher ayant en vûë que notre Pere soit informé de tout. Enfin l'Iroquois disoit par ce Collier que pour unir

toute la terre il alloit manger le Miami; invitant toutes les Nations du Lac à s'assembler avec les François vers le détroit, lors que les feüilles feroient rouges, (c'est à dire l'Automne) toutes les Nations, à la reserve de l'Amik, vous convient à ce rendez-vous. Voila tout ce que j'ai à dire, qui est la pure verité.

Les Outaouaks si piquant d'honneur, voulurent, Monsieur, justifier leur conduite en plein Conseil. Tous ces Colloques donnerent de grands éclaircissemens.

La Grosse-Tête, le plus considerable des Outaouaks du Sable, voulant prendre les interêts de sa Nation, répondit sur le champ au Baron.

La Grosse-Tête, Chef des Outaouaks du Sable.

Mon frere le Huron, tu me faits ici un reproche faisant parler Okantikan, lequel n'a pas porté ce Collier; tu dis que tu ne cache rien, tu biaise pourtant, & quoi que j'entende tout ce que tu dis je ne conçois pas tout. J'ai cependant quelque joye de ce que nos gens vivent au détroit, j'en étois en peine, car à l'arrivée du dernier Commandant de Michilimakinak cet Automne, il n'a pas parlé sur ce ton-là, m'ayant au contraire toûjours dit de me méfier, & voila Mantet considerable chez les

François, & digne de Foi, qui assure que tout est en armes au Sud, & que nos gens même ont fait coup cet Hiver.

Cheingouessi Outaouak Cinago, dit, allez vous y froter vous hommes de bas esprit, voila un beau rendez-vous que le détroit.

Il se leva un autre Outaouak plus fin que les autres, qui donna encore une bonne repartie.

Ouiskouchs Outaouak-Cinago. Loin de nous ce Collier, nos Anciens aprés en avoir reçû des Iroquois plein des sacs, ont été tuez dans la même année.

Le Baron qui leur tiroit les vers du nez découvroit insensiblement les sentimens de leur cœur, il reprit son discours.

Le Baron.

Voila mes freres comment nous sommes en peine de ce qui se passe à present chez notre frere le Miami, & de nos gens du détroit qui n'arrivent pas.

Un autre Chef plein d'esprit, qui étoit tout-à-fait dévoué à nos interêts, fit assez connoître la part qu'il y prenoit, lors qu'il dit,

Le Rat Chef Huron.

Nous n'avons qu'une cabane & un feu, & nous ne devons avoir qu'un même esprit: lions-nous, l'occasion est belle, il y

à du bled au village pour nourrir les femmes & les enfans, nous avons de braves gens, qui nous empêche de ne mourir qu'en hommes & en défendant nos vies, serons-nous paisibles pendant que l'on amene nos freres ? Je croi à la parole de Quarante Sols notre Allié, qui quoique prisonnier nous exhorte à ne point nous fier à l'Iroquois : nous ne devons avoir de volonté que celle de notre Pere, & nous ne pouvons faire la Paix sans lui : prenons un lieu assuré pour établir notre resolution.

La Grosse-Tête.

Mon Conseil est pris, je n'ai point d'autre volonté que celle de notre Pere, toutefois il est bon de s'assembler.

Tous ces projets de venger les Miamis étoient admirables, mais sans effet ; tout se termina à fermer leur village de bonnes Palissades, & à mettre à couvert les vieillards & les enfans, quoiqu'ils fissent souvent des Festins de guerre où ils formoient de grands desseins contre les Iroquois. Le Commandant de Michilimakinak voyant cette insensibilité envoya un petit parti de seize hommes, qui en attira un autre de soixante.

Je ne peux m'empêcher, Monsieur, de vous faire le recit d'une chimere que le Baron se forma dans son imagination,





pour tâcher de leurer les Outaouaks, c'étoit un homme si artificieux qu'il étoit difficile de penetrer ses sentimens. Il avoit, dit-il, une affaire de grande importance à communiquer; il falut tenir un Conseil exprés pour lui donner Audience, auquel il invita les Sauvages de Michilimakinak, les Peres Jesuites, & les François les plus Considerables.

Le Baron.

L'on a trouvé cet Hiver, dit-il, dans la terre du Sakinan un vieillard avec sa femme, âgez chacun d'environ cent ans, qui ont demeuré-là depuis l'ancienne déroute du Huron, dans un Desert ou Champs qu'ils ont trouvé tout fait. Il a raconté tout ce qui s'est passé depuis plusieurs années, ayant sçû tous les combats qu'on a donnez, & toutes les Ambassades de part & d'autre, mais particulierement celle de l'Iroquois auprés d'*Onontio*. Le commerce & la communication qu'il a avec le maître de la vie qui lui parle frequemment, ne permet pas qu'il ignore quoi que ce soit, n'y qu'il ait manqué des choses necessaires à la vie, lui envoyant des grains & citroüilles dans son desert avec abondance.

Ce venerable Vieillard nous a exhortez à bien écouter les robes noires, * & nous

* Les Jesuites.

attacher à la Priere, nous assurant que le maître de la vie, qui est un en trois personnes, qui ne sont qu'un même esprit & une même volonté, vouloit être obeï, sans quoi il feroit perir les desobeïssans en leur ôtant leurs graines. Il nous a dit qu'il savoit que tous nos bleds avoient été gelez l'année passée, parce que nous n'avions pas été assidus à la Priere. Enfin aprés avoir recommandé de garder le huitiéme jour en s'abstenant de toutes œuvres, & le santifiant par la Priere, il a fini son discours par la défense de mettre les morts en terre, parce que c'est leur ouvrir le chemin de l'enfer, mais bien les élever en l'air pour prendre plus aisément la route du Ciel, & par une exhortation assez pressante d'écouter la voix d'*Onontio*, & de suivre sa volonté.

Voici, ajouta le Baron, la voix de cet illustre Vieillard, qui fait present au Chef François de ce tas de castors, & de cet autre aux robes noires.

Messieurs les Sauvages ne furent pas contents des plaisanteries que l'on fit de ce prétendu homme de Dieu, qui accommodoit si mal notre Religion avec ses revelations.

Les robes noires, disoient-ils; veulent bien être écoutez dans les contes quils

nous font des Pauls, des Antoines, & autres Anachoretes du vieil temps, pourquoi donc notre vieillard n'aura-t'il pas les mêmes lumieres.

Le Baron n'avoit d'autre but que d'insinuër aux Sauvages que le Vieillard leur défendoit de fraper les premiers sur les Iroquois, parce qu'il avoit peur de les irriter, vû la Paix que l'on savoit qu'il avoit concluë & ratifiée.

Les Jesuites n'eurent garde, Monsieur, d'accepter ce present de la part du bon Hermite. Le Commandant qui avoit assisté à ce Conseil inventa une parabole pour s'accommoder au caractere de ces gens, il est d'un païs où l'on ne manque pas de trouver sur le champ des repostes faites à plaisir. As tu vû, parlant à la Grosse-Tête, la Lune dans ton lac lors qu'il fait beau, & que le temps est calme, tu vois qu'elle paroît être dans l'eau, cependant rien n'est plus vrai qu'elle est au Ciel. Tu es bien vieil, mais sache que si tu revenois à ton premier âge, & que tous les ans tu te misse dans l'esprit de pêcher une fois la Lune dans ton lac, tu reüssirois, & tu la prendrois plûtôt dans tes rêts qûe tu ne saurois venir à bout de ce que tu mets dans ton esprit; tu le fatigues inutilement, sois assuré que l'Anglois & le François ne se peu-

vent trouver dans une même terre sans se tuër : ce sont des conventions qui sont faites au delà du grand lac. *

La Grosse-Tête qui l'écoutoit fort attentivement, lui répondit seulement. *Voila qui est étrange.*

Les Sauvages voulurent encor sonder cet Officier ; ils demanderent un Conseil general : & sous prétexte de prendre des mesures contre les Iroquois, leur dessein n'étoit cependant que de savoir si c'étoit tout de bon qu'on vouloit aller en guerre contr'eux. L'on feignit d'ajoûter foi à leur parole, on offrit même d'envoyer avec eux tous les François qui étoient à portée, mais quand ils virent qu'on les prenoit au mot ils éluderent adroitement la proposition qu'on leur en fit.

Le Commandant de Michilimakinak joüa encore toutes sortes de stratagêmes pour empêcher les négociations avec les ennemis ; il fit si bien que toutes les Nations envoyerent divers partis en guerre, à la reserve des Hurons.

Il décendit, Monsieur, plusieurs Outaouaks, impatiens de savoir ce qui se passoit ici bas, ils furent surpris de voir tous les mouvemens de guerre que l'on faisoit, & ils connurent la verité de tout ce qu'on

* C'est l'Occean.

leur avoit dit. Ils furent, dis je, témoins des préparatifs que nous faisions pour aller au Fort Frontenac. Ils commencerent pour lors à quitter toute prévention. Le Sauvage à cela de particulier qu'il veut être émû par des endroits qui lui soient sensibles.

Qu'elle joye ne fit-on pas paroître lors que l'on se mit en état d'aller rétablir l'ancien azile & le lieu de retraite où tout abondoit. Le Comte de Frontenac fit partir un petit corps d'armée de sept cens François & Sauvages, qu'il conduisit jusques à la Chine, qui est à trois lieuës de la ville de Montreal. Le Chevalier de Crisafi en étoit la Commandant, il avoit sous lui le Marquis d'Alogni, de la Groye, de Noyau, de la Valliere, & trente-deux autres, tant Capitaines que Lieutenans & Enseignes.

Je les laisse continuër leur voyage, & je reviens au dedans du païs pour y voir ce qui s'y passe de particulier.

Toutes les Nations étoient donc émûës, l'inaction dans laquelle ils nous croyoient les avoit mis dans une grande consternation. Les uns vouloient être toûjours de nos amis, & d'autres ne savoient comment nous rompre en visiere. Les Nations les plus éloignées qui avoient entendu parler

des François vouloient reclamer leur protection, & ils ne savoient quelles mesures prendre pour y réüssir. Il y en vint cependant. Vous allez voir, Monsieur, le resultat d'une Audience publique que le Comte de Frontenac donna à ses Alliez.

CHINGOUABE', CHEF DES SAUTEURS.

Par un premier pacquet de Castor.

Je suis venu te saluër de la part de mes jeunes gens qui sont à la pointe de Chagouamikong, & te remercier de ce que tu as donné des François pour demeurer avec eux.

Par un second pacquet.

C'est pour témoigner le chagrin que nous avons d'un François nommé Jobin, qui a été tué dans une Fête, cela s'est fait par malheur, & non pas par mauvais dessein.

Par un troisiéme.

Nous venons vous demander une grace qui est de nous laisser faire, nous sommes Aalliez des Sioux : on a tué des Outagamis, ou Maskoutechs, le Sioux en est venu pleurer avec nous, laissez-nous faire notre Pere, laissez-nous venger, il n'y a que le Sueur qui possede la langue des uns & des autres qui nous puisse servir ; nous demandons son retour chez nous. Ce discours fini, un autre Chef parla pour sa Nation.

Le Brochet.

Nous ſommes venus de la part des Anciens, qui nous ont donné quelques robes pour venir traiter de la poudre : toute notre jeuneſſe eſt en guerre, ils ſeront bién aiſes d'en trouver à leur retour pour la continuër.

Les Sioux qui ſont à cinq ou ſix cens lieuës de Quebec, n'avoient point encore fait d'alliance avec nous ; ils voulurent connoître le Comte de Frontenac ſur la réputation qui s'étoit répanduë chez eux de ſa valeur. Ils ſavoient qu'il faiſoit la guerre aux Iroquois, & ce fut un ſujet pour lui demander ſa bien-veillance : & l'union qu'il avoit avec quelques Alliez qui les inquietoient y contribua beaucoup.

C'eſt une Nation belliqueuſe, il eſt rare de les voir tomber entre les mains de leurs ennemis. Lors qu'ils ſont obligez de ceder à la force, ils ſe tuënt plûtôt que de leur donner cette ſatisfaction. Vous n'aurez peut-être pas trop bonne idée, Monſieur, de la valeur de ces peuples, par la maniere dont un Chef commence ſa Harangue, c'eſt une maxime chez eux d'en agir de même au prime abord, mais ils ſavent ſe ſoûtenir enſuite.

Tioskatin, Chef des Sioux.

Avant que de parler il étala une robe de

Castor, & rangeant un autre dessus, un sac à Tabac, & une Loutre, se mit à pleurer trés amerement, en disant ayez pitié de moi. On le fit un peu revenir, il essuya ses larmes, & parla ainsi.

Toutes les Nations ont un Pere qui leur donne sa protection, & qui ont le fer,* mais moi je suis un bâtard qui cherche un Pere, je suis venu pour le voir & le prier d'avoir pitié de moi.

Il étala ensuite sur cette robe vingt-deux flêches, & sur chaque flêche il nomma un Village de sa Nation, qui demandoit la protection d'*Onontio*, & de vouloir les regarder comme ses enfans, le supliant que l'on leur ouvrir un chemin pour pouvoir venir ici comme les autres, qu'il n'avoit encore rien fait qui pût lui meriter sa protection; mais que si le Soleil pouvoit l'éclairer dans la route de son païs jusques à celui-ci, il verroit dans la suite que les Sioux sont des hommes, & que toutes les nations devant lesquelles il parle le savent.

Ce n'est pas parce que j'aporte, continua-il, que j'espere que celui qui gouverne cette terre aura pitié de moi, j'ai apris par les Sauteurs qu'il ne manquoit de rien, qu'il étoit le maître du fer, qu'il avoit un grand cœur auquel il pouvoit recevoir toutes

* Toutes les choses necessaires à la guerre.

toutes les Nations ; c'est ce qui m'a obligé d'abandonner mon corps pour venir demander sa protection, & le prier de me recevoir au nombre de ses enfans. Prends courage, grand Capitaine, ne me rejette pas, ne me méprise pas, encore bien que je paroisse malheureux à ses yeux. Toutes les Nations qui sont ici presentes savent que je suis riche, & que le peu qu'ils t'offrent se prend sur mes terres.

Le Comte de Frontenac remercia ce Chef d'avoir quitté son païs pour le venir voir, l'assurant en même temps que les Outaouaks vivroient en paix d'orénavant avec lui : s'il vouloit tourner sa hache du côté de l'Iroquois, qu'il lui envoyeroit toutes les choses necessaires à cet effet, & qu'il le recevroit au nombre de ses enfans s'il lui étoit obeïssant.

Ce Chef aprocha ensuite du Comte de Frontenac, & lui prenant les genoux il recommença à pleurer, en disant ayez pitié de moi ; je sçai bien que je suis incapable de vous parler, n'étant encore qu'un enfant, mais le Sueur qui entend notre Langue, & qui a vû tous mes Villages, vous aprendra dans un autre côté ce que les Nations Siouxes que vous voyez ici devant vous (se tournant du côté de ses fléches) pourront faire lors qu'elles auront la pro-

tection d'un si bon Pere qui leur envoyera des François leur porter du fer, dont ils ne commencent qu'à avoir la connoissance.

Ces pleurs finis, la Femme de Ouakantapi, Chef trés considerable de la même Nation, qui avoit été racheptée à Michilimakinak, s'aprocha les yeux baissez du Comte de Frontenac & de Mr de Champigni, & leur embrassant les genoux elle pleura amerement. Je te remercie mon Pere, dit elle, toute baignante de larmes, c'est par ton moyen que j'ai été délivrée & que je ne suis plus captive: elle repeta plusieurs fois ces mêmes paroles versant toûjours des larmes.

C'est un usage parmi eux d'en agir de même dans les occasions de cette importance: Ce Chef reprit un air martial aprés, d'une voix assurée. Je parle en homme penetré de joye, dit-il, le grand Capitaine, celui qui est le maître du fer, m'assure de sa protection, & moi je lui promets que s'il veut me faire rendre mes enfans qui sont Esclaves chez les Renards, Outaouaks & Hurons, je viendrai ici & amenerai avec moi les vingt deux Villages à qui il vient de donner la vie, en promettant de leur envoyer du fer.

Cette grande Audience finit par le Sioux. Le Comte de Frontenac donna le temps à

un chacun de vacquer à ses affaires : il médita pendant quelques jours sur les réponces qu'il avoit à leur faire. Il les fit assembler, Monsieur, le 29. Juillet, & porta la parole à Cheingouabé.

Mon fils Cheingouabé, je suis bien aise d'avoir connu par les remerciemens que tu m'as faits de t'avoir donné des François pour demeurer avec ta Nation, que tu ressente l'avantage que tu retire des commoditez qu'ils t'aportent, & de voir presentement ta famille habillée comme sont mes autres enfans, au lieu que tu n'étois auparavant vétu que de peaux d'Ours. Si tu veux que je continuë à t'envoyer les mêmes secours, & à les augmenter encore dans la suite, il faut que tu te resolve aussi à bien écouter ma voix, à suivre les ordres qui te seront donnez de ma part : le Sueur que j'envoye de nouveau pour commander à Chagouamikong, & à ne songer uniquement qu'à faire la guerre à l'Iroquois qui est ton ennemi capital, aussi-bien qu'à celui de toutes les autres nations d'enhaut, & qui est devenu le mien, parce que j'ai pris ton parti, & que j'ai empêché de t'oprimer.

Ne t'embarasse donc point dans de nouvelles querelles, & ne te mêle de celle que les Sioux ont avec les Renards, Maskonteks & autres, que pour suspendre leurs

ressentimens, en attendant que je trouve les moyens de leur faire rendre les prisonniers qu'ils ont faits sur eux cet Hiver, & leur faire avoir satisfaction sur les autres sujets de plaintes qu'ils peuvent avoir d'eux.

Je ne réponds rien sur le chagrin que tu m'as témoigné avoir du malheur arrivé au François nommé Jobin, parce que je suis informé que cela s'est fait par accident, & que tu n'en est pas coupable.

Au Brochet & aux Nations Outaouakes.

Je vois bien qu'encore que vous ayez été témoins de ce que je dis en votre presence l'année passée aux Iroquois, & la déclaration que je leur fis que je ne ferois jamais la Paix avec eux que vous n'y fussiez compris; aussi-bien que toutes les autres Nations qui me sont Alliez, & qu'ils ne me ramenassent tous vos prisonniers avec eux dont vous n'aviez point eû de connoissance.

Ce que la Motte, Commandant de Michilimakinak, vous a dit là-dessus de ma part, en vous expliquant ce qui étoit fait, auroit dû vous ôter cette pensée.

Mais ouvre bien tes oreilles, écoute encore une fois par ma bouche comme la chose s'est passée, & tu connoîtras aprés cela l'artifice & la malice des Iroquois qui ne cherchent que les moyens de te faire entrer en embrage contre un Pere qui ne t'a jamais

trompé, afin de t'empêcher d'écouter sa voix, & te détourner de la guerre qu'il sçait qu'il t'ordonne de continuër. Je vais donc te dire comme la chose s'est passée.

Il leur parloit, Monsieur, à peu prés comme un Pere qui s'entretient avec sa famille, à qui il découvre les sentimens de son cœur; il leur fit une énumeration de tout ce qui s'étoit passé depuis leur départ, & l'on peut dire que ses paroles étoient autant de traits de fléches qui les perçoient jusques au vif. Il leur raconta l'arrivée de Tarcha avec le Pere Milet, & le refus qu'il fit de ses Colliers, le départ de Tiorhathariron & d'Ononsista, qui étoient allez aux Onnontaguez sans être chargez d'aucune parole, mais seulement pour écouter ce qu'ils diroient dans leurs Conseils.

Les Colliers qu'ils presenterent à leur retour, & le refus qu'il en fit, sans oublier la Déclaration faite à Lanié qui étoit décendu avec eux, tous les differens Partis qu'il avoit envoyé, l'attaque que les Iroquois avoient faite au Fort de Miamis, le coup fait sur nous tout recemment au lac des deux Montagnes, vers le bout de l'Isle de Montreal, celui sur cinq de nos gens tuez à la riviere des Prairies. Il sçût fort bien leur rapeller aussi la fourberie des

Iroquois qui donnerent sur eux quand ils décendirent de leur païs, nonobstant qu'ils le reconnussent, & les sept cens hommes qu'il venoit d'envoyer au Fort Frontenac étoient encore un sujet de reflexion.

Je ne croi pas, continua-t'il, que vous ayez besoin d'autres preuves pour vous persuader que je suis dans la resolution de faire la guerre aux Iroquois plus fortement que jamais, & que vous puissiez vous défendre de la lui faire aussi de votre côté; si vous voulez que je vous croye des enfans obeïssans & attachez à vos propres interêts aussi-bien qu'à celui de votre Pere, puisque il s'agit de détruire un ennemi commun. Il leur fit distribuër les presens, car il n'y à pas moyen d'être applaudi sans cela. Cheingouabé touché de ce discours prit la parole.

CHEINGOUABÉ.

Il n'en est pas de nous comme de vous, mon Pere, lors que vous commandez tous les François vous obeïssent & vont en guerre, mais je ne serai pas de même écouté & obeï de ma Nation; ainsi je ne saurois vous répondre que de moi & de ceux qui me sont proprement Alliez où Parens. Cependant je ferai savoir à tous les Sauteurs votre volonté, & afin que vous soyez persuadé de ce que je dis, j'enga-

gerai les François qui ſont dans mon village à être témoins de ce que je dirai à mes gens de votre part.

Pour ce qui eſt des Hurons & des Outaouaks, ils attendoient avec impatience ce que leur Pere avoit à leur dire, & il leur parla en ces termes.

AUX HURONS.

Mes enfans, je vous remercie du bon accueil que vous avez fait à Tioskatin Chef des Sioux, j'en ai été informé par le Commandant de Michilimakinak; je vous exhorte donc à continuër dans la ſuite à les bien recevoir chez vous lors qu'ils y viendront, à oublier les morts que vous pouvez avoir de part & d'autre dans la guerre que vous vous êtes faite autrefois, & à les regarder preſentement comme vos freres & mes enfans, leur laiſſant le paſſage libre pour me venir voir ici, & y chercher ce qu'ils auront de beſoin.

Quelques jours auparavant que nos Alliez furent congediez, il arriva, Monſieur, des nouvelles de Lacadie; nos Abenaguis étoient bien embaraſſez pour avoir de leurs priſonniers qui étoient chez les Anglois, ils ſe trouvoient les bras liez de maniere qu'ils n'oſeroient faire coup ſur eux qu'ils ne les euſſent auparavant retirez. Il y en eut ſept qui allerent indiſcrete-

ment au Fort de Pemkuit, dont l'on en arrêta trois, & les quatre autres furent tuez au Fort de Saka. Ce procedé ne laissa pas que de toucher sensiblement les Abenaguis, ils affecterent cependant de ne le pas faire connoître, & ils ne songerent qu'à ménager une entrevûë : ils reçûrent sur le sujet la Lettre suivante.

Par l'honorable Guillaume Stoughton Ecuyer, Vice-Gouverneur & Commandant en Chef.

Ayant été certainement informé que les Sauvages d'Amarascogin, outre d'autres Sauvages de cette Province, du côté de l'Est, contraire à leur soûmission & déclaration de fidelité à la Couronne d'Angleterre, ont depuis avec perfidie adheré aux ennemis de Sa Majesté, & se sont joints avec eux dans les derniers outrages tragiques & barbares, meurtres commis à l'endroit de plusieurs bons sujets de Sa Majesté de la riviere d'Huitre-Egroton, & ont amené avec eux plusieurs Captifs qui sont maintenant détenus par lesdits Sauvages à Amarascogin, ou autres lieux prochains, ce en quoi ils ont paru ouvertement Rebelles, & ont par là engagé leurs vies, aussi-bien que celles des ôtages de leur fidelité, lesquels suivant la coûtume des Nations & le droit des armes au-

roient dû juſtement être mis à mort, mais ayant apris que pluſieurs des Capitaines & pluſieurs de leurs principaux hommes n'étoient point de concert à ces dernieres trahiſons & barbaries, c'eſt pourquoi afin qu'ils ayent occaſion de montrer leur innocence & fidelité, j'envoye les preſentes par les mains de Lheepſcot, Jean Alt, Bagataouaroongan un de leurs ôtages, afin qu'ils puiſſent voir (nonobſtant la lâcheté & baſſeſſe des Sauvages) qu'il eſt encore en vie, & être informez par lui du bon traitement que lui & ſes camarades ont reçû, & que le Gouverneur de Sa Majeſté en ce païs leur a été inviolable dans toutes ſes promeſſes à eux faites en recevant la ſoûmiſſion des Sauvages.

Ainſi par ordre de notre Souverain Seigneur & Dame Roi Guillaume & Reine Marie, commande étroitement & invite tous les ſuſdits Capitaines & autres Sauvages qui voudront donner des preuves de leur innocence & fidelité, & avoir égard à leur vie, qu'ils ayent à renvoyer tous les Captifs Anglois qui ſont en leur pouvoir, comme auſſi de ſaiſir, ramener, & rendre à Juſtice les Chefs de ces Sauvages qui ſe ſont joints, aſſiſtez & agis dans cette derniere & ſanglante Tragedie; à quoi ils ne manqueront pas à peine d'ê-

tre persecutez par les dernieres rigueurs de la Loi comme faux Traîtres & Rebelles. Donné sous notre main & sceau de nos Armes à Baston le 21 jour de Janvier 1695. dans la sixiéme année de leurs Majestez. Signé Guillaume Stougton.

Ousanmihouex Ekesambamet, au Vice-Gouverneur de Baston.

Seigneur qui m'écris, écoute & comprends ce que je vais te dire, & ce que je vais t'écrire. Tu reconnoîtras aisément mes paroles. Et comment ne les reconnoîtrois tu pas, c'est toi pour ainsi parler qui me les fournis. M'écrivant avec trop de hauteur tu m'oblige à te répondre du même stile. C'a écoute donc tes veritez que je m'en vais te dire, à toi qui ne dis point vrai quand tu dis que je te tuë cruellement, je n'exerce jamais sur toi aucune cruauté en te tuant, ne te tuant qu'à coups de haches & de fusils.

Il faut bien que ton cœur ait été porté de tout temps à la méchanceté & à la fourberie; il n'en faut d'autres preuves que ce que tu fis l'Automne dernier à Saka & à Pemkuit, prenant & tenant ceux qui alloient prendre des nouvelles de toi. Il ne se vit jamais dans tout le monde, il ne fut jamais dit que l'on arrêta prisonnier un homme qui porte un Etendart, & qui va

pour ſavoir l'état des choſes. Voila pourtant ce que tu as fait. En verité tu as gâté ce pourquoi l'on pourroit l'entreparler. Tu l'as enſanglanté : pour moi je ne pourrois jamais me reſoudre à en agir de cette maniere, puiſque j'ai même une extrême horreur en cela de ta méchanceté ſans pareille. Comment veux tu donc maintenant que nous parlions ? L'on porta l'Automne dernier à Saka & à Pemkuit notre Drapeau commun à toi & à moi, nous n'en avions qu'un ſeul. Etant porté à Pemkuit tu t'en ſaiſis. Etant emporté à Saka tu le couvre de ſang. Si tu penſe maintenant de moi, il faut que je ſache un peu ce que penſe celui avec qui j'ai eû un pourparler. Rends moi notre Drapeau commun, qui eſt l'unique choſe par laquelle nous pourrions nous entreparler. Ce que tu dis, je te le dis à toi-même. Ç'à réponds toi de ceux qui m'ont tué à Saka, & qui m'ont arrêté priſonnier à Pemkuit. Je te rendrai la pareille. Je te menerai ceux qui t'ont tué lors que je les aurai pû découvrir. Ne manque pas de faire ce que j'exige de toi, de toi, dis-je, qui me tuë ſans ſujet, qui m'arrête priſonnier lors que je ne penſe à rien. Voici encore ce que je te dis, ſi tu ne le faits pas exactement tu t'attireras bien des malheurs ſur toi, ſur tes

bestiaux, sur tes vivres, sur tous tes biens: Pour moi tu ne saurois me faire grand mal si ce n'est par les fourberies. Mes maisons, mes vivres, mes biens, sont dans des païs perdus, si tu veux me les enlever il t'en coûtera bien des peines & des fatigues. Que Pagadocouagan revienne dans quinze jours: qu'il ne manque pas de revenir, & dans trente jours en tout que l'on raméne nos gens. Pemkuit que tu as gâté ne m'est plus presentement agreable. Je souhaite un autre lieu de notre pourparler, savoir Meremitin; c'est-là que sera toûjours planté notre Drapeau commun lors que tu me l'auras rendu. Signé Ousanmihouex Ekesambamet.

C'est ce que nous sommes ici, nos Chefs n'y sont pas maintenant; voila ce que nous te disons.

Il est vrai, Monsieur, que les Abenaguis furent bien irritez de l'affront que les Anglois leur avoient fait d'avoir pris leur Drapeau, c'étoit aussi violer le droit de la guerre que d'en avoir agi de même, du moins ils pouvoient prendre d'autres mesures pour châtier ces peuples qui avoient violé la Paix prétenduë, mais les Anglois le payerent bien dans la suite.

Les Anglois furent à Meremitin, qui étoit le rendez-vous pour faire l'échange de

de part & d'autre. Les Anglois ne s'y trouverent point. Les autres ne dirent mot de ce manque de parole. Ils eurent encore la politique d'aller à Pemkuit, pour qui ils avoient conçû tant d'horreur, tant il eſt vrai que la nature & le ſang ont des liens qui attachent ſi étroitement les hommes que l'on paſſe ſouvent par deſſus tout ce qui nous fait peine, pourvû que l'on puiſſe trouver le ſecret de ſe réünir.

Le Commandant de ce lieu leur donna d'aſſez mauvaiſes raiſons de ce qu'on ne leur avoit pas envoyé leurs gens ; l'on ſe fit de part & d'autre beaucoup de reproches : les Anglois ſe radoucirent neanmoins, & tombant ſur le diſcours de l'union prétenduë entr'eux, ils prirent une Pierre qu'ils leur donnerent pour modele de la fermeté que devoit avoir cette Paix. Les Sauvages en prirent une autre qu'ils mirent auprés.

L'ornement de la premiere n'étoit accompagné que de vaines paroles, pendant que celle de ceux-ci fut ſuivie d'une réalité, puiſqu'ils rendirent huit Eſclaves Anglois. Je pourrois dire que la Pierre des Anglois en fut une d'achopement pour eux. Enfin, Monſieur, tout ce qui fut réſolu dans cette entrevûë fut que l'on feroit dans trente jours l'échange des plus

voisins ; & les plus éloignez ne doivent être remis que dans deux ans à cause de la difficulté qu'il y avoit de les faire venir.

Les Anglois faisoient d'ailleurs beaucoup de mouvemens sur Mer, pour tâcher d'interrompre le commerce de Lacadie. Deux vaisseaux entrerent à pleine voile au Havre de Menagouet, les Capitaines prirent le prétexte d'y venir rachepter des prisonniers Anglois ; on leur en rendit onze, mais leur but étoit d'examiner s'il y étoit arrivé quelques bâtimens de France que l'on attendoit. Si les Anglois vouloient nous inquieter par des endroits foibles, ils eurent bien l'échange par un Armateur François, qui maltraita un de leurs bâtimens nouvellement arrivé d'Angleterre, de cinquante pieces de canon, & de cent cinquante hommes d'équipage. Le François lui tua trente hommes, en mit soixante hors de combat, & l'obligea de rentrer à Baston, tout delabré ; il en maltraita bien d'autres dans cette croisiere.

Nos Abenaguis toûjours impatiens d'avoir leurs gens, furent bien surpris d'un avis qu'on leur donna sous main de ne se point trouver au rendez-vous dont on étoit convenu, on leur dit que d'abord que ils y seroient arrivez l'on devoit cacher deux cens Anglois dans des isles, qui de-

voient donner ſur eux, pendant que l'on viendroit à la charge d'un autre côté. Bien loin d'aller à ce rendez-vous, ils jurerent en même-temps la perte de ces gens qui étoient cachez, & partirent pour les aller chercher.

L'arrivée de Lenvieux à Pentagouet cauſa une grande joye ; Bonaventure qui le montoit fit diſtribuër aux Abenaguis les preſens ordinaires de la part du Roi. Ils s'étoient ſi fort perſuadez que les Anglois s'étoient rendus maîtres de la Mer, que l'on ne ſçait ce qui ſeroit arrivé dans la ſuite malgré tous les bons ſentimens dans leſquels on les voyoit. Ils commencerent à revenir un peu de cet abatement, & reprirent dans la ſuite leur vigueur martiale : mais en attendant qu'ils faſſent parler d'eux je vous dirai, Monſieur, que le Capitaine Baptiſte fit une priſe de ſucre & d'autres marchandiſes par le travers du Cap Mallebarre, qu'il avoit laiſſée ſous le commandement de Guyon Canadien.

Baptiſte repartit derechef, & en fit une autre qui lui fournit generalement tout ce qui lui étoit neceſſaire pour armer tout l'Eté. Il fit une troiſiéme ſortie, avec ordre d'aller à la Baye des Eſpagnols, dans la penſée que l'on eût qu'il y pourroit rencontrer Bonaventure. Il fut rencontré d'un

ne Fregate Angloise contre laquelle il se battit tout un jour ; il se trouva si percé de coups qu'il coula bas avec huit Anglois, n'ayant pû être secouru. Guyon fit de son côté huit prises. La même Frégate qui avoit démonté le Capitaine Baptiste le fit échoüer sur le petit Rocher au Loup Marin ; Il capitula & l'Anglois lui accorda un bâtiment avec toute sa charge.

Lacadie nous fournira dans la suite d'autres matieres, je m'aperçois que les Iroquois ne s'endorment pas sur nos côtes. En effet, deux Aniez qui avoient été pris par les Sauvages du Saut s'en retournerent chez eux. Comme ces gens-là sont toûjours insatiables du sang humain, ils essayerent d'enlever proche les Palissades du Fort de la Prairie de la Magdeleine un jeune François. Quelques-uns de nos Sauvages se trouvant heureusement à portée, leur firent quitter prise tirant dessus.

Un petit parti Sauvage qui étoit allé vers Orange ayant fait des prisonniers, furent obligez de les abandonner à la vûë d'un autre beaucoup plus fort. Ils raporterent qu'il y avoit beaucoup à craindre que les Iroquois ne vinssent tomber du côté du Sud du fleuve. Ils parurent quelque temps aprés au Tremblai, à deux lieuës de Montreal, où ils tuërent deux

personnes & enleverent sept autres. Dix de nos Sauvages amenerent deux Anglois, & deux femmes Sauvages Louves, dont ils tuërent les maris proche Orange.

Ce fameux parti qui étoit allé rétablir le Fort Frontenac fit le voyage en vingt-six jours. Le Chevalier de Chrisafi fit une diligence extraordinaire dans tous les travaux : on y répara cinq grandes bréches qu'une mine avoit faite aux murailles. Ce retour heureux fut précedé quelques heures de l'arrivée de dix à douze canots de Pouteouatemis, Sakis, Folles Avoines, Outagamis, & Miamis de Maramek. Perrot qui les avoit amenez rendit compte au Comte de Frontenac de sa négociation.

Il dit que les Outagamis, ausquels le Ouaouayatinon de Chigagou, avoit fait present de deux prisonniers Iroquois le Printemps, leur avoient donné la vie, prétendant s'en servir pour négocier avec l'ennemi. La crainte qu'ils eurent que les Sioux ne vinssent en grand nombre enlever leurs villages, (ceux-ci s'étant assemblez deux ou trois milles pour cet effet) leur fit quitter leur terre pour se disperser pendant quelque temps, & revenir ensuite faire leur recolte. Ils devoient aprés cela se retirer vers la riviere Ouabache pour y faire un rétablissement d'au-

tant plus solide qu'ils seront éloignez des Sioux, & en état de joindre facilement à eux les Iroquois & les Anglois, sans que les François puissent empêcher cette jonction. Si ce projet à son effet il y a de l'aparence que les Maskoutecks & les Kikabous seront de la partie, & que ces trois villages formant un nouveau de quatorze à quinze cens hommes, n'auront pas de peine à l'augmenter encore considerablement en attirant d'autres Nations.

On eut l'adresse d'arrêter par un Collier un Parti de trente Hurons qui étoient prêts d'aller en guerre aux Sioux. Cette saillie nous auroit donné bien du chagrin, puisque l'on avoit fait esperer à Tioskatin que nos Alliez n'iroient point chez eux.

Quelque assurance que l'on eût donné à tous les Outaouaks que l'on ne feroit jamais de Paix avec l'Iroquois, sans les y comprendre, tout fut renversé, les ménagemens que l'on pût avoir pour eux à Michilimakinak furent inutiles; l'on sçût que le fils du Baron dont je vous ai parlé, Monsieur, étoit allé chez les Tsonnontouans de la part de toutes les Nations voisines, dans le dessein de faire leur Paix sans la participation du Comte de Frontenac. Il porta pour cet effet quatorze Colliers; on sçût quelques jours aprés son depart

l'explication, dont voici la ſubſtance.

Notre Pere nous a fâché, il y a long-temps qu'il nous trompe, nous jettons maintenant ſa voye bas, nous ne voulons plus l'écouter, nous venons faire la Paix avec toi & unir nos bras ſans ſa participation. Le Chef qui eſt à Michilimakinak nous a menti, il nous a fait entretuër, notre Pere nous a trahi, nous ne l'écoutons plus.

Rien n'étoit plus touchant que cette Ambaſſade; c'étoit un effet de l'artifice du Baron qui avoit tramé ce deſſein dans le temps qu'il vint exprés trouver le Comte de Frontenac, pour lui témoigner le zéle ardent qui l'avoit porté à venir écouter la voix de ſon Pere, afin de ſe conformer aveuglement à ſa volonté. Voici d'autres Nations qui paroiſſent plus atachées à nos interêts, on leur donna une audience publique le ſeize Aouſt: l'ouverture ſe fit par un Chef des Pouteouatemis.

Ounanguicé Chef des Pouteouatemis.

Je viens ici, mon Pere, parce que je vois toute ma Nation perduë, afin que vous lui donniez de l'eſprit. Voila ce qui fait que je vous vois de mes yeux.

Je ſouhaite que les Sioux, les Sakis, les Miamis & les Outagamis, écoutent votre parole. Pour moi j'ai la moitié de

votre cœur dans le mien, & que je n'ai point de volonté que la votre. J'ai été ſurpris que les Kiſkakous, Outaouaks du Sable, Hurons, & autres de Michilimakinak, que vous apellez vos enfans, n'écoutent pas aujourd'hui votre parole, & qu'au contraire ils ſemblent vouloir renverſer la terre & vous tromper, pendant que moi qui ne vous ai vû depuis longtemps, ai toujours à cœur de faire ce que vous ſouhaitez, comme j'ai fait depuis mon enfance.

J'ai tenu votre parole là-haut à Michilimakinak, je l'ai embraſſée, & n'ayant pû reſiſter à toutes ces autres Nations j'ai pris la réſolution de décendre, pour vous dire que vous aportiez les remedes que vous croirez neceſſaires. Lorſque les Sauvages que je viens de nommer viennent ici vous voir & qu'ils vous apellent leur Pere, j'ai dû chagrin de ce qu'incontinent aprés qu'ils ſont éloignez de votre preſence, ils changent de langage, & font le contraire de ce qu'ils vous ont promis; pendant que moi, quelque tort que les autres Nations puiſſent me faire, je fais exactement tout ce que vous ſouhaitez. J'ai même été tué par le Siou; vous m'avez défendu de m'en venger, & j'ai ſuivi votre voix. Ce qui m'a fait tenir

dans mon devoir n'a été que la memoire que j'ai conservée de ce que vous m'avez dit autrefois, car depuis un trés long-tems nous n'avons eû personne avec nous qui nous aye dit vos intentions, & nous avons été présque comme n'ayant point de Pere, & éloignez les uns des autres, moi Pouteouatemi, les Sakis, les Puans, & les Folles Avoines.

Les gens de Michilimakinak ne cessent de vous dire qu'il n'y a qu'eux qui font la guerre à l'Iroquois, quoi que nous la fassions plus qu'eux, & ils ne vous font ces sortes de comptes que pour se mettre mieux dans votre esprit. Je souhaiterois que les Sioux, les Miamis, & les Outagamis ne se fissent plus la guerre.

Kolouibi Chef des Sakis.

Les François, dit il, nous ont exhorté de venir ici, c'est ce qui est cause que je suis décendu dans le mauvais état où vous me voyez. J'ai toûjours eû mon casse-tête en main depuis l'année derniere, comme je vous l'avois promis, je ne l'ai tourné que du côté de l'Iroquois, & quoi que j'aye fait autrefois la guerre aux Sioux, je n'ai point voulu condécendre aux sollicitations des Outagamis & des Maskoutechs, qui vouloient m'engager d'aller contr'eux. Je regarde presente-

ment les Sioux comme mes freres. Je viens vous dire, mon Pere, ajoûta-il, que quoique l'Outagami ou Renard ſoit mon parent, je n'ai pû cependant le diſſuader n'y l'empêcher d'aller l'Hiver dernier faire la guerre aux Sioux.

Kioulouskau Chef des Folles Avoines.

Ce Chef affecta de ne vouloir pas faire ſon compliment comme les autres. Il dit ſeulement qu'il n'avoit rien à ajoûter au diſcours d'Ounanguicé, & qu'il gardoit comme lui la parole de ſon Pere.

Makkatemangoua Chef des Outagamis ou Renards.

Ounanguicé parla en ſon nom. Quoique mon Pere ait été tué par le Siou, dit celui-ci, moi n'y toute ma famille n'avons pas voulu aller en guerre contre lui, comme la moitié de ma Nation a fait, me reſſouvenant qu'*Onontio* mon Pere me l'avoit défendu. Je ne trouve pas bon que ma Nation veuille s'allier & faire la Paix avec l'Iroquois, & je viens vous en avertir, & vous dire que je n'ai point changé de penſée, & que je vous ſuis toûjours obeïſſant.

Micintonga, où le Barbu, Chef des Miamis de Maramek.

Quoique fort éloigné j'ai entendu la voix de mon Pere, & je n'ai point d'au-

tres ſentimens que ceux d'Ounanguicé & des autres qui viennent de parler, & je n'ai point d'autres penſées que de faire la guerre à l'Iroquois. Quand le Siou me tuë je baiſſe la tête, & me ſouviens que mon Pere m'a défendu de tourner mon caſſe tête contre lui.

Je ne vous ai pas encore entendu. Je me plains de ce que les Miamis de la riviere de ſaint Joſeph, (lorſque nous amenons des Eclaves Iroquois) les prennent de force & leur donnent la vie. Je ſuis venu ici pour ſavoir ſi c'eſt par votre ordre que l'on nous fait ces ſortes de violences, n'ayant ſû juſques à preſent vos penſées que par Perrot. Je viens ici vous écouter & vous offrir mon corps, comme je fis l'année derniere, en couvrant nos morts tuez par les Iroquois, & vous dire que vous êtes maître de ma Nation, qui eſt celle de la Gruë. Il preſenta alors une robe de caſtor, & ajoûta.

Je n'ai encore pû aprendre votre penſée que par vous-même, & je n'ai écouté votre parole que ſur ce que Perrot m'a dit de vôtre part. C'eſt ce qui m'a fait décendre ici.

Ounanguicé demanda s'il étoit vrai qu'*Onontio* eut permis à Nancoakouet, comme il lui a dit, & au Chevalier de

Tonti d'aller en guerre contre les Akan-cas & autres Nations du Missisipi.

Les Pepicoquias.

Ce sont des Miamis de Maramek qui prierent Perrot de presenter de leur part une robe de castor au Comte de Frontenac. Cette robe couvroit les morts François & Miamis qui avoient été tuez chez les Iroquois. Elle étoit teinte de rouge pour témoigner qu'ils se souvenoient des François qui étoient morts pour eux, & qu'ils vouloient venger.

Ounanguicé n'étoit pas trop content du Chef des Renards. Sa fidelité aux interêts des François lui étoit trop suspecte. Il savoit qu'il n'avoit pas le cœur droit. Cette Nation méprise toutes les autres, elle faisoit même peu de cas des François. Il en avertit en secret le Comte de Frontenac dans cette Audience, qui fut quelques jours sans leur répondre.

Pendant que l'on retablissoit le Fort Frontenac, plusieurs de nos Sauvages furent en Parti pour faire coup chez les Iroquois. L'on vint dire à de la Valliere qui y commandoit que l'on avoit compté trente canots Iroquois qui pouvoient faire trois à quatre cens hommes. Il en donna avis au plûtôt au Comte de Frontenac qui en reçût d'ailleurs la confirmation. D'au-

tres

tres Sauvages aperçûrent un Canot de vingt cinq Iroquois au lac saint François, que l'on crût être les découvreurs de cette armée. De Muy eût ordre de marcher à la tête de sept à huit cens hommes vers l'isle Peraut pour les y attendre. En cas que les Iroquois fussent décendus, il devoit les laisser prendre le fil de l'eau sans tirer sur eux, pendant que le reste des troupes, des habitans & de nos Sauvages devoit leur couper passage. Ounanguicé crût qu'il étoit de son honneur de s'embarquer avec les Sauvages de la Baye des Puans pour cette expedition. Il avoit bien envie de se signaler dans cette occasion. L'impatience les ayant pris sept à huit jours aprés de ce que les ennemis ne paroissoient pas, ils s'en revinrent à Montreal de leurs propres mouvemens. Il étoit temps de leur donner une Audience de congé. Il s'y trouva peu de monde, parce que les Officiers étoient toûjours dans l'attente des Iroquois, qui auroient ruïné les côtes si l'on se fut tenu tranquille chez soi. Le Comte de Frontenac fit une petite mercuriale à Ounanguicé dans ce Conseil, sur la précipitation qu'il avoit eûë de quitter de Mui. Vous allez donc voir, Monsieur, de quelle maniere il parle à tous ces Chefs sur les affaires presentes;

Il s'adressa d'abord à Ounanguicé, comme le plus considerable.

OUNANGUICE'.

Ecoute moi bien, je suis bien aise de te voir, je croyois qu'un Fils que j'aimois s'étoit dérobé pour toûjours de ma presence, & que bien loin de suivre les volontez de son Pere il vouloit s'y oposer. C'est ce que l'on m'avoit dit de toi, & que tu faisois tous tes efforts pour empêcher que ma volonté ne fut accomplie : tu n'as pû t'empêcher de me l'avoüer, mais je le veux bien oublier puisque tu me parois presentement avoir l'esprit mieux fait, & t'être ressouvenu que des ton enfance je t'avois pris pour mon Fils, ce qui t'oblige malgré tous les chagrins que tu dis qu'on t'a donné, de me venir avertir que tu vois beaucoup de mes enfans rebelles & peu obeïssans à ma voix, mais que pour toi tu t'offre entierement de faire ce que je desire.

Tu as raison de croire que la moitié de mon cœur est dans le tien, & c'est ce qui causoit ma douleur quand on me disoit que Ounanguicé étoit contre ceux qui portoient ma parole. J'en étois piqué vivement, mais je n'ai pas oublié pour cela que c'étoit un Fils que j'avois adopté, & qui rentreroit peut-être dans de meilleurs sentimens lors qu'il se ressouviendroit que je lui avois été toûjours un bon Pere.

Tu aurois raison d'être surpris si les gens du Sablé, Kiskakons, Hurons, & autres de Michilimakinak, ne vouloient absolument plus écouter ma parole, & tu leur pourrois dire avec justice que j'ai toûjours été leur Pere, que pour les soûtenir j'ai tout entrepris aux dépens du sang des François, & que si j'ai fait la guerre & la veux encore continuër, en refusant toutes les propositions de Paix que l'ennemi s'avise de me faire si souvent, ce n'est qu'à leur consideration & à celle de leurs Alliez qu'ils ne voudroient point comprendre dans la Paix qu'ils me proposent.

Tu as raison de me dire que lors que tous mes enfans viennent me voir ils me disent mon Pere, mon Pere, & que souvent lors qu'ils sont chez eux ils ne se souviennent plus de ce qu'ils m'ont promis. Ils auront tous peut-être à la fin de l'esprit, mais puisque tu veux suivre ma volonté employe-toi à leur en donner, & si tu veux entierement avoir mon cœur, duquel tu dis posseder la moitié, joints-toi à moi, afin que toi, eux & moi nous n'en ayons qu'un.

Je te parle à present, & te déclare comme un veritable Pere les sentimens que j'ai toûjours eû & veux avoir pour toi, si tu travailles à les meriter. Je t'ai pris pour mon Fils, je t'aime, je ne peux avoir deux

cœurs ; quand j'ai donné mon amitié je ne la peux ôter à celui à qui je l'ai donnée qu'il ne m'y contraigne. Je te lave de tout ce que tu as fait si tu faits bien à l'avenir, & que l'année prochaine tu me vienne dire que tu as reussi, tu seras content de la reception que je te ferai. L'Officier qui commande à Michilimakinak & Perrot me diront si tu ne m'auras pas trompé, & sur les bons témoignages qu'ils me rendront de ta conduite espere tout de moi.

Nancauakouet m'a trompé quand il a diverti mes armes d'un autre côté, je lui avois assez déclaré que mon Casse-tête ne devoit tomber que sur l'Iroquois & ses Alliez, & non sur les Akancas & autres. Il ne sera pas difficille de persuader aux gens de Michilimakinak que je ne veux point de Paix, puisque tu as vû depuis peu de jours que l'Iroquois est venu en guerre, & qu'il a tué même quelques-uns de ma Jeunesse par surprise, ne croyant plus que je veuille l'écouter n'y le recevoir pour mon enfant, aprés avoir refusé toutes ses Propositions, parce qu'il ne vouloit pas sincerement vous y comprendre. Vous devez tous croire que c'est le desespoir qui le fait agir voyant qu'il n'a pû me surprendre, & que je prévoyois que l'apas qu'il jettoit à mes enfans, auquel quelques-uns n'ont pas laissé

de mordre, n'étoit que pour les tromper & les mettre tous à la chaudiere.

Aye le cœur fort : tu viens encore de faire une faute en ce que sans attendre mes ordres tu as quitté si-tôt le Camp des François où tu t'étois toi-même offert d'aller ; tu m'avois en cela bien satisfait, & ton retour m'a beaucoup surpris.

Aprends donc aux Sakis, Folles Avoines, & autres Nations qui sont dans la Baye quelles ont été mes intentions, afin que à l'avenir ils puissent plus commodement écouter ce que je leur ferai savoir. Je desirerois que ta Nation & toutes les leurs qui sont presentement dispersées en divers villages aussi éloignez les uns des autres qu'ils sont, se rassemblassent tous dans un même lieu, où ils pourroient faire divers villages s'ils vouloient : ce qui, par cette union, les rendroit plus forts pour resister à leurs ennemis, & les mettroit en état d'executer plus facilement & plus promptement les ordres que je leur euvoyerois, & c'est pour cela qu'aprés t'avoir fait en particulier ce present, je te faits encore celui-ci pour t'y convier & toute ta Nation.

KOLOUIBI.

Je vous parle, je ne peux douter que toi Kolouibi ne sois à moi ; tu me l'as témoigné l'année derniere, lors que malgré les Sau-

teurs & Outaouaks, tu voulois marcher contre l'ennemi : tu m'en as averti ayant ici accompagné Mr de Mantet : continuë à faire ce que je demande de toi, & sois assuré de mon apui.

Perrot m'a aussi dit tout ce que tu as fait là haut pour donner de l'esprit au Renard ; je t'en sai bon gré, mais je voi qu'il est égaré, il est ton parent, témoigne-lui que je ne l'ai jamais abandonné ; j'ai le cœur ferme, & il m'est sensible quand on veut détacher de moi quelqu'un de mes enfans.

NANCAUAKOUET.

Tu as fait un coup genereux, aye toûjours le même courage que tu as eû, & ne faits la guerre que quand je te dirai de la faire, & du côté que je te marquerai. Sache que le Siou m'étant venu demander ma protection, je la lui ai accordée, & qu'il est mon Fils ? qui sont ceux qui voudroient s'oposer à ma volonté ? ta Nation à plusieurs Prisonniers, croi que les ayant pris pour mes enfans ils sont tes freres. Souffriras-tu ton frere Eclave chez toi ? Nettoye ta natte afin que je m'y puisse asseoir tranquillement.

KIOULOUSKAU.

Perrot m'a dit que ta Nation faisoit son devoir. La Motte m'a mandé de Michilimakinak que ta jeunesse étoit en guerre,

& je ſçai que l'année précedente on l'à fait revenir de ce quartier-là. Aye toûjours la même penſée, ſuis ma volonté, & tu trouveras un Pere qui aime ſes enfans quand ils le meritent.

Je voi que toi Makkathemangoua Renard tu es un jeune homme, ta Nation s'eſt bien détournée de ce que je demandois d'elle, elle a pillé quelqu'un de ma jeuneſſe qu'elle a traité comme l'on traite les Eſclaves, je ſai que ton Pere Onkimaouaſſan qui aimoit les François n'a point eû de part à l'indignité qu'on leur a faite: tu ſuis l'exemple de ton Pere qui avoit de l'eſprit, quand tu n'es pas du parti de ceux de tes gens qui ſe veulent donner à mon ennemi, aprés m'avoir beaucoup indigné & défait le Sioux que je tiens à preſent pour mon Fils.

Déclare à ta Nation de ma part que (quoi qu'elle ne le merite pas) je veux bien encore la prendre ſous ma protection, dans l'eſperance que j'ai qu'elle ne me donnera plus de mécontentement, & que tu t'employeras à lui refaire l'eſprit. J'ai pitié du Siou, j'ai pitié de ſes morts dont je pleure la perte; Perrot va là haut, il parlera à ta Nation de ma part pour la delivrance de leurs Eſclaves: qu'elle l'écoute.

J'aurois ſouhaité voir le Porc-Epi Ca-

peoma, & d'autres Chefs, ausquels j'aurois remis l'esprit qu'ils ont perdu lors qu'ils songent à se donner à l'Iroquois qui ne cherche qu'à tromper, & auquel moi qui ai plus d'esprit qu'eux & qu'ils redoutent, ne puis me fier.

Hé quoi Egominerd, & tous les autres qui paroissent vouloir se donner à l'ennemi, verront-ils d'un cœur tranquille manger le Miami par l'Iroquois, Ne croyez-vous pas que quand il n'aura plus d'autre viande, il mangera la vôtre. Il veut être seul.

Pour vous autres Miamis de Maramek, Nanangoussista, & Micitonga, vous êtes les Chefs de ce grand Village, & je croi que ce n'est que par la volonté de tous les autres Chefs qui y sont que vous êtes venus pour m'écouter.

Je veux croire, comme vous le dites, que vous n'avez point d'autre volonté que la mienne. Perrot vous a dit qu'il falloit lever vôtre feu de Maramek, & vous unir avec les autres Miamis dans un lieu où vous puissiez vous opposer à l'ennemi, & lui faire la guerre, je ne puis penser qu'au repos de mes enfans; je n'en puis venir à bout que par la destruction de l'Iroquois, & pour accomplir mon dessein Il faut que mes enfans s'unissent ensemble, afin de

pouvoir plus facilement executer les ordres que je leur envoyerai. Vous avez dit, il y a un an à Perrot, que vous vouliez décendre pour m'écouter; vous me l'avez mandé par votre Collier & votre Robe que m'a aporté Perimond. Je vous répondois par lui; mais il ne vous a pas rendu ma réponse. Vous me dites maintenant par celle que vous me presentez que vous n'avez d'autre esprit n'y d'autre cœur que le mien, je vais vous expliquer ma volonté, accomplissez-là.

Je vous declare, mes enfans, que je ne croirai point que les Miamis veuillent m'obeïr que lors qu'ils feront tous ensemble le même feu, soit à la riviere saint Joseph ou dans quelqu'autre lieu qui en soit proche. Je me suis aproché de l'Iroquois, & j'ai des Soldats à Katarakoui, dans le Fort qu'on avoit abandonné. Il faut que vous vous aprochiez aussi de l'ennemi pour m'imiter, & avoir plus de facilité de faire coup sur lui.

Tous mes enfans me disent que le Miami est nombreux, & peut lui seul détruire l'Iroquois: à son imitation tout à peur. Quoi voulez-vous quitter votre païs à votre ennemi? Ne vous trouvera-il pas en quelque lieu que vous puissiez vous cacher si vous ne lui en disputez pas l'en-

trée. Doutez-vous de mon appui depuis que j'ai commencé la guerre. Il n'a paru qu'une fois à Chichikatia, encore étoit-ce dans le temps qu'ils faisoient semblant de negocier une Paix avec moi : mais presentement que toutes mes armes sont tournées contre lui, pouvez-vous douter que je ne lui ôte le moyen de vous insulter, & que je ne vous facilite pas les desseins que vous pourrez avoir contre lui. Avez-vous oublié que je ne lui faits principalement la guerre qu'à votre consideration, vos morts ne paroissent plus chez lui, ceux des François qui sont morts pour les venger les couvrent. Je vous donne les moyens de faire la même chose, je vous aide de toutes mes forces, il ne tiendroit qu'à moi de le recevoir pour ami, je ne le veux pas à cause de vous qui seriez détruits si je faisois la Paix avec lui sans vous y comprendre.

Perrot monte avec vous pour vous conduire où je desire que vous le suiviez. Faites ce qu'il vous dira, & en m'obeïssant vous trouverez un Pere qui pour votre repos sacrifiera toute sa jeunesse, s'il est neceessaire.

Ne vous souvenez vous point de ce que Chichikatia auroit pû dire de Perrot, il n'est pas Esclave, c'est celui que j'ai envoyé pour vous porter ma voix ; je vous

considere trop pour vous donner un Esclave pour avoir soin de vous, c'est moi qui faits la guerre & non pas lui.

Quand vous avez tué le Loup & l'Anglois, vous m'avez obeï, & si Chichikatia l'a délivré lorsque vous l'avez pris, il m'a desobeï. Je croirai ce que vous me dites, si vous changez votre feu pour remplacer celui que Chichikatia à abandonné. J'envoye Perrot pour expliquer mes intentions à tous vos Vieillards, & si vous ne croyez ce qu'il vous dira, je lui commande de vous abandonner, & je vous abandonnerai moi même sans songer davantage à vous proteger, & sans vouloir me mêler de vos affaires & de votre terre. Je veux que mes enfans correspondent à la protection que je leur donne, ils voyent que ma jeunesse meurt tous les jours, sans que je leur reproche qu'elle meurt pour eux.

Au reste Ounanguicé, & vous autres Chefs des Nations, je suis bien-aise de vous avertir principalement, avant que vous me quittiez, que le Commandant de Michilimakinak est le seul à qui j'ai remis mon autorité dans tous vos quartiers, & qui doit vous expliquer mes pensées, & mes intentions. Les autres Officiers François, comme Courtemanche, Mantet, d'Argenteuil, de l'Isle, Vincennes, la

Découverte & Perrot, qui sont parmi vous, lui devant être entierement soûmis.

Que ce soit donc sa voix seule que vous écoutiez, parce qu'il n'y à que lui qui puisse veritablement vous expliquer la mienne, & que vous ne pouvez pas manquer de la suivre sans m'être en même-temps desobeïssans : mais comme il ne peut pas être par tout, il est obligé par necessité de se servir des Officiers que je viens de vous nommer pour être ses Porte-paroles, & vous faire savoir ses intentions qui ne peuvent être autres que les miennes, & ausquelles pas un de tous ces Officiers, n'y autres de tous les François qui sont parmi vous, ne peuvent ajoûter où diminuer sans manquer à leur devoir. Que si quelqu'un d'entr'eux vous disoit quelque chose qui vous fit de la peine, où dont vous fussiez en doute, ne vous en éclaircissez qu'avec lui & ne vous arrêtez point à tout ce que les autres vous pourroient dire, parce qu'il est le seul, comme je vous l'ai déja marqué, qui peut lever tous vos soupçons & vos doutes, à qui vous devez ajoûter autant de creance que si vôtre Pere vous parloit lui-même.

Retenez bien, mon fils Ounanguicé & vous autres Chefs, ce dernier avis que je vous donne, & suivez le exactement, si vous

vous voulez que votre Pere vous regarde & vous traite comme des enfans obeïssans.

A peine tous ces Chefs commençoient à sortir de la sale du Conseil qu'il en entra de nouveaux, qui firent à peu prés les mêmes propositions.

Le Comte de Frontenac les écouta. Il ne leur répondit, Monsieur, que quatre jours aprés en ces termes avec les mêmes ceremonies.

OTONTHAGAN.

Ton Pere a toujours été fidéle à ma voix, & il a jusques à sa mort maintenu sa jeunesse dans l'obeïssance qu'ils doivent à Onontio *leur Pere. C'est à toi qui tiens maintenant sa place à l'imiter, & tu ne le saurois mieux faire qu'en faisant vigoureusement la guerre à l'Iroquois, & en vivant dans une grande méfiance avec le Huron, qui veut t'entr'aîner avec lui dans sa perte. Je te sai bon gré d'être décendu exprés, comme tu me l'assure, pour m'avertir de la Paix que le Huron veut faire avec l'Iroquois, & des Colliers qu'il lui envoye ausquels on dit que vous avez eû part; mais il faut que tu saches que cette nouvelle ne m'a nullement surpris, parce que je suis assuré qu'il y a long-temps que le Huron auroit porté son corps à l'Iroquois s'il n'avoit apprehendé les Kiskakons, l'Outaouak*

Cinago, le Nancokoueten, & toi Outaouak du Sable.

Otonthagan mon Fils, peut-être t'és-tu laissé entr'aîner par surprise dans cette méchante démarche, parce que tu es encore jeune, mais Okantican & Ouemakacoyeg, par la bouche de qui tu parle en sont parfaitement informez: je veux bien neanmoins l'oublier, dans l'esperance que j'ai que vous écouterez mieux à l'avenir la voix de votre Pere.

J'ai du regret, Okantican, de la mort de ton Beaufrere Nancauakouet, il s'est un peu écarté de son devoir en tournant son cassetête du côté des Akancas, mais il n'a jamais eû le cœur Anglois n'y Iroquois comme le Huron. Il paroît par le petit Esclave qu'il m'a envoyé, & que je garderai pour me souvenir de lui, qu'il a eû regret en mourant de m'avoir desobeï. Tu diras à toutes les Nations d'enhaut que je vengerai sa mort lors que nous aurons réduit l'Iroquois. Il faut suspendre du côté des Akancas, & songer à mettre votre jeunesse incessamment & avant le Printemps en campagne, ils trouveront un refuge au Fort Frontenac que j'ai fait rétablir exprés pour les recevoir en allant & revenant d'Onnontagué.

Voila une couverture, un fusil, pour envelloper les os de mon Fils Nancauakouet,

qu'il faut laisser un peu de temps reposer paisiblement, & cependant songer à laver son sang par celui de l'Iroquois : c'est à quoi je vous exhorte par ce Collier, & je vous donne ce second pour le mettre sur le devant de votre canot, afin de vous barrer le chemin & vous empêcher d'aller venger la Fourche aux Akancas. Tournez seulement votre vengeance (comme je vous l'ai déja dit) contre l'Iroquois : & quand vous serez à Michilimakinak, ne manque pas toi Okantikan de prier le Commandant d'assembler toutes les Nations, & de leur presenter en plein Conseil ces Colliers dont je te charge, & d'y faire dire publiquement les paroles que je te dis, & dont je lui envoye copie, afin que personne n'ignore mes intentions. Voila un juste-au-corps que je te donne à toi Otonthagan, & à Okantikan, afin que vous les secondiez, & j'y joint cette poudre & ces balles pour vous & vos gens.

MIAMIS.

Pour toi Chichikatia, je t'ai fait savoir par avance ce que j'avois dit aux Chefs de Maramek, qui sont venus avec Perrot pour les obliger à quitter leurs villages pour s'établir auprés du tien : ils m'ont promis d'y porter toute leur Nation, & je leur ai donné des presens pour les inviter, aprés

avoir chargé Perrot de ne rien oublier pour cela ; j'espere qu'ils me tiendront leur parole & que nous en verrons l'effet avant la fin de l'Hiver. Et si j'aprends par vous autres, ou par quelque autre endroit, que Perrot n'ait pas fait ces derniers efforts pour faire cette jonction, sois assuré que je t'en punirai severement.

Tu as toûjours été si bien intentionné pour les François, & si obeïssant à la voix de ton Pere, que je ne doute point que tu ne contribuë de ton côté à faciliter l'execution de cette affaire, en applanissant toutes les difficultez qui pourroient s'y rencontrer, & en cassant toutes les mottes de terre qui pourroient rendre le chemin raboteux.

C'est pour te convier encore de perseverer dans les bons sentimens que tu as pour ton Pere & pour ses Neveux que je te donne ce juste-au-corps, & un à ton camarade Chef de Chigagou ; ces deux carabines, cette poudre & ce plomb.

Assure toutes les Nations d'en haut que je vais continuër la guerre aux Iroquois sans relâche, & porte les à suivre mon exemple en m'imitant aussi de ton côté.

Toutes les assurances que le Comte de Frontenac donnoit aux Outaouaks, qu'il continuëroit la guerre contre les Iroquois, firent d'autant plus d'impression sur leur

esprit, qu'ils virent arriver plusieurs de nos Partis un jour auparavant leur départ. Les uns avoient enlevé une petite Sauvage Louve de neuf à dix ans, à une demie lieuë d'Orange, d'autres raportoient qu'ils avoient compté cinquante Iroquois au lac Champlain, tout prêts à venir faire irruption sur nos habitations. Ils furent témoins en même temps que la Durantaye, dont ils connoissoient la valeur, eut ordre d'aller au devant d'eux avec deux cens hommes d'élite. Nos Iroquois du Saut arriverent pour lors fort consternez, non-seulement de n'avoir rien fait; mais d'avoir perdu deux de leurs gens qui leur avoient été enlevez par la trahison d'un faux Frere ; & le retour précipité d'un Sauvage du même lieu, qui étoit allé avec sept autres vers Onnontagué, leur fit bien juger que l'on cherchoit toutes sortes de voyes pour harceler nos ennemis. Celui-ci n'eût que le temps de casser la tête aux prisonniers pour se sauver au plus vîte, n'ayant sçû ce qu'étoient devenus ses camarades.

L'on ne perdit donc point de temps, Monsieur, pour couper chemin aux Iroquois que l'on savoit être au lac Champlain. La Durantaye s'étant mis en canot avec son monde arriva à Sorel, & mon-

tant quinze lieuës dans la riviere de Chambli jusques à la vûë du Fort, avec toutes les précautions que peut aporter un Capitaine extrémement judicieux, qui cherche à surprendre sans être surpris, connût par les pistes toutes fraîches des Iroquois que ses découvreurs avoient vûs, qu'ils n'étoient pas loin. Il se jetta aussitôt dans les bois, & marchant toute la nuit dans des chemins impratiquables, malgré la pluye & le mauvais temps, il les aperçût le lendemain le long d'une lisiere des deserts de Boucherville.

C'en fut assez à des gens qui ne respiroient que la gloire, pour donner dessus. Ils vinrent fondre tout-à-coup sur les Iroquois avec tant de vitesse & de violence, qu'aprés leur avoir tué ou blessé les deux tiers, ils ne donnerent pas le temps aux autres de se reconnoître. Nos Sauvages ne se donnerent pas le loisir de lever les chevelures, ils se contenterent seulement de couper les têtes de cinq.

Pendant que l'on se battoit vigoureusement, que plusieurs blessez s'échapoient dans les bois, que le reste abandonnoient leurs armes & quittoient leurs habits pour mieux courir, l'on en trouva un qui se glissoit sur le ventre le long de la palissade du Village, en attendant que le grand

feu fut paſſé. On lui coupa les jarets juſques à ce que l'on diſpoſa de lui dans une meilleure occaſion.

La Durantaye revint le même jour de ſon expedition à Montreal, n'ayant perdu que deux hommes.

Le Comte de Frontenac envoya un Exprés à nos Outaouaks qui s'étoient arrêtez à trois lieuës de la Ville, pour les prier de venir voir brûler un Iroquois, & en boire le boüillon, pour parler dans leurs termes.

L'avidité que ceux-ci avoient de ſe trouver à ce délicieux repas, les fit marcher toute la nuit. Aprés beaucoup de congratulation que les Chefs ſe firent les uns aux autres à leur arrivée, l'on fit chanter le priſonnier ſuivant la coûtume juſques à la pointe du jour, pour ſe diſpoſer à une autre ceremonie. Les Outaouaks voyant qu'il perdoit tout ſon ſang, commencerent à s'attriſter & à perdre eſperance de s'en bien divertir. Il mourut, heureuſement pour lui, à la pointe du jour. Tout le ſeul régal qu'ils eurent fut de le traîner à la voirie, & de lui couper la tête pour en faire un feſtin. Cette conjoncture ne laiſſa pas de faire impreſſion ſur ces Sauvages, qui virent que l'on continuoit tout de bon à faire la guerre.

Auſſi-tôt que la Durantaye fut arrivé le Comte de Frontenac détacha des Sauvages du Saut pour aller attendre les fuyards prés de leur païs, & les charger dans un temps que leur déroute & l'épouvente rendoient en quelque façon leur perte aſſurée. Ils raporterent ſeulement deux chevelures, & amenerent deux priſonniers, dont ils firent preſent à ceux de ſa Nation & de la Montagne, pour remplacer leurs morts, ſans les avoir fait voir auparavant à ce General. Il leur fit connoître leur faute par un diſcours éloquent, mêlé de douceur & de fierté, qui les fit rentrer en eux-mêmes ; de ſorte qu'ils lui jurerent par tout ce qu'ils avoient de plus ſaint, qu'ils lui ameneroient d'orénavant tous les priſonniers, pour en diſpoſer à ſa volonté. Ils produiſirent donc ces deux Eſclaves, dans un conſeil qu'il tint exprés, où tout ce qu'il y avoit d'Officiers aſſiſterent en foule, pour deliberer de ce que l'on en feroit ; mais ſa generoſité, ou la prudence & la politique qui y avoient beaucoup de part, l'obligea de leur donner la vie & de les leur rendre. Ce reſultat lui attira autant d'amour qu'il s'étoit acquis d'autorité par ſes menaces.

Le Canada qui ne ſubſiſte que par les

ſecours qui lui viennent de France, commençoit déja à être dans une grande impatience de voir arriver les Vaiſſeaux. L'on aprehendoit que quelques Corſaires Anglois ne croiſaſſent à l'entrée du fleuve. Quoique nos Vaiſſeaux n'arrivent guere qu'en flote, il y en a toûjours quelques-uns qui s'écartent pendant la route. L'on ſavoit qu'il y avoit une Fregate & un Brigantin Anglois qui rodoit aſſez tous ces parages. L'on aprit que la barque & la chaloupe d'un bourgeois de Quebec, qui venoit de Montloüis avoit été enlevée, que ce proprietaire avoit été contraint de ſe ſauver lui troiſiéme ſur un cajeu, qui perit. L'on eut cependant la conſolation de voir arriver une flotte de huit Vaiſſeaux qu'un Officier de Roi avoit convoyé, & l'on aprit d'ailleurs que Bonnaventure, Capitaine de Fregate, avoit fait débarquer heureuſement au bas de la riviere de Petagoüet les munitions de guerre & de bouche, deſtinées pour le Fort de Natehoüat dans Lacadie, aprés s'être battu contre un Anglois qui l'avoit bien maltraité. Les nouvelles de Lacadie portoient auſſi que les Abenaguis s'étoient remis à faire la guerre, qu'ils avoient fait pluſieurs courſes ſur les Anglois dont ils avoient tué une trenteine, & qu'ils avoient ſurpris un pe-

tit bâtiment dans la rade d'une petite Isle, sur lequel ils en tuërent & blesserent vingt-cinq.

Nos Hurons de Michilimakinak n'étoient pas si bien intentionnez pour nous que ceux-ci. Ils ne cherchoient qu'à troubler le repos & la tranquilité de nos autres Alliez. Ils fausserent toutes les protestations d'alliance qu'ils avoient jurées au Comte de Frontenac. Ils se déclarerent ouvertement contre nous. En effet, Monsieur, les Iroquois qui faisoient tout ce qu'ils pouvoient pour les attirer dans leurs interêts, leurs avoient envoyé trois Députez, avec autant de Colliers, pour les engager à conclure cette Paix qu'ils souhaitoient avec tant de passion.

Ce seroit une trés-grande discussion de vous expliquer tous les motifs qu'ils avoient de se soustraire de l'obeïssance que ils avoient toûjours promise. L'interêt seul & le debit d'eau-de-vie chez eux en étoient les plus pressans. Ils se plaignoient que l'on refusoit de prendre leurs grands castors selon leur poids, & ils prétendoient boire à leur fantaisie.

Il n'eût pas été fort difficile de remedier à l'un si les marchandises n'avoient pas été si cheres par les risques que l'on court de les aporter de France, & si les

Agens de la Ferme du castor n'eussent pas voulu s'arrêter à cette circonstance, qui leur paroissoit préjudiciable. Mais quelle apparence, Monsieur, de consentir à un commerce d'eau-de-vie, qui ne pouvoit causer que le desordre & le scandale, la ruïne & la perte de quantité d'ames que l'on a tant de peine à élever à la connoissance du vrai Dieu. La boisson les abrutit si fort, que pour peu qu'ils en prennent ils ne font point difficulté de commettre toutes sortes de crimes. Tout est permis à celui qui est ivre. L'homicide & le parricide en sont les suites ordinaires, & ils croyent en être quitte pour dire, j'étois ivre quand j'ai tué un tel, & sous prétexte que le crime est impuni chez eux, parce qu'ils sont tous égaux, ceux qui conservent de loin quelques animositez contre quelqu'un de leurs Freres, s'enivrent d'un propos deliberé pour en tirer vengeance. Il étoit donc plus glorieux au Comte de Frontenac, & plus avantageux en même temps pour l'accroissement de la Foi, de se voir exposé de perdre quelques-unes de nos Nations Alliées, que de souffrir de pareils desordres.

Les Hurons qui étoient donc les premiers mobiles de cette grande desunion dont on étoit menacé à tout moment, en-

voyerent des Députez au Comte de Frontenac avec un Collier, pour savoir sa derniere resolution sur la Paix avec l'Iroquois. Il n'eut garde d'accepter ces propositions; il leur laissa la liberté de faire ce qu'ils voudroient, ne leur demandant autre chose sinon qu'ils se souvinssent de l'avis que il leur donnoit, que toutes les démarches que les Iroquois faisoient n'étoient que pour les mieux surprendre, & les trahir à la premiere occasion. Que l'exemple seul de la mort récente de Kouchekoue & de ses camarades qui avoient été tuez à la vûë des Députez qui venoient leur proposer la Paix, devoit les faire sortir de l'aveuglement où ils étoient, qu'au reste il se passeroit bien d'eux pour faire la guerre aux Iroquois.

La desolation ne fut pas si grande que on l'auroit pû se le persuader. Le Kiskakon n'agit point comme le Huron. Il dit nettement qu'il n'avoit point de part à tout ce qu'il avoit fait, & qu'il étoit bien aise de le lui déclarer que sa Nation suivroit toujours la voix d'*Onontio*, soit qu'il voulut la paix, soit qu'il voulut la guerre.

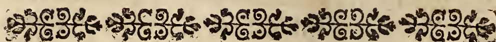
L'Outaouak Cynago en dit autant, & le Nepicirinien ajoûta, que pour lui il ne

vouloit

vouloit point retourner en son païs; mais qu'il demeureroit auprés d'*Onontio*, pour être témoin des entreprises qu'il disoit être sur le point d'executer. L'Envoyé des Hurons qui étoit double & artificieux, fut assez surpris de voir que l'on n'étoit pas de son sentiment. Tels ont été les mouvemens de guerre de ces Sauvages, à qui il ne manque qu'un peu de discipline dans l'Art Militaire pour embarasser des Generaux les plus experimentez. Il ne falloit pas un homme moins habile que Monsieur de Frontenac pour réduire une pareille Nation sous l'obeïssance du Roi. J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre trés-humble, &c.



X. LETTRE.

Arrahtio Ambassadeur Iroquois demande la Paix.

Otaxesté Chef Oneyout, médiateur de la Paix, s'offre pour ôtage.

Le Comte de Frontenac donne ordre aux préparatifs de la guerre contre les Iroquois, nonobstant la nouvelle de la Paix entre la France & l'Angleterre.

Grande consternation parmi les cinq Nations Iroquoises, de la mort du redoutable la Chaudiere Noire, tué par des Algonkins.

Mort du fidelle Aurioüaé, Auteur des dernieres guerres des Iroquois.

Les Iroquois sont choquez contre le Chevalier de Bellomont General de la Nouvelle Angleterre, qui veut les regarder comme sujets de la Couronne.

Different du Comte de Frontenac avec ce General sur ce sujet.

MONSEIGNEUR,

Que de vertus éclatantes dont j'ai été

autrefois témoin dans votre perſonne, & que de ſujets pleins de gloire & d'honneur j'aurois à tracer ici. En effet, votre vie n'eſt qu'un tiſſu & un amas d'objets qui vous ont fait tant d'honneur dans l'Egliſe ; mais au milieu de ce qui peut vous donner un ſi grand relief dans le monde c'eſt l'eſtime particuliere que le plus grand Roi de la terre fait de votre merite qu'il a reconnu par un eſprit de diſcernement ſi judicieux. Le Clergé de France peut ſe vanter d'avoir un des plus ſavans Prélats de la Chrétienté, un ſecond Auguſtin, & une des plus fermes & inébranlables colonnes de l'Egliſe.

Ce n'eſt pas ici un endroit à rapeller tout ce que j'ai connu ſi particulierement en vous, Monſeigneur, c'eſt un ſujet bien different qui m'engage d'avoir l'honneur de vous écrire. Vous avez été ſurpris ſans doute quand vous avez apris ma metamorphoſe, ce que c'eſt que la biſarrerie & l'inconſtance du cœur humain. Je ſuis preſentement un Iroquois, & vous me permettrez que je vous entretienne de quelques faits qui regardent cette Nation.

L'éloquence a de grands attraits, elle touche l'oreille, elle anime les paſſions, elle fortifie l'eſprit, elle excite les affections de l'ame, elle a un don de perſua-

der quand elle s'inſinuë agreablement, & ſi elle ne vient pas toûjours à bout de ſes deſſeins, elle ébranle du moins les eſprits.

Otaxeſté Chef Onneyout, qui ſe trouvoit comme médiateur de la Paix entre nous & les Iroquois, étoit naturellement éloquent ; il faiſoit tout ce qu'il pouvoit pour inſpirer les ſentimens de Paix à ceux-ci. Il avoit été aſſez heureux pour fléchir une partie de ſa Nation, & il engagea les Onnontaguez, les Goyogouins, & les Tſonnontouans, à envoyer au Comte de Frontenac deux Députez des plus conſiderables pour parler d'un veritable accommodement.

Arrahtio qui en étoit un des Anciens d'Onnontagué, porta la parole au nom des quatre Nations. Il s'excuſa d'abord dans l'Audience publique qu'on lui donna d'avoir été ſi long-temps à executer ce que Otaxeſté leur avoit conſeillé de faire pour rentrer en grace auprés de leur Pere *Onontio*, & de ce que les Tſonnontouans qui étoient occupez à pleurer la mort de leur Chef, tué par les Outaouaks, avoient beaucoup tardé à venir. Il preſenta enſuite cinq Colliers.

PREMIER COLLIER.

Mon Pere, vos enfans les Iroquois, principalement les Onnontaguez, dans le

deſir qu'ils ont de la Paix, viennent faire le chemin avec les Onneyouts, qui ont déja commencé les premiers pas pour aller & venir librement, tant par eau que par terre, pour terminer les affaires.

SECOND COLLIER.

Par la moitié de ce Collier je te donne, *Onontio* mon Pere, une portion cordiale, pour faire ſortir de ton cœur tout le chagrin que nous pouvons t'avoir donné par le paſſé.

Par l'autre moitié je t'aſſure que j'ai arrêté toutes les haches de ma jeuneſſe, en ſorte que je n'ai pas laiſſé partir aucuns Partis depuis la campagne d'Onnontagué.

TROISIE'ME COLLIER.

Les quatre Nations d'enhaut reconnoiſſent leur faute, & le châtiment qu'ils ont reçû dans la campagne de l'année derniere les rend ſages & les met hors d'état de ne plus donner occaſion de les châtier de la ſorte.

QUATRIE'ME COLLIER.

Je ne prends preſentement que des penſées de Paix, à l'imitation de mes anciens Peres qui conſervoient toûjours la Paix avec *Onontio*, & pour cet effet j'attache par ce Collier le Soleil, pour diſſiper les broüillards des méchantes affaires du paſſé.

CINQUIE'ME COLLIER.

La resolution de Paix est prise, quoi que l'on m'ait tué plusieurs de mes Considerables, cela ne m'a pas fait perdre l'esprit, & je faits par ce Collier une fosse pour mettre les morts sans vouloir les venger. Les Onnontaguez & les Onneyouts entreprennent de faire accepter à toutes les Nations Iroquoises ce qu'ils avancent par ces Colliers.

Arrahtio s'adressant aux Jesuites qui étoient à ce Conseil, leur dit: nous sommes dans la resolution d'embrasser la Foi selon les instructions que vous nous en avez donné pendant que vous demeuriez avec nous.

Otaxesté avoit beaucoup fait que d'avoir engagé ces quatre Nations à envoyer des Deputez au Comte de Frontenac. Toutes ces propositions de Paix ne paroissoient pas encore bien solides. Comme ce General ne voyoit pas revenir les Esclaves François, n'y ceux de ses Alliez, il se défia de cette negociation. Otaxesté, qu'il aimoit, leur servit de Sauvegarde, car il n'auroit pû s'empêcher de les faire repentir de leur faute. Il voulut suspendre encore son ressentiment, & leur accorda à deliberer le lendemain, sur les assurances qu'ils lui donnerent de leur bonne foi.

Otaxefté porta la parole pour toutes les Nations dans la feconde Audience : il exagera beaucoup la triftefle où elles étoient de la perte de tant de Chefs & de guerriers que les François & leurs Alliez avoient tué depuis quelque temps. Ce Chef qui fe voyoit écouté favorablement tâchoit de perfuader la fincerité des Iroquois, (c'eft une qualité qui leur eft bien extraordinaire) & s'offrit même de refter pour ôtage ; marque de la droiture avec laquelle ils agiffoient.

Le Comte de Frontenac n'avoit garde, Monfeigneur, de le recevoir pour ôtage, il étoit pleinement convaincu de fa fidelité, & de celle de quelques cabanes Onneyoutes. Il vouloit avoir pour garant un autre Chef, duquel il pût croire qu'il reftoit dans l'efprit quelques mauvaifes impreffions, & non pas un enfant foûmis à fon Pere tel qu'étoit Otaxefté, qui avoit fa cabane au Saut. Il les preffa fort de s'expliquer, & leur dit même que s'ils n'avoient pas d'autre chofe que ce qu'ils lui avoient dit la veille, le chemin leur étoit libre pour s'en retourner, & qu'il verroit de fon côté ce qu'il auroit à faire.

Ce difcours fi fec les embaraffa un peu. Enfin foit que la politique ou que la neceffité les obligea de fe tirer adroitement

de l'embarras où ils s'alloient plonger, Arrahtio s'offrit de rester pour ôtage de la part des quatre Nations, & Otaxesté s'en retourna porter le Resultat de la députation.

Les Aniez qui ne paroissoient point prendre part dans cette négociation laissoient agir les autres sans s'en mettre beaucoup en peine, parce qu'ils se flâtoient de la protection des Anglois leurs voisins.

Le Comte de Frontenac resolut d'y envoyer l'Hiver de Louvigni à la tête de cinq cens hommes. La quantité de néges qu'il y eût dans ce temps empêcha les habitans des isles & de la côte du Sud de se mettre en marche; ce qui fit avorter cette entreprise qui auroit donné un grand poids aux affaires, si d'ailleurs Abraham Officier des Milices d'Orange n'eût aporté une Lettre de la part de Pitre Schayler Colonel, Commandant à Orange, & de Delluys Ministre de ce lieu, par laquelle ils mandoient au Gouverneur de Montreal que la Paix étoit faite entre les Couronnes de France & d'Angleterre, dont il lui envoyoit les articles. Le Comte de Frontenac à qui l'on dépêcha un Exprés, demanda aux Envoyez Anglois s'ils n'avoient pas amené avec eux les prisonniers François qui pouvoient être dans leurs

quartiers? Ils dirent que l'abondance des néges avoit rendu les chemins presque impraticables. Il differa aussi de rendre les leurs jusqu'à ce que la navigation fut ouverte. Quoi que ceux ci assurassent qu'ils avoient arrêté la hache de leurs Sauvages, on ne laissa pas de continuër les préparatifs que l'on avoit commencez pour un parti en canot, suivant les démarches que l'on verroit faire aux Iroquois.

L'on aprit, Monseigneur, que ceux-ci étoient à la chasse aux environs du Fort Frontenac, au nombre de trente à quarante Onnontaguez, commandez par le fameux la Chaudiere Noire, Chef de guerre, qui avoit dit à quelques François du Fort que les Anciens devoient incessamment partir pour conclure la Paix, & que en attendant leurs jeunes guerriers devoient aller en guerre contre les Outaouaks, pour venger la mort de plus de cent des leurs qui avoient été tuez depuis un an.

Ce procedé si inégal faisoit bien connoître le caractere de ces Barbares, toûjours alterez du sang humain, jusques à sacrifier le repos public à leur vengeance.

Pendant que la Chaudiere Noire chassoit aux environs du Fort, sans que la Gemeraye qui y commandoit pût en attirer

dedans quelqu'un, il survint une trenteine de jeunes Algonkins qui donnerent si vigoureusement sur eux qu'ils en tuërent une vingteine sur la place, firent six prisonniers avec deux femmes. Les Algonkins perdirent six de leurs plus braves. Ce coup fut d'autant plus sensible aux Iroquois que l'on trouva parmi les morts la Chaudiere Noire, qui avoit été tué par de jeunes guerriers, dont le plus âgé n'avoit que vingt ans. Ce Chef qui étoit la terreur de toute l'Amerique Septentrionale, ne pût s'empêcher de dire en mourant: *Faut-il que moi qui ai fait trembler toute la terre, meure de la main d'un enfant.*

Les Iroquois ont toûjours si à cœur cette action, que quelque Paix qu'il puisse y avoir entre ces deux Nations, ils s'en vengeront tôt ou tard si jamais ils se rencontrent. Sa femme fut aussi du nombre.

La consternation universelle qui s'étoit répanduë parmi les cinq Nations Iroquoises sur la mort de ce grand Chef, fut un prétexte pour differer l'execution de la parole qu'ils avoient donnée de venir au Printemps achever ce qu'Arrahtio & Otaxesté avoient proposé l'Automne dernier, soit que cela fut vrai ou faux, du moins la perte de ce Chef les déconcerta si fort que la tristesse où ils étoient leur fit cesser tous leurs projets.





Le fidel Auriouaé arriva à Quebec quelque temps aprés ces nouvelles, il y avoit un an qu'il en étoit absent, il avoit été chasser pendant ce temps avec les Goyogouins sa Nation, & s'en revint chercher son asile ordinaire auprés de son Pere le Comte de Frontenac. Il fut attaqué d'une pleuresie qui lui causa la mort trois jours aprés son arrivée. Il avoit donné trop de marques de sa fidelité au service du Roi, pour ne pas meriter quelque distinction à ses funerailles.

Comme il étoit instruit des misteres de la Religion on lui fit ses Obseques avec les Ceremonies Ecclesiastiques, & il avoit donné tant de preuves de sa valeur qu'on lui rendit celles que l'on accorde d'ordinaire aux Officiers. Il avoit une pension du Roi, & il ne manquoit pas d'aller tous les mois chez le Tresorier de la marine *chercher sa lune*, qui étoit sa paye.

Comme on lui parloit en mourant de Jesus-Christ, que les Juifs avoient crucifié, il s'écria : que n'étois-je là, j'aurois vengé sa mort, & je leur aurois enlevé la chevelure.

La nouvelle de la Paix entre la France & l'Angleterre fut derechef confirmée par les Anglois, qui renvoyerent au Port-Royal les prisonniers François qui se trou-

verent chez eux , & laisserent au Baron de saint Castin la copie du traité de Paix, pareille à celle que le Chevalier de Bellomont Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avoit envoyé à Quebec, mais les Abenaguis furent bien surpris de ce que l'on ne leur rendoit point les leurs à une Paix generale.

Ce mépris qu'ils crûrent que les Anglois avoient pour eux dans une conjonĉture si honorable, leur auroit fait continuër leurs courses ordinaires sans les ordres qu'ils reçûrent du Comte de Frontenac de suspendre pour quelque temps leurs haches. Ils avoient fait des coups assez considerables pendant l'Hiver : les chevelures enlevées & la quantité de prisonniers qu'ils avoient, suffisoit pour que les Anglois commençassent à se lasser de tous les maux qu'ils ressentoient tous les jours. Nous reçûmes à la fin une vingteine de prisonniers de toute sorte d'âge. On leur remit les leurs qui auroient été en petit nombre si l'on avoit eû égard aux larmes de plusieurs enfans qu'on ne jugea pas être d'âge à pouvoir choisir le lieu de leur demeure. Ceux qui étoient entre les mains des Iroquois étoient assez à plaindre. Le Chevalier de Bellomont vouloit s'en rendre maître pour nous les renvoyer ; le Comte

Comte de Frontenac le remercia de son entremiſe ; ç'eût été une foibleſſe trés-grande à ce General que de ſe ſervir de ce canal, l'on eût crû que les Iroquois euſſent été ſous l'entiere domination de l'Angleterre, c'étoit à nous à continuër l'accommodement qui étoit déja commencé entre ces Sauvages & nous indépendamment de la Paix de l'Europe ; c'étoit d'eux-mêmes que nous voulions recevoir les nôtres juſqu'à ce que la Cour en eût décidé, ou du moins que les deux Couronnes euſſent choiſi des Commiſſaires. D'ailleurs cette prétenduë domination des Anglois ſur les Iroquois & ſur d'autres Nations, eſt une chimere qui ſe détruit d'elle-même par le temps conſiderable que nous avons pris poſſeſſion de ces terres, tant par les Miſſions que par les Garniſons que nous y avons eûës. Le refus que fit le Comte de Frontenac de recevoir de leur part nos François Eſclaves, ne diminua rien de la bonne intelligence qui devoit être entre les deux Nations ; il pria le Chevalier de Bellomont de faire faire raiſon aux Abenaguis de pluſieurs de leurs gens que l'on gardoit à Baſton, que cela l'avoit empêché de les obliger à lui remettre pluſieurs Anglois qu'ils avoient, qu'il feroit tous ſes éforts pour les arrêter, mais qu'il les

savoit si fort irritez qu'il ne pouvoit absolument se promettre d'empêcher ceux de Lacadie de continuër leurs hostilitez.

Les Nations Outaouakses étoient dans des mouvemens continuels qui nous donnoient beaucoup d'inquietude, la plus grande partie vouloient abandonner nos interêts. Ce délabrement ne pouvoit avoir que des suites trés-fâcheuses. L'Iroquois même profite de cette desunion, & lors qu'il voit des Nations en divorce il fait mieux son coup sur eux; il n'y avoit que les Outaouaks Cinagos, les Kiskakons, & les gens du Sable qui vouloient tenir pour nous.

Chingouessi Chef des Cinagos se rendit à Quebec au mois de Juillet avec des Députez des deux autres Nations, pour se plaindre de la mes-intelligence de leurs freres: il presenta au Comte de Frontenac un Collier en particulier, sans la participation de ceux qui l'avoient accompagné, & lui dit. Mon Pere, je suis venu ici pour vous écouter & vous obeïr; j'espere que ceux qui sont venus avec moi, les Culs-coupez & les Sablez, aprés avoir entendu votre parole ne persisteront point dans la résolution où ils sont de quitter leur feu de Michilimakinak pour l'aller faire ailleurs. Je suis résolu, & tous ceux de ma

Nation, de faire mon feu auprés de celui des François & de mourir avec eux. Comme je m'opose à ceux qui veulent le porter ailleurs, je crains qu'il n'y ait des gens mal intentionnez qui ne veüillent m'empoïsonner; c'est ce qui fait que je te donne ce Collier, pour te prier de me faire donner un preservatif contre la medecine qu'ils pourroient me donner.

Le Comte de Frontenac les assembla, Monseigneur, deux jours aprés, & leur parla de la sorte.

Mes enfans, j'ai bien de la joye que vous soyez venus me voir pour écouter ma parole: j'ai oüi dire qu'il y a de mauvais esprits qui font ce qu'ils peuvent pour faire lever le feu de Michilimakinak, & vous faire separer les uns des autres.

Je ne croi pas que les veritables hommes prennent cette mauvaise pensée; la mienne est toûjours que vous restiez là où vous êtes maintenant jusqu'à ce que les affaires soient bonnes, & que vous soyez hors de risque, pour lors je verrai avec vous à choisir une terre où vous trouviez vos commoditez pour la vie, pour la traite, & où vos enfans puissent vivre en repos.

Vous voyez que depuis que votre feu est allumé à Michilimakinak vous y avez eû toûjours de l'avantage sur vos ennemis,

votre jeunesse y est augmentée, & si vous vous separez les uns des autres il arrivera que vous trouvant moins forts votre ennemi vous mangera sans peine & vous ira chercher en quelque lieu que vous vous retiriez: ce n'est pas l'éloignement qui lui fait peur, c'est le nombre des hommes ramassez ensemble qui l'empêchent de s'aprocher de leurs villages.

Toi Kiskakon, toi Nation du Sable, & toi Cinago, qui êtes venus ici pour écouter ma voix de la part de votre village, voici chacun un Collier que je vous donne, je vous lie tous les trois ensemble. Ces trois Colliers vous disent de quitter la pensée de lever le feu de Michilimakinak, & de ne vous point separer n'y desunir les uns d'avec les autres jusques à ce que les affaires soient meilleures.

En leur donnant les presens.

Voila ce que je vous donne pour vous recompenser d'être venus chercher ma parole: lors que je serai à Montreal je vous apellerai au Conseil, je vous parlerai, & aux autres qui y sont. Je parts demain, je serois bien aise que mes enfans me fissent compagnie jusques-là.

Je ne baisse point le Casse-tête contre l'Iroquois, au contraire je suis resolu de les fraper plus fortement que jamais s'ils n'exe-

cutent bien tôt ce qu'ils m'ont promis, c'est-à-dire de me ramener tous mes prisonniers & les vôtres, & vous pouvez vous assurer que je ne ferai jamais de Paix avec eux que tous mes enfans n'y soient compris. Méfiez-vous toûjours de l'Iroquois, il vous trompera : faites bonne découverte dans votre route, regardez bien devant & derriere vous.

Le Comte de Frontenac trouva à son arrivée à Montreal Longekan Chef des Kiskakons, & autres Considerables, qui n'avoient pas accompagné Chingouessi à Quebec. Ce Chef avoit été fort ébranlé pour suivre le torrent de bien d'autres qui vouloient se rendre chez les Iroquois : il parut à la fin rentrer en lui même, du moins il fit semblant d'oublier le dessein qu'il avoit eû d'abandonner Michilimakinak. Pour ce qui est des Hurons plusieurs ayant quitté nos interêts se joignirent aux Tsonnontouans, & firent coup dans les deserts de Michilimakinak, où ils tuërent du monde.

Sainte Joüanne, l'un des Chefs de guerre de ces premiers qui étoient avec nous, se mit en marche pour arrêter ces transfuges ; il les joignit dans la riviere de Michigan, il les tua à la reserve de quatre qui se sauverent en canot. Tonti qui étoit Commandant de Michilimakinak, crût

qu'il étoit de son devoir de donner un exemple qui pût inspirer de la crainte à ceux qui se hasarderoient de nous quitter, pour venir égorger ensuite leurs freres, il en fit brûler un. C'est ainsi, Monseigneur, que l'on est contraint en Canada de repousser le feu par le feu. Si le Comte de Frontenac en eût d'abord agi de même avec les Iroquois, il eut arrêté cours à bien des maux.

Les Marchands qui avoient prêté leurs effets aux Voyageurs pour faire la traite chez les Outaouaks, suplierent Mr. de Frontenac de les faire décendre pour en être payez : leur sejour qui étoit trop long auroit été fort préjudiciable au païs. D'ailleurs le retour des François auroit donné trop d'ombrage à ces Députez, qui étoient toûjours avec nous, s'ils n'eussent été prévenus par les raisons qu'on leur fit entendre. Il survint heureusement une conjončture qui fit beaucoup de plaisir au Comte de Frontenac quelques jours auparavant le départ de Cheingouessi. Segayesté Sauvage du Saut qui avoit accompagné Otaxesté, & les autres Deputez qui s'en retournerent porter aux Iroquois les dernieres résolutions de leur Pere *Onontio*, arriva à Montreal chargé d'un Collier, de la part du Conseil d'On-

nontagué. Ce Collier disoit que les Onnontaguez étoient occupez à pleurer la mort de la Chaudiere Noire, & de leurs guerriers, tuez ou pris par un Parti d'Algonkins, qu'ils n'ont pas la force de marcher, qu'ils prient *Onontio* de ne se point ennuyer, parce que tous leurs plus Considerables, & ceux qui avoient de l'esprit sont morts, & qu'ils n'ont plus personne qui soit capable de leur en donner; l'exhortant de leur renvoyer Arrhatio leur ôtage, & les Prisonniers faits dans ce dernier coup, & de faire partir le Capitaine Maricour qui pourroit ramener les François qui sont Esclaves chez eux. Ce jeune Sauvage ajoûtoit que les Iroquois lui avoient paru resolus de faire la Paix avec nous, mais qu'il ne les croyoit pas dans les sentimens de la conclure avec nos Alliez.

Il n'en falut pas davantage, Monseigneur, pour toucher vivement ces Députez Outaouaks qui avoient peur de devenir notre victime; mais le Comte de Frontenac sçût bien rassurer leurs esprits qui paroissoient accablez, lors qu'il rejetta ce Collier au nez de celui qui s'en étoit chargé, & lui dit que puisque les Iroquois pleuroient pour un coup si peu important, il leur donneroit bien tôt matiere de pleu-

rer d'une autre sorte, & leur feroit encore sentir la pesanteur de son casse-tête.

Vous pouvez voir par ce Collier (s'adressant aux Outaouaks) qu'il ne tient qu'à moi de faire la Paix pour moi seul. Si je continuë la guerre, ce n'est que pour vous que je le faits. Je n'agis point en secret, & ne concluërai jamais une bonne affaire sans vous y comprendre, & retirer vos prisonniers comme les miens; ayez donc toujours le casse-tête à la main, voila de la poudre & des balles que je vous donne pour vous battre sur la route & pour aller chez les Iroquois. Ainsi fut congedié ce Sauvage & les Outaouaks.

Egredere, Onnontagué de Nation, qui demeure à la Montagne, eut de la peine de voir en cette rencontre le peu de sincerité de ses freres. Quoi qu'il les eut quittez pour demeurer avec nous, il ne laissoit pas d'avoir beaucoup de relation avec eux autant que sa fidelité ne l'engageoit point contre son devoir. Il pria le Comte de Frontenac de trouver bon qu'il envoya à Onnontagué sa Nation le même Tegayesté de son Chef, sans qu'il parut que ce fut de sa part. Comme ce message étoit assez indifferent au Comte de Frontenac, il y consentit. Egredere le chargea de trois branches de porcelaine,

La premiere étoit ſelon leur ſtile ordinaire, pour déboucher les yeux aux Onnontaguez, & les prier de ceſſer leurs larmes.

La ſeconde étoit pour leur laver la gorge. La troiſiéme pour effacer le ſang qui étoit répandu ſur leurs nattes.

Ces trois branches étoient pour ainſi dire un compliment de condoleance que il leur faiſoit ſur la perte du fameux la Chaudiere Noire, qui leur étoit ſans doute bien ſenſible. Il y joignit un Collier & chargea Tegayeſté de dire ces paroles aux Onnontaguez.

Par la premiere moitié. Je t'ordonne qu'auſſi-tôt que le porteur te preſentera ce Collier, tu envoye par toutes les Nations Iroquoiſes pour leur dire d'amener tous les priſonniers François & Sauvages leurs Alliez, & ceux qui n'écouteront point cette parole ſont morts.

Par l'autre moitié. Je vous conſeille, vous Onnontaguez, quand même les autres Nations ne voudroient pas venir, de décendre inceſſamment à Montreal, & d'amener tous les priſonniers. N'ayez point de crainte il ne vous arrivera rien de fâcheux, & n'écoutez point les Anglois, qui ne vous donnent des conſeils que pour votre perte. Si vous n'écoutez

pas ma parole, je ferai le premier à vous aller faire la guerre.

Les Outaouaks partirent ensuite. Monsieur de Montigni Grand-Vicaire de Monsieur l'Evêque, profita de cette escorte pour aller établir des Missions dans le Mississipy.

L'on aprit, Monsieur, par Lacadie la confirmation de la Paix generale concluë en Europe. Monsieur le Comte de Pontchartrain envoya des Lettres de cachet au Comte de Frontenac, à Monsieur l'Evêque, & au Conseil Souverain, pour en rendre graces à Dieu.

Il étoit assez indifferent au Canada d'avoir la Paix avec la Nouvelle Angleterre, celle des Iroquois nous étoit plus de consequence. Le Chevalier de Bellomont prétendoit qu'elle se fit par son entremise. Il se plaignit par des Députez qu'il envoya au Comte de Frontenac, que les Iroquois étant sujets d'Angleterre, on leur avoit tué ou enlevé quatre-vingt quatorze guerriers depuis la publication de la Paix.

Les Iroquois n'étoient pas tout-à-fait du sentiment de ce General, qui vouloit les rendre Vassaux de la Couronne d'Angleterre.

Les Aniez qui s'étoient trouvez dans un Conseil à Orange avec les quatre au-

tres Nations, lui dirent directement qu'ils étoient nez avant l'Anglois sur cette terre, & qu'ils prétendoient, quand il ne resteroit plus qu'un seul Anié, être les Maîtres des lieux qu'ils occupent, & pour faire voir qu'ils leur appartiennent, ils jettoient tous les papiers au feu, afin que l'on ne puisse pas dire qu'ils l'ayent engagé ou aliené.

Aprés que les Aniez eurent dit leurs sentimens, les Onnontaguez prirent la parole & prierent le Chevalier de Bellomont de les vouloir entendre.

C'est nous, dirent-ils, qui avons lié le navire Anglois, & qui l'avons attaché à un arbre sur la montagne d'Onnontagué, afin qu'il parut de plus loin, parce qu'il étoit mal attaché sur le bord du lac Occean. Dans ce Navire nous nous assemblâmes tous. Il n'y avoit point de feu, & il n'y avoit que des feüilles pour nous couvrir. C'est-là où nous nous joignimes & nous reconnumes pour freres, nous liant avec du fer, pour ne nous point separer.

C'étoit, Monseigneur, faire assez connoître leur indépendance. Auparavant que les Iroquois en fussent venus à cette explication, le Chevalier de Bellomont avoit demandé aux Anciens quel plaisir il leur

pouvoit faire, & quelle peine ils pouvoient avoir afin qu'il pût les ſoulager & y apporter le remede neceſſaire. Ils le prierent d'engager le Comte de Frontenac de ſouffrir que leurs Parens qui ſont au Saut & à la Montagne les vinſſent viſiter, afin de pouvoir renouveller l'amitié qui étoit entr'eux & les pouvoir voir, qu'il faloit oublier de part & d'autre toutes les peines qu'ils s'étoient faites les uns aux autres. Ils lui preſenterent pour cet effet trois Colliers qui étoient liez enſemble, par leſquels ils témoignerent, qu'ils avoient renvoyé diverſes fois à *Onontio* pluſieurs priſonniers, ſans qu'il leur en eut renvoyé aucun des leurs.

Que depuis l'Hiver, qu'il leur a fait dire qu'il faiſoit la Paix avec *Onontio*, on leur avoit tué quatre-vingt-dix perſonnes. Qu'il prioit *Onontio* qu'on leva le feu du Fort Frontenac, & qu'on le détruiſit.

Comme il ſe trouvoit par haſard à Orange pluſieurs de nos Sauvages du Saut, que la curioſité où l'envie de revoir leurs parens avoit porté de venir à Anié, les cinq Nations prierent ce General de les retenir juſques à ce que quelques-uns des leurs fuſſent à Montreal, pour être témoins de la maniere avec laquelle les François agiſſoient avec les leurs, & qu'*Onontio* rete-

noit

noit toûjours. Le Chevalier de Bellomont n'avoit garde de faire une pareille démarche. Il leur dit qu'ils ne devoient pas s'étonner si leurs affaires alloient si mal, qu'ils parloient de Paix, & venoient trouver *Onontio* les uns aprés les autres, sans rien conclure ; mais que s'ils vouloient venir à bout de cette affaire, il faloit qu'ils lui amenassent tous les Esclaves François & les Sauvages, Alliez d'*Onontio*. qu'ils les lui remissent entre les mains, pour les lui ramener tous ensemble, leur laissant la liberté de faire la Paix où la guerre aux Sauvages Alliez des François, leur défendant en même-temps d'oublier ce qui s'étoit passé. J'allume un feu, leur dit-il, pour y jetter toutes les méchantes affaires. Je vous prie d'en faire autant quand vous serez de retour chez vous. Il leur fit present de trois juste-au-corps d'écarlate, & d'un paquet de porcelaine enfilée, afin qu'ils pussent executer ce dont il les prioit.

Nos Sauvages le remercierent du present qu'ils recevoient, & lui dirent qu'ils n'avoient rien à lui répondre, n'étant point venus à Orange pour parlementer.

Les Sauvages Loups qui ne voyoient rien de solide sur la Paix avec les Iroquois, prierent ces Sauvages du Saut en cas que

la guerre recommença avec les Anglois & les François, de les laisser agir sans épouser de part & d'autre leurs interêts, étant plus à propos de laisser passer les haches par dessus leurs têtes.

Quelques jours aprés, Monsieur, il arriva à Montreal sous le Passeport du Chevalier de Bellomont quatre Esclaves François, qui étoient depuis quelques années chez les Aniez. Il en resta huit dans leur Village, qui avoient entierement oublié leur patrie & leur langue. Quoique la Paix avec les Iroquois étoit indecise, quelques familles d'Aniez ne laisserent pas de venir visiter leurs parens au Saut. On leur permit d'agir à Montreal avec toute sorte de tranquilité, comme si nous eussions été dans la plus profonde Paix.

Le Marquis de Contré Blenac qui commandoit le Poly, arriva sur ces entrefaites à Quebec, ce qui obligea le Comte de Frontenac de décendre.

Il ne fut pas plutôt arrivé que le Chevalier de Bellomont lui envoya le frere de Pitre Schuiler Commandant d'Orange, accompagné de cinq autres Députez, pour lui faire savoir qu'il avoit eû une Conference avec les cinq Nations Iroquoises, qui l'avoient prié de les continuër sous la protection du Roi d'Angleterre, s'étant

plaints qu'au préjudice du Traité de Paix dans lequel ils se croyoient compris, se regardant comme ses Sujets, on leur eût tué ou enlevé quatre-vingt quatorze personnes. Le Chevalier de Bellomont lui reprochoit qu'il avoit envoyé deux Sauvages revoltez de la Nation d'Onnontagué, (c'est ainsi que les Anglois apellent les Iroquois qui quittent leur Patrie pour s'habituër avec les François, chez qui ils prennent une connoissance du vrai Dieu,) pour leur dire que s'ils manquoient à lui venir demander la Paix dans quarante-cinq jours, il marcheroit chez eux à la tête d'une Armée pour les y contraindre par force; ce qui l'oblige de lui déclarer qu'il a les interêts de son Roi trop à cœur pour souffrir que l'on traite les Iroquois en ennemis; qu'il leur a ordonné d'être sur leurs gardes, & en cas qu'ils soient attaquez de faire main basse sur les François comme sur les Sauvages qui les accompagneroient, & que pour les mettre en état de se défendre il leur avoit donné des armes & des munitions de guerre, & qu'il envoyoit son Lieutenant Gouverneur avec les Troupes reglées du Roi d'Angleterre pour les joindre, & s'opposer aux actes d'hostilitez que l'on voudroit entreprendre sur eux, & en cas de refus il

dresseroit tout ce qu'il y a d'hommes dans les Provinces de son gouvernement pour repousser & user de represailles du domage que l'on feroit à ses Iroquois.

Le Comte de Frontenac ne fit pas beaucoup d'état de cette lettre, quoiqu'il estima la personne de qui il l'avoit reçûë. On eût seulement bien soin de ces Députez à qui l'on fit bonne chere pendant le sejour qu'ils firent à Quebec. Ils eurent même le temps de voir les endroits où quelques années auparavant le General Phips avoit si mal réüssi. Il étoit pourtant de la bienseance au Comte de Frontenac de faire réponse au General de la Nouvelle Angleterre. Il lui fit savoir, Monsieur, qu'il ne devoit pas s'ingerer de vouloir traverser une affaire qui étoit déja commencée, & que l'on pouvoit regarder comme domestique, puisqu'elle étoit entre un Pere & des Enfans, qu'il essayoit de ramener dans leur devoir par toutes sortes de voyes, étant resolu d'user des plus severes, si celles de la douceur n'avoient pas leurs effets. Qu'au reste le Roi, & celui d'Angleterre, nommeroient chacun des Commissaires de leur part pour régler les limites des païs; qu'ainsi la décision ne dépendoit pas de lui pour lui prescrire des bornes dans cette conjoncture, qu'il ne de-

mandoit aux Iroquois que l'execution de la parole qu'ils lui avoient donnée de ramener generalement tous les prisonniers François & Sauvages ses Alliez, qu'ils avoient, & pour laquelle ils lui avoient laissé des ôtages avant que l'on sçût que la Paix eut été faite en Europe.

A peine ces Envoyez étoient à moitié chemin de Montreal, que le frere de Tegayesté & un jeune Sauvage arriverent avec deux Françoises & un enfant, qui étoient depuis dix ans chez eux. Celui-ci vint donner avis à *Onontio* de la part de sa Nation que les Anciens des quatre autres devoient partir dix jours aprés eux, qui ramenoient tous les François. Bien plus les Iroquois se broüillerent avec les Anglois, ausquels ils refûserent les Esclaves François qu'ils avoient pris pendant la guerre. Ils dirent même au Chevalier de Bellomont qu'en étant maîtres, ils les remeneroient eux-mêmes quand il leur plairoit. Je ne vois pas, Monseigneur, que les Sujets d'un Souverain osassent parler avec tant de hauteur, sans courir risque de se rendre criminels.

N'avons-nous pas vû cependant de quelle maniere ils firent main basse sur tout ce qu'ils rencontrerent l'année mil six cens quatre-vingt dix, auprés de Ma-

nathe, lors qu'ils se separerent des Anglois qui n'avoient pas voulu les accompagner dans une des plus vigoureuses entreprises qu'ils eussent jamais tenté sur le Canada. Enfin Theganissorens, Chef trés considerable d'Onnontagué, devoit lui même conduire nos François à Quebec.

Au reste nous rendîmes graces au Dieu des Armées de la Paix faite en Europe, dans l'Eglise Cathedrale, où le Comte de Frontenac; l'Intendant, le Conseil Souverain & les Officiers de la Prevôté, assisterent au TE DEUM. Notre General alluma le feu le soir au bruit du canon. Nos vaisseaux de Roi eurent beaucoup d'illuminations dans toutes les manœuvres, qui firent un fort bel aspect sur le fleuve.

La fin de cette année fut cependant fatale au Canada par la perte du Comte de Frontenac, qui mourut le vingt-huitiéme Novembre. Tout ce que je vous en peux dire, est que la Nouvelle France perdit extrêmement en sa personne. Il l'avoit gouvernée l'espace de dix-sept ans, & jamais Pere de la patrie n'a été plus regretté. L'Etat Ecclesiastique l'honoroit pour sa vertu, & la Noblesse l'estimoit pour sa valeur. Le Marchand le respectoit pour son équité & le Peuple l'aimoit pour sa

bonté. Sa mort se répandit par toutes les Nations Sauvages nos Alliez, qui en témoignerent beaucoup de douleur. Les Iroquois mêmes n'ont pû s'empêcher d'en marquer le départ.

Tout a été d'une grande tranquillité dans le païs, depuis que ce General de glorieuse memoire fit savoir ses dernieres intentions au Chevalier de Bellomont.

Il se fit une députation l'Hiver suivant de trois Iroquois de la part des cinq Nations, qui est de si peu de consequence qu'elle ne merite pas que l'on en fasse mention. La curiosité de voir la contenance que l'on tenoit à Montreal depuis la mort du Comte de Frontenac, en fut plûtôt le prétexte que l'envie de conclure aucun acommodement.

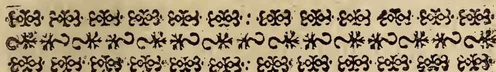
Ils le firent bien connoître puisqu'ils ne daignerent pas d'y renvoyer comme ils l'avoient promis au bout de soixante jours.

Voici, Monseigneur, la situation dans laquelle nous sommes presentement, jusques à ce que la Cour ait nommé un nouveau General qui puisse meriter l'estime & l'affection des Peuples, au même point que le Comte de Frontenac se l'étoit acquise, & ce seroit un malheur pour le païs s'il ne cherchoit tous les moyens de

gagner les cœurs d'un chacun, puiſqu'il ne feroit en cela que ſuivre les ſentimens de ſon prédeceſſeur, qui faiſoit l'amour & les delices de tous ces Peuples. Je ſuis avec un profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

Votre trés-humble, &c.



XI. LETTRE.

Les Iroquois ayant apris la mort du Comte de Frontenac, different de conclure la Paix.

Le Pere Bruyas Jesuite va en Ambassade chez les Iroquois.

Ambassade des Iroquois pour traiter de la Paix.

Le Pere Amyalran Iesuite va au païs des Outaouaks, pour les engager d'amener les Esclaves Iroquois, & de se trouver au Conseil general de la Paix.

MONSEIGNEUR,

Vous savez que la politique d'un Ministre qui a le département des affaires étrangeres, consiste moins à connoître les interêts communs des Rois & des Souverains, que dans une certaine habileté à déveloper le secret de tous les Etats, à ménager l'esprit des uns & des autres par raport aux interêts de son Monarque, à balancer la puissance de l'un, & empêcher

la destruction d'un autre, à s'atirer ou mépriser un parti selon les circonstances, à les embarasser même au milieu de leur alliance par des jalousies que l'on sçait leur susciter à propos, cette habileté. Toute l'Europe l'a reconnuë en vous, Monseigneur, par la délicate conduite que vous avez tenuë parmi tant de Nations qui ont été obligez de demander la Paix au Roi par votre ministere. Heureuses ces Nations d'avoir trouvé un Mediateur aussi éclairé que vous l'êtes : la terre va devenir à present tranquille & toute pacifique, chaque peuple va goûter aujourd'hui les délices de cette Paix * si desirée.

J'aurois bien voulu, Monseigneur, si je peux me servir de cette expression, avoir pû vous faire passer les Mers, pour vous faire voir avec quel empressement la Nouvelle France respiroit alors une serenité & une tranquilité parfaite, qui a été troublée pendant tant d'années par la plus belliqueuse Nation de l'Amerique Septentrionale, du moins je vais vous faire un détail qui vous donnera une idée juste de la maniere avec laquelle on s'y est pris pour engager tous nos Alliez de faire une Paix generale avec les Iroquois.

La Nouvelle France se ressentit plus

* En 1714.

que jamais de la perte qu'elle avoit faite de Monſieur le Comte de Frontenac. Les Nations Sauvages nos Alliez en témoignerent de la douleur, les Iroquois même ne pûrent s'empêcher de donner des larmes à ſa memoire.

Monſieur le Chevalier de Callieres qui avoit une Proviſion de Commandant general en cas de mort, prit connoiſſance des affaires du païs, en attendant que la Cour nomma un nouveau General.

Les Iroquois qui aprirent la mort du Comte de Frontenac, conjecturerent qu'ils auroient encore le temps de faire quelques coups ſur nos Alliez. Ils n'eurent garde d'éfectuër ſi-tôt la parole qu'ils lui avoient donnée de conclure la Paix, ils ne cherchoient qu'à temporiſer, mais pour ne pas donner de l'ombrage au nouveau Commandant, ils accepterent volontiers de décendre à Montreal, ſur ce que de nos Sauvages étoient venus adroitement leur témoigner que s'ils vouloient y venir on les recevroit agreablement. Il ſe fit pour cet effet une maniere de députation au mois de Mars 1699.

Onhouentſiouann, Tſonhuaſtſuam, & Otaxeſté, trois Conſiderables Iroquois, demanderent à parler au Chevalier de Callieres le cinquiéme du même mois, &

voici, Monseigneur, avec quelle ruse ils lui parlerent.

PAR UN PREMIER COLLIER.

Nous avons apris la mort de Monsieur le Comte de Frontenac notre Pere, toutes nos cabanes l'ont pleuré : nous avons sçû que vous aviez pris sa place, c'est ce qui nous a obligé de vous venir saluër de la part de tous les Iroquois.

PAR UN SECOND.

Vos Enfans du Saut, de la montagne de Montreal, nous ayant dit que si des Considerables de notre Nation venoient vous parler pour conclure la Paix, que nous avons regardée comme faite, vous les écoûteriez : Sur cette assurance nous sommes venus.

PAR UN TROISIE'ME.

On nous a raporté que vous aviez toûjours une Chaudiere de guerre suspenduë, nous esperons qu'elle sera renversée par l'arrivée de Tsonhuastsuam, qui est trés Considerable parmi nous.

PAR UN QUATRIE'ME.

Vos Enfans de la Montagne nous ayant exhortez de solliciter fortement les Goyogouins & Onneyouts de prendre des pensées de Paix, nous l'avons fait, nous vous portons leurs paroles, celles des Tsonnontouans & des Aniez, qui tous vous la demandent aussi.

PAR UN CINQUIE'ME.

Pour vous témoigner que nous agiſſons avec ſincerité, nous avons ramené ici trois François, ſans comprendre une femme que l'on vous a déja renduë avec ſa fille, & nous ſommes prêts de ramener tous les autres, mais nous vous prions de nous rendre nos quatre Neveux que vous détenez priſonniers.

PAR UN SIXIE'ME.

J'invite Monſieur de Maricour, Capitaine des Troupes de la Marine, que nous conſiderons comme étant de notre cabane, d'aller à Orange pour y prendre les priſonniers que nous amenerons tous, & où ſe terminera la grande affaire de la Paix.

Qu'il y ait un Iroquois du Saut & de la Montagne de Montreal qui l'accompagnent, & qu'ils partent auſſi-tôt aprés. Comme nous conſiderons les Peres Bruyas & Lamberville, nous invitons le premier à venir avec Monſieur de Maricour, & nous vous prions de faire revenir de France le ſecond, qui a toûjours entretenu la Paix entre le Comte de Frontenac & nous, lors qu'il étoit dans notre païs. Ayant apris que la Paix étoit entre les deux *Onontio* de France & d'Angleterre, nous avons pris à leur exemple des penſées de Paix.

PAR 4. BRANCHES DE PORCELEINE.

C'est ce que je vous prie de faire savoir à tous vos enfans Hurons, Outaouaks, & autres Nations d'en haut, sur tout à l'Algonkin, afin qu'il ne nous frape plus.

Ils remercierent par un Collier les Sauvages du Saut & de la Montagne, de celui qu'ils leur avoient envoyé pour les exhorter à conclure la Paix.

Cette députation étoit, Monseigneur, un trait de leur politique, pour tâcher de penetrer nos sentimens. L'audience finit sans rien décider.

Monsieur de Callieres leur répondit quelques jours aprés.

AU I. ET II. COLLIER.

Je suis bien aise de voir mon Fils Onhouentsiouann, avec les deux Considerables que tu m'as amené de la part de toutes les Nations Iroquoises. Les Sauvages du Saut & de la Montagne ont eû raison de t'assurer que si tu amenois des Considerables ils n'auroient rien à craindre, venant dans un sincere dessein d'accommoder les affaires.

AU TROISIE'ME.

Tu ne dois pas trouver étrange que ma Chaudiere soit suspenduë, elle le sera toûjours jusqu'à ce que la Paix soit concluë. Si vous la voulez renverser c'est à vous

de faire promptement les démarches que je demanderai de vous, car je veux que vous ſachiez que je ſuis un bon Pere.

AU QUATRE ET CINQUIE'ME.

Je vous ſçai bon gré de m'avoir ramené trois François, & de m'aſſurer que vous me rendrez tous les autres qui ſont parmi vous ; mais parce que vous me demandez que j'envoye Monſieur de Maricour pour les aller chercher à Orange, où vous dites que vous les menerez tous pour y conclure la Paix, c'eſt une choſe qui ne ſe peut faire, puiſque le feu des affaires a toûjours été allumé à Montreal. Quand nous l'aurons concluë enſemble dans cette Ville ; les portes feront ouvertes de part & d'autre pour mettre en liberté tous les priſonniers, afin qu'ils puiſſent retourner chacun chez eux : ce ſera pour lors que je prierai le Pere Bruyas d'aller chez vous, & que j'y envoyerai Monſieur de Maricour pour chercher nos jeunes François & Sauvages Alliez, qui ne ſont pas en âge de venir eux-mêmes : vous viendrez auſſi querir les votres qui ſeront rendus de bonne foi des deux côtez, & je tâcherai par la ſuite de faire revenir de France le Pere Lamberville, comme vous témoignez le deſirer.

Aux quatre Branches de Porcelaine.

Voila qui est bien, qu'à l'exemple du grand *Onontio* notre maître, & de l'*Onontio* des Anglois, vous preniez tous des sentimens de vous accommoder avec votre Pere: mais ce n'est pas assez que vous me disiez de faire savoir à mes Alliez que vous voulez terminer la Paix, il faut aussi que vous la fassiez avec eux.

Par le V. et dernier Collier.

Aprés avoir répondu à toutes les paroles d'Onhouentsiouann, voici un dernier Collier que je mets entre les mains d'Hartsion, afin qu'il repete de ma part aux Iroquois les deux points principaux sur lesquels ils doivent agir si ils veulent la Paix.

Le premier est que le feu des affaires est allumé de tout temps à Montreal, & que c'est où les Députez de chaque Nation doivent s'assembler.

Le second est qu'il faut qu'ils la fassent conjointement avec tous les Alliez.

Le Chevalier de Callieres lui demanda s'il croyoit que les cinq Nations consentiroient à ces deux articles? Le Député dit qu'il devoit s'y attendre. Surquoi il leur dit qu'il souhaitoit savoir leurs derniers sentimens dans soixante jours; que deux où trois Députez lui vinrent dire qu'ils

acceptoient ces Propositions, afin de lui promettre que des Considerables de chaque Nation viendroient dans un temps qu'il prescrira par le retour des mêmes Députez, & qu'ensuite il pourra agir avec sureté pour y faire trouver des Députez de tous nos Alliez.

La hache sera suspenduë de part & d'autre pendant soixante jours, continua le Chevalier de Callieres, & j'arrêterai pendant ce temps-là celles de nos Alliez des environs d'ici, & particulierement des Algonkins, à qui je défendrai de vous aller attaquer; mais avertissez aussi vos gens de ne pas aller du côté où ils chassent. J'attends vos envoyez dans soixante jours, & s'ils ne viennent je ne vous écouterai plus. Vous pourrez prendre le jour que vous voudrez pour vous en retourner avec Haratsion, à qui je donne la liberté d'aller avec vous, & je vous ferai donner les choses necessaires pour votre voyage.

Haratsion prenant la parole pria le Chevalier de Callieres de se ressouvenir de la demande qu'Onhouentsiouann lui avoit faite de rendre quatre Iroquois que les Algonkins avoient pris à la défaite de la Chaudiere Noire. Il lui accorda sa demande aprés quelque difficulté; mais il

L 3

reclama aussi deux petites Algonkines & un Sauvage Loup, pris au païs des Miamis.

Les Iroquois parurent fort contents de tenir leurs gens. Ils trouvoient avoir bien réussi, n'ayant eû d'autre but que de tirer insensiblement leurs Prisonniers ; nous ne le connûmes que trop dans la suite par tous les stratagêmes dont ils se servirent.

La Nouvelle France étoit dans une grande impatience de voir arriver le nouveau Gouverneur General. Les uns soûpiroient aprés Monsieur le Marquis de Denonville, qui l'avoit été autrefois, & les autres eussent souhaité posseder Monsieur le Marquis de Villette. On aprit à la fin par les Vaisseaux que c'étoit le Chevalier de Callieres.

Nos Iroquois du Saut & de la Montagne lui envoyerent faire un compliment. Ces derniers lui en firent un avec beaucoup de delicatesse. Paul Tsiheoui, l'Orateur des Iroquois de la Montagne, porta la parole.

Onontio, nous ne saurions assez admirer combien le grand *Onontio* de l'autre bord du grand lac, à un sublime esprit. Nous ne saurions assez admirer sa grande sagesse d'avoir choisi, entre tant de Sages qui environnent sa natte, un homme comme toi qui entre tant d'autres & celui

qui nous a apris à combattre. C'eſt toi qui nous aprend comme il faut vivre civilement avec les François, perſonne ne pouvant mieux que toi pourvoir au beſoin de tes Enfans, & nous ne doutons point que nous ne ſoyons heureux à jamais ſous ta conduite.

Le Chevalier de Callieres leur fit preſent de dix livres de tabac, & donna un pain à chacun.

L'union étroite que les Anglois avoient contractée avec les Iroquois, étoit un grand obſtacle à la concluſion de la Paix. Ceux-ci qui n'ignorent pas que le changement de Gouverneur fait ſouvent changer de face à toutes les affaires d'un païs éloigné, renverſerent toutes les meſures que les Iroquois vouloient prendre pour la confirmation de cette nouvelle alliance. D'ailleurs les preſens que les Anglois leur faiſoient contribuoient beaucoup à les en détourner : auſſi les Iroquois ne chercherent que les occaſions de faire des courſes ſur nos Alliez. Ils firent pluſieurs Partis de guerre dans le païs des Miamis, qui ne leur furent point avantageux. Ils ne laiſſerent point de faire reflexion que n'ayant pas tenu leur parole au Chevalier de Callieres, il auroit lieu de ſe méfier de leur ſincerité, ils envoyerent avec préci-

pitation à Quebec Onhouentsiouann, & Tionhaheouann, qui lui demanderent à parler le vingtiéme Septembre de la part des cinq Nations.

Celui qui parla étoit un nommé Massias, Iroquois de la Montagne de Montreal Marie-Anne-Françoise. Je parlerai dans plusieurs rencontres de ce Chef. Il est tout-à-fait attaché à la nation Françoise, quoique son fils qui demeure parmi les Iroquois nos ennemis, soit un des principaux de leurs Chefs; mais la foi que Massias à embrassée est un lien qui l'attache parmi nous. C'est pourtant lui qui portoit la parole, qui alloit & venoit dans toutes les négociations; & comme il étoit obligé souvent de parler publiquement de leur part, il se préparoit quelques jours auparavant avec les Députez, de maniere que les Harangues qu'il faisoit en leurs noms, étoient toûjours dans le sens & dans l'esprit des Nations Iroquoises. Son fils qui étoit un de ces Députez le pria de parler pour lui.

Massias tenant un Collier de porcelaine à la main, parla donc ainsi.

PAR UN PREMIER COLLIER.

Quoique je n'aye pas d'esprit, mon Pere *Onontio*, je n'ai pas laissé de reconnoître la faute que j'aurois faite si j'eusse

vendu les François qui ſont priſonniers chez nous aux Anglois, faiſant la Paix avec vous. Je viens vous dire que je vous rends vos Eſclaves ; mais comme ce ſont des gens que j'ai adopté pour mes Freres, Oncles & Neveux, je ne peux les forcer à venir ici auprés de vous. C'eſt pourquoi je vous demande quelqu'un pour tâcher de les y engager. Il ne faut pas que vous croyez que cela vienne de moi ſeul, Onhouentſiouann, c'eſt de la part de toutes les Nations Iroquoiſes qui vous prient de leur accorder Maricour.

PAR UN SECOND.

Vous ne doutez pas que les gens du Saut & de la Montagne ne ſoient tous les jours chez les Anglois ; s'ils vous faiſoient de faux raports ils pourroient broüiller la terre qui paroît déja unie ; il eſt certain qu'elle le ſera tout-à-fait, ſi vous ne voulez pas les écouter. Pour nous autres on aura beau nous dire qu'*Onontio* viendra nous brûler, nous n'en croirons rien. Je vous prie, mon Pere, de faire ceſſer vos Alliez qui ſont tous les jours chez nous à vous caſſer la tête.

Les Anglois auroient été ravis, Monſieur, d'avoir nos Eclaves François, parce que leur but étoit de ſe rendre Médiateurs de la Paix entre les Iroquois & les François,

Nous ne doutions pas de l'affection qu'ils avoient pour nous ; mais comme Mr le Comte de Frontenac ne s'embarassoit pas beaucoup dans ces dernieres guerres de tous les efforts qu'ils avoient faits pour nous rendre odieux à cette fiere Nation, il n'y avoit pas d'aparence que le Chevalier de Callieres reclama leur protection auprés d'un Peuple que nous regardions comme nos enfans, qui s'étoient écartez de leur devoir à leur sollicitation.

D'un autre côté il étoit aisé de s'apercevoir que les Iroquois ne cherchoient qu'à nous amuser depuis la mort du Comte de Frontenac ; car sous prétexte qu'ils avoient refusé aux Anglois nos Esclaves, qu'ils avoient à la verité adoptez, leur inclination les portoit encore à ne s'en pas défaire, malgré le chagrin qu'en pouvoit témoigner Monsieur de Callieres. Il leur répondit le lendemain.

Je suis bien aise, dit-il, à Onhouentsiouann & à Tionhahouann de vous voir, sachant que vous avez toûjours aimé les François, à l'exemple de la Grande Gueule vôtre Oncle ; mais je suis surpris que tous les Iroquois ne m'ont pas envoyé avec vous des Députez de chaque Nation, suivant ce que je vous avois prescrit lors que vous êtes venus me parler à Montreal

au mois de Mars, pour voir avec moi les moyens de finir les affaires, & de rétablir une bonne intelligence avec les François & nos Alliez. Ce feroit pour lors qu'il n'y auroit plus à craindre les raports que ceux qui vont & viennent chez les Anglois pourroient faire. Pour ce qui est de Monsieur de Maricour que vous me demandez pour aller chercher ce qui reste de François chez vous, je trouve la saison trop avancée pour qu'il puisse les ramasser dans tous les Villages, & me les ramener avant les glaces.

Nos Vaisseaux ne sont arrivez que depuis peu, & je suis venu ici pour y recevoir mes pacquets de la part du grand *Onontio.* * Je n'ai encore eû le temps de regler aucune chose sur toutes ses volontez.

Les Anglois vous ont-ils fait savoir quelque chose de ce qui a été arrêté entre le Roi mon Maître & celui d'Angleterre? Ils répondirent que les Anglois ne leur avoient rien dit, qu'ils ne savoient pas leur départ pour Quebec; quand ils faisoient quelques affaires avec *Onontio* †; ils ne leur en parloient point, qu'ils ne vouloient pas non plus leur parler des leurs.

* Le Roi. † Monsieur de Callieres.

Puisque les Anglois ne vous ont rien dit, reprit le Chevalier de Callieres, de ce qui s'est passé entre le grand *Onontio* & le Roi d'Angleterre, je vais vous le faire savoir en vous lisant la Lettre qu'il m'a envoyée.

Lettre du Roi d'Angleterre au Chevalier de Bellomont, Gouverneur General de la Nouvelle Angleterre.

NOtre fidel & bien-amé Cousin, SALUT. Etant informé des Lettres qui ont passé entre vous & le Comte de Frontenac Gouverneur du Canada, sur le sujet des cinq Nations d'Indiens, apellez les Anaguas, Oneïdes, Onondagez, Cajougas & Lenekées, nous avons jugé à propos de vous faire savoir, qu'afin d'empêcher les choses d'aller jusqu'à la rupture, nous sommes convenus avec nôtre bon frere le Roi Trés-Chrétien, jusqu'à ce que les Commissaires nommez des deux côtez, en execution du traité de Riswik, ayent fait un Traité qui puisse servir de regle pour l'avenir; qu'en cas qu'aucun Acte d'hostilité ait été commis de part & d'autre, ils cesseront immediatement aprés la reception de cette Lettre. Pareillement en cas que nos Troupes eussent eû quel-

que

que avantage ſur celles des François, ou celles du Roi Trés Chrétien ſur les nôtres, ces choſes ſeront rétablies ſur le même pié qu'elles étoient au commencement du mois d'Août dernier, avant que votre Lettre du treize du même mois au Gouverneur François ait été écrite, que pour prévenir la continuation des differens qui ſont ſurvenus au ſujet des Indiens des cinq Nations ci-deſſus mentionnées, juſqu'à ce qu'ils ayent été terminez, nous ſommes convenus avec le Roi Trés-Chrétien, qu'ils vivront paſiblement, & qu'ils joüiront des fruits de la Paix concluë à Riſwik, auſſi bien que les Indiens leurs voiſins des deux côtez : qu'en conſequence de cela les priſonniers & les ôtages ſeront relâchez de part & d'autre, & que les Indiens des cinq Nations, auſſi bien que ceux avec leſquels ils ont été en guerre, & autres qui ſont leurs voiſins, ſeront deſarmez autant qu'il ſera jugé à propos par vous, & par le gouverneur François, pour les contenir dans la tranquilité dont on eſt convenu qu'ils joüiront, & en cas que les deux Indiens ayent la guerre les uns avec les autres, ou qu'ils inquietent les Colonies Angloiſes ou Françoiſes, vous agiſſiez de concert avec le Gouverneur François contr'eux,

afin de les obliger de vivre en repos. Je vous envoye avec celle-ci les ordres du Roi Trés-Chrétien pour son Gouverneur, afin qu'en cas que le Vaisseau qui vous porte ces Lettres, arrive plutôt que le Vaisseau François, vous les lui puissiez faire passer avec toute la diligence possible. On envoye aussi un double de cette dépêche au Gouverneur François par la voye de France, pour vous être envoyée s'il reçoit les siennes avant que vous ayez reçû les votres, & ainsi nous vous disons adieu de bon cœur. Donné à nôtre Cour, à Kinsington le deuxiéme Avril 1699. de notre Regne le onziéme. Par le commandement de Sa Majesté.

DAVERNON.

Les Iroquois n'étoient pas tout-à-fait contents de cette lecture ; car malgré le grand flegme qui leur est naturel, je m'apercevois bien que cette ligue offensive & défensive entre nous & les Anglois les inquietoit extrêmement. Ils étoient surpris des moyens violens dont les Anglois vouloient se servir.

Il étoit à propos de leur insinuer que les Anglois prétendoient avoir un Empire absolu sur eux. Ils ne répondirent rien sur ce qui regardoit la Lettre du Roi d'Angle-

terre. On leur fit des presens d'habits de campagnes à eux & à leurs Femmes, qu'ils ne gardent que pendant le voyage. Au reste il n'y avoit pas moyen d'avoir nos prisonniers François qui restoient chez eux. Monsieur de Callieres résolut peu de tems aprés leur départ d'envoyer au Chevalier de Bellomont la Lettre du Roi d'Angleterre ; il en chargea Monsieur de la Valliere, Major de Montreal ; & afin que cette Députation répondit à celle que avoit reçû Monsieur le Comte de Frontenac l'année précedente, par l'arrivée de Mr Dellius Ministre d'Orange, il pria le Pere Bruyas d'accompagner Monsieur de la Valliere. Aussi les Iroquois eurent plusieurs éclaircissemens avec les Anglois sur cette prétenduë jonction entre les deux Couronnes, dont ils vouloient être toujours indépendans. Il y eut assez de reproches de part & d'autre ; cependant les Anglois userent de beaucoup de ménagemens, car pour peu qu'ils les eussent aigris, ils auroient bien tôt perdu l'amitié de ces Peuples, qu'ils ne conservoient qu'à force de presens.

Les Iroquois profiterent en même temps de ce repos & de cette tranquillité, pour porter le fer & le feu chez les Islinois, & les Miamis. Ceux-ci n'aimoient pas qu'ils

s'aprochassent de si prés de l'endroit où ils chassoient, étant persuadez que ce seroit une occasion de faire quelque coup lorsqu'ils se trouveroient superieurs.

Nos Outaouaks qui chassoient dans les bois & qui ne pouvoient pas encore savoir que la Paix étoit faite, enlevoient de temps en temps quelques chevelures d'Iroquois qui chassoient au détroit des lacs Herier & sainte Claire. Il n'y eût que nos Iroquois de Montreal qui chassoient ensemble d'un commun accord dans le quartier.

Nos Algonkins s'imaginant qu'il y auroit de la sureté de se joindre avec ceux-ci, se mirent de la partie. Un Iroquois ayant trouvé par hasard la cabane d'une Iroquoise du Saut, lui demanda si elle n'avoit point aperçû des Algonkins? Elle conjectura dans le moment que les Iroquois cherchoient à faire coup sur eux; elle lui dit qu'elle n'en avoit point de connoissance. Quelques heures aprés l'Iroquois trouva un jeune enfant qui lui dit qu'il y avoit aux environs quelques cabanes d'Algonkins; il fut outré de la reserve de cette femme, & vint lui en faire un sensible reproche, sans lui donner cependant aucun sujet de méfiance. L'Iroquoise en donna avis aussi-tôt à

ceux de sa Nation. Nos Chrétiens, & sur tout les Algonkins, se mirent sur la défensive, se retranchant dans des Forts d'abbatis d'arbres. Un Chef de guerre se mit en Campagne, pour demander au Chevalier de Callieres ce qu'il y auroit à faire dans une pareille conjecture ? Il leur défendit de commencer, mais il leur dit, que si les Iroquois les attaquoient il falloit se défendre.

Quand les Iroquois virent qu'ils avoient manqué leur coup, ils envoyerent aux Algonkins des presens pour les prier de chasser d'union & d'inclination.

Ce détroit avoit été abandonné pendant dix ans, sans qu'aucune Nation osât y aller chasser en sureté. On y tua une quantité prodigieuse de Cerfs, de Chevreuils, & d'Orignaux.

Les Iroquois prévoyant que les François ne s'accommoderoient pas tout-à-fait de toutes les menées que l'on tramoit contre leurs Alliez, députerent quelques jours aprés un Chef pour prier Monsieur de Callieres de ne pas s'impatienter si la Nation ne pouvoit envoyer si-tôt des Députez. Ce Chef dit que les Députez étant retournez l'Automne derniere de Québec à Onnontagué, où ils firent le raport de ce qui s'étoit passé au Conseil, n'avoient

trouvé qu'Anagoga & Gagouentara, deux Vieillards, tous les autres étans partis pour la chasse. Il en revint quelques-uns qui nous chargerent de vous venir voir de nouveau, pour vous prier d'avoir patience, & vous dire qu'aprés le retour de leur chasse, qui sera environ au mois de Juin, les Considerables de chaque Nation décendront pour vous trouver.

Nous avons passé au Fort Frontenac, comme nos Anciens nous l'avoient dit, pour y demander un François qui nous amenât ici vous parler : nous y trouvions des hardes, & autres choses à traiter autrefois, mais on ne veut rien nous donner, n'y même nous permettre d'entrer dans le Fort, sinon à quelques Chefs. Nous avons apris à Onnontagué que les Miamis ont tué deux Considerables des Tsonnontouans.

Monsieur de Callieres lui répondit, Monseigneur, qu'il n'y avoit que des Soldats au Fort Frontenac pour le garder, & qu'ils ne sont point gens à traiter, que les choses demeureront comme elles sont jusques à ce qu'ils ayent executé la parole qu'ils lui avoient donnée plusieurs fois, & celle qu'ils lui donnoient encore à present, que les Chefs de toutes les cinq Nations le viendront trouver dans le temps des frai-

ſes, pour terminer entierement toutes les affaires qu'ils avoient enſemble, & pour lui demander ce qu'ils pourroient deſirer de lui, dont il leur donnera une entiere ſatisfaction. Je ne ſuis point ſurpris, dit-il, du coup que les Miamis ont fait ſur vous, parce que c'eſt ſans doute pour ſe venger de celui que les Tſonnontouans firent l'Automne derniere dans leur païs. Si vous aimez à terminer les affaires & faire ceſſer toute hoſtilité, cela ne ſe peut faire ſans ſe voir, & on ne peut rétablir autrement la bonne intelligence.

Les Iroquois commencerent à faire de ſerieuſes reflexions, ils tinrent pluſieurs Conſeils generaux, où les plus judicieux rapellerent tout ce qu'avoit fait pendant dix ans le Comte de Frontenac contre la Nation, ils avoüerent qu'il les avoit traitez cruellement, malgré les irruptions continuelles qu'ils avoient fait par tout le Canada. Aprés tout, dirent-ils, concluons avec le nouveau Gouverneur ce que nous avons terminé avec le Comte de Frontenac.

On vit arriver à Montreal au commencement de Juillet, avec une joye univerſelle, ſix Ambaſſadeurs Iroquois, Haratſion; & de la part des Onnontaguez, Tſonhoaeſtſuam, Aouenano, Tonarengoue-

nion, & Tehastaκous de la part des Tsonnontouans.

Aprés qu'ils se furent reposez quelques jours Monsieur de Calliers leur donna une Audience publique ; il apella les Superieurs du Seminaire de saint Sulpice, des Jesuites, & des Recolets ; & la plusspart des Officiers s'y assemblerent. Les principaux Chefs de nos Iroquois du Saut & de la Montagne, & des Algonkins, ne manquerent pas de s'y trouver.

Maricour, que les Iroquois regardent comme leur Fils adoptif, marcha à la tête des Ambassadeurs depuis la porte de la Ville jusques à la maison du Chevalier de Callieres, qui en est à trois cens pas.

Tehastaκout tenant ensuite le premier rang, les autres suivans de file, commença à chanter d'une voix triste & lugubre, pleurant la mort de tous les François qui avoient été tuez à la guerre, prenant à témoin le Ciel & le Soleil comme ils agissoient de bonne foi.

O vous morts, dit-il, sortez la tête de la terre pour écouter ce que je dis, & ne demandez plus de vengeance, la Paix est faite. Il finissoit par les paroles *Haï, Haï*, qui est la complainte la plus douloureuse dont cette impitoyable Nation puisse se laisser toucher.

Ces Ambaſſadeurs en entrant chez le Chevalier de Callieres prirent chacun leur place, ils ne voulurent point parler que Joncaire ſon Maréchal des Logis n'y fut, qu'ils regardent comme leur fils adoptif. Il fut pris dans un combat; la fierté avec laquelle il battit un Chef de guerre qui vouloit le lier pour lui brûler les doigts, en attendant que l'on porta la Sentence de mort contre lui, fut cauſe que les autres lui donnerent la vie, ſes camarades ayant été tous brûlez à petit feu. Ils l'adopterent, & la confiance qu'ils eurent en lui dans la ſuite, les a obligez de le faire comme Mediateur dans toutes les négociations, & vous verrez, Monſieur, l'eſtime qu'ils lui ont toûjours conſervée.

Teharſtakout voyant qu'il étoit temps de parler s'expliqua ainſi.

PAR UN PREMIER COLLIER.

Onontio, mon Pere, l'Onontagué mon Frere aîné, qui a plus d'eſprit que moi, eſt venu ici pour vous parler de notre part; & comme il vous a témoigné que vous ſouhaitiez de voir votre Fils le Tſonnontouan, nous ſommes venus pour vous raconter que nous avons ſçû par Corlad, (c'eſt ainſi qu'ils apellent le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre) que les deux grands *Onontio* de France & d'Angleterre

ont fait la Paix en Europe, & qu'ils sou-haitoient qu'elle fut faite en ce païs : qu'ils avoient ordonné que les Sauvages qui ont été en guerre jusques à present cesseroient les actes d'hostilité ; & pour cet effet Corlard nous a deffendu de fraper sur les François n'y sur les Sauvages ses Alliez, & nous a dit que ceux qui n'obeïront pas, les deux Gouverneurs de la Nouvelle France & de la Nouvelle Angleterre, avoient ordre de se joindre pour les châtier. Dans cette assurance nous sommes allez à la chasse, où étant il nous a été tué cinquante cinq personnes, tant par les Outaouaks vers le détroit, les Islinois dans la riviere Oyoque, par les Miamis dans la riviere Chouegen. Nous avons encore la hache à la tête, nous venons savoir, notre Pere, s'il la veut retirer, ou la faire ôter par ses Alliez.

PAR UN DEUXIE'ME.

C'est au nom des quatre Nations Iroquoises, Onnontaguez, Tsonnontouans, Goyogouins, & Onneyouts que je parle. Feu le Comte de Frontenac nous ayant dit que nous pouvions faire nos affaires separement des Aniez, j'ai obeï depuis ce temps-là à la défence qu'il m'avoit faite d'aller en guerre, par la convention qui avoit été faite de part & d'autre. Mais les Outaouaks, Miamis, Islinois & autres vos

Alliez d'enhaut n'ont pas fait de même ; ainsi je vous prie, mon Pere, de leur ôter la hache afin qu'ils ne frapent plus, & si je ne me deffends pas ce n'est pas manque de courage, mais c'est que je veux vous obeïr.

PAR UN TROISIE'ME.

Comme nous avons ouï dire que vous avez toûjours une Chaudiere suspenduë pour la guerre, nous vous donnons ce Collier de la part des quatre Nations pour la renverser.

PAR UN QUATRIE'ME.

Le Soleil est témoin de ce que je dis ; & que je souhaite la Paix, c'est lui qui en est le maître, & de la guerre, il punira ceux qui violeront la Paix. Je demande à *Onontio* d'amener la robe noire, (c'est le Pere Bruyas) les Sieurs de Maricour & Joncaire mes Fils, tous les Iroquois les voyant ne douteront plus d'une sincere Paix, ils rameneront tous les prisonniers François & Sauvages Alliez qui sont chez nous, sans qu'il en reste aucun.

PAR UN CINQUIE'ME.

Nous avons apris qu'il y a un de nos gens prisonniers parmi les Algonkins, nous prions notre Pere *Onontio* de lui ouvrir les prisons ; cette affaire presse parce qu'ils vont s'éloigner d'ici, & nous ne l'aurions pas de long-temps.

PAR UN SIXIE'ME.

Je ratifie par ce Collier tout ce que j'ai dit au nom des quatre Nations : je plante l'arbre de Paix, afin que tout le monde le regardant on sache que je l'ai demandé.

PAR UN SEPTIE'ME.

J'ai planté l'arbre de Paix, & par ce Collier je demande que l'on nétoye toutes les rivieres où il y a bien des pierres, afin que les chemins soient libres, & que l'on puisse aller & venir en Paix.

PAR UN HUITIE'ME.

Quand nous avons renvoyé Joncaire notre Fils, nous avons souhaité qu'il alla & vint pour nous faire savoir les sentimens d'*Onontio*, & lui porter les notres. Nous l'établissons Plenipotentiaire des affaires des Tsonnontouans, comme Maricour est celui des Onnontaguez.

PAR 3. BRANCHES DE PORCELAINE.

Nous disons à *Onontio*, par les branches de Porcelaine, que le Pere de Joncaire qui faisoit les bonnes affaires, & qui étoit porté pour la Paix, étant mort, nous avons choisi Tonatakout, le plus proche parent de sa Famille pour être son Pere, ayant l'esprit aussi bien-fait que son Prédecesseur. Ne vous étonnez pas *Onontio*, nôtre Pere, si nous ne sommes venus que de deux Nations; c'est Pitre Schuls, Envoyé

voyé de Monſieur de Bellomont, qui ayant ſçû que nous étions prêts à partir pour vous venir trouver tous, ſuivant la parole que nous vous avions donnée, eſt venu chez nous pour nous empêcher de décendre; mais nous n'avons pas laiſſé de partir malgré lui pour venir ratifier la Paix au nom des quatre Nations, pendant que nous avons envoyé les Goyogouins & les Onneyouts nos Enfans, ſavoir pourquoi il s'opoſoit depuis ſi long-temps que nous vinſſions vers notre Pere *Onontio*, pour terminer entierement les affaires.

Teharſtakout ſe tournant du côté des Algonkins, leur porta la parole. L'Hiver dernier tu vins me joindre à ma chaſſe, où je reçûs un preſent de ta main contenant vingt Peaux paſſées, & ſix à ſept Caſtors. Tu me dis par là que puiſque nous étions comme en Paix, nous euſſions à nous regarder en freres, & non comme Ennemis, nous faire plaiſir les uns les autres. Quand nous nous trouverions manquans de quelque choſe dans les Forêts, ne faire qu'une Chaudiere entre toi & moi, & boire le même boüillon comme veritables freres.

Je partis quelque temps aprés pour aller répondre à tes preſens, & je te portai la choſe la plus précieuſe qu'il y ait entre

nous autres hommes, qui est un Collier de Porcelaine. Même comme tu imite le Chevreuil qui est tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, n'ayant point de lieu assuré, j'ai suivi tes pistes, & je n'ai trouvé que la place de ton corps, mais il n'y étoit plus; ainsi je suis bien-aise de te trouver devant nôtre pere *Onontio*, pour te dire en sa presence que j'accepte l'offre que tu me fis dans le moment, de nous regarder d'orénavant comme freres, d'oublier le passé, & d'encourager reciproquement notre Pere de nous faire vivre en bonne intelligence comme nous vivions auparavant la guerre. Je te promets que nous ne ferons qu'une Chaudiere, & boirons le même boüillon, comme de veritables freres; ainsi finit l'Audience. On les régala pendant deux ou trois jours, on les fit boire avec les Algonkins. Ce seroit un trop grand détail, Monseigneur, si je raportois tous les griefs qu'ils se reprocherent les uns aux autres pendant ce temps, chacun faisant trophée du nombre de chevelures qu'ils avoient enlevées & de toutes les expeditions qu'ils avoient faites. Monsieur de Callieres leur fit réponse avec les mêmes formalitez.

Par un Premier Collier.

Monsieur de Bellomont ne vous a-t'il rien

dit au ſujet de ce qui s'eſt paſſé entre le grand *Onontio* & celui d'Angleterre, vous deviez l'avoir ſçû par Onhontſiouann & les autres que vous m'avez envoyez l'Automne derniere. Les deux Rois ſont demeurez d'acord qu'ayant fait la Paix vous devez en joüir auſſi-bien que le reſte des Sauvages, c'eſt pour cela que j'ai dit aux Onnontaguez qui ſont venus me parler, qu'il étoit neceſſaire que les Députez de chacune de ces Nations vinſſent auſſi pour ſavoir leurs ſentimens, & prendre les moyens de nous accommoder avec toutes les Nations. Cependant je ne vois point d'Onneyout n'y de Goyogouins, & vous me dites enſuite de vos Colliers que ce ſont les Anglois qui ſont venus à Onnontagué qui les ont empêché de partir avec vous, ſurquoi vous m'ajoûtez que vous les avez envoyez vers Mr de Bellomont, pour ſavoir les raiſons qu'il a de s'opoſer depuis ſi longtemps à la députation que vous devez me faire tous enſemble.

PAR UN SECOND.

Quoi qu'on n'ait point ſatisfait à ce que j'avois demandé, vous êtes tous des Conſiderables d'Onnontagué & Tſonnontouan. Je veux croire que vous me parlez au nom des deux autres Nations Iroquoiſes, j'ai déja agi auprés de tous les Sauvages pour

ôter leur hache, conformement à l'ordre du grand *Onontio*, en attendant votre arrivée, suivant les promesses que vous m'avez souvent réïterées, mais votre long retardement, joint au coup que vous avez fait chez les Miamis il y a environ un an, où vous avez blessé un de ses Sauvages & tué un François, à sans doute causé les coups que vous me dites qui ont éte faits sur vous par les Nations d'enhaut, dont je suis fâché. Comme il est necessaire qu'il vienne ici des Députez de ces Nations, afin que je puisse leur parler, il faut aussi que vos Considerables s'y trouvent dans trente jours, qui est le temps que je leur ay marqué, ayant envoyé pour cela un canot à Michilimakinak pour les engager de décendre.

PAR UN TROISIÉME.

Ce sera pour lors que toutes les Chaudieres de guerre seront renversées que nous rafermirons ensemble le grand arbre de Paix que vous verrez déplanter, & que toutes les disputes finiront, en sorte que vous puissiez aller & venir en sureté.

PAR UN QUATRIÉME.

Pour avancer une affaire de cette consequence, je veux bien vous acorder les Sieurs de Maricour & Joncaire, & j'en prierai aussi le Pere Bruyas, qui iront

avec vous pour chercher nos prisonniers François & Sauvages nos Alliez , & les ramener avec les Deputez des quatre Nations que je vous demande , à condition qu'il restera ici quelqu'un d'entre vous jusques à leur retour , qui n'auront pas lieu de s'ennuyer par les bons traitemens que je leur ferai faire.

PAR UN CINQUIE'ME.

A votre arrivée je ferai mettre en liberté les prisonniers que vous me nommerez être parmi nous & nos Sauvages, cependant je commence par vous faire rendre celui qui est chez les Algonkins, pour vous faire connoître la sincerité avec laquelle j'agis comme vous aussi bien qu'eux, mais ne manquez pas de me renvoyer leurs deux petites Filles que je vous ay déja demandé avec un Loup qu'on m'a dit être chez les Goyogouins.

PAR UN SIXIE'ME.

Je suis faché de la mort de Joncaire, sachant qu'il avoit l'esprit bien fait. Je suis bien aise que vous lui ayez substitué Tonatakout à sa place, puisque vous me dites qu'il lui ressemble dans ses bonnes intentions. Voilà un Collier que je vous donne, pour vous marquer que j'entre dans votre sentiment, & je consens que le Sieur Joncaire serve pour aller & venir

vous porter ma parole , & me raporter la votre.

Les Iroquois écouterent avec assez d'attention toutes ces réponses, ils laisserent pour ôtages quatre de leurs Ambassadeurs pour gage de la parole qu'ils avoient donnée de venir.

Il se trouva par hasard dans ce Conseil des Chefs Abenaguis de Lacadie, qui étoient venus faire des plaintes à Monsieur de Callieres de ce que les Iroquois leur avoient envoyé des Colliers pour les engager de quitter nos interêts, leur representant qu'ils auroient beaucoup plus d'agrémens s'ils s'attachoient parmi les Anglois. On ne jugea pas à propos de demander aux Iroquois le motif qui les avoit engagez à faire ces sortes de démarches,parce que les affaires commençoient à prendre un meilleur train; mais nos Iroquois Chrétiens, les Hurons & les Abenaguis, leur parlerent avec tant de fierté, que nous ne pouvions être plus contens de l'affection qu'ils portoient à la Nation Françoise.

Nous n'avions jamais eû, leur dirent ils, qu'un cœur , & une même volonté avec *Onontio*, ainsi qu'une même hache, l'ayant jettée dans le fond de la terre, & mis un gros Rocher dessus, & y faisant passer une

grande riviere, afin que perſonne ne puiſſe jamais la retrouver. La notre eſt tombée en même temps avec la ſienne ; que ce ne ſoit pas de bouche que tu parle mais du cœur, & que cette bile qui t'a reſté juſqu'à preſent dans le corps, ne vienne plus ſur le bord de tes lévres pour s'en retourner dans le fond de ton cœur comme il a coûtume de faire. Jette donc cette bile devant ton Pere & devant nous tous, & qu'il n'en reſte plus. Pour nous nous n'avons plus de hache, puiſqu'*Onontio* a jetté la ſienne.

Ces paroles étoient remplies d'aſſez d'amertume devant une Nation, qui d'ailleurs ne s'en embaraſſoit gueres. Choſe étrange que trois à quatre mille ames faſſent trembler tout un nouveau monde. La Nouvelle Angleterre ſe trouve trop heureuſe de ménager leurs bonnes graces. La Nouvelle France eſt ſouvent deſolée par leurs guerres, & on les craint dans l'étenduë de plus de quinze cens lieuës de païs de nos Alliez.

Cette Paix ne pût être aſſez autentique, puiſque tous nos Alliez auroient trouvé mauvais qu'elle eut été concluë ſans leur participation. Ils ſavoient que le Comte de Frontenac les avoit trop aimez pour ne les y pas comprendre. On jugea donc à

propos de donner le Rendez-vous general au commencement de Septembre, pour allumer unanimement le feu de Paix.

Le Pere Bruyas, Maricour & Joncaire, partirent en Canot pour leur Ambassade avec le reste des Iroquois. Ils arriverent tous à Gannentaa, où les Iroquois les attendoient avec impatience. L'empressement qu'ils avoient de les recevoir fut si grand, qu'ils se jetterent à mi-corps dans l'eau pour les porter à terre. Quelques vieillards qui étoient venus au devant exhorterent ceux qui étoient-là de débarquer tout le bagage de nos François. Ce fut alors qu'un Ancien, & Chef de guerre, les harangua.

C'est maintenant, disoit-il, que nous ne doutons plus de la droiture & de la sincerité du cœur de notre Pere *Onontio*, qui nous a envoyé la Robbe Noire, & notre fils Joncaire. Notre terre va devenir belle, vous serez témoins demain de la foi de tous nos guerriers, quand vous entrerez chez nous. Reposez-vous le reste de cette journée des grandes fatigues du Voyage.

Maricour leur répondit par quatre brasses de tabac. Nous remercions, dit-il, celui qui est Maître de la vie, de la grace qu'il nous a fait d'être arrivez à bon port

sur les terres de nos enfans, & pour vous remercier de la peine que vous vous êtes donnée nous vous faisons present de ce tabac.

A peine eurent-ils fait le lendemain une lieuë à travers les bois, que l'on trouva sur le chemin plusieurs Sauvages, qui dans l'impatience de les voir leur apporterent des sucets de bled d'Inde, * des fruits & du pain, avec des marques d'une veritable joie.

Lors qu'ils furent à un quart de lieuë d'Onnontagué, un Ancien les pria de s'arrêter pour faire leur entrée avec ordre. Il mit à la tête de nos Ambassadeurs un François qui portoit Pavillon blanc. Maricour marcha à quelque pas de distance, le Pere Bruyas & Joncaire le suivirent, les autres François qui les accompagnoient étoient un peu plus loin de file. Ils allerent dans cet ordre jusqu'à la vûë d'Onnontagué, où tous les plus considerables s'étoient assemblez.

Teganissorens les complimenta, il leur jetta pour cet effet trois cordes de porcelaine suivant la coûtume. Il essuya par l'une leurs larmes, pour effacer la perte des François qui avoient été tuez pendant la guerre.

* C'est la tige, qui a le goût de la canne de Sucre.

Il leur deboucha la gorge par la seconde, afin qu'ils pûssent parler avec plus de facilité ; & par la troisiéme il nettoya la natte, gâtée par le sang qui avoit été répandu de part & d'autre.

Le Pere Bruyas prit la parole, lui témoignant la joye qu'ils avoient de la maniere obligeante avec laquelle il les recevoit. Ces limites finies l'Orateur exhorta les guerriers d'aller querir promtement leurs fusils, pour saluer les Ambassadeurs à l'entrée du Fort. Ils y entrerent au bruit de la mousqueterie, & furent conduits dans une cabane des plus belles, où ils furent régalez de sucets de blé d'Inde, & d'une Chaudiere de *Sagamité*, qui étoit composée de Chevreüil & de blé d'Inde, le tout broyé ; & on attendit avec impatience le Plenipotentiaire des Tsonnontouans, des Goyogouins, & des Onneyouts. Le Pere Bruyas & Maricour allerent visiter pendant ce temps tous les Esclaves François qu'ils pûrent rencontrer. Ils ne paroissoient pas avoir grande envie de s'en retourner : d'ailleurs il falloit gagner à force de presens ceux qui les avoient adoptez.

Il y en eut plusieurs qui ne voulurent jamais les accorder, quelques promesses qu'on leur fit. Quelques-uns de ses pri-

fonniers étoient ſi accoûtumez à cette vie ſauvage, qu'ils refuſerent de venir.

Les Députez des cinq Nations s'aſſemblerent le dix Août dans la cabane du Conſeil, où nos Ambaſſadeurs furent apellez pour y prendre leur place, on ſe ſalua de part & d'autre, nos François firent preſent de deux braſſes de tabac à chaque Député. Les Aniez eurent la précaution d'y envoyer leurs Deputez, ſoit qu'ils fuſſent bien aiſe d'être compris dans la Paix generale, ſoit qu'ils vouluſſent ſavoir tout ce qui ſe paſſeroit dans les déliberations.

Le Pere Bruyas ſe leva aprés avoir invoqué le Saint Eſprit, & expoſa le ſujet qui l'avoit engagé de venir les trouver de la part de Monſieur de Callieres, il s'étendit beaucoup ſur cette Alliance qu'il falloit faire, & qui devoit durer à jamais. Il dit que cet arbre de Paix qu'ils avoient planté ſur un lieu ſi éminent, pour être vû de toute la terre, étoit un gage de la fidelité que l'on devoit avoir reciproquement: que la hache étant cachée au fond de la terre, & la Chaudiere de guerre renverſée, il y avoit lieu d'eſperer que le Soleil brilleroit avec éclat ſur nos têtes.

La conjoncture preſente des affaires l'obligea à communiquer ſa penſée à Ma-

ricour & à Joncaire, sur trois Colliers qu'il vouloit leur presenter de son Chef. Il exhorta donc les Iroquois par le premier à obeïr toûjours à leur Pere, quelque raison que pût aporter le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, pour les en empêcher.

Soit, leur dit il, que vous entreteniez la bonne intelligence que vous avez toûjours euë avec l'Anglois votre frere, mais aussi ne vous oubliez jamais qu'*Onontio* est votre Pere, il vous aime, & il ne vous apelle à lui que pour votre bien, demandez à ceux qui sont allez à Montreal de quelle maniere ils y ont été reçûs.

Le second Collier qu'il jugea à propos d'ajoûter, fut pour regretter les morts des Tsonnontouans. Je pleure mon fils, reprit-il, la perte de tant de Considerables. Ce present fut du goût des Iroquois, il fut trés-bien reçû, sur tout des Tsonnontouans. Il les pria de renouveller leur attention par un troisiéme qu'il vouloit encore leur donner de la part d'*Asendase*, dont le nom est si connu parmi les Nations Iroquoises, c'est celui qui se donne quelquefois au General des Jesuites en Canada. Il s'étendit beaucoup sur l'amour que *Asendase* avoit toujours eû pour ses chers enfans les Iroquois, malgré qui le Soleil

se

ſe fut éclipſé depuis tant d'années, & voulant leur inſpirer les premieres idées qu'il vous avoit donné du veritable Eſprit Dieu des armées, & Maître de tout l'Univers, vous êtes digne de compaſſion, vous dit *Aſendale* par ma bouche depuis que les * Robes noires vous ont quitté vos Enfans meurent ſans medecine, & ce qui eſt le plus à plaindre, ſans baptême. Vous Anciens, vous guerriers & femmes, vous ſavez prier, c'eſt ce que vous avez entierement oublié, vous connoiſſez le maître du Ciel; vôtre Pere *Aſendaſe* vous exhorte par ce Collier à deliberer ſi vous ſouhaitez une Robe noire, il en à qui ſont prêts à partir, ne refuſez pas l'offre qu'il vous fait.

Maricour termina le Conſeil, & donnant à fumer aux Anciens de toutes les Nations, on attendit le lendemain la réponſe des Colliers; mais le Conſeil où les Iroquois deliberoient ſur les affaires des François, fut troublé par l'arrivée d'un jeune Anglois qui arriva en poſte de la part du Colonel Chalt, Aide-Major d'Orange; & d'un ancien d'Onnontagué habitué depuis peu dans la petite ville de Corlard.

* Les Jeſuites.

Cet Envoyé étant entré dans la cabane du Conseil, tira une corde de porcelaine dont on l'avoit chargé pour avertir tous les Iroquois de la part du Gouverneur general de la Nouvelle Angleterre, qu'ils eussent à ne pas écouter Taouistaouisse, (c'est le nom que les Iroquois ont donné à Maricour, qui veut dire petit oiseau, qui est toûjours dans le mouvement) qu'il avoit apris devoir parler à Onnontagué, & que s'ils l'avoient déja fait, il leur défendoit de tenir Conseil sur ses pas, mais de partir tous incessamment pour se trouver à Orange dans dix ou douze jours, où leur frere Corlard devoit arriver pour leur parler. Ce même Député avoit ordre d'écrire tout ce qui auroit été dit de part & d'autre.

Le grand Chef ne voulut pas répondre à l'Anglois qu'il n'eut auparavant expliqué à nos Ambassadeurs le motif qui avoit engagé ce Député à venir à Onnontagué. La maniere de parler de l'Anglois si fiere & si hautaine, surprit extrêmement les Iroquois qui en furent fort indignez, & Teganissorens ne pouvant dissimuler ses sentimens, s'écria que veut dire notre frere Corlard, comment l'entend-il ? Si la Paix étant faite en Europe il semble qu'il chante encore la guerre. Pourquoi nous

défend-il d'écouter la voix de nôtre Pere *Onontio* ?

Ce fut pour lors, Monſeigneur, que le Pere Bruyas fit connoître avec eſprit aux Iroquois qu'*Onontio* avoit bien eû ſoin de leur dire que Corlard les traitoit en Eſclaves ; ce n'eſt pas ainſi que notre Pere en uſe avec vous, leur dit-il, jamais il ne vous a défendu de parler à votre Pere Corlard, & il n'a que des penſées de Paix.

Joncaire aprouva tout ce que dit le Pere Bruyas ; il ajoûta qu'aſſurément leur frere Corlard ne les aimoit pas, de vouloir s'opoſer à leur départ pour terminer la grande affaire de la Paix.

Tous les Iroquois témoignerent par leurs applaudiſſemens qu'ils aprouvoient ce que nos Ambaſſadeurs avoient dit. On les encouragea de continuër avec la même fidelité. Ce fier Emiſſaire ne laiſſa pas de ſe trouver fort déconcerté, il connût aiſément par tout ce qu'on lui dit pendant deux heures qu'on l'avoit tourné en ridicule, & il eût le chagrin d'entendre tous ces reproches, tant de la part des François que des Iroquois, ſur tout de l'Orateur d'Onnontagué, qui parut dans ces occaſions préferer nos interêts à ceux des Anglois.

Cette députation fit differer de quel-

ques jours le Conseil, où l'on devoit donner l'audience de congé; ils voulurent que l'envoyé de Corlard s'y trouvât, mais auparavant que je vous raporte ce qui s'y passa, je vais, Monseigneur, vous faire le recit de la négociation de Joncaire.

Il partit avec quatre François & deux Iroquois pour Tsonnontouan & Goyogouin. Lorsqu'il fut sur le rivage de la riviere de Tsonnontouan il aperçût les jeunes guerriers qui le saluërent à la portée du pistolet d'une décharge de mousqueterie. Lorsqu'il mit pied à terre ils firent la même chose ; & Tegancot, le grand Chef des Tsonnontouans, lui donnant la main le salua de la part de tous les Considerables & de toute la jeunesse. Voilà, dit-il, une Chaudiere de soupe & un plat de viande pour faire manger ta jeunesse auparavant que d'entrer à Tsonnontouan ; on eut soin de son canot & de son équipage. Ils marcherent jusques à Tsonnontouan où il fut reçû en Ambassadeur. Il fut donc harangué un moment aprés par trois branches de porcelaine. L'une lui essuya ses larmes ; la seconde lui déboucha la gorge, & la troisiéme nettoya sa natte qui étoit ensanglantée. Il rapella tout ce qui s'étoit passé dans les conseils d'Onnontagué, il reclama le lende-

main les François. Les Tsonnontouans s'assemblerent la nuit du 18 de Juillet, & lui dirent le dix-neuf qu'il falloit envoyer un canot de l'autre côté du lac Siou-kouagué, qui est à huit lieuës de là, pour avoir les prisonniers qui y étoient. Joncaire eût beaucoup de peine à s'y résoudre par le peu de temps qu'il avoit à séjourner dans ces quartiers, mais d'ailleurs il lui eût été sensible de s'en retourner sans les retirer. Il s'occupa à visiter les François, pendant qu'il envoya deux de ses gens & trois Iroquois pour faire venir ceux que l'on rencontreroit. Il y eût plusieurs François qui l'éviterent, pour ne pas être obligez de décendre à Montreal. La vie Sauvage est si douce & si tranquille, quelque penchant que l'on puisse avoir pour sa Patrie, que rien ne pût faire impression sur leur esprit pour les faire rentrer en eux mêmes. Les uns qui se voyoient adoptez s'imaginoient que le genre de vie qu'ils menoient étoit infiniment plus doux, & les autres avoient peur d'en mener une autre pleine d'amertume & de misere dans leur patrie, de sorte que ils trouvoient quelque consolation dans leurs malheurs.

Joncaire voulut gagner les bonnes graces des guerriers, il leur presenta de son

Chef un Collier de porcelaine de trois mille grains ; il leur dit devant les Anciens qu'il le leur donnoit pour les arrêter & changer cet esprit de guerre en esprit de chasseur. Ils lui répondirent unanimement qu'ils feroient toûjours ce qu'il leur inspireroit, que l'ayant établi maître de leur païs & l'Arbitre de leurs affaires, il étoit juste qu'il le fut de leurs corps. Ce fut l'aveu que lui firent Tounatsouha, Sonouehouca, Houacheon, & Teniarez, Chefs des guerriers.

Ils s'assemblerent deux jours aprés, & lui donnerent un Soleil de porcelaine, afin qu'il éclaira par tout où il iroit, sur tout quand il s'agiroit de leurs affaires. Ils lui presenterent un Collier de blanche pour mettre à son col, afin qu'on le vit de plus loin, & que toute la terre sçût par là qu'il étoit leur Plenipotentiaire. Il en reçût encore un autre de la part de Tegancot, Coaquanion, & de Sorandisari ; qu'ils partagerent en deux pour lui & pour Maricour, afin qu'ils leur fissent voir Aguiraris prisonnier chez les Miamis. Enfin on lui rendit les François. Il en fit embarquer un de force qui ne vouloit pas revenir. Ceux qui étoient chez les Goyogouins étoient pour lors à la chasse.

L'audience de congé du Pere Bruyas &

de Maricour devant se faire avec éclat, les Onnontaguez voulurent que le Député Anglois fut témoin de la Paix solide qu'ils prétendoient faire de leur Chef, sans la participation de leur General. Teganissorens dit en plein Conseil qu'ils écoutoient la voix de leur Pere *Onontio*, qu'ils partiroient un ou deux de chaque Nation : & s'adressant à l'Anglois, dit, je ne faits rien en cachette, je suis bien aise que tu sois present à ce Conseil, que nous tous Iroquois avons tenu sur la natte de Sagochiendaguité. Tu diras à mon frere Corlard que je vais décendre à Montreal où mon Pere *Onontio* à allumé le feu de la Paix. J'irai aussi à Orange ; mon frere m'apelle, & afin que tu n'ignore de rien, voici le Collier que je porterai à mon Pere *Onontio*.

Aprés que cet Orateur eut parlé il tira cinq Colliers de porcelaine, au nom de chaque Nation. Le Pere Bruyas remercia tous les Iroquois de s'être assemblez à Onnontagué, ainsi que leur Pere *Onontio* l'avoit desiré, & de ce qu'ils se préparoient à décendre avec lui pour achever la grande affaire à qui Dieu donnoit un succés si heureux. Hâtons-nous, dit-il, de partir pour nous trouver au jour qu'il nous a marqué. C'est à la fin de cette Lune que nos Alliez doi-

vent arriver à Montreal. Cela ne seroit pas bien si nous les y faisions attendre ; partons donc demain avec le plus de François que vous pourrez nous donner, c'est le moyen d'être bien reçûs de notre Pere.

Ils sortirent ainsi du Conseil fort contens du succés que Dieu avoit donné à leur Ambassade. C'étoit la plus grande faveur que le Ciel pût accorder au Canada ; car rien au monde n'est plus cruël que la guerre des Iroquois. Le Païsan, où l'Habitant ne mange pour lors son pain qu'en tremblant. Quiconque sort de son habitation n'est pas sûr d'y rentrer, ses semences & ses recoltes sont la plûpart du temps abandonnées. Le Seigneur de Paroisse voit toutes ses terres pillées & brûlées, & n'est pas plus en seureté dans son Fort. Le Voyageur ne va gueres que la nuit ; quand quelqu'un travaille à la campagne, où il est tué où il se voit tout-à-coup saisi pour être brûlé, où du moins on le jette par terre d'un coup de casse-tête pour avoir sa chevelure. Lorsque l'on va en canot sur le Fleuve, on est découvert de loin, & quelque précaution que l'on prenne, par la suite on est poursuivi dans les bois.

Nos Ambassadeurs reprirent le chemin de Gannentaa, où ils avoient laissé leurs

canots, & les Onnontaguez leur firent les mêmes honneurs qu'ils leur avoient rendu à leur arrivée. Il est vrai, Monseigneur, que le Pere Bruyas ne pût quitter cette Nation sans lui donner quelques larmes, à l'exemple du Fils de Dieu, lors qu'il sortit de Jerusalem, d'autant plus que il voyoit peu d'aparence que les Missionnaires y retournent jamais, quoi que l'on les y souhaite par tout. La raison est que le Chevalier de Bellomont ne doutant pas que les Iroquois n'ayent été déclarez les Sujets de l'Angleterre, a envoyé au Printems un Collier de porcelaine, pour leur dire qu'il leur donnera un Ministre quand ils voudront, pour leur apprendre à prier Dieu comme eux, & qu'il envoyera aussi un Armurier pour racommoder leurs armes à feu & rafférer leurs haches. Ils aiment mieux celui-ci que tous les Ministres d'Angleterre, & je ne crois pas qu'il s'en trouve aucun qui ait assez de courage & de zéle pour demeurer dans un païs aussi desagreable.

Monsieur Dellius Ministre à Orange, d'où le Chevalier de Bellomont la chassé l'Eté dernier, avoit douze cens livres de rente pour instruire les Aniez voisins des Anglois. Il n'en savoit pas la langue, & se contentoit de faire venir les enfans à

Orange pour être baptisez, n'étant jamais allé à leur païs, qui n'est éloigné que de vingt lieuës. Il instruisoit par une Femme, qui lui servoit d'Interpréte, ceux qui vouloient être Chrétiens.

Les Onnontaguez ne laisserent pas d'être embarassez à répondre au Collier que le Pere Bruyas avoit donné de la part d'Assendase, à cause de celui du Chevalier de Bellomont. Quelques uns voudroient un Jesuite & un Ministre, mais je ne crois pas que l'on soit dans cette peine, les Iroquois se sont rendus indignes de cette grace, par le mauvais usage qu'ils en ont fait.

Aprés que nos Ambassadeurs eurent séjourné cinq jours à Gannentaa pour y attendre les Onneyouts, on fit savoir qu'ils ne viendroient pas à Montreal. Celui qui devoit porter la parole pour sa Nation, étant tombé malade si dangereusement, qu'on le crût mort. Ils se contenterent d'envoyer un Collier pour s'excuser de ce contre temps; mais leur prétexte étoit qu'ils ne vouloient pas rendre nos François. On ne le connût que trop dans la suite. On se rendit à Ochouegen, où l'on attendit Joncaire qui revint de Tsonnontouan, avec six Chefs de guerre, & trois François qu'on lui avoit rendus. Les Go-

ÿogouins en rendirent auſſi un. On ramena en tout treize Eſclaves, cinq jeunes gens & huit filles ou femmes: on leur fit eſperer de rendre les autres l'année prochaine.

Nos Ambaſſadeurs ſe diſpoſoient de partir de Gannentaa, où ils s'étoient aſſemblez lors que le fils de Garakantiegehran arriva ſur les huit heures du ſoir de la part des Anciens, pour raconter une étrange nouvelle qu'Oſĸetæſt Tſonnontouan de Nation rapporta d'Orange. Il dit que Corlard indigné contre les Iroquois qui ont non ſeulement reçû les Ambaſſadeurs de la Nouvelle France, & même qu'ils les accompagnent juſques à Montreal pour lui parler, a fait arrêter un Onneyout accuſé d'avoir tué un Anglois de la Virginie, que l'on a envoyé les fers aux pieds, qu'il s'eſt ſaiſi du caſtor à quelques Iroquois qui ſe ſont trouvez à Orange, où il a fait arborer un Pavillon rouge pour leur ſignifier qu'il leur déclare la guerre, comme à des Sujets rebelles & deſobeiſſans, & qu'il a commandé aux Loups de ſon Gouvernement de commencer la guerre contr'eux, menaçant d'aller lui-même en perſonne manger leur famille le Printemps prochain.

Cette nouvelle ne déconcerta pas nos

Ambaſſadeurs Iroquois qui ſe contenterent de renvoyer pluſieurs femmes qui auroient embaraſſé dans le voyage, & quelques jeunes gens qui ne vinrent que pour ſe divertir & pour voir *Onontio*, ils continuerent leur voyage juſques à Montreal, où ils arriverent au bout de quarante jours.

L'Impatience où l'on étoit du retour des Iroquois qui devoient revenir au bout de trente jours, nous fit conjecturer qu'ils avoient de la peine à ſe défaire de leurs Eſclaves. L'on aprit que l'abſence des principaux Chefs qui étoient allez traiter leurs Pelleteries chez les Anglois, avoit contribué à ce retardement. Joncaire précipita ſa marche pour avertir que quatre Nations venoient conclure la Paix. Ces Ambaſſadeurs entrerent à Montreal ſur les cinq à ſix heures du ſoir, où ils furent ſaluez des Boëtes & de l'Artillerie. Cette reception ne plût pas à pluſieurs de nos Alliez, qui affecterent de demander ſi *Onontio* entroit pour lors dans la Ville? Quand on leur eût dit que l'on rendoit cet honneur aux Iroquois, ils repliquerent que nous recevions aparemment nos ennemis de la ſorte. Les Iroquois ſe reposerent pendant trois jours; ils eurent audience avec les formalitez ordinaires, & voici,

voici, Monseigneur, de quelle maniere s'énonça un Chef de la part de toutes les Nations.

PAR UN PREMIER COLLIER.

Mon Pere, nous voici encore de retour pour vous demander la Paix, & vous assurer que les cinq Nations la desirent; moi Tsonnontouan, qui vous parle au nom de toutes, je la veux. Jugez-en par ce que je viens de faire, lorsque j'ai appris l'arrivée du Pere Bruyas, de nos fils Maricour & Joncaire, à Onnontagué. Deux cens de mes neveux se disposoient à partir contre les Miamis & autres, qui m'ont tué comme je vous l'ai déja dit. Je les ai arrêtez, & il n'y a aucun parti contre les Alliez d'*Onontio*, avec qui nous ne voulions vivre comme freres.

PAR UN SECOND.

Donnez-nous un Armurier au Fort Frontenac qui puisse racommoder nos fusils, qu'il y ait aussi un Magasin bien gardé pour traiter nos Pelleteries.

PAR UN TROISIÈME.

Une marque d'une bonne Paix est la reddition reciproque des prisonniers, je viens de vous en rendre un nombre considerable. Faits moi rendre ceux qui sont aux Outaouaks, au Saut, & à la Montagne de Montreal.

PAR UN QUATRIE'ME.

J'affermis l'arbre de Paix que j'ai déja planté, & je lui mets de profondes racines afin qu'il ne soit jamais renversé.

PAR UN CINQUIE'ME.

Vous, mon Pere, & Corlard mon Frere, vous souhaitez que nous joüissions des fruits de la Paix, que les deux grands *Onontio* ont faite. Cependant Corlard, semble vouloir broüiller les affaires, mais je vous prie, mon Pere, de lui écrire pour savoir de lui s'il le veut tout de bon.

PAR UN SIXIE'ME.

Le sixiéme Collier fut pour prier Mr. de Callieres d'élargir Louvigni qui étoit aux arrêts. Il commandoit pour lors au Fort Frontenac, où il se fit un commerce de Pelleteries avec les Iroquois, quoique les ordres du Roi le défendissent, mais la conjoncture où il se trouva de les recevoir dans un temps où l'on traitoit de Paix, lui fit faire une démarche qu'il crût être obligé de faire pour tâcher de concilier ces Peuples qui demandoient à commercer.

Il presenta trois branches de Porcelaine au sujet d'un petit Iroquois qu'ils avoient amené, & dit nous sommes bien aise de te faire savoir que l'oncle défunt d'Oteonchondi que tu vois ici, étoit maître

de Joncaire que tu nous as envoyé. Cet homme étant mort c'eſt Joncaire qui en eſt le maître, que nous avons ſubſtitué à ſa place, cét enfant eſt trés conſideré, il eſt Allié de tous les plus Conſiderables des Tſonnontuans, nous le lui laiſſons pour être inſtruit à la Françoiſe, & en cas que Joncaire vienne à mourir, nous prions *Onontio* & Monſeigneur l'Intendant d'en avoir un ſoin particulier, parce que nous voulons qu'il faſſe d'orenavant nos affaires auprés des François, comme Joncaire ſon oncle l'a fait juſqu'à preſent.

Le Chevalier de Callieres differa quelques jours à leur faire réponſe, parce que nos Alliez n'étoient pas encore décendus de Michilimakinak. Lors qu'ils furent arrivez toutes les Nations ſe trouverent au Conſeil, où il parla en ces termes.

Par un Premier Collier.

J'ai bien de la joye mes Enfans de vous voir ici tous aſſemblez, ainſi que je vous avois témoigné le ſouhaiter; j'ai apris avec beaucoup de plaiſir les bons traitemens que vous avez fait au Pere Bruyas, & aux Sieurs de Maricour & Joncaire.

Par un Second.

Le coup que les gens d'enhaut ont fait ſur vous m'a touché, ſi vous étiez venu ici plûtôt il ne ſeroit pas arrivé, c'eſt un

retardement qui y a donné occasion, & peut être aussi celui que vous avez fait sur Makon l'Automne derniere. Vous avez bien fait de ne pas refraper celui qui vous a tué.

PAR UN TROISIE'ME.

Je regrette tant de braves qui ont été tuez en cette rencontre, & je couvre les morts par ce Collier.

PAR UN QUATRIE'ME.

Je prends toutes vos haches, les jette bien avant en terre, bouchant le trou avec un gros Rocher, sur lequel je faits passer une riviere, qui est-ce qui pourroit les retrouver ?

PAR UN CINQUIE'ME.

Si quelqu'un s'oubliant de son devoir faisoit quelque acte d'hostilité venez m'en avertir, afin que je lui fasse faire satisfaction; que si la refuse je me joindrai à celui qui aura été offensé pour le venger. Je le ferai aussi savoir à Corlard, afin qu'il se joigne à nous pour perdre ces infracteurs de la Paix, suivant l'intention des deux grands *Onontio* qui nous l'ont ordonné.

PAR UN SIXIE'ME.

J'affermis l'arbre de Paix que vous avez redressé.

PAR UN SEPTIE'ME.

Par vous marquer que je souhaite vous

satisfaire, & afin que vous ne dou tiezplus de la sincerité de mes intentions, je veux bien vous accorder l'Armurier que vous demandez pour le Fort Frontenac, & j'y envoyerai aussi quelques marchandises pour vos plus pressantes necessitez, en attendant que le Roi m'ait signifié sa volonté là-dessus.

PAR UN HUITIE'ME.

J'ai vû avec bien de la joye les François que vous m'avez rendus, je vais écrire aux Outaouaks qu'ils ayent à vous rendre vos prisonniers, & qu'ils les amenent tous au commencement du mois d'Août de l'année prochaine. Je vous invite tous à les venir querir, & à ramener les François qui sont restez chez vous, & les prisonniers des Nations d'enhaut, sur tout la Gonkine qui est à Goyogouin. Pour les Iroquois qui sont au Saut & à la Montagne, parlez-leur, s'ils veulent s'en retourner au païs la porte leur est ouverte.

PAR UN NEUVIE'ME.

J'aurai soin d'Aconchondi, qui est donc neveu du Sieur Joncaire, ainsi que vous le souhaitez.

PAR UN DIXIE'ME.

A l'égard du Commandant du Fort Frontenac, je vous en donnerai un autre.

Aprés que le Chevalier de Callieres eût

dit ses sentimens nos Alliez prirent la parole. Le Rat Chef des Hurons de Michilimakinak exhorta les Iroquois à écouter d'orénavant la voix de leur Pere. Que ce ne soit pas du bout des lévres, leur dit-il, que vous lui demandez la Paix, pour moi je lui rends la hache qu'il m'avoit donnée, je la mets à ses pieds, qui seroit assez hardi pour la prendre ?

Un Chef Abenaguis de Lacadie se trouva fort à propos à ce Conseil, où il leur en dit autant que le Rat, menaçant les Iroquois, de la part de sa Nation, d'une guerre plus forte que la précedente.

Un Chef Outaouax tint aussi le même langage, ayant parlé pour quatre Nations.

Nos Iroquois du Saut & de la Montagne de Montreal en firent de même, & Monsieur de Callieres mit les Colliers de tous ces Chefs entre les mains des Ambassadeurs, comme un gage d'une Paix éternelle.

Il y eut, Monseigneur, de grands éclaircissemens de part & d'autre, chacun se faisant des reproches. L'Orateur des Iroquois ayant écouté paisiblement le Rat, repliqua avec esprit en parlant des Gouverneurs du Canada. *Onontio* avoit jetté la hache dans le Ciel, tout ce qui est là haut n'en revient jamais ; mais il y avoit

un petit cordon attaché à cette hache, qu'il a retiré, dont il nous a frapé.

Ce reproche devoit nous être sensible. On les ménagea trop d'abord dans le Conseil, l'Iroquois dit naturellement son sentiment dans ces sortes de conjonctures, sans avoir égard de qui que ce soit ; mais il ne faut pas l'épargner quand on à matiere contre lui.

La Rat qui étoit un genie des plus penetrans, dont je representerai le caractere dans la suite, se tira d'affaire adroitement, en disant qu'il rendoit la hache qu'*Onontio* lui avoit donnée.

On voulut cependant racommoder les choses en rappellant assez tard que les Tsonnontouans avoient violé autrefois la Paix generale, en mangeant les Illinois des Maskoutechs, un Village entier de Miamis, qu'ils n'avoient pas épargné les Outaouaks & les Hurons, qui étoient leurs amis, qu'ils tenoient encore Esclaves, que Mr le Marquis de Denonville voyant la cruauté de son fils le Tsonnontouan, avoit levé à la verité un Parti pour obvier à tant de ravages & de courses qu'il faisoit sur ses freres, n'ayant point eû dessein de le châtier comme il avoit fait, il croyoit qu'allant en personne dans sa terre il seroit venu au devant de lui, & seroit

rentré en lui-même. Au contraire, le Tsonnontouan ne se promettant que l'entiere destruction des François, ne voulant pas même épargner son Pere, qu'il vouloit mettre le premier à la chaudiere, puisqu'un Iroquois menaça Monsieur de Frontenac de boire son sang dans son crâne, il s'étoit jetté sur lui & l'avoit le premier frapé; mais qu'il avoit bien-tôt ressenti les verges piquantes de ce Pere indigné, qui fut touché neanmoins d'un châtiment si severe, que s'il avoit fait comme l'Onneyout il ne se seroit pas attiré tant de disgraces. Que l'Onnontagué ayant de l'esprit comme il en à, n'avoit pas dû embrasser le parti du Tsonnontouan, qu'il avoit dû en être le Mediateur & donner un juste temperament aux affaires, qu'il avoit dû aussi s'ennuyer des fatigues de la guerre, & rentrer en lui-même, devant chercher plutôt son repos que d'augmenter les malheurs qui étoient tombez sur eux.

On avoit encore lieu de faire rentrer les Iroquois en eux mêmes, en disant que leur frere Corlard les traitoit si durement, eux qui lui avoient été toûjours fidelles, qu'ils avoient perdu dans cette guerre la plus grande partie de leurs guerriers en soûtenant son parti, qu'il ne les avoit pas

mis à l'abri de l'incendie de leurs Campagnes & de leurs Forts.

Que ce Frere auroit dû se souvenir de tous les promts secours qu'ils lui avoient donné, qu'il ne devoit donc pas les menacer comme il venoit de faire, pendant qu'ils cherchoient eux-mêmes le jour & le repos. Que leurs mains étoient toutes ensanglantées de celui de nos Alliez, que leur chair étoit même encore entre leurs dents, & que leurs lévres en étoient toutes bordées, que l'on connoissoit leurs cœurs dissimulez qui ne cherchoient que de Faux-fuyans, que nous devions être persuadez qu'ils ne vouloient point recouvrer la lumiere, & qu'ils aimoient mieux marcher dans les tenebres de la guerre : qu'on avoit eû raison de ne les pas écouter pour lors, s'étoient-ils apperçûs que nous eussions voulu les arrêter quand ils sont venus nous trouver, la porte ayant toûjours été ouverte pour reprendre leur chemin ; & aujourd'hui que le Soleil a dissipé tous ces nuages pour faire paroître ce bel Arbre de Paix, qui étoit déja planté sur la montagne la plus élevée de la terre. Cependant leur frere Corlard vouloit faire naître des vapeurs qui pussent nous l'offusquer ; en un mot l'on pouvoit ajoûter que l'on sauroit la volonté de no-

tre Grand *Onontio*, qui aprés avoir donné le repos à toute l'Europe, il souhaitoit que ses enfans ne fussent pas frustrez d'un tel avantage.

Les esprits étans rassurez de part & d'autre il falut ratifier la Paix. Monsieur de Callieres, de Champigni, & de Vaudreüil, en signerent le Traité, que chaque Nation scella de ses propres armes. Les Tsonnontouans & les Onnontaguez designerent une araignée, le Goyogouin un calumet, les Onneyouts un morceau de bois en fourche, une pierre au milieu, un Onnontagué mit un Ours pour les Aniez, quoi qu'ils ne vinrent pas. Le Rat mit un Castor, les Abenaguis un Chevreüil, les Outaouaks un Liévre, ainsi des autres.

Le Chevalier de Callieres donna le lendemain l'Audience de congé aux Ambassadeurs, ausquels il dit que pour rendre cette Paix plus autentique, il falloit que tous nos Alliez se trouvassent avec eux l'année prochaine à un Conseil general, qu'il envoyeroit pour cet effet chez toutes les Nations pour les engager de ramener les Esclaves Iroquois. Il fit des presens d'habits de la part du Roi à une vingtaine, & à vingt femmes. Il remercia les Parens de ceux qui avoient rendu

les François par d'autres dont il chargea les Ambaſſadeurs.

Le Pere Anjalran Jeſuite, d'un merite tout-à-fait diſtingué par la grande connoiſſance qu'il à du caractere de toutes les Nations Sauvages, partit au mois de Septembre de la même année avec Courtemanche, pour engager tous les Alliez d'envoyer des Deputez au Conſeil general de la Paix, que l'on devoit tenir en mil ſept cens-un. Il paſſa tout l'Hiver à Michilimakinak, qui eſt le centre des Outaouaks, où les Peuples du lac Superieur, du lac Huron, & de celui des Iſlinois, tiennent ordinairement leurs Aſſemblées les plus ſolemnelles. C'eſt dans ce lieu où les Chefs tournent & ménagent des allées, & ce fut auſſi là que le Pere Anjalran eût l'adreſſe de les concilier tous, en obligeant les plus Conſiderables d'envoyer de Nation en Nation, pour ne faire tous qu'un corps enſemble, afin de décendre à Montreal. Il fit tant d'impreſſion ſur eux que malgré la méchante diſpoſition de quelques Chefs qui vouloient toûjours garder les priſonniers Iroquois, il les contraignit à forcer même ces Eſclaves de partir.

Si ce vaſte païs ſe vit un peu ſoulagé des courſes de ſes ennemis, il ne laiſſa pas de ſe reſſentir au dedans d'un fleau du Seigneur,

par la disette de bleds qui régna depuis mil sept cens jusques à la fin de l'année suivante, la famine devint universelle. Le Peuple de la campagne étoit réduit à ne vivre que de racines sauvages, & l'on ne voyoit par tout que visages havres & défigurez ; l'habitant des Villes souffroit encore davantage. C'étoit une desolation generale, & les personnes les plus aisées avoient de la peine à subsister. Il n'y a point d'Etat, Monseigneur, si florissant qu'il ne soit quelquefois troublé, parce qu'il est difficile que ses voisins n'ayent ombrage de son bonheur, & on cherche souvent des prétextes à vouloir interrompre son repos. Les Iroquois qui joüissoient aussi-bien que les François de cette tranquilité, s'attacherent plus fort que jamais à ces grandes parties de chasse, qui font ordinairement subsister toutes les Nations pendant l'Hiver. Il y en eut d'assez indiscrets pour aller visiter & rompre des cabanes de Castors chez les Outaouaks.

C'est un crime d'Etat de faire ces sortes d'irruptions. Il n'en faut pas davantage pour rompre tout commerce d'amitié avec son meilleur ami. C'est une maxime établie que quiconque en trouve qui soit déja reconnuë peut manger le Castor qu'il y attrape, mais il en doit laisser la queuë

qui

qui eſt le morceau le plus délicat, & la peau. Des Iroquois ruïnerent donc beaucoup de cabanes de Caſtors chez les Outaouaks, qui les prirent ſur le fait ; ceux-ci firent main baſſe deſſus, & enleverent de leurs Conſiderables. Les Ambaſſadeurs Iroquois qui venoient de terminer la Paix furent ſurpris quelque temps aprés leur arrivée de Montreal, d'entendre un Tſonnontuan faire des cris de mort à la vûë du Village. On lui demanda ce que c'étoit ? Il répondit que les Outaouaks avoient fait coup ſur eux lorſqu'ils chaſſoient paiſiblement, & qu'ils avoient pris Taneſthioni, qui eſt un des plus Conſiderables de cette Nation.

Les Iroquois furent fort étonnez de cette irruption, ne pouvant comprendre que l'Arbre de Paix qui avoit été planté unanimement avec toutes les Nations, dont les racines s'étoient répanduës par toute la terre, eût été cependant coupé ſi promptement. Ils modererent leur reſſentiment à cauſe de la parole qu'ils avoient donnée à Monſieur de Callieres, de ne pas tirer vengeance du moindre acte d'hoſtilité, ce qui les obligea de lui députer deux Chefs pour lui demander raiſon.

Tſioueïoui & Tieugonentagueté Chefs Onnontaguez, lui demanderent donc à

parler à Quebec le deuxiéme Mars. Ce fut Maſſias qui parla pour de leur part.

Par un Premier Collier.

Dans le temps que nous ſommes venus l'Eté dernier à Montreal où nous avons fait la Paix avec vous, mon pere *Onontio*, en preſence des Outaouaks & de toutes les autres Nations vos Alliez, vous nous dites que vous plantiez un Arbre de Paix qui alloit juſqu'au Ciel ; & lors que nous étions à le raconter aux Iroquois dans le pays, nous entendîmes un cri qui nous fit connoître que les gens d'enhaut venoient de prendre un Chef des Tſonnontouans qu'ils amenoient Eſclave. Il ſemble qu'ils veüillent couper les racines de cet Arbre. Cependant comme vous nous avez dit que ſi quelqu'un nous frappoit il falloit nous adreſſer à vous pour en avoir raiſon. C'eſt pour vous apprendre cette nouvelle que les Vieillards nous ont détaché.

Par un Deuxie'me.

Il eſt fâcheux que dans le temps que nous aprenions la Paix à ceux qui étoient dans les Villages des Iroquois, on nous ait enlevé un Chef : c'eſt ſans doute quelque étourdi qui a fait ce coup. Nous vous demandons, notre Pere *Onontio*, que vous nous le faſſiez rendre & qu'il décende, ſi

faire se peut, avec les Outaouaks qui doivent venir au mois d'Août à Montreal. Il s'apelle Tanisthioni.

Par une Corde de Porcelaine.

Nous demandons de la part des Vieillards que dans le temps que les gens d'en-haut seront prêts à décendre cet Eté à Montreal, on nous envoye Mr. de Maricour, ou quelque autre François, afin que nous décendions plus en sureté.

Il y eut, Monseigneur, une maniere de conversation sur quelques griefs qui leur étoient encore arrivez, Massias portant toûjours leur parole, dit:

La langue de terre du Fort de Frontenac nous appartenant, c'est le lieu où nous faisons notre chasse depuis que le monde est monde, aucune autre Nation n'y ayant jamais chassé, nous avons été surpris d'y avoir trouvé tant d'Algonkins que Nepiciriniens au nombre de deux cens, qui se sont emparez de ces quartiers qui nous appartiennent, & à une demie journée plus haut. Nous fumes encore plus surpris d'apprendre par les Missisaguez vos Alliez, qu'il y avoit trois cens hommes d'une autre Nation, sans compter un trés-grand nombre de Kristinaux qui décendent pour nous détruire. Nous nous assemblâmes tous, au raport que les

Missisaguez nous en firent, & aprés avoir jugé à propos d'en faire une plainte au Commandant du Fort Frontenac, & lui demander son sentiment sur ce que nous devions faire, il nous conseilla de faire un petit Fort pour nous mettre à couvert de l'insulte de ces gens sans esprit, qui ne font que ce que leur tête leur inspire de faire. Le même Commandant ordonna à un Interpréte qui est dans le Fort, d'aller avec quatre Sauvages, deux de la Nation des Iroquois, & deux de nos Alliez, chercher les Kristinaux & les autres Nations, pour leur demander le sujet qui les amenoit dans ces quartiers. Nous n'avons pas encore sçû le resultat de cette affaire; mais si-tôt qu'on les aura pû joindre il décendra ici-bas un Officier du Fort Frontenac, pour informer *Onontio* de ce qui se sera passé avec un Esclave Loup, que nous avions parmi nous, que nous vous ramenions.

Massias profita de cette conjoncture; il dit qu'il étoit prêt de recommencer ses courses ordinaires, pour le service de la Nation Françoise; mais qu'il prioit *Onontio* de considerer que sa femme étant Françoise elle n'étoit pas capable de vacquer aux affaires de son ménage, avec la même force que si elle étoit de sa Nation.

Qu'à son égard il ne pouvoit lui donner, n'y à ses enfans, aucun soulagement, n'ayant pas le temps d'aller à la chasse à cause de ses voyages. Je te demande, dit-il d'un grand sang froid, pour mon fils un Liévre de dix à douze ans qui puisse lui traîner son bois de chauffage; mais ce n'est pas un de ces Liévres qui courent dans les bois, c'est un Liévre Sauvage que vous appellez un Asne. Ce prétendu Liévre lui fut accordé, que l'on fit chercher dans le Gouvernement de Montreal.

Le Chevalier de Callieres leur fit réponse quatre jours aprés & leur dit : Je suis bien aise que vos Anciens ayent eû la pensée de vous envoyer ici pour m'apprendre le coup que les gens d'enhaut ont fait sur les Tsonnontouans, sans songer à se venger. Comme ils ont arrêté dans la Paix que nous avons terminée ensemble, vous ne devez pas vous allarmer de ce coup, n'y croire que les gens d'enhaut ayent envie de couper les racines de l'Arbre de Paix que nous avons planté, n'en étant pas encore avertis dans le temps qu'ils l'ont fait, parce que le Pere Anjalran n'étoit pas parti de Montreal, pour leur en apprendre la nouvelle, que vers la fin de Septembre ; & je ne doute pas que les Alliez n'executent mes intentions lors

qu'ils ſauront ce qui a été reglé, & ne décendent au mois d'Août avec vos priſonniers.

Je ne manquerai pas d'envoyer faire recherche parmi les Nations de Taneſthioni, que vous me dites qui a été pris, & de vous le faire rendre s'il eſt en vie, même s'il ſe peut dés le mois d'Août, comme vous me le demandez, voulant applanir toutes les mauvaiſes affaires, & vous faire vivre dans une bonne Paix.

Par une Corde de Porcelaine.

Je vous envoyerai un Canot, comme vous témoignez le ſouhaiter, pour pouvoir décendre avec les Chefs de chacune de vos Nations, mais s'il arrivoit quelque accident au Canot que je ferai partir, que cela ne vous empêche point de venir dans le mois d'Août à Montreal avec le reſte des priſonniers François que vous avez, & generalement tous ceux de mes Alliez, afin que je puiſſe vous faire rendre les votres, que les Alliez ameneront comme il a été arrêté.

Il donna enſuite un autre Collier qui étoit : J'ai apris par le Commandant du Fort Frontenac le Marquis de la Groy', que vous avez eû quelque apprehenſion de ce que diverſes Nations ſont en chaſſe aux environs de ce Fort.

Monſieur de Vaudreüil Gouverneur de Montreal, m'a fait ſavoir qu'il avoit envoyé un François avec ceux de vos gens qui ſont décendus avec vous, pour leur dire ce que nous avons conclu enſemble l'Eté dernier, en cas qu'ils ne l'ayent pas appris par le Pere Anjalran, de vous regarder comme leurs freres, & de vous accommoder pour la Chaſſe, puiſque la Paix eſt faite & que la terre eſt unie. J'aprouve ce qu'il a fait en cette rencontre, & j'envoye au Commandant du Fort Frontenac pour leur confirmer ce que celui de Montreal leur a fait dire de ma part, afin que de leur côté ils ne faſſent rien qui puiſſe cauſer aucun démêlé. Je vous recommande par ce Collier d'en uſer auſſi de même, en attendant que vos Chefs, & ceux de toutes les Nations que j'ai fait avertir de ſe trouver au mois d'Août à Montreal, y décendent : où ſi il y avoit encore quelque choſe à terminer nous puiſſions le régler.

On voulut, Monſeigneur, ménager Teganiſſorens, en attendant que l'on fit d'autres mouvemens. On étoit perſuadé qu'il avoit beaucoup d'aſcendant ſur l'eſprit des guerriers de ſa Nation, & que les Anciens avoient de la confiance en lui. D'ailleurs le penchant qui le portoit

naturellement aux interêts des Anglois ; devoit nous faire apprehender quelque liaison étroite avec eux, contre l'établissement du détroit des lacs Herier & de sainte Claire, qui est à trois cens lieuës de Quebec, au quarante-uniéme degré. On lui fit dire dans le temps qu'il étoit en Hiver à la chasse, que le Seigneur General avoit envie de lui parler. Il y vint ; il écouta fort paisiblement tout ce qu'il lui dit sur ce sujet ; mais quand il fut de retour à Onnontagué il parla contre cet établissement. Il remit à sa Nation un Fusil à deux coups que Mr. de Callieres lui avoit donné. Comme je partage mon corps & mon cœur avec vous, dit il aux guerriers, je vous laisse ce Soleil qu'il faut que vous partagiez en deux. Je veux dire que vous vous en serviez les uns aprés les autres quand vous irez à la chasse.

Hunnientagen vint peu de temps aprés du païs des Iroquois pour proposer quelque accommodement entre les Iroquois & les Outaouaks, il avoit été prisonnier trois ans à Michilimakinak, d'où il s'étoit sauvé pour donner avis que cinq ou six Iroquois avoient été tuez.

Comme il vouloit savoir les Auteurs de cette trahison, il prit un prétexte de venir à Montreal pour y ménager quelque

accommodement. Etant arrivé à Tsonnontouan il dit que les Outaouaks l'y envoyoient en secret. Je prétends, leur ajoûta t'il, plonger dans l'eau, & trouver ma sortie à Michilimakinak. Il esperoit par là trouver un chemin écarté, où il ne rencontreroit personne.

Il proposa au Chevalier de Callieres d'aller querir des Esclaves de ses Parens qui étoient parmi les Outaouaks, qu'il ne parleroit à Michilimakinak qu'en presence des François, & que pour le retour il s'offroit de venir droit à Montreal, sans aller chez les Iroquois. Je ne prétends pas faire tort aux affaires qui doivent se régler, parce que je suis comme un petit animal qui va sous terre. Le Pere Garnier Jesuite, qui étoit témoin de cet entretien, lui dit plaisamment qu'il pouvoit être à la verité comme ce petit animal, mais que lorsqu'il rencontroit un rocher il étoit contraint de s'arrêter quelque temps. On jugea à propos de le faire rester adroitement à Montreal, sous prétexte qu'il assisteroit à l'Assemblée generale, & que s'il restoit encore quelque chose pour confirmer la Paix, on verroit avec les Anciens des Iroquois & des Outaouaks, s'il seroit à propos qu'il continua son dessein.

La saison étoit déja fort avancée, il

étoit temps de finir toutes les négociations de la Paix, d'ailleurs les Iroquois s'attendoient que l on envoyeroit quelqu'un des nôtres chez eux pour une plus grande sureté pendant leur voyage. Le Pere Bruyas, Maricour, Joncaire & la Chauvignerie, partirent le dix-neuviéme Juin, mil sept cens un, avec vingt François, Maſſias, & le Fils de la grande Gueule. Nos Ambaſſadeurs étant arrivez à Gannentaa envoyerent à Onontagué Batilli faire part aux Iroquois de leur arrivée. Ceux-ci qui avoient déja apris par deux Sauvages que cet Officier venoit, lui députerent des Conſiderables à quelques pas de là ; il fut conduit dans la cabane du Conſeil où plus de cent perſonnes s'étoient aſſemblées.

Teganiſſorens, accompagné de cinquante à ſoixante jeunes gens d'Onnontagué, & de quantité de femmes envoyées par les Anciens pour porter le bagage des François, eut aſſez de politique pour donner dans cette conjoncture des preuves de l'eſtime qu'il avoit pour la Nation Françoiſe, car il vint trois lieuës au devant de nos Ambaſſadeurs qu'il ſalua, ſelon la coûtume, de trois branches de porcelaine, au nom de quatre Nations Iroquoiſes. Par l'une il eſſuya leurs larmes, la deuxiéme débouchoit leur gorge, & la troiſiéme

essuyoit la natte teinte de sang. Le nouveau General de la Nouvelle Angleterre, successeur du Chevalier de Bellomont, voulut à son avenement affermir l'Alliance que ses prédecesseurs avoient faite avec les cinq Nations Iroquoises. Le Gouverneur d'Orange envoya pour cet effet quatre Députez à Onnontagué, pour inviter toutes les Nations à s'y rendre dans le temps que nos Ambassadeurs étoient en chemin. Abraham le Chef des quatre Députez eût l'honnêteté d'envoyer des chevaux au Pere Bruyas aussi-tôt qu'il eût apris son arrivée.

Quand nos Ambassadeurs entrerent à Onnontagué on les salua d'une décharge de mousqueterie. Le Pere Bruyas ne fit que leur exposer ce que Monsieur de Callieres lui avoit écrit de Montreal au Saut, où il étoit. Voici, Monseigneur, ce qu'il prononça en plein Conseil, autant que la memoire de ceux qui y étoient l'a pû fournir.

Onontio votre Pere nous envoye ici pour vous dire le temps de l'arrivée des Nations d'enhaut à Montreal, suivant la demande que vous lui en avez faite par Massias & Tieugoneutagueté, le deuxiéme Mars ; & par Teganissorens, Haratsion, & les autres Chefs qui sont venus le voir au Prin-

temps. C'est aussi pour vous dire d'assembler tous les prisonniers, sur tout la petite Algonkine qui est à Goyogouin, & de préparer les Chefs de vos cinq Nations pour vous en venir avec nous afin d'y faire l'échange de leurs prisonniers & des votres en sa presence, comme il a été arrêté par la Paix que vous avez concluë avec lui l'année derniere, parce qu'il a déja eû nouvelle que ses Alliez ne manqueront pas d'arriver pour ce temps-là. Ne manquez pas aussi de votre côté de satisfaire à tout ce qui a été réglé là-dessus, afin que votre Pere puisse aplanir toutes les difficultez qui restent à régler, dans le desir qu'il a d'affermer cette Paix. Hâtez-vous de prendre toutes les mesures necessaires pour satisfaire à votre parole, & que nous puissions partir incessamment, en envoyant des Députez avec les Sieurs de Maricour, de la Valiere & Joncaire, chez les autres Nations. Nous avons reçû de grandes nouvelles de France qui nous assurent que le grand *Onontio* est devenu maître des Royaumes d'Espagne par la mort de leur Roi, qui a déclaré son heritier Monseigneur le Duc d'Anjou, petit Fils du grand *Onontio*. Comme cet avenement pourroit faire renaître la guerre entre lui & le Roi d'Angleterre, en cas que celui-ci

celui-ci voulut vous empêcher de venir, vous voyez la consequence qu'il y à de ne le pas écouter, non plus que de vous engager à reprendre son parti, parce que vous vous attireriez une guerre plus forte que la précedente avec *Onontio* & tous ses Alliez : ainsi contentez-vous, si cela arrive, de lui laisser démêler leurs differens, demeurant paisiblement sur votre natte, parce que vous conserverez le chemin libre pour aller à Orange, & pour venir à Montreal y chercher vos necessitez, avec la liberté de la chasse, sans que les Sauvages Alliez d'*Onontio* vous y troublent.

Tout fut écouté, Monseigneur, avec beaucoup d'attention, sur tout à l'endroit où ce Pere dit que si l'Anglois recommençoit la guerre avec les François ils ne prissent aucun parti, mais se contentassent d'être nos spectateurs, & qu'ils nous laissassent vuider entre nous nos differens.

Le Conseil finit par vingt-cinq brasses de tabac, que Maricour fit distribuër à tous ceux qui se trouverent au Conseil.

Les Iroquois ne répondirent que trois jours aprés ; les Anglois s'y trouverent : Teganissorens donna un Collier au Député du general de la Nouvelle Angleterre, en l'exhortant à ne pas gâter les affaires,

mais d'affermir la Paix qu'ils venoient de conclure avec leur Pere *Onontio*.

Cet Orateur leur fit de grands reproches sur toutes les broüilleries qu'ils avoient suscitées pendant la guerre ; & se tournant du côté des François il donna un Collier au Pere Bruyas, par lequel il donnoit la liberté de tous les François qui étoient à Onnontagué de s'en retourner, que la porte leur étant ouverte il n'arrêtoit personne.

Je ne trouve rien de plus judicieux que ce que fit le grand Chef. Il ajoûta que l'on avoit choisi cinq Députez pour décendre avec les François à Montreal, & que douze autres iroient à Orange. Pour moi, continua-t'il, je reste à Onnontagué, afin que mon Pere *Onontio* & Corlard mon Frere, soient persuadez que je prends également leurs interêts, je tiens mon Pere d'une main, & mon frere Corlard de l'autre, qui oseroit m'attaquer, je les estime tous deux également, & ne veux jamais m'en separer.

La Chauvignerie qui avoit donné avis d'abord à Onnontagué de l'arrivée du Pere Bruyas, partit pour sa négociation ; il trouva la Nation des Onneyouts dans de trés mauvais sentimens, & ne pût retirer nos Esclaves François. Villedené arriva

ſur ces entrefaites à Onnontagué, où il eût ordre de faire ſavoir le retour du Pere Anjalran du païs des Outaouaks, qui ſe rendroient vers le quinze Juillet avec tous les priſonniers Iroquois & François, qui furent reçûs avec une joye univerſelle en arrivant à Montreal où nous reſtâmes.

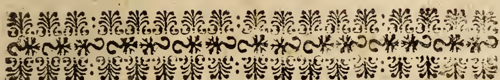
Les Anciens détacherent des Exprés de toutes parts pour précipiter la marche de tous les Députez, le Pere Bruyas prit le devant, & laiſſa le ſoin à Maricour de raſſembler nos François, mais il perdit toutes ſes peines, & quelques menaces qu'il fit aux Anciens qui paroiſſoient aſſez indifferens à donner les mains à la liberté des priſonniers, il fut contraint de quitter Onnontagué. A peine eût-il joint le Pere Bruyas à Gannentaa, que Teganiſſorens le vint trouver avec un Collier d'une grandeur extraordinaire, pour l'engager de faire reflexion qu'eux Anciens n'étoient pas tout à fait les maîtres des Eſclaves, qui étant adoptez en des familles ſont hors de la juridiction des Anciens, & dépendent uniquement de ceux qui leur ont donné la vie. Cette raiſon n'étoit pas valable puiſque nos Alliez auroient pû tenir le même langage à l'égard des priſonniers Iroquois qui étoient parmi eux, on ne voulut point accepter ce Collier. Ce retardement ne

laissa pas d'être avantageux, car Teganissorens & quelques Anciens amenerent le lendemain deux Françoises de quinze ans, & trois jeunes gens. Il pria en même temps Maricour de faire en sorte que Monsieur l'Abbé de Bellemont ne s'opposât pas à la liberté d'une jeune Onnontaguaise qui étoit dans sa Mission.

Joncaire eut plus de succez qu'il ne se l'étoit proposé, il amena des Députez Goyogouins & Tsonnontouans, avec plusieurs prisonniers François. Un contre-temps fâcheux prolongea leur Voyage, car les Sauvages étans le long d'un gros arbre suspendu par les racines, il y en eût deux où trois qui voulurent s'asseoir dessous, mais la pesanteur fit tomber l'arbre qui cassa trois côtes à un Tsonnontouan qui étoit un peu plus avancé. Je suis avec respect,

MONSEIGNEUR,

Votre trés humble, &c.



XII. LETTRE.

Toutes les Nations Alliées de la Nouvelle France tiennent des Conseils generaux à Montreal, où la Paix est concluë.

MONSIEUR,

Ce n'est ny la chair ny le sang qui m'engagent de vous entretenir de la Paix generale des Iroquois, faite avec la Nouvelle France & ses Alliez. Connoissant parfaitement les interêts des Princes de l'Europe, vous avez donné tant de preuves de vôtre genie & de votre habileté dans l'Ambassade de Venise, que je me sens obligé de vous parler de cette Paix qui a fait la felicité & la tranquilité de toute l'Amerique Septentrionale. Un Monarque est heureux quand il trouve un Ministre digne de remplir un poste aussi important que celui qui vous avoit confié. Vous avez eû affaire avec une Nation la plus fine & la plus politique de l'uni-

vers. C'est l'Ambassade la plus délicate qui se puisse voir. Tout est si sacré & si misterieux dans le Senat de cette Republique, que l'Esprit le plus profond & le plus penetrant peut à peine déterrer la moindre de ses intrigues. Pour vous, Monsieur, qui avez sucé avec le lait l'esprit d'Ambassadeur, il ne faut pas être surpris que vous en ayez rempli les fonctions avec tant de succés & tant d'éclat.

Je veux donc vous donner aujourd'hui le plaisir de connoître toutes les intrigues des differens peuples de ce vaste païs, qui s'étend depuis l'embouchure du fleuve de saint Laurent jusqu'à la Baye d'Hudson, à l'extrémité de l'Amerique Septentrionale.

La curiosité me porta d'aller jusqu'au Saut saint Louis, pour y être present à l'Assemblée des Iroquois qui nous sont Alliez, & y voir arriver les Ambassadeurs des autres Nations Sauvages qu'on attendoit de jour en jour pour la Paix generale. Ils arriverent enfin le vingt-uniéme Juillet, & d'aussi loin qu'ils apperçûrent le Fort ils le saluerent de plusieurs coups de fusil. Les notres se mirent en haye au bord de l'eau & leur rendirent leur salut.

De l'Isle qui y commandoit fit tirer le canon lors qu'ils mirent pied à terre.

Les Ambaſſadeurs des Onnontaguez, des Goyogouins & des Onneyouts, avec d'autres de ces Nations qui étoient venuës pour traiter de leurs Pelleteries, entrerent dans la cabane de Tetacouiceré, où ils fumerent d'un grand ſang froid pendant un bon quart d'heure. Ontonnionk, qui veut dire l'Aigle, les complimenta au nom de nos Iroquois en ces termes.

Mes freres, leur dit-il, nous ſommes heureux de vous voir ici aprés être échapez de tous les perils qui ſont ſur les chemins : En effet, combien d'accidens pouvoient-ils vous arriver ? Combien de rochers ou de rapides où vous pouviez perir, ſi vous n'aviez eû autant d'adreſſe & de conſtance à les ſurmonter, que vous en avez toûjours fait paroître dans les occaſions perilleuſes ?

Je me réjoüis donc de ce que vous les avez ſçû éviter tous. Ce ſont vos ancêtres qui ont frayé le chemin que vous tenez maintenant pour venir parler de Paix chez *Onontio* *. Le Dieu de Paix vous y a conduit, voici le feu que l'on fait dans votre païs au bout des campagnes, quand les gens d'affaires y vont, c'eſt-là où l'on fait les premiers complimens. Celui-ci

* Monſieur le Chevalier de Callieres.

n'eſt qu'un petit feu de ronces ſechées pour prendre haleine, auparavant que d'arriver où eſt proprement la natte. Ainſi je commence ici à vous eſſuyer les larmes, (en leur jettant trois branches de porcelaine) à vous déboucher la gorge, & à vous donner un breuvage, afin que vous ſoyez diſpoſez à parler de la Paix avec mon Pere *Onontio*.

Au reſte quand vous paſſez droit ſans venir ici, cela nous rend l'eſprit mal fait, & nous ôte la conſolation à chacun de nous ſaluër, l'un ſon Pere, l'autre ſon frere, ſon oncle & ſon couſin. Ce n'eſt donc pas ici le feu de Conſeil, mais c'eſt comme un entrepôt tel que vous faites au bout de vos campagnes quand on va chez vous, & nous nous flâtons que vous nous viſiterez d'orénavant.

Les Iroquois firent trois cris, au nom des trois Nations, pour les remercier. Leur Orateur ſe leva quelque temps, & preſenta des branches de porcelaine, par leſquelles il les remercia de la part qu'ils prenoient à leur arrivée, exagerant beaucoup tous les dangers qu'ils avoient couru, même que les Tſonnontouans n'étoient pas venus avec eux, à cauſe du malheur qui étoit arrivé à un des Chefs que l'on avoit reporté chez eux fort bleſſé; il leur

dit que le veritable feu étant à Montreal ils ne devoient pas s'étonner s'ils n'entroient dans aucun détail d'affaires, les priant de se trouver tous au Conseil general de la Paix. L'on fit chaudiere, on les régala de * Sagamité ; ils se rendirent le lendemain à Montreal où ils furent reçûs au bruit des boëtes & du canon.

Les Nations Sauvages nos Alliez s'assemblerent au Saut au nombre de sept à huit cens, dans le moment que ceux-ci en partoient.

L'on ne voyoit de toutes parts dans le Fort qu'empressement pour les recevoir, on avoit brûlé les herbes qui étoient dans les ruës, & on les avoit balayées pour les rendre plus propres. Tous les Députez & les Considerables entrerent dans la cabane d'Arioteka, Chef du Calumet. Les Iroquois furent un peu surpris de ce que ils ne leurs en presenterent point un nouveau. Ils s'attendoient à y répondre par un present de fusils, de chaudieres, de chemises & de couvertures. Pendant que l'on préparoit le Festin dans une autre cabane, nos Alliez prirent le divertissement du Calumet.

Douze Sauvages se mirent en rond au

* Festin composé de Chiens que l'on avoit fait bouillir.

milieu de cette cabane, qui avoit plus de soixante pieds de long, chacun tenant une petite calbasse pleine de pois. Outachia Outaouak de nation reçût le Calumet de la main d'Ariotека, & se tint debout derriere ceux-ci qui le chanterent. Le Calumet étoit une pipe de pierre rouge, dont la tige étoit de bois, tout couvert de plumages de tête de canard, avec des plumes d'aigle qui pendoient au milieu, ils chanterent donc remuans leurs gourdes en cadence, pendant qu'Outachia de son côté agitoit avec adresse le Calumet au son de leur voix.

On avoit attaché une brasse de tabac à une perche. Il y eut un Chef qui se leva un quart d'heure aprés que l'on fut en train, & prenant une hache il en frappa à un poteau. Les Musiciens se tûrent aussi-tôt.

J'ai, dit-il, tué quatre Iroquois il y a cinq ans à un tel endroit, & arrachant un bout de ce tabac, je prens ceci comme une medecine pour me refaire l'esprit : les Musiciens lui applaudirent par des cris & par un mouvement precipité de leurs gourdes, & l'on entendit le bruit de deux à trois cens Sauvages d'un bout à l'autre de la cabane, à peu prés comme celui d'un mousquet qui se perd dans une

Forêt où dans des Rochers. Tant que le tabac dura on ne manqua pas d'Acteurs qui citerent leurs beaux exploits. Je leur en fis present, que l'on attacha à la même perche. On apporta trois heures aprés six chaudieres pleines de chiens, & d'un Ours que l'on expedia en un moment, & il eût été difficile de voir des gens de meilleur appetit. On dansa ensuite, un Chef commença le branle, il marcha seul d'un extrêmité à l'autre de la cabane, en chantant d'un air animé à menacer le Ciel & la terre, donnant un mouvement à son corps, & disant ce qui lui venoit en pensée, comme j'ai tué celui-ci, j'ai fait telle action, j'aime la Paix ou j'aime la Guerre.

Pendant que les Sauvages y répondoient, à mesure qu'il avançoit, par un cri de *Hô*, qui partoit du creux de l'estomac; & quand il se remit à sa place toutes les voix se réünirent & se firent entendre successivement. La danse dura le reste de l'aprés-dînée. Enfin l'on porta huit grandes chaudieres pleines de bled d'Inde boüilli, & chacun en remplit son Ouragan, qui est une écuelle de bois.

Les Tsonnontouans arriverent le même jour. Ils furent conduits dans la cabane de Susane; cette Iroquoise quitta

Onneyout pour venir voir le Comte de Frontenac, ſur le recit qu'on lui fit de ſes belles qualitez.

Je m'embarquai le lendemain pour Montreal avec nos Alliez, qui étoient au nombre de deux cens canots. Lors que nous fumes à une portée de fuſil de la Ville, ils ſe ſerrerent tous les uns contre les autres ſur une même ligne.

La plûpart n'ayant point de poudre tirerent peu de coups de fuſils ; mais ils firent de grands cris, en faiſant aller leurs avirons en l'air. On les ſalua des boëtes & du canon de la Ville, chaque canot donna de l'aviron pêle-mêle, & ils debarquerent tous.

Ils cabanerent le long des paliſſades. On eût le ſoin de leur faire aporter quantité de branches d'arbres pour les mettre à l'abri du Soleil : les portes furent fermées, la traite de la Pelleterie n'ayant été ouverte qu'aprés qu'ils eurent fait leurs preſens au Gouverneur General.

Les Tſonnontouans que j'avois laiſſé au Saut arriverent l'aprés-dînée. Tekancot leur grand Chef, âgé de quatre-vingt ans, ſe tint debout dans ſon canot en abordant & faiſant des cris de morts en criant *Hai ! Hai !* pleura en même-temps ceux qui avoient été tuez pendant

la

la guerre. On tira les boëtes & le canon quand ils débarquerent. Joncaire allant au devant de lui le conduisit par la main chez le Chevalier de Callieres, où il fut acompagné de tous les Chefs qui lui donnerent la main, & Monsieur de Callieres lui témoigna la joye qu'il avoit de sa parfaite santé. Il envoya prier l'aprés-dînée les Chefs des Alliez de venir le voir, ils s'assemblerent dans sa court, les uns s'y assirent sur des sieges, & les autres à terre. Le Rat, Chef des Hurons de Michilimakinak, porta la parole au nom des Nations Alliées.

Notre Pere, dit-il, tu nous vois auprés de ta natte, ce n'est pas sans beaucoup de perils que nous avons essuyez dans un si long voyage. Les chutes, les rapides, & mille autres obstacles, ne nous ont point paru si difficiles à surmonter par l'envie que nous avions de te voir & de nous assembler ici, nous avons trouvé bien de nos freres morts le long du fleuve; notre esprit en a été mal fait, le bruit avoit couru que la maladie étoit grande à Montreal. Tous ces cadavres rongez des oiseaux que nous trouvions à chaque moment, en étoient une preuve assez convaincante. Cependant nous nous sommes fait un Pont de tous ces corps, sur lequel

nous avons marché avec assez de fermeté! Nous ne laissons pas tous tant que nous sommes d'être malades d'un rhume qui nous accable, & tu dois juger par-là de toutes les fatigues que nous avons eûës.

Je leur fis dire qu'on les avoit abusez en leur disant que la maladie étoit ici, qu'ils pouvoient avoir déja vû dans la Ville ce qui en étoit.

On commença le vingt-cinq à tenir les Conseils. Les Députez de nos Alliez eurent la liberté de parler sur tout ce qu'ils souhaiterent. Chaque Nation étant bien-aise de faire valoir l'empressement avec lequel elle étoit décenduë. Ce sont des Sauvages qui parlent, il ne faut pas s'attendre à des entretiens pleins de délicatesse.

Ils parlent suivant les mouvemens de leur cœur, & selon leurs interêts. Vous avoüerez cependant dans la suite qu'ils ne manquent pas de bon sens, & vous serez peut-être surpris de remarquer tant d'esprit dans quelques-uns.

Outoutaga Chef Outaouak du Sable, connu sous le nom de Talon, & communement par celui de Jean le Blanc, (ce nom lui fut donné, parce que sa mere étoit fort blanche) qualité assez rare à un Sauvage qui est tout basanné par les graisses des Castors, (je ne le nommerai

dans la suite que par ce dernier nom) porta la parole au nom des Outaouaks du Sable & des Sauteurs.

Onontio, dit-il, nous sommes venus te voir pour satisfaire à la parole que tu nous as fait porter de venir te trouver, nous venons savoir ce que tu veux, quoi que l'on nous eut dit que la maladie étoit grande à Montreal, nous avons passé par dessus toutes ces difficultez.

Voici quatre paquets de Castors, & un de Peaux passées que nous te donnons. Nous te prions de nous ouvrir la traite, que rien ne nous soit caché dans les magasins des Marchands. Il est inutile de te demander bon marché, parce que nous savons bien qu'un chacun est maître de ses marchandises, du moins exhorte-les qu'elles soient au même prix que l'année passée.

Je te parle au nom des Nations Outaouakses, & te prie en même temps d'excuser si nous te faisons un present si peu considerable, nos Anciens en faisoient autrefois de plus beaux, nous avons détruit & mangé toute la terre. Il y à peu de Castors presentement, & nous ne pouvons plus chasser qu'aux Ours, aux Chats, & à d'autres menuës Pelleteries.

Les Deputez des autres Nations aprou-

verent unanimement ce que Jean le Blanc venoit de dire.

Eloaouessen Chef des Nansoakouatons réïtera la même chose par des termes qui venoient au même sens. Mais Hassaky Chef des Culs-coupez prit la parole d'une voix extrêmement forte & haute : je suis malade, ce qui m'empêche de parler, si je le pouvois je crierois d'une voix si élevée que je te ferois entrer ma parole dans la tête, pour t'engager à nous faire donner à bon marché, étans venus pour t'écouter. Les gens de Michilimakinak n'ont jamais été desobeïssans à tes Prédecesseurs.

Chingouessi Chef des Outaouaks Cinagos, représenta que le Castor commençoit à être rare, & pria que l'on reçût leurs petites Pelleteries.

Hassaky demanda au surplus par grace que l'on ne donna point à boire à leur jeunesse, étant persuadé que c'étoit leur ruïne. Fais en sorte, dit-il, que nous puissions arriver à bon Port dans notre païs, afin que nos femmes & nos enfans soient contens. Que diroient-ils, s'ils nous voyoient malades ; que feroit le détroit des deux lacs sans nous, puis qu'il n'y a que de Michilimakinak d'où il puisse tirer du secours ?

Le Chevalier de Callieres répondit que

il avoit de la joye de ce qu'ils avoient ſurmonté tous les obſtacles qui s'étoient preſentez, ſans ſe laiſſer détourner de leurs deſſeins par ceux qui vouloient leur perſuader qu'il regnoit à Montreal une maladie contagieuſe, qu'il eſperoit qu'ils s'en retourneroient auſſi ſains qu'ils étoient partis. Qu'en attendant que l'on parlât d'affaires il permettoit la traite, qu'ils viſſent dans tous les magaſins ceux qui donneroient à meilleur marché, qu'il exciteroit les Marchands à le faire, que la guerre avoit été la cauſe juſqu'à preſent de la cherté des marchandiſes, qu'il repreſenteroit au Roi pour le ſupplier de donner ordre aux Marchands de France de vendre à ceux-ci d'orénavant à un prix plus raiſonnable, afin de contenter tout le monde. Il leur fit enſuite apporter deux ſeaux de vin & du pain, ils allerent déjûner hors du Conſeil, & firent place aux autres Nations.

Les Hurons & les Miamis entrerent avec leurs preſens de Caſtors.

Le Rat parlant en leur nom dit, mon Pere, je viens vous dire que je ſais obeïr à vôtre voix; ſouvenez-vous que vous nous dites l'Automne derniere que vous vouliez abſolument que nous vous amenaſſions tous les Iroquois Eſclaves qui ſont parmi

nous. Nous vous avons obeï & obeïssons puisque nous les amenons. Voyons en même temps si les Iroquois vous obeïssent, & combien ils ont ramené de nos neveux qui ont été pris depuis le commencement de la guerre il y a treize ans. S'ils l'ont fait c'est une marque de leur sincerité, s'ils ne l'ont pas fait ce sont des fourbes. Je sais cependant qu'ils n'en ont amené aucun. Je t'avois bien dit l'année passée qu'il valoit mieux qu'ils nous amenassent les premiers nos Prisonnieres, tu vois presentement ce qui en est, & comme ils nous ont trompé. Ce Chef raisonnoit trés juste, & l'on vit dans le moment l'embarras où il nous alloit plonger.

Le Chevalier de Callieres se contenta de les remercier d'avoir amené les prisonniers Iroquois, les assurant qu'il ne rendroit point leurs Chefs Iroquois qu'ils ne lui eussent rendu les leurs.

Les Puans, les Outagamis, les Maskoutechs, les Malhomins ou Folles avoines, les Amikois & les Pouteouatemis, s'y rendirent avec leurs presens, & Ounanguicé leur Chef parla au nom de tous. Il dit qu'ils étoient venus à la voix de leur Pere, qu'ils n'avoient point écouté ce qu'on leur avoit dit de la maladie, parce que son corps ne faisant qu'un avec celui

de leur Pere, ils étoient diſpoſez à faire ce qu'il voudroit, qu'il le prioit ſeulement d'avoir pitié d'eux, & qu'il leur fit donner à bon marché les marchandiſes, parce qu'ils avoient peu de Caſtors.

Haouilamek, autre Chef Pouteouatemis, dit preſque la même choſe, & ils déjûnerent.

Les Miamis parurent aprés.

Chichikatalo leur Chef, perſonnage d'un merite ſingulier, dont l'air reſſembloit beaucoup à ces Empereurs Romains, dit qu'ils avoient écouté la voix de leur Pere, par le François qu'il leur avoit envoyé de ſa part, que cette voix leur avoit fait prendre la réſolution de décendre, qu'ils étoient bien aiſes de ſe trouver avec tous les enfans de leur Pere, qu'ils n'avoient fait aucune difficulté d'amener les Eſclaves qu'ils avoient pris ſur les Iroquois : que pour marquer le deſir qu'ils avoient de lui plaire, ils en avoient acheté des particuliers de leur Nation, qu'il en étoit reſté qu'ils n'avoient pû amener ; mais que ſon Pere *Onontio* en ſeroit toûjours le maître ; qu'au reſte il ne remarquoit pas que l'Iroquois eût fait la même choſe, puis qu'il ne voyoit point de leurs Priſonniers, que c'étoit l'ordinaire de cette Nation-là d'en agir de même. On

leur dit que l'on parleroit de cette affaire-ci dans un autre Conſeil.

Chichikatalo continua. Puiſque notre Pere veut que la terre ſoit unie, & que tous ſes enfans deviennent amis, voici un Calumet de Paix que je te préſente, afin que tu y faſſe fumer tous tes enfans, & l'Iroquois que nous uniſſons à notre Corps, & que nous faiſons auſſi notre Frere: pour nous nous y fumerons volontiers les premiers, n'ayant d'autre volonté que la tienne. Je te prie d'avoir ſoin de tes enfans, & quoique quelques Chefs ayent relâché à cauſe de la maladie, regardez-les neanmoins comme faiſant toute la Nation. Fais en ſorte que toute la Nation Miamis puiſſe ſe raſſembler dans un ſeul endroit, proche la riviere ſaint Joſeph; reçois donc le Calumet. Au reſte nous ne nous ſoucions guere des Iroquois, car ſi nous faiſons la Paix avec eux, c'eſt pour conſentir à ta volonté.

Le Chevalier de Callieres lui dit qu'il le gardoit pour faire fumer tous ſes enfans, & il les fit déjûner.

Les Sakis & les Pouteouatemis demanderent audience le lendemain.

Ounanguicé parla au nom des premiers, jettant deux paquets de Caſtors, & un de peaux paſſées, au milieu de la ſale. Je viens

ici en crainte, par l'aprehension que j'ai que tu n'ayes du ressentiment de la mort d'un François, qu'un jeune étourdi de notre Nation a tué dans un choc contre les Sceioins. Cependant comme tu es un bon Pere j'ai hasardé de me presenter devant toi. Notre esprit s'est égaré à l'aspect de plusieurs personnes mortes dans les chemins que les oiseaux rongeoient, qui étoient venus de Montreal, & comme nous nous sentions coupables, nous avions sujet d'apprehender un châtiment proportionné à notre crime. Ouabiskamon, un de nos Chefs, fut si effrayé de les voir répandus à droit & à gauche, qu'il n'a point voulu courir risque de décendre, & même fait tous ses efforts pour nous faire retourner sur nos pas. Nous venons donc avec toute la soûmission possible sur la parole que tu nous as fait porter que tu leur pardonnerois.

Le Chevalier de Callieres répondit qu'il pardonnoit aux Sakis à cause de la conjoncture presente, mais que si cela arrivoit une autrefois il ne pourroit s'empêcher de les en punir.

Ounanguicé reprit la parole en ces termes :

Nous voyons bien que tu es un bon Pere d'oublier le passé. Il fit mettre un

petit esclave parmi les Castors & continua: Voici une petite chair que nous t'offrons, nous l'avons pris dans un païs * où les Peuples vont à cheval. Nous essuions la natte teinte du sang de ce François en te le consacrant.

Fais ce que tu voudras. Nous renonçons & desavoüons presentement Ouabiskamon pour un des Chefs de notre Nation. Il nous à menti quand il nous a fait accroire que tu nous donnerois des medecines pour nous empoisonner. Ne le regarde donc plus comme Chef, & ne le reçois point d'orénavant sur ta natte, s'il est assez hardi de vouloir y venir fumer.

On leur témoigna la reconnoissance qu'on avoit du present qu'ils faisoient de cette petite chair qui paroissoit bien affligée, ayant le visage dans sa robe de Castor, s'imaginant qu'on alloit le faire mourir, en represailles du François. Mais quand il entendit qu'on le leur remettoit entre les mains, il commença à lever la tête.

On jugea bien qu'on leur feroit plaisir de leur laisser la liberté de le rendre à quelqu'un, & d'ailleurs c'étoit une ame que l'on mettoit en état de pouvoir se

* Les Espagnols du Mexique.

sauver un jour, on leur dit que quelqu'un pourroit l'acheter, & qu'ils étoient les maîtres de le vendre.

Pour Ouabiſkamon, on promit que l'on auroit plus de conſideration pour lui.

Ounanguicé fit retirer l'Eſclave du paquet de Caſtors, le fit remettre à ſa place, & parla encore en ces termes.

Cette petite chair que nous te donnons n'a aucun raport avec la guerre que nous avons avec les Iroquois. Ouabiſkamon à une fille de leur Nation que nous t'amenions, mais il l'a ramenée avec lui, il pourroit bien l'épouſer.

On exhorta Ounanguicé de ſe charger de cette Iroquoiſe & de la ramener l'année qui vient; & ils déjûnerent.

Les Amikois entrerent enſuite, un Chef Outaouak parla pour eux.

Ils ne propoſerent que la liberté du commerce & le bon marché des marchandiſes, leurs Chefs devant arriver dans quelques jours qui pourroient porter quelque parole. Ils firent valoir la conſideration qu'ils avoient euë de ne pas traiter avec les François qui étoient dans leur quartier, n'y d'aller chez les Anglois qui leur vendoient à meilleur marché.

Le Chevalier de Callieres leur dit de faire comme les autres qui alloient viſiter

les magasins, ils firent leurs presens, & ils déjûnerent.

Les Outaouaks demanderent dans ce moment une Audience particuliere, sur quelques petites affaires qui leur étoient survenuës. On en fit entrer une trentaine. Jean le Blanc parla ainsi.

Nous ne voyons pas que tout ce que tu nous as promis hier sur ce sujet se soit executé. Il n'y à en tout qu'une chose qui ait réüssi, c'est que personne n'a voulu nous donner à boire de l'eau-de vie; mais quand tu nous parle qu'on nous donnera les marchandises à bon marché tous les Marchands nous disent: Est-ce que le Chevalier de Callieres est maître de notre bien? ils ont raison, mais accommode cette affaire, car cela nous embarasse bien.

Ounanguicé demanda audience l'aprés-dîné au nom de sa Nation. Il jetta un paquet de Castors & dit: Mon Pere je suis venu seulement pour écouter ta parole; je suis cause que toutes les Nations du lac Huron sont décenduës.

Le François que tu nous as envoyé le sçait. J'ai donné tout ce que j'avois de marchandise pour faire décendre les Islinois Maskoutechs. Je suis presentement bien embarassé, car le Chef des Islinois que je t'amenois est mort aux Calumets, je

je te demande une grace pour récompense de mon obeïssance. Perrot est mon corps, je te prie de me l'accorder. Les Maskoutechs l'ont pillé lorsqu'il porta la parole de ton Prédecesseur, ils ont de l'esprit, ils veulent le satisfaire. Je me charge de cette affaire-là, je le ferai dédommager de ce qu'ils lui ont pris. Il m'aidera chez toutes les Nations quand je voudrai autoriser ta parole. C'est le plus consideré de tous les François qui nous ait été envoyé. Je n'ai rien aporté avec moi, n'y mes jeunes gens. Nous sommes venus seulement pour l'écouter. Si nous avions dequoi ce seroit pour lui.

Le Chevalier de Callieres leur répondit qu'il feroit réponse à leur demande, & lui fit donner à boire & à manger.

Les Hurons du quartier des Miamis entrerent. Quarante-sols leur Chef parla en ces termes.

Mon Pere, dit-il, nous venons te dire notre pensée sur ce que tu nous as dit que tu garderois les prisonniers Iroquois que nous t'avons amené, jusqu'à ce qu'ils ayent rendu les notres. C'est la pensée du Rat & des Miamis avec qui nous ne faisons qu'un Corps.

On fit venir les Miamis pour savoir s'ils étoient du même avis. Chichikatalo

dit, quoique souvent les hommes étoient de sentimens contraires, nous n'avons cependant qu'une même volonté avec les Hurons qui ne font qu'un Corps avec nous, & nous te disons de renvoyer incessamment les prisonniers Iroquois. S'ils ne nous rendent pas les notres, c'est un reproche que nous leur faisons.

Le Chevalier de Callieres leur dit qu'il demanderoit aux Alliez ce qu'ils en penseroient.

Les Outagamis prirent seance. Noro, où le Porc épic, leur Chef, presenta un paquet de Castors. Je suis venu, dit-il, pour obeïr à ta voix. Le Sauteur m'a tué; ma Jeunesse voulant s'en venger à été arrêtée lorsque tu nous as invité de venir t'écouter. Je te demande que tu m'octroye une grâce. Perrot est notre Pere, il à découvert notre terre, il nous à donné de l'esprit, & nous à ensuite abandonnez. Nous sommes presentement sans esprit. Nous te le demandons afin qu'il nous en donne. Donne-nous une Robe-noire *, & un Forgeron. On nous à fait entendre que tu nous accorderois ce que nous te demanderions. Nous avons étouffé dans cette esperance notre ressentiment; car tous mes gens m'ont chargé de te deman-

* Un Jesuite.

der Perrot, & un Forgeron qui puisse accommoder nos haches & nos armes, & nous aiderons la Robe-noire à se bâtir. Je ne crains point le Sauteur, mais je t'aprehende : quand ma Jeunesse à été en guerre chez lui, elle à toûjours triomphé.

On envoya querir Ouabangué Chef des Sauteurs, qui vint avec d'autres Chefs. On lui fit dire que les Outagamis se plaignoient beaucoup de sa Nation. Ouabangué se défendit que l'Outagamis eût été tué par les gens de son quartier ; il dit qu'il étoit vrai qu'ils avoient eû autrefois de grands démêlez ; mais qu'ils avoient cessé tout Acte d'hostilité depuis longtemps, qu'il falloit que ce fussent les Sauteurs de Chagouamikon : qu'il avoit apris que les Outagamis avoient tué l'Automne derniere un Sauteur du même endroit, que toute la Jeunesse s'étant voulue soulever pour en tirer vengeance, leurs vieillards les avoient arrêtez ; cependant qu'un étourdi de ce même lieu étoit parti à la dérobée avec quelques-uns de ses camarades qui avoient fait ce coup sur l'Outagami.

Le Porc-épic répondit qu'il n'étoit pas vrai que ses gens eussent fait coup sur le Sauteur. Que pour lui il avoit été chez les Sioux, dont il en avoit tué quarante,

qu'il n'y avoit personne de leurs voisins qui eussent fait d'autre coup ; & qu'il falloit que ce fussent les Sauteurs mêmes qui eussent tué par mégard un des leurs, dont ils auroient caché la mort.

Ouabangué reprenant la parole dit que l'Outagami avoit raison, puisque la fléche dont avoit été tué le Sauteur, n'étoit pas de la façon de celle des Outagamis. Ils ne laisserent pas de boire & de manger ensemble, comme s'ils eussent été les meilleurs amis.

Aprés que l'on eût eû cet éclaircissement, sans autre décision les Deputez des Iroquois entrerent d'un grand sang froid.

Tekaneot se réveillant un peu en lui-même parla ensuite. Son discours ne roula que sur l'impossibilité où ils avoient été de pouvoir amener aucun Esclave de nos Alliez, parce qu'ils n'étoient pas maîtres de leur Jeunesse. Ajoûtant qu'ayant été pris la plûpart tout petits, ils avoient trés peu d'idée de leur Patrie ; que c'étoit là un grand obstacle pour se resoudre à s'en retourner.

Ces raisons étoient, Monseigneur, trés-mauvaises, puisque les Miamis avoient forcé leurs Prisonniers de les suivre ; mais comme on leur témoigna la surprise où

pouvoient être les Alliez qui avoient amené les leurs, ils parlerent long-temps entre eux tout bas. Ils dirent à la fin que nos Ambaſſadeurs leur avoient parlé foiblement ſur l'article des Alliez, & qu'ils ne s'étoient attachez qu'à reclamer nos François ; on trouva à propos de mettre cet oubli ſur Maricour, Capitaine des Troupes, qui étoit le Chef de cette députation, & Joncaire ſe chargea de la part du Chevalier de Callieres de s'attribuër à lui ſeul cette faute. Il le fit, & leur dit en même temps qu'étant leur Fils adoptif il ſembloit qu'il alloit porter le fardeau de tout ceci, les priant de lui donner les moyens de ſe tirer d'une conjoncture auſſi embaraſſante que celle-là.

Ils ſe conſulterent long-temps dans le particulier. On remarqua qu'ils étoient fort embaraſſez, l'affaire étant de plus grande conſequence qu'ils ne l'avoient crû. Aprés avoir pris langue, ils dirent qu'ils étoient prêts à donner toute ſorte de ſatisfaction. Que ſi nos Alliez qui avoient de leurs gens parmi eux, y vouloient venir avec des François, qui ſeroient témoins de toutes choſes, ils verroient de quelle maniere ils s'y prendroient : qu'ils encourageroient les Priſonniers de s'en aller, & qu'ils les con-

duiroient eux-mêmes tous en leur païs ; pour preuve de la sincerité avec laquelle ils agissoient, offrant aussi des ôtages.

On n'écouta point ces raisons, parce qu'ils auroient dû les forcer de partir comme avoient fait nos Alliez.

Marque que nous ne sommes pas les maîtres de ces Esclaves reprit Tekaneot ; ne voyez-vous point que depuis quatre ans nous n'avons fait aucun coup sur les Alliez, malgré ceux qu'ils ont fait sur nous. Nous avons baissé la tête, & nous nous sommes contentez d'essuyer nos larmes, sur la perte de nos morts. Si nous n'avions pas eû dessein de vivre d'orénavant en bonne intelligence, aurions-nous été si tranquiles ?

On se trouva fort déconcerté de voir tous les incidens qui pouvoient arriver de ces réponses, à cause de nos Alliez qui avoient lieu de se plaindre extrêmement de nous, par toutes les promesses qu'on leur avoit faite de retirer leurs Esclaves, conjointement avec les notres. Il fallut cependant trouver quelque jour pour faire connoître aux Iroquois leur faute.

On leur dit, qu'ils avoient signé au Traité de Paix qu'ils rendroient aussi nos Alliez ; bien plus que Villedené Lieutenant des Troupes, qui étoit parti au mois

de Juillet pour Onontagué, leur avoit fait ſavoir que le Pere Anjalran étoit arrivé de Michilimakinak avec deux Eſclaves Iroquois qu'il avoit amené d'avance, afin d'engager par là les cinq Nations de correſpondre aux mêmes ſentimens des Alliez qui décendoient avec le reſte.

Les Iroquois remirent toûjours au Gouverneur ce qu'il jugeroit à propos, mais toûjours fort chagrins de ce contre temps qui les expoſoit à de fâcheuſes ſuites. On demanda aux Députez des Onneyouts d'où vient qu'ils n'avoient amené aucun François, qu'il ne falloit pas s'étonner ſi nous ne voyons pas de nos Alliez ?

Ils répondirent qu'ils étoient tous couverts de honte, & qu'ils en avoient l'eſprit renverſé. Ce Conſeil finit par un profond ſilence que les Iroquois obſerverent. On ne laiſſa pas de leur apporter du pain & du vin, & ils firent quatre cris au nom des quatre Nations pour les en remercier.

Les Nepiciriniens & les Algonkins, arriverent le même jour au nombre de dix Canots, ils eurent Audience le lendemain ſur les huit heures du matin.

Le Chevalier de Callieres demanda à Onaganiouitak Député des premiers, à qui appartenoit un jeune Eſclave de leur

Nation, que les Iroquois avoient amené, & que les Nepiciriniens & les Algonkins reclamerent l'année passée dans le même quartier où ils chassoient avec les Iroquois.

Celui-ci répondit, qu'il appartenoit à Ouaboutchik leur grand Chef.

On leur dit aussi qu'il y avoit une fille qui mourut cette même année, qui se disoit sa Sœur, & s'ils ne pouvoient point savoir à qu'elle des deux Nations les Iroquois adresserent un Collier lors qu'ils vinrent les chercher. Pour cet effet on leur fit la lecture de ce Collier pour éviter la confusion. Comme nous ne sommes point venus l'année passée au Conseil general, dirent-ils, nous ne pouvons savoir à qui des deux Nations il s'adressoit ; mais à l'égard de ce jeune Esclave il appartient à Ouaboutchik.

On envoya querir Ounanguicé, Chef des Algonkins, pour donner une idée juste de ce Collier, & ne l'ayant pû trouver on remit à un autre jour la décision de cette affaire.

Anaganiouitak fit ensuite un present de Castors qu'il jetta au milieu du Conseil ; il representa que sa Nation étant la plus voisine des François, *Onontio* devoit être persuadé qu'elle avoit toûjours pris ses interêts avec beaucoup plus d'ardeur que

les autres ; auſſi qu'il étoit venu de la part de ſa Nation à la ſollicitation du François qu'il lui avoit envoyé pour apprendre ce qu'il ſouhaitoit ; qu'Ouaboutchix étant malade avec ſa femme & ſes enfans, il venoit de ſa part pour entretenir toûjours la même alliance ; qu'il le prioit en même temps que leurs Creanciers n'exigeaſſent point le parfait payement de leurs dettes qui étoient conſiderables, que s'ils étoient obligez de leur ſatisfaire autrement, ils ſe trouvoient hors d'état d'acheter de la poudre & du plomb pour ſubſiſter. Que les Outaouaks avoient un avantage de s'étendre de toutes parts pour tuër du Caſtor, ce qui leur donnoit une grande facilité pour en avoir beaucoup ; mais que pour eux s'étant bornez dans leur terre ils l'avoient toute détruite.

On leur répondit qu'il falloit contenter leurs Creanciers de gré à gré, que s'ils en agiſſoient mal avec eux, ils n'avoient qu'à faire leurs plaintes, & que l'on pacifieroit toutes choſes ; qu'au reſte on leur conſeilloit de ſuivre l'exemple des Abenaguis de ſaint François, qui s'étant adonnez beaucoup à la chaſſe, défrichoient preſentement des terres où ils ſemoient du bled d'Inde, & qu'ils tâchaſſent de les imiter, puis qu'ils ſe trouveroient

peut-être exposez dans la suite à perir par la disette des bêtes qui s'y détruisoient insensiblement. On leur apporta du pain & du vin.

Tous les Hurons de Michilimakinak & de la riviere de saint Joseph se joignirent le premier d'Août ; Quarante-sols porta la parole pour ceux-ci.

Il dit qu'aussi-tôt qu'il avoit vû arriver chez lui un François de la part d'*Onontio*, il eut fort à cœur les marques d'estime que son Pere avoit toûjours conservez pour sa Nation, qu'il s'étoit fait une joye particuliere d'aller écouter sa parole, & qu'il ne manqueroit pas de se trouver à Montreal à la décision de la Paix.

Il exagera fort les secours qu'il avoit donné aux Miamis qui n'avoient point de Canots, leur en ayant fait faire, même qu'il les avoit engagez d'amener trois Esclaves Iroquois, & qu'ils étoient tous partis ensemble jusqu'à Michilimakinak, que s'il faisoit un recit de toutes ces circonstances, *Onontio* devoit bien connoître en même-temps le zéle qu'il avoit eû de lui plaire.

Le Rat se trouva mal dans ce Conseil, on eut de la peine de le voir avec une fiévre trés-violente. Comme il étoit le premier mobile de sa Nation & de tous les

Outaouaks, & la partie que nous avions le plus à ménager ; on étoit bien-aiſe qu'il parlât. Il s'étoit mis d'abord ſur un ſiege pliant, on lui fit apporter un grand fauteuil de commodité afin qu'il pût ſe repoſer & parler plus à ſon aiſe, on lui donna du vin pour le fortifier : il demanda à boire de l'herbe, on reconnut qu'il vouloit du capilaire. Aprés que Quarante-ſols eût fini, le Rat que l'on crût aſſoupi reprit un peu ſes ſens, & parla d'un ton aſſez languiſſant l'eſpace de deux heures. Il fit un long narré qui aboutiſſoit d'abord à peu d'éclairciſſement, & l'on ne comprenoit pas où il en vouloit venir. Il étoit ſi chagrin de s'être vû la dupe des Iroquois qui n'avoient amené aucun Priſonnier de ſa Nation, que l'on s'apperçût aiſément de ſon inquietude. Sa politique lui fit prendre un nouveau biais. Il dit que Quarante-ſols étant arrivé avec les Miamis à Michilimakinak, il lui communiqua & à toutes les Nations des lacs, ce qui s'étoit paſſé lors qu'il ſe trouva l'année derniere au Conſeil general. Comme je vis, dit il, que les Illinois, & pluſieurs autres vouloient s'en retourner chez eux, je leur repreſentai qu'il étoit à propos de ne pas ſe deſiſter de l'envie qu'ils avoient eû d'abord de venir écouter ta parole.

Ounanguicé nous fit comprendre que nous nous avancions trop de ramener tous les prisonniers Iroquois. Les Nations n'entrerent que trop dans ces sentimens. Je lui fis present d'une chaudiere & d'un fusil pour l'engager à me suivre à Montreal, l'assurant qu'il auroit plus lieu d'être content qu'il ne se le persuadoit. Il se détermina donc de venir, mais les Islinois, les Missisaguez & les Gokapatagans; relâcherent. Voilà ce que j'ai fait pour mon Pere. Te dirai-je encore que je fus touché de ce que quelques-uns de nos jeunes guerriers voulurent former un parti pour aller donner sur les premiers Iroquois qu'ils rencontreroient. Je desavouai leur procedé; mais il ne faut pas que ce qu'ils ont effectivement fait sur eux gâte les affaires. Ce sont de jeunes étourdis; au reste je donnai quelque temps aprés mon retour du Conseil general un Collier à des Iroquois que je rencontrai, & je leur dis positivement que si le premier de tes Alliez où eux-mêmes venoient à rompre la Paix, tu les mangerois toi-même: Que peux je faire davantage pour tes interêts. La Robe-noire, (c'est le Pere Anjalran que tu nous as envoyé) peut te confirmer ce que je dis. Je ne l'ai que trop fait connoître à ceux qui s'étoient assemblez

à Mi-

à Michilimakinak pour décendre ici. Je leur dis que je ne voulois pas qu'ils ajoûtassent foi à mes paroles, & qu'il le leur confirmeroit par une preuve plus authentique : Nous n'avons pas laissé en notre particulier de t'amener onze Iroquois, dont six veulent revenir avec nous, & les cinq autres souhaitent de retourner chez eux.

Nous suivrons en cela ce que tu jugeras à propos. Considere un peu de ton côté que nous n'avons pas voulu encore traiter de nos Pelleteries. Mets y donc ordre, & regle toi-même le prix de chaque chose.

Ce Grand Chef tint lui seul toute l'Audience, malgré l'état languissant où il étoit. Ces Nations l'écoutoient avec admiration, & à chaque affaire differente dont il parloit, elles l'applaudissoient par des tons de voix qui partoient du creux de l'estomac, dont les Sauvages ont coûtume de se servir. Nous ne pûmes pas nous empêcher d'être touchez de l'éloquence avec laquelle il s'énonçoit, & d'avoüer en même-temps que c'étoit un homme de merite.

Ounanguicé avoit effrayé à la verité bien des Nations, qui donnerent trop facilement dans son sens. D'ailleurs il pré-

voyoit avec un grand discernement toutes les suites fâcheuses qui pouvoient arriver de la trop bonne Foi que l'on avoit de vouloir amener tout d'un coup tous les Prisonniers, parce que connoissant le caractere de l'Iroquois qui est si fourbe, il ne faisoit aucune difficulté de croire qu'ils seroient eux-mêmes leur dupe. J'avouë, Monsieur, que l'on ne peut être plus déconcerté qu'ils le parurent à leur arrivée de ce qu'Ounanguicé avoit rencontré si juste.

On remercia Quarante-sols des bons sentimens qu'il venoit de témoigner à la Nation Françoise. On lui dit que les secours qu'il avoit donné aux Miamis, étoient une preuve de l'attachement qu'il avoit à nos interêts. On passa sous silence ce qui regardoit Ounanguicé qui n'étoit pas dans le Conseil. Il est veritablement ami des François. Il nous à donné dans ces dernieres guerres des preuves éclatantes de sa fidelité. On ne voulut point lui faire des reproches publics, qui auroient pû aigrir les esprits. Il étoit même à propos d'étouffer le ressentiment qu'on auroit pû avoir contre lui.

On dit au Rat & aux autres, que leurs interêts étoient les notres. Que l'on n'envisageoit la Paix que comme un lien qui

devoit nous attacher plus étroitement, que la guerre divisoit quelquefois les amitiez les plus fortes ; mais que cette affaire-ci étant commune, on la prenoit également. Que l'on avoit fait de grands reproches aux Iroquois de ce qu'ils n'avoient pas amené leurs Prisonniers, que l'on avoit résolu d'envoyer chez eux des François pour les retirer, & qu'il seroit bon qu'ils donnassent quelqu'un pour voir ce qui se passeroit, & les ramener dans leur païs ; où s'ils aimoient mieux qu'on les conduisit ici, pour les renvoyer l'année qui vient. Que si les Iroquois où quelque Nation de nos Alliez venoient faire coup il en falloit avoir raison par une satisfaction entiere. Que si on ne vouloit pas la faire il falloit se lier contre l'agresseur ; mais quand on leur dit qu'il falloit qu'ils laissassent leurs prisonniers, ils répondirent que ceci demandoit quelque reflexion.

On leur parla de l'établissement des deux lacs, qui avoit été fait en leur faveur afin qu'ils y pussent commercer. Ils ne firent point trop d'attention à cet établissement, parce que je remarquai que ces Peuples ont dessein d'envoyer leurs Pelleteries au Missisipi ; ils ne pûrent s'empêcher de nous reprocher l'indifference avec laquelle nous agissions avec eux, de ne

les avoir pas logez, comme nous avions fait les Iroquois. On leur dit à la fin que Maricour étant leur fils adoptif, il ne falloit pas s'étonner s'ils étoient tous chez lui.

Le Rat se trouva trop foible pour pouvoir s'en retourner à sa Cabane. On le porta dans un fauteuil à l'Hôpital; sa maladie augmenta toûjours, & il mourut à deux heures aprés minuit. Je ne saurois vous exprimer, Monsieur, l'accablement où étoit sa Nation de la perte d'un homme si rempli de bonnes qualitez. Il étoit difficile d'avoir plus de penetration d'esprit qu'il en avoit, & s'il fut né François il étoit d'un caractere à gouverner les affaires les plus épineuses d'un état florissant. Il étoit l'ame & le mobile de la Nation Outaouakse, qui est la plus puissante de nos Alliez. Ses paroles étoient autant d'oracles, & quand les Iroquois savoient qu'il se mettoit en mouvement pour faire coup sur eux, ils évitoient d'en venir aux prises avec lui. Il avoit les sentimens d'une belle ame, & n'étoit Sauvage que de nom. Il n'étoit pas moins considerable pour sa pieté, il prêchoit souvent dans l'Eglise des Jesuites de Michilimakinak, où les Sauvages n'étoient pas moins touchez des veritez du Christianisme qu'il leur enseignoit.

Sa perte nous étoit trop ſenſible pour ne point verſer des larmes à un homme que nous regardions comme le plus fidelle de nos amis. Meſſieurs de Callieres & de Champigni allerent faire les complimens de condoleance à ſa Nation. Ils allerent couvrir ſa mort, pour me ſervir des expreſſions des Sauvages, on l'emporta de l'Hôpital à ſa cabane enſeveli, à la reſerve de la tête.

On l'étendit ſur des peaux de Caſtors. On lui mit ſur la tête un Chapeau orné d'un plumet rouge tout neuf. On le couvrit d'une grande couverture d'écarlate, d'une chemiſe blanche par deſſus, d'un capot, de mitaſſes, * d'une paire de ſouliers à ſes pieds, une chaudiere de cuivre à droit de ſa tête, un fuſil, & une épée à gauche. Perſonne ne répondit, & ces Meſſieurs s'en retournerent & le laiſſerent dans cet état.

Les Iroquois vinrent deux heures aprés couvrir la même mort. Ils prierent Joncaire de marcher à leur tête; ce qu'ils firent avec beaucoup de gravité, au nombre de ſoixante. Tahartakout Chef Tſonnontouan marchant tout le dernier pleuroit pendant le chemin la mort du Rat. Lors qu'ils furent auprés du corps, ils

V 3

* Bas à la Sauvage.

firent un cercle, & s'aſſirent tous à terre. Ce Chef reſta ſeul debout, pleurant cette mort pendant un quart-d'heure, il s'aſſit aprés & Aouenano ſe levant, parla en ces termes, au nom des quatre Nations, par trois branches de porcelaine.

Puiſque nous ne ſommes pas maîtres de la vie, & que celui qui eſt au Ciel l'eſt ſeul, il faut le prier de vous conſoler; car il n'y a point de remede dans votre malheur. J'eſſuye vos larmes par ces trois branches. Vous autres Hurons qui avez perdu aujourd'hui ce que vous eſtimiez le plus, je les eſſuye donc. Je débouche vôtre gorge, afin que vous puiſſiez répondre à vôtre Pere & à nous autres qui ſommes vos Freres, quand nous vous saluërons, & par cette troiſiéme nous vous donnons une medecine douce qui puiſſe rendre votre corps ſain.

Aouenano tirant aprés un Collier, continua de même.

Le Soleil eſt aujourd'hui éclipſé, c'eſt la mort de notre frere le Rat qui en eſt la cauſe.

Nous vous prions, vous Chefs de guerre, & vous Chefs de Paix, de ne vous point trouver dans les tenebres, au contraire nous vous prions d'avoir le même eſprit, les mêmes ſentimens qu'il avoit

de ne faire d'orénavant qu'un même corps, qu'une même chaudiere, & d'accomplir également la volonté de notre Pere. Tel étoit le ſentiment du Rat. Nous vous exhortons donc par ce Collier d'en faire de même par le premier grain de porcelaine.

Et par le deuxiéme grain de porcelaine nous couvrons le corps de nôtre Frere défunt; nous le pleurons également, mes Freres, mais puiſque le Maître de la vie l'a bien voulu, il faut tâcher de s'en conſoler. Nous allâmes enſuite au Conſeil, où les Outouaks & les Députez des Nations du lac Huron s'aſſemblerent.

Jean le Blanc potta la parole au nom des Outaouaks du Sable, Outaouaks-Cynagos, des Culs coupez ou Kiskakons, des Puans, des Pouteouatémis, des Outagamis, des Hurons, de la riviere ſaint Joſeph, des Folles avoines ou Malhominis & des Maſkoutechs.

Il rappella tout ce que le Pere Anjalran leur avoit dit de la part d'*Onontio*, pour les engager à venir le trouver, & qu'ils venoient écouter ſa voix. C'eſt le propre des Sauvages de repeter ſouvent ce qu'ils ont dit dans les mêmes conſeils, où ils ajoûtent quelques circonſtances nouvelles. Mais comme on étoit bien aiſe d'entendre les Députez de chaque

Nation, on les pria de le faire les uns aprés les autres.

Jean le Blanc reprit la parole :

Je parle au nom des Outaouaks du Sable.

Mon Pere, peux-tu douter de nôtre fidelité. La Nation Outaouakse, qui s'est toûjours liée avec les François dans toutes les guerres qu'ils ont eûës avec l'ennemi commun, n'a-t'elle pas lieu que tu nous regarde comme tes veritables amis ; je suis venu pour faire les bonnes affaires de la Paix ? Voilà quatre prisonniers Iroquois que je t'amene, je ne les rends point à leur Nation, car je la hais & la méprise. C'est à toi à qui j'en fais present ; fais-en ce que tu voudras.

Hassaki, Chef des Culs-coupez, dit. Pour moi quand j'ai vû que le Pere Anjalran revenoit te trouver, je lui ai donné deux Iroquois. En voici deux Masles, dont je te fais present. Mais sache que je suis embarassé ; je suis malade, peut-être que nous pourrions mourir en chemin, que dirons nos femmes & nos enfans ? ayez donc soin de nous, je prie le Maître de tout, que nous ayons à nous rendre à bon port, & faites faire des prieres.

La maladie devint universelle dans leur camp ; ils étoient dignes de compassion ;

par le rhume qui les accabloit. La plûpart ne vouloient point aller à l'Hôtel-Dieu, où ils auroient eû tous les secours possibles, s'imaginans qu'on vouloit les y empoisonner. Comment n'être pas accablez de rhume, puis qu'ils étoient tous nuds, n'ayant qu'une peau de Castor qui leur traînoit à terre ?

Chingouessi Chef des Outaouaks-Cynagos, dit. Je ne t'amene point d'Iroquois car j'ai mangé tous ceux que j'ai pris ; cependant j'ai été bien-aise de faire connoître que j'ai cherché les occasions de te faire plaisir, j'en ai amené un que j'ai acheté bien cher.

Chichikatalo, que l'on étoit bien-aise d'entendre, parut.

Nous sommes ici comme des passagers qui avons profité des Canots de nos voisins Nous n'y sommes pas accoûtumez ; ainsi nous ne t'avons amené que huit Esclaves, nous en avons encore d'autres dans nôtre païs ; mais ce n'est pas notre faute si nous ne te les avons pas amené, je te prie d'avoir quelque égard pour nous, & de nous regarder comme des gens qui ne t'aimons pas moins que le font les autres Nations.

Ounanguicé finit cette Audience au nom des Pouteouatemis, des Outagamis,

des Maskoutechs, & des Puans.

Nous t'aurions amené plusieurs Prisonniers, mais nous les avons tous mangez; il en font autant de nous qu'ils mettent à la chaudiere, quand ils nous prennent; cependant en voici deux, nous te les mettons entre les mains, fais-en ce que tu voudras.

On les remercia en general des marques de leur attachement, on leur dit qu'il falloit presenter au Conseil general tous leurs Esclaves, & qu'il étoit à propos qu'ils nommassent les Villages & les Cabanes, où pouvoient être ceux qui étoient restez, afin que les Iroquois & tous les Alliez pûssent joüir d'une profonde Paix.

On fit le lendemain les funerailles du Rat. On voulut faire connoître aux Hurons & à toutes les Nations, que l'on étoit touché de la perte d'un Chef qui s'étoit rendu si recommandable : on rendit donc à sa memoire toutes les preuves d'estime qu'ils pouvoient souhaiter.

De Saint-Ours, premier Capitaine des Troupes, marcha à la tête de soixante hommes, seize guerriers Hurons en robes de Castors, le visage mataché de noir pour marque de leur deuil, suivirent quatre à quatre avec leurs fusils sous le bras;

le Clergé enſuite, & ſix Chefs de guerre porterent le Cercueil couvert de fleurs, ſur lequel étoit un chapeau avec ſon plumet, une épée, & un hauſſe-col. Son frere accompagné des enfans du Rat, de la Nation Huronne & des Chefs Outaouaks ſuivoient le corps, & Madame de Champigni, Monſieur de Vaudreuil Gouverneur de Montreal, accompagné de tous les Officiers, fermoient la marche. Aprés que le Service fut fait, les Soldats & les Chefs de guerre firent deux décharges de fuſils. Quand on l'eut inhumé, ils en firent un troiſiéme en défilant, & l'on mit ſur la foſſe cette Inſcription.

Cy gît le Rat, Chef des Hurons.

Un heure aprés que les Funerailles furent faites, Joncaire qui eſt fort conſideré parmi les Hurons, attendit qu'ils fuſſent rentrez dans leurs Cabanes; il alla à la tête de cinquante-trois Iroquois de la montagne de Montreal, leur faire ſon compliment particulier ſur la mort de leur Chef.

Il leur parla par un Soleil de porcelaine, ſoûtenu de deux Colliers.

Le Soleil s'étoit éclipſé, dit-il, & je le fais reparoître. Il eſt vrai que le Chef des Hurons eſt dans la terre, mais ſon eſprit

regne encore avec vous. Songez qu'il à toûjours été fidelle à la Nation Françoise par un attachement inviolable à tout ce qui la regardoit, il est inutile de rapporter les actions qui l'ont rendu recommandable; comme vous ne faites qu'un même esprit avec nous, que cette perte ne vous éloigne point des mêmes sentimens qu'il avoit pour nous. Je vous réünis tous par ce Soleil qui est suspendu de ces deux Colliers, & je vous attache étroitement avec nous. Ecoutez toûjours *Onontio*, comme vous avez fait jusqu'à present, & soyez-lui toûjours fidelle.

Les Hurons de saint Joseph demanderent Audience le lendemain, & voici de quelle maniere Quarante-sols s'énonça.

Tu nous avois proposé de laisser ici les Esclaves que nous t'avons amenez, jusqu'à ce que les Iroquois nous rendent les nôtres, je te dis de la part de nôtre Nation que nous voulons bien que tu les remettes entre leurs mains, sans attendre le retour des notres. Tu dois par-là être convaincu de l'estime & de la confiance que nous avons en toi; si les Iroquois en usoient mal avec toi & avec nous, qu'ils s'imputent à eux-mêmes leur mauvaise Foi, nous sçaurons bien le leur faire ressentir dans l'occasion; au reste si ils les don-

donnent au François que tu envoyeras chez eux; nous aimons mieux que tu les envoye directement au détroit des deux lacs, que le Commandant aura ſoin de nous envoyer pour éviter un plus grand embarras.

Jean le Blanc voulant trop prendre les interêts communs, fit un diſcours qui ne plût pas extrémement aux Hurons.

Comme nous ſommes ici, dit-il, de differentes Nations, enfans de nôtre Pere, & quoique les hommes ſoient ſouvent de differens ſentimens, les Hurons que voici, & nous Outaouaks, nous ne faiſons cependant qu'un même corps, nous te demandons, mon Pere, que nous n'emportions point d'eau-de-vie, à cauſe de la maladie qui regne parmi nous.

Les Hurons reprirent, dequoi te mêles-tu? nous demandons nous autres à notre Pere de permettre que nous en faſſions notre proviſion pour notre retour. Enfin le dernier Conſeil ſe tint l'aprés-dînée par une Audience que les Iroquois demanderent; Ils eurent dequoi méditer pendant quelques jours ſur l'incertitude où ils étoient de la déciſion de la Paix, & quelque fiere que ſoit cette Nation belliqueuſe, elle craignoit fort que l'on ne ramenât tous les Eſclaves qui auroient

couru grand risque d'être brûlez. Tekaneot parla donc au nom des quatre Nations. Nous avons apris, mon Pere, que tes Enfans t'avoient remis nos neveux entre les mains, qui étoient Esclaves chez eux, que vous êtiez convenus ensemble de les garder sur ta natte jusqu'à ce que nous t'eussions ramené les leurs. Cette proposition n'a jamais été faite depuis que le monde est monde. Garde-les puisque tu le veux. Nous nous en retournons, & nous ne penserons plus à eux. Cependant si tu avois voulu nous donner Joncaire notre fils, & nous remettre sans difficulté nos neveux, chacun se feroit plaisir de te rendre tes Alliez, & on n'auroit point lieu de se méfier de ta sincerité.

Le Chevalier de Callieres leur dit qu'il verroit cela avec ses Alliez, mais que cette proposition étoit trés-difficile à leur accorder. Il envoya querir les Hurons, Outaoüaks & les Miamis, ausquels il communiqua ce qui s'étoit passé. Ils répondirent qu'ils consentoient la liberté de leurs Esclaves s'il le jugeoit à propos; mais que si les Iroquois n'executoient point leur parole en les remettant à Joncaire, ils n'auroient rien à se reprocher, & que leur peu de Foi tourneroit à leur confusion.

On dispoſa toutes choſes pendant deux jours pour l'aſſemblée generale, on fit venir pluſieurs femmes Sauvages qui accommoderent des Colliers. On couvrit encore la mort d'Houatſaranti, le plus conſiderable de la nation Huronne, aprés le Rat. Ses obſeques ne ſe firent pas tout-à-fait avec la même pompe : pluſieurs autres moururent auſſi.

Les Hurons paroiſſoient les plus maltraitez de cette maladie, qu'ils regardoient comme un fleau, & ils s'imaginoient tous que nous avions jetté un ſort ſur eux. Quelques Chefs vinrent trouver le Pere Anjalran avec un paquet de Caſtors, pour le prier d'engager Meſſieurs de ſaint Sulpice d'éloigner d'eux le ſort qui les deſoloit. Nous admirâmes dans cette triſte conjoncture la miſericorde du Seigneur, qui a permis que tous les moribonds mouruſſent avec le Baptême.

Les mouvemens de la Grace parurent avec éclat. Car ces nouveaux Chrétiens n'étoient pas plûtôt baptiſez qu'ils donnoient des marques d'une Foi vive, en embraſſant à la mort le Crucifix, avec des ſentimens pleins d'amour & de tendreſſe pour celui qu'ils n'avoient pas bien connu.

Les pleurs ayant ceſſé, & les affaires aſſez bien diſpoſées, on deſtina le quatre

Août, pour la conclusion de la Paix. Ce fut dans une belle plaine hors de la Ville, où l'on avoit fait une enceinte de branches d'arbres de cent vingt-huit pieds de long sur soixante & douze de large, avec une allée tout autour de dix pieds. Il y avoit une Sale couverte de feuilles, de vingt-neuf pieds de long & de vingt cinq de large, qui regardoit en face toute la Place.

Plus de mille Sauvages s'assemblerent avec tous les Députez. Chaque Nation s'étoit mise à part pour un grand ordre, & les Soldats environnoient le Camp. Tout ce qu'il y avoit de personnes de qualité & de Dames, ne manquerent pas de se rendre dans cette sale. On avoit dressé de petites fourches de bois à l'entrée, sur lesquelles on avoit mis une tringle où étoient suspendus trente & un Colliers de porcelaine, pour autant de Nations.

Le Chevalier de Callieres fit l'ouverture, il leur déclara que n'y ayant l'année passée que des Députez des Hurons, & des Outaouaks, lorsqu'il termina la Paix, il avoit jugé à propos d'envoyer le Pere Anjalran pour inviter toutes les Nations de députer de leurs Chefs, afin de ratifier ce qui avoit été conclu entre eux seu-

lement. Il leur témoigna la joye quil avoit euë de leur arrivée : Il ôta la hache à tous, faiſant une profonde foſſe, afin que perſonne ne rehauſſât la hache ; que s'il arrivoit quelque deſordre, l'offenſé s'adreſſât à lui, qu'il feroit faire ſatisfaction ; que ſi l'offenſant étoit deſobeïſſant & irraiſonnable, il ſe mettroit avec l'offenſé pour mettre l'agreſſeur à la raiſon.

Lors qu'il eut expliqué ſes ſentimens, par la lecture qu'il fit d'un papier. Le Pere Bigot qui en avoit une copie en expliqua le contenu mot à mot aux Abenaguis & aux Algonkins, le Pere Garnier aux Hurons, le Pere Anjalran aux Outaouaks, Peraut aux Iſlinois & Miamis, & le Pere Bruyas aux Iroquois, qui tous firent les cris de conſentement de *Niotien*, & afin que ce que l'on venoit de leur dire fut une Loi inviolable, on diſtribua ces trente-un Colliers aux Chefs de chaque Nation. Nos Alliez parlerent enſuite ; je vous raporterai ſeulement les paroles les plus conſiderables qui ſe ſoient dites.

Haſſaki Chef des Culs-coupez, en robe de Caſtor qui lui traînoit juſqu'à terre, une branche de porcelaine & un Collier à la main, marchant d'un air majeſtueux à la tête de quatre Iroquois fort bienfaits, qui avoient les yeux baiſſez. Il les

fit d'abord mettre à ſes pieds, en abordant le Chevalier de Callieres, & parla ainſi. Voici nos Priſonniers que tu nous as demandé, que nous te preſentons. Je les délie puiſque tu le ſouhaite, par cette branche que je te donne, ils ſont à toi preſentement, puiſque tu leur donne la liberté de s'en retourner dans leur païs, je les regarde comme mes freres. Voici un Calumet que je leur donne afin qu'ils fument avec moi. Que les Nations Iroquoiſes ſachent (en ſe tournant de leur côté,) qu'il n'a tenu qu'à moi de les manger, & que je n'ai pas fait comme eux : qu'ils ſe ſouviennent donc en même-temps lorſqu'ils nous rencontreront dans les Partis de chaſſe, que nous avons regardé ceux-ci comme nos freres, & nos propres enfans. Ils nous ont obligation de la vie, ne faiſons d'orénavant qu'une même chaudiere.

On porta ce Calumet à Tekaneot qui le reçût, les Iroquois remercierent en même-temps Haſſaki & les Culs-coupez par quatre cris que fit un Chef de chaque Nation. Quarante ſols environné de huit Eſclaves, s'approcha enſuite & dit :

Toi qui eſt le maître de nous autres, tu vois que nous n'agiſſons que par toi, tu nous as envoyé porter ta parole. Nous

ſommes venus voir ce que tu ſouhaitois ; nous t'avons dit tous nos ſentimens, fais de nos corps ce que tu voudras.

Nous avons hiverné avec les Miamis. Sachans donc ta parole, nous nous ſommes dépouillez de ce que nous avions, pour les engager à rendre les Eſclaves Iroquois en donnant des chaudieres, des fuſils, & des couvertures. Nous leur avons dit, qu'il étoit de conſequence de décendre avec nous. Nous avons crû que les Iroquois auroient agi à notre égard comme nous l'avons fait avec eux, & nous avons été ſurpris de ne pas voir les notres. Ecoutez-moi bien, mon Pere ; & vous Iroquois. Je ne ſuis pas fâché de faire la Paix, puiſque mon Pere le veut. Voila que je délie mes Colliers, (en les jettant à terre, & ſe tournant du côté des Iroquois) je veux vivre en Paix avec mon Pere & avec toi, je veux que la terre ſoit toute unie, & que la chaudiere ſoit encore toute entiere.

Jean le Blanc tenant un Collier à la main produiſit une Iroquoiſe & un homme : Je t'ai donné tout ce que j'ai, & je n'aime rien quand mon Pere me demande quelque choſe ; mais je veux abſolument mon corps, parlant des Outaouaks qui ſont chez les Iroquois. Je n'ai rien à te

dire, preuve que je suis ta volonté, c'est que nos gens ayant pris des Iroquois, je les ay retirez avant qu'ils ayent été maltraitez.

J'en avois deux que j'ai remis au Pere Anjalran, que tu as renvoyé chez eux à son retour. Prend ceux-ci, & il jetta son Collier à terre.

Chingouessi marchant, un Calumet d'une main & une branche de porcelaine de l'autre, dit :

Mon Pere je vois que tu reçois aujourd'hui les Iroquois qui se sont bien écartez. Nous nous racommodons aussi avec eux. Ce Calumet que je leur donne est une preuve qui doit les persuader que nous voulons vivre d'orénavant avec eux d'intelligence.

Chichikatalo suivi de deux Iroquois & de trois femmes, qui paroissoient fort tristes, marchant d'un air à imprimer du respect, parla ainsi. Je viens vous presenter aujourd'hui les Prisonniers que j'avois destinez pour le feu ; mais le François qui nous a expliqué votre pensée, nous a fait déliberer de vous en faire absolument le maître. Si j'avois eû des canots, je vous en aurois amené un plus grand nombre, comme je vous l'ai déja témoigné. Nous en avons encore, & je

ſuis prêt à leur ouvrir les portes. Je vous avouë que j'ai un cruel reſſentiment contre les Iroquois qui m'ont brûlé mon Fils il y a quelques années, le ſort de la guerre à voulu qu'il fut priſonnier; mais de l'avoir fait mourir, parce qu'ils ſavoient que il étoit mon Fils, j'avouë que j'ai été vivement touché, cependant j'oublie tout aujourd'hui.

Helas, mon Pere! je n'ai point d'autre volonté que la votre. Si j'ai des oreilles c'eſt pour écouter votre parole, & ma langue expliquera à ma Nation vos ſentimens. J'ai un cœur que je vous prie de joindre au votre, & dont je vous laiſſe entierement le maître. Quoique les Sioux m'ayent tué, & qu'ils n'ayent pas payé mes morts, j'ai fermé mes œils, & j'ai bouché mes oreilles de ce côté là, des le moment qu'on eſt venu me parler de ta part, je ne veux pas faire comme les Iroquois qui n'ont pas obeï à ta voix, quoique je n'entende pas leur langue, je veux manger aujourd'hui avec eux, comme s'ils étoient mes freres.

Ounanguicé qui parla au nom du Chef des Miſſiſagez, que quatre Eſclaves ſuivoient, vint parler pour lui. Il avoit un tour de tête d'un jeune taureau Iſlinois, dont les cornes lui batoient ſur les oreilles.

D ns le moment qu'il voulut parler, il l'ôta & dit au nom de ses Chefs.

Je fais honneur, mon Pere, de me presenter devant vous, vous en savez la raison, à cause du François que sa Nation avoit tué, & dont je vous ai parlé, on nous a inspiré de ramener les Iroquois que nous avons, je te les amene, & je les délie en ta presence, je te les remets entre les mains pour en faire ce que tu voudras. J'en ai encore d'autres que je suis prêt de leur rendre : Je suis trop glorieux que tu me mettes au nombre de tes Alliez. Je ne veux faire d'orénavant qu'un corps avec toi. Reçois mon cœur; qui ne soit qu'un avec le tien. Il parla ensuite pour les Pouteouatemis & presenta ses Esclaves.

Je n'ai que ces deux Esclaves, je me joints avec toi afin que toutes choses soient stables. Si tu leur donne la vie, souffre que je mette ce Calumet entre les mains de mon frere l'Iroquois, j'en ai gardé les plumets, & quand il me les fera voir je les lui montrerai & le bâton, avec lequel nous fumerons ensemble.

On porta ce calumet aux Iroquois qui remercierent par quatre cris, au nom des quatre Nations.

Miskouasouath, Chef des Outagamis, vint de l'extrémité de l'enceinte, suivi

de trois Prisonniers. Son visage étoit peint de rouge, & il avoit sur la tête une vieille Perruque poudrée, toute mêlée, sans chapeau. Il s'en étoit fait un ornement pour se mettre à la Françoise, qui lui donnoit un air, outre sa laideur, à faire rire toute l'Assemblée, & voulant faire voir qu'il savoit vivre il en salua le Chevalier de Callieres comme d'un chapeau. Malgré le sang froid que l'on est obligé d'avoir devant des gens qui sont d'un si grand flegme, principalement dans une conjoncture aussi serieuse que celle-là, on ne pût s'empêcher de s'éclater de rire, & de le prier en même-temps fort serieusement de s'en couvrir.

Mon Pere, dit-il, je ne vous rends point d'Esclaves, parce que tous ceux que j'avois sont échapez. Je n'ai pas beaucoup de different avec les Iroquois, les tenebres se sont dissipées, voici presentement un beau jour que le Soleil nous donne aujourd'hui, je regarde presentement l'Iroquois comme mon frere; mais je suis broüillé avec les Sioux.

On ne voulut point toucher ce dernier article.

Kiskatapi Chef des Maskoutechs, qui étoit malade, pria Haoualamek, Chef Outagami, de venir parler pour lui.

Mon Pere, je ne suis pas venu par moi-même, je suis venu par emprunt ; pour moi je ne vous presente pas d'Esclaves, parce qu'il y à long-temps que je ne me bats plus avec l'Iroquois : le François que vous m'avez envoyé pour m'engager de venir écouter votre parole, m'a regardé comme une Fille qui ne se bat contre personne. J'ai laissé faire les autres, & j'ai regardé, il est vrai, que nos Anciens se sont battus contre eux. J'avois un Iroquois, je l'ai troqué pour éviter tous les embarras de te l'amener, & j'ai été seulement bien-aise de te venir voir.

Pour moi, dit Paintage, Chef des Malhominis, j'en ai rendu un, il y a deux ans.

Ouabangué chef des Sauteurs qui avoit un plumet rouge autour de la tête en forme de rayon, dit :

Je ne te presente aucun Esclave, j'ai rendu d'ailleurs tous les Prisonniers que j'avois pris sur les Iroquois, accorde moi ton amitié. Sa Nation est fort dans les interêts des Iroquois ; mais comme ils ne peuvent guere se passer des François, ils profitent d'un côté des avantages qu'ils tirent de nous, & ménagent en même-temps le plus qu'ils peuvent les bonnes graces des Iroquois.

Maligatouei chef Nepicirien, témoigna plus

plus de joye que les autres, de la Paix.

Je ſuis bien-aiſe, dit-il, de la Paix, je vois bien que je pourrai d'orénavant manger tranquillement ſur ma natte, & que je chaſſerai ſans trouble.

Ounanguicé Chef des Algonkins, jeune homme extrêmement bien-fait, habillé à la Canadienne, avoit acommodé ſes cheveux en crête de Coq, avec un plumet rouge qui lui venoit derriere la tête. Il approcha d'un air aſſez deliberé, & dit:

Je ne ſuis point un homme de Conſeil, j'écoute ordinairement ta parole: Voici la Paix, oublions le paſſé. Son diſcours, quoique fort court, diſoit beaucoup. Ce fut lui, avec une trenteine de jeunes Algonkins, dont le plus âgé n'avoit pas plus de vingt ans, qui finit la guerre par le coup qu'ils firent ſur un Parti d'Iroquois qu'ils taillerent en pieces.

La Chaudiere-noire, le grand Chef des Iroquois, la terreur de toutes les Nations alliées y perit, il ne pût s'empêcher de dire en mourant. *Faut-il que moi qui ai fait trembler toute la Terre, je meure par la main d'un Enfant.*

Laigle parla en ces termes, au nom de nos Iroquois du Saut ſaint Loüis.

Onontio nôtre Pere, tu as ſans doute de la joye de voir aujourd'hui tous tes en-

ſans raſſemblez ici ſur ta natte. Tu dois croire que comme nous avons le bonheur d'être de ce nombre, nous la partageons avec toi.

La promptitude avec laquelle tant de Nations differentes ſont parties des extrêmitez de ce vaſte païs, le courage & la conſtance qu'ils ont fait paroître à ſurmonter la longueur, les fatigues, & les riſques du chemin pour venir entendre ta voix, marquent aſſez la diſpoſition où ils ſont de la ſuivre fidellement. Toutes tes vûës ſont ſi droites & ſi raiſonnables, qu'il faudroit n'être pas homme pour refuſer de s'y ſoûmettre. Tu dois donc croire que la diverſité de tant de langues qu'ils parlent, non plus que leurs interêts & leurs reſſentimens particuliers, ne ſera nullement un obſtacle à la bonne intelligence dans laquelle tu leur ordonne de vivre enſemble à l'avenir. Ils ne feront deſormais d'attention qu'au deſir que tu as de les rendre heureux, en arrêtant les ſuites funeſtes de la guerre, par la Paix que tu viens d'établir parmi eux.

Pour nous qui avons l'avantage de connoître plus particulierement, & de plus prés qu'eux les veritables ſentimens de ton cœur, nous jettons volontiers ſur ta parole la hache, que nous n'avons priſe

que par ton ordre, & nous mettons à l'Arbre de la Paix que tu as dressé de si fortes & de si profondes racines, que n'y les vents, n'y les orages, n'y aucun autre accident ne pourra le renverser. Ce sont-là les sentimens de ton fils l'Iroquois du Saut saint Loüis.

Tsahouanhos, Orateur des Iroquois de la montagne de Montreal, ne fit pas moins paroître d'attachement à nos interêts que leurs voisins. Voici de quelle maniere il parla :

Tu as assemblé toute la Terre ici, pour faire un grand amas de haches. Pour moi je n'y en jette point : Il se tût un moment. Vous robes-noires se tournant du côté du Chevalier de Bellomont qui les gouverne, & de Mr. de saint Sulpice : vous savez que je n'en ai point d'autre que celle de mon Pere. Comme il nous porte dans son sein, je lui rends la mienne, & je retire en même-temps ma main, puisqu'il jette sa hache. Au reste je me conjoüis avec toutes les Nations de ce qu'ils ont jetté la leur : Il n'y eut plus que les Abenaguis de saint François à parler.

Haouatchouath dit, mon Pere : Tu viens d'entendre parler tous tes Enfans. Il n'y à plus que nous à parler. Il n'est pas necessaire que nous le fassions dans

cette assemblée, tu nous connois il y a long-temps, tu n'ignore pas l'attachement que nous avons toûjours eû à tes ordres. *Onontio* ton prédecesseur nous à enlevé la hache il y à quatre ans. Sache que le premier qui la levera contre toi, nous la leverons contre lui.

Enfin, Monsieur, les quatre Nations Iroquoises qui avoient toûjours été tranquilles à écouter les derniers sentimens de tous nos Alliez, parlerent par la voix d'Auenano, qui presenta de leur part quatre Colliers.

Onontio, dit-il, nous sommes ravis de tout ce que tu as fait, & nous avons écouté ce que tu viens de dire, marque de cela voilà nos paroles (en donnant quatre Colliers) pour t'assurer que nous serons fermes à garder tes ordres. Pour ce qui est des Esclaves que nous ne t'avons pas amenez, nous t'en avons fait le maître, & tu les envoyeras querir.

Il fallut confirmer cette grande Alliance par quelque endroit éclatant, & pour le faire avec toute la circonspection possible, Messieurs de Callieres, de Champigni & de Vaudreuil, fumerent dans le Calumet, que l'on porta ensuite aux Iroquois & aux Députez de tous les Alliez, qui en firent de même. On le chanta, &

pour cet effet trois François alternativement à travers de tous les Peuples, qu'étoient assis sur l'herbe, marchant en cadence, leur visage animé, & le mouvement du corps qui répondoit à la vehemence de leurs paroles, marquoient assez la cadence des Soldats, apporterent pendant ce temps-là dix grandes Chaudieres dans lesquelles on avoit fait boüillir trois bœufs que l'on avoit coupez en petits morceaux. On fit le Festin qui étoit extrêmement frugal pour tant de monde, & on alla allumer le feu de joye derriere l'Eclos au bruit des Boëtes, de la mousqueterie & du canon.

Tel fut le jour heureux qui fut l'accomplissement de tous les travaux de feu Mr. le Comte de Frontenac, l'amour & les délices de la Nouvelle-France, le Pere des Nations Sauvages ses Alliez, & la terreur de cette redoutable nation, qui faisoit trembler toute l'Amerique Septentrionale. Il avoit porté le fer & le feu chez eux à l'âge de 74. ans, en 1695. Il les avoit forcez de lui demander plusieurs fois la Paix; mais comme il ne vouloit pas abandonner ses Alliez, il la leur refusa, il les força de consentir à la fin qu'ils y fussent compris. Ils cesserent tous Actes d'hostilité en mil six cens quatre-vingt-dix huit, & si la

mort ne l'eût prévenu cette année, qu'il donna le repos à ce vaste continent, il auroit eû la satisfaction de voir amener generalement tous les Prisonniers ses Alliez qui avoient toûjours donné matiere à differer la Paix.

Tous les Députez ratifierent la Paix en mettant chacun leurs armes, qui étoient un Orignac, un Castor, un Chevreuil, un Cerf, un Rat musqué, & une infinité d'autres animaux.

Les marques d'estime & d'amitié que l'on avoit témoigné jusqu'alors à tous nos Alliez, auroient fait peu d'impression sur leur esprit, si l'on n'en étoit venu en même-temps à quelque chose de plus réel & de plus efficace, pour reconnoître tous les bons services qu'ils venoient de nous rendre. On songea donc à leur faire les présens que l'on prépara dans les magasins du Roi.

Aprés qu'ils se furent reposez un jour, on leur donna l'Audience de congé dans la Cour du Chevalier de Callieres, où ils avoient amené tous leurs Esclaves, il leur recommanda d'abord de conserver cette Paix, il exhorta les Hurons de la Riviere de saint Joseph de s'établir au détroit des deux lacs, & aux autres de venir chasser vers ces quartiers, il encouragea

Chichikatalo de raſſembler toutes les Nations Miamiſes à cette riviere, afin de n'y faire qu'un ſeul établiſſement : il témoigna à Ounanguicé & à Elouaſen ſon reſſentiment de ce que Noenſa Chef des Illinois-Kaskaſias, avoit quitté ſon Village où étoit la Miſſion pour s'établir tous dans le Miſſiſipi. Je croi, Monſieur, que le changement eſt arrivé par les intrigues ſecretes des François du bas du fleuve, il couvrit la mort du Chef des Illinois qui venoit à Montreal, l'on aporta pour cet effet un capot, une chemiſe, & des mitaſſes, dont on chargea Ounanguicé, qui avoit ordre de les envoyer à la Nation de ce Chef. On fit faire la Paix entre les Outagamis & les Sauteurs.

On couvrit la mort de l'Outagamis, que ceux-ci avoient tué, par un preſent que l'on donna au Porc-épic. On lui preſenta le Calumet de Paix dans lequel il fuma : afin, dit on, d'avaller la vengeance qu'il auroit pû en tirer.

Ouabangué, Chef des Sauteurs, en fit autant, ainſi l'alliance devint ſolemnelle. Tous les Chefs des autres Nations fumerent comme témoins de cette réünion.

On diſtribua les preſens qui conſiſtoient en poudre, balles, capots chamarez de dentelles de gallon d'or. On en fit en par-

ticulier à ceux qui avoient pris nos interêts avec plus d'attachement. Toutes ces liberalitez furent faites aux dépens du Roi. Tous les Députez prirent en même-temps congé. Voici leurs dernieres paroles.

Quarante-sols dit. Il y a quelques années que la hache est arrêtée, nous l'avons mise ces jours ici dans le plus profond de la terre, faisons donc passer une riviere par dessus, afin qu'on ne la reprenne plus de part n'y d'autre. Quiconque le fera de son Chef, tires-en vengeance. Nous te remercions de tes presens. Nous conservons pour toi tous les mêmes sentimens que nous t'avons témoigné jusqu'à present.

Hassaki vint ensuite. Voila les Prisonniers que tu nous as demandé que nous te presentons pour la derniere fois. Ils sont à toi presentement, tu leur as dit dans le Conseil general que tu leur donnerois la vie, puisque tu leur permets de s'en retourner dans leur païs, qu'ils se souviennent en même-temps lors qu'ils nous rencontreront dans nos Partis de chasse, que nous les avons regardez comme nos freres, & comme nos propres enfans ils nous ont obligation de la vie, ne faisons d'orénavant qu'une même chaudiere.

Jean le Blanc fit un grand discours. Je

parle, dit-il, au nom de toutes les Nations Outaouakſes & des Alliez, qui ſe ſont aſſemblez dans ta Cabane pour écouter ta voix. Il eſt inutile de te repeter, mon Pere, que nous l'avons fait par celle du Pere Anjalran, puiſque nous ſommes venus te voir. Prie le Maître de la vie qu'il nous conſerve dans notre voyage, qu'il diſſipe nos maux de tête & d'eſtomach, afin que nos Parens nous voyent tous contens, ils ne croyent pas qu'on ait voulu nous faire mourir. Ce Chef regardoit le Chevalier de Callieres, comme un Jongleur qui jettoit un ſort, pour le retirer quand il le veut. Le rhume qu'ils avoient tous étoit ſi violent, que l'on étoit touché de les voir retourner dans cet état.

Voici un Collier de porcelaine, continua-t'il, que je te donne pour le Pere Anjalran. Depuis que deux Maringouins l'ont piqué, nous ne l'avons plus vû à Michilimakinak. Il vouloit dire depuis qu'il fut bleſſé de deux coups de bâton ; dans un combat que Mr. de Denonville livra aux Iroquois il y a plus de treize ans. Nous l'eſtimons, & nous avons toûjours remarqué qu'il prenoit nos interêts.

Comme il commence à avoir quelque âge, nous te demandons Perrot qui ſoit ſon ſoutient, afin qu'il puiſſe lui aider

dans toutes les occasions où nous aurons besoin de lui. Je ne te demande qu'une grace en quittant ta natte, d'empêcher que l'on ne vende de l'eau-de-vie à qui que ce soit de tes Alliez. C'est une boisson qui nous gâte l'esprit. Fais en-sorte que l'on puisse éviter tout.

Je te prierois volontiers que si quelque François venoit par hazard en apporter à Michilimakinak, il nous fût permis de le piller, afin qu'il ne vienne point renverser l'esprit de notre Jeunesse. Je te dis adieu, mon Pere, & je reviendrai te voir l'année qui vient.

Toutes les Nations applaudirent Jean le Blanc, il n'y eut que Quarante-sols qui fut scandalisé de ce qu'il venoit d'oüir pour toutes les Nations, sans avoir demandé l'avis particulier aux Hurons. Que veut-il dire, repartit ce Chef entre ses dents, de piller l'eau-de-vie que les François pourroient apporter à Michilimakinak, ils ont bien la mine de piller eux-mêmes ce qu'ils auront, sous prétexte de l'eau-de-vie.

La pensée de Quarante-sols convenoit assez aux mouvemens de son cœur, il entroit moins dans l'inconvenient que pouvoit produire cette visite, qu'il n'avoit envie lui-même & toute sa Nation d'en

emporter, & il le fit paroître avec aſſez de fineſſe, puis qu'ayant laiſſé partir tous les Outaouaks que l'on alla excorter à plus de huit lieuës. Il repreſenta à ſon départ qu'il étoit bien obligé de ce que Monſieur de Vaudreuil étoit allé reconduire les Alliez, & qu'il le prioit de ne faire aucun détachement de ſa garniſon à ſon ſujet, par l'apprehenſion où ils étoient que le mouvement ne dérangeât peut-être les affaires particulieres du Gouvernement.

On ne jugea pas à propos d'acorder cette licence de piller l'eau de-vie qui arriveroit à Michilimakinak; mais on leur dit que s'il y en venoit ſans la participation du Gouverneur, il falloit en avertir les Peres Jeſuites, qui regleroient toutes choſes, qu'ils avoient quelque raiſon de ne pas ſouffrir que leurs gens en embarquaſſent, puis que pluſieurs en abuſeroient, qu'indubitablement elle incommoderoit tous ceux qui ſont malades, & que l'on prieroit le Maître de la vie de leur être propice pendant leur Voyage. On promit de leur donner le Pere Anjalran, dont les conſeils ne leur ſeroient pas deſavantageux, puis qu'on ne pouvoit leur accorder preſentement Perrot qui pourroit partir l'année prochaine.

Ounanguicé fut plus judicieux que Jean

le Blanc : Il èut la précaution d'apostropher toutes les Nations Outaouaksses l'une aprés l'autre, pour demander leur consentement ; conjointement avec tous les Alliez. Il exagera ce que Jean le Blanc venoit de dire en faveur des Nations qui avoient fait paroître un attachement particulier à nos interêts.

Sois persuadé, dit-il, encore que ma Nation & celle du fond du lac Huron, n'oublieront pas ce que tu as si heureusement achevé, la terre est applanie presentement.

L'Arbre de Paix, est donc planté sur la plus haute montagne, il faut que les Iroquois & tous tes Alliez jettent souvent les yeux sur lui. Vivons d'orénavant paisibles ; mangeons dans la même chaudiere lorsque nous nous rencontrerons à la chasse.

Si quelques Nations viennent troubler ce beau jour, il faut que tu exige de lui une satisfaction entiere : Nous t'en remettons la vengeance, tu peux t'assurer que nous t'en laissons le maître. Il est bon même que l'offensé te fasse ses plaintes ; tu y auras égard, & tu prendras le cassetête en sa faveur, de peur qu'il ne le fasse de son propre mouvement.

Chichikatalo touché de la joie qu'il avoit

avoit que tout étoit paiſible ſur la terre, finit l'Audience.

Mon Pere, dit-il, je ſuis ravi de voir l'Iroquois réüni avec nous autres. Mon Pere j'apprehende une choſe, qu'il ne vous trompe; car ſouvent il m'a parlé de bouche, mais ſon cœur ne correſpondoit pas à ſes paroles. J'ai de la joye de ne plus entendre le bruit des armes qui ſe choquent les unes contre les autres, pour venger l'inſulte qu'il nous faiſoit. C'eſt donc aujourd'hui que le Soleil éclaire, que la terre va être unie, & que nous n'aurons plus de querelles. Quand nous nous rencontrerons, nous nous regarderons comme freres, & nous mangerons le même morceau enſemble. Je me tourne du côté de l'Iroquois & je lui parle, (il n'y avoit pour lors que les Priſonniers,) la paix ſe fait en preſence de celui qui a creé le Ciel, la terre, & à qui rien au monde n'eſt caché. Ils peuvent vous tromper, mon Pere, & nous autres; mais ils ne le tromperont pas, car celui qui eſt le vrai Dieu en prendra la vengeance. Mon Pere, je vous prie de croire que j'ai l'eſprit bienfait. Je ne ſuis point comme mes freres les Outaouaks qui vous demandent d'arriver paiſiblement chez eux, comme ſi cela dépendoit

de vous. Je ſais qu'il n'appartient qu'à Dieu de donner la vie ou la mort, & que s'il ne tenoit qu'à vous nous arriverions tous où nous ſouhaitons d'aller ; mais à l'égard de mes morts je n'en aurai aucun reſſentiment, Dieu en eſt le maître, car ſi il ſouhaitoit m'appeller moi-même qui vous parle, il y faudroit paſſer comme les autres ; Ainſi, mon Pere, je vous dis adieu, peut-être ne reviendrai-je jamais, car je me vois bien fatigué. Je vous prie de fumer bien paiſiblement dans mon calumet, & de vous reſſouvenir de moi. Adieu mon Pere.

Ce ne fut pas ſans raiſon que Chichikatalo fit cet adieu qui devint éternel. Etant mort huit jours aprés avec les ſentimens d'un trés bon Chrétien ; tout ce qui lui tint le plus au cœur, en mourant, fut l'apprehenſion où il étoit que ſa Nation ne tirât quelque mauvaiſe conjecture de ſa mort. Si quelqu'un, diſoit-il, pouvoit bien faire comprendre à nos Alliez ce qui s'eſt paſſé ici, je mourrois content.

Mais j'ai peur que quelque mauvais eſprit n'aigriſſent les choſes, & qu'ils ne croyent que l'on m'ait empoiſonné. Toute cette negociation ſe termina le ſept Août, que les Iroquois demanderent leur Audience de congé. Et voici, Monſei-

gneur, le resultat de tous les Conseils.

PAR UN PREMIER COLLIER.

Mes enfans les Iroquois, je parlai hier aux Sauvages des Nations d'enhaut, qui me reïtererent toutes les assurances qu'ils m'ont données en vôtre presence, dans l'Assemblée que je fis le quatriéme de ce mois, qu'ils garderoient inviolablement tout ce qui à été reglé par la Paix que j'ai faite avec vous, & qu'ils m'obeïroient en toutes choses. Je suis persuadé que vous en userez aussi de même. Ils m'ont accordé vos Prisonniers, pour que j'en fisse ce que je voudrois; sur la promesse que je leur ai faite que vous me renvoyeriez les leurs pour les leur remettre, suivant la parole que vous m'en avez donnée. Ainsi je veux bien vous les rendre presentement, à la reserve de cinq qui ont voulu rester avec les Hurons, afin que vous vous en retourniez tous contens de moi, & je vous donne le Sieur Joncaire comme vous l'avez souhaité, pour me ramener leurs gens, ne manquez pas pour réparer la faute que vous avez faite en les laissant à vos Villages, de surmonter toutes les difficultez qui pourroient se rencontrer parmi les Particuliers qui les ont, afin que je contente aussi mes Alliez en leur rendant incessam-

ment tous leurs Prisonniers, & leur fasse connoître votre sincerité, pour que dés cet Hyver vous puissiez chasser ensemble tranquilement, & sans qu'ils ayent aucune méfiance de vous. Je vous redemande aussi le reste de mes François, afin que les affaires soient entierement terminées.

PAR UNE BRANCHE DE PORCELAINE.

Je vous ai déja fait dire par Theganissorens & par le Pere Bruyas, que j'ai envoyé rétablir le Fort que nous occupions autrefois au détroit.

Que si il arrivoit quelque démêlé dans le temps que vous serez à la chasse les uns les autres de ce côté-là, sans avoir la peine à cause de l'éloignement de me venir trouver, le Commandant que j'y ai mis puisse vous proteger, & vous accommoder, en m'en rendant compte; comme à fait celui du Fort Frontenac l'Hyver dernier, avec les Nations qui étoient à la chasse aux environs; ausquels il envoya dire de ma part de ne vous y pas troubler, afin que ce soit un moyen de maintenir la Paix. D'ailleurs quand vous voudrez aller au fort du Détroit, vous y serez bien reçûs, & y trouverez les marchandises à un prix raisonnable.

PAR UN SECOND COLLIER.

Je vous ai fait dire aussi par les mêmes

que si la guerre recommençoit entre nous & les Anglois, où les ennemis, vous pensiez à ne vous en point mêler. Je vous le repete encore, en vous repetans par ce Collier, qu'en cas que la guerre arrive vous demeuriez paisiblement sur vos nattes, sans prendre aucune part dans nos démêlez, parce qu'autrement ils vous engageroient de nouveau à la guerre avec moi & avec tous mes Alliez, qui vous boucheroient le chemin de chez vous ici, & dans tout vôtre établissement, qui vous est presentement libre, pour aller & venir chercher vos necessitez.

PAR UN TROISIE'ME COLLIER.

Vous m'avez fait entendre que les Aniez décendroient ici par le lac Champlain, pour être presens à ce que je reglerois avec vous : cependant comme je ne les vois point arriver, je vous recommande de les y faire venir incessamment pour être compris dans tout ce que nous venons d'arrêter ensemble.

Je ne veux pas vous laisser partir, vous autres Chefs & gens de Conseil, Députez de vos Nations, pour venir ici sans vous faire à chacun un present, en reconnoissance des fatigues que vous avez essuyées pour vous rendre ici, pour terminer ensemble toutes les affaires.

Nous vous remercions de l'établissement que vous avez fait au détroit, parce qu'allant à la chasse de ce côté-là, nous serons bien aises de trouver nos besoins.

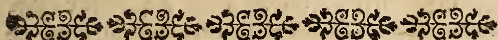
Nous serions fachez que vous eussiez la guerre avec les Anglois, parce que vous êtes de nos amis & eux aussi, cependant si cela arrivoit, nous vous laisserions en fumant paisiblement sur vos nattes, comme vous nous le demandez.

Nous ferons savoir aux Aniez ce que vous nous recommandez, & nous leur marquerons le chagrin que nous avons eû de ce qu'ils ne se sont pas trouvez ici presens avec nous.

Les Aniez arriverent quelques jours aprés le départ de ceux-ci, & aprés qu'on leur eût fait le détail de ce qui avoit été conclu, ils l'approuverent par toutes sortes d'aplaudissemens, & aprés avoir salué le Chevalier de Callieres, & lui avoir fait leurs presens & reçû les siens, ils prirent congé de lui & s'en retournerent fort satisfaits de leur voyage. Je suis avec un profond respect,

MONSIEUR,

Votre trés-humble, &c.



LETTRE DE Mr. BOBE', MISSIONNAIRE.

A Monsieur Raudot Intendant general des Classes, ci-devant Intendant de la Nouvelle France.

VOus voulez, Monsieur, que je vous dise mon sentiment sur le manuscrit de Monsieur de la Potherie, que vous m'avez donné à lire ; j'aurai l'honneur de vous dire, Monsieur, que l'ayant lû avec grande attention, j'ai été surpris qu'il ait si bien rempli un dessein dont il me paroissoit qu'il étoit difficile de venir à bout. Il faut certainement qu'il se soit bien donné de la peine de s'instruire de tout ce qui étoit necessaire pour débroüiller tant d'intrigues d'un si grand nombre de Nations Sauvages, & par raport à leurs interêts & par raport à ceux des François ; il m'a témoigné qu'aprés avoir connu par lui-même le gouvernement du Canada en particulier, dont il en a fait une Histoire qu'il a eû l'honneur de dédier à son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orleans „ il

avoitvoulu penetrer à ſix cens lieuës par delà, mais que ſa ſanté & ſes emplois ne lui ayant pû permettre de parcourir cette vaſte étenduë des païs, il s'étoit contenté de lier amitié avec la pluſpart de tous les principaux Chefs des peuples Alliez de la nouvelle France, qui décendoient tous les ans à Montreal pour faire leur traite de pelleteries. Il s'étoit d'abord fait un Plan de l'Hiſtoire preſente; il n'a donc pas eû de peine dans toutes les converſations qu'il a eûës avec eux de connoître leurs Mœurs, leurs Loix, leurs Coûtumes, leurs Maximes, & tous les évenemens particuliers qui ſe ſont paſſez chez eux.

Le Sieur Joliot n'y a pas peu contribué, car pendant les Leçons de Geométrie qu'il lui aprenoit, il l'inſtruiſoit de tout ce qu'il avoit vû & connû chez ces peuples. Les Peres Jeſuites qui étoient fort de ſes amis lui ont été fort utiles.

Le Sieur Perrot qui eſt le principal Acteur de tout ce qui s'eſt paſſé pendant plus de quarante ans parmi ces peuples, l'a informé à fond, & avec la plus grande exactitude de tout ce qu'il raporte. Monſieur de la Potherie à qui j'ai témoigné être ſurpris qu'il eût pû avoir une connoiſſance ſi diſtincte d'un ſi grand nombre de faits, & mettre en ordre tant de cho-

ses si embroüillées, m'a avoüé que toutes ces personnes lui avoient été d'un trés-grand secours, qui les questionnoit par ordre, par rapport à son dessein; qu'il mettoit aussi-tôt en écrit ce que ces Sauvages lui avoient dit, qu'il les lui lisoit afin d'y faire les corrections convenables, & que c'est par ces soins qu'il est sorti de ce labirinthe.

Je vous avouë, Monsieur, que j'ai lû avec plaisir ce Manuscrit, & que j'y ay apris ce que je n'avois vû dans Lahoutan, dans le Pere Hennepin, n'y dans tous les autres qui ont écrit de la Nouvelle France. Je croi que tout le monde le lira avec la même satisfaction. On y aprendra comment en 1667. un Subdelegué de Monsieur Talon Intendant du Canada, assembla au Saut-sainte Marie les Chefs de toutes les Nations des Lacs, & de quantité d'autres Nations du Nord & du Sud; & que là en leur presence, & de leur consentement, il prit possession des Lacs & de tous ces vastes païs au nom du Roi: qu'il planta un Poteau auquel il attacha les armes de Sa Majesté, & que toutes ces Nations reconnurent le Roi pour leur Pere & leur Défenseur. On y verra l'inclination de tous ces peuples pour la Nation Françoise, on y admirera la prudence

& l'adresse des François pour ménager les esprits de ces Sauvages, & les retenir dans notre alliance, malgré toutes les intrigues des Anglois & des Iroquois leurs Emissaires, qui faisoient tous leurs éforts pour les rendre nos ennemis, où pour les engager à se faire la guerre contre eux, & par ce moyen les mettre dans leurs interêts. On sera surpris de la hardiesse & de l'intrepidité des François, qui vivoient parmi ces barbares qui tous les jours les menaçoient de les faire brûler & de les tuër. On reconnoîtra que ces peuples que l'on traite de Sauvages sont trés braves, bons Capitaines, bons Soldats, trés sages & trés-rafinez Politiques, adroits, dissimulez, entendant parfaitement leurs interêts, sachant bien venir à bout de leurs desseins. Enfin que les François & les Anglois ont besoin de toute leur adresse & de tout leur esprit pour traiter avec eux.

Vous voyez par là, Monsieur, que la lecture du Livre de Monsieur de la Potherie sera agreable au Public, & qu'elle ne sera pas inutile à ceux qui sous les ordres du Roi ont soin de ce qui regarde la Nouvelle France, puisqu'il leur fera connoître qu'il est de la derniere importance de prendre toutes les mesures con-

venables pour empêcher que les Anglois & les Iroquois ne débauchent les Nations Alliées des François, où ne les engagent à se faire la guerre les unes avec les autres que pour ruïner par ce moyen notre commerce, & nous obliger d'abandonner le païs; afin de s'emparer de l'un & de l'autre.

BOBE', MISSIONNAIRE.

Fin du quatriéme & dernier Tome.

TABLE DES LETTRES CONTENUES DANS CE IV. TOME

LETTRE IX.

Grands

TABLE DES LETTRES.

X. LETTRE.

XI. LETTRE.

XII. LETTRE.

Fin de la Table.



APROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le present Manuscrit, & j'ai crû que l'impression en seroit agreable & utile au Public. Fait à Paris ce neuviéme de Juin 1702.

FONTENELLE.



